



Société d'Histoire et d'Archéologie
DAMBACH-LA-VILLE - BARR - OBERNAI

AVERTISSEMENT
À l'attention des auteurs

L'annuaire 1971 étant épuisé, la société d'histoire et d'archéologie de Dambach-la-Ville - Barr - Obernai a souhaité continuer à rendre accessibles ces recherches devenues indisponibles.

En cas de désaccord sur la mise en ligne de ces articles sur notre site Internet, nous demandons aux auteurs ou ayants droit de prendre le plus rapidement contact avec nous.

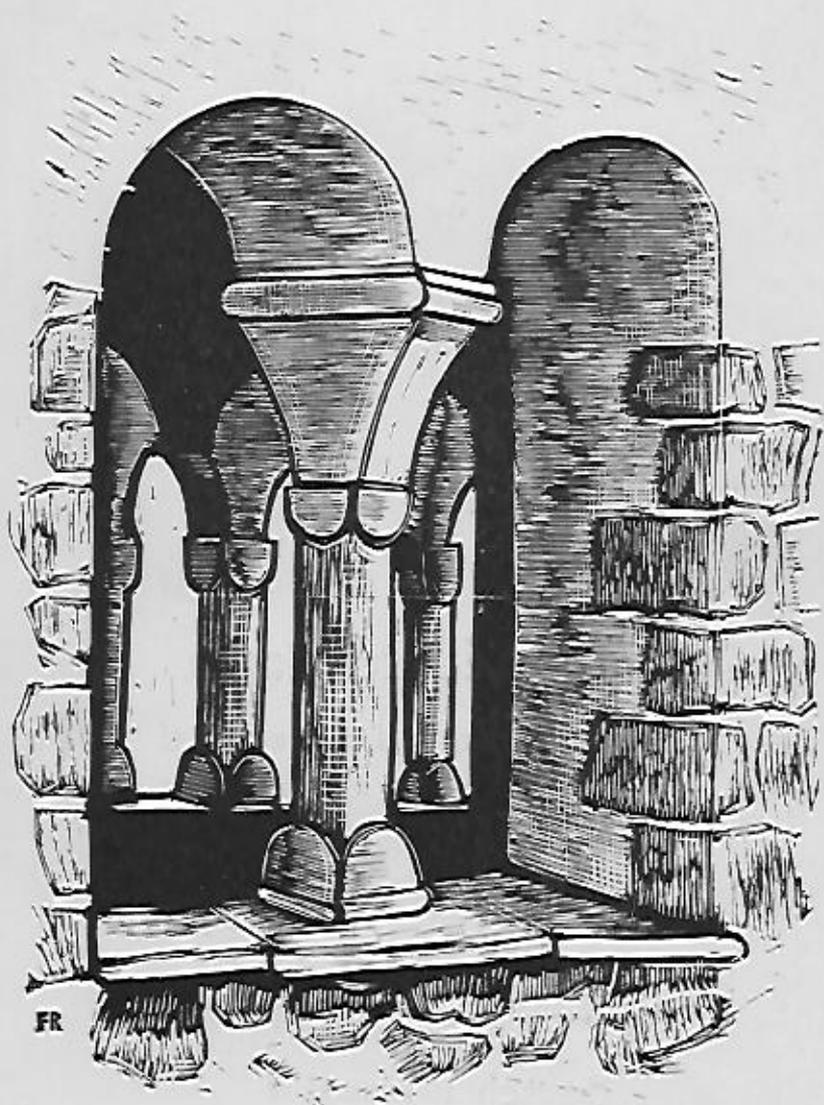


Tous droits réservés.

La reproduction même partielle des articles n'est autorisée qu'avec l'accord de la Société d'histoire et d'archéologie de Dambach-la-Ville, Barr, Obernai

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

DE DAMBACH-LA-VILLE • BARR • OBERNAI



1971

Cet
Annuaire V - 1971
est dédié en
respectueux hommage
à



Mgr Médard Barth
Président d'honneur de notre Société

à l'occasion de ses quatre-vingt-cinq ans

Bœrsch 16 novembre
1886 - 1971

ANNUAIRE
DE LA
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
ET D'ARCHÉOLOGIE
DE DAMBACH-LA-VILLE
BARR • OBERNAI

5 1971

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ MUSÉE DE LA FOLIE MARCO 67 BARR

Editorial

« **L**ORSQUE les pères s'habituent à laisser faire les enfants, lorsque les fils ne tiennent plus compte de leurs paroles, lorsque les maîtres tremblent devant leurs élèves et préfèrent les flatter, lorsque finalement les jeunes méprisent les lois parce qu'ils ne reconnaissent plus, au-dessus d'eux, l'autorité de rien et de personne, alors c'est là en toute beauté et en toute jeunesse, le début de la tyrannie ». Platon.

Le rejet de l'autorité, les actes de violence des jeunes de ces dernières années auront-ils comme finalité ce terrible aboutissement que prophétise le philosophe ?

Cette jeunesse, ces hippies qui se pressent au festival de l'île de Wight et à celui d'Aix-en-Provence, en costumes extravagants, mal lavés, que cherchent-ils ? « Une société différente, moins matérialiste et dans laquelle l'homme compte plus que les machines et les objets. »

Et ces autres jeunes également à cheveux longs et en blue-jeans, jeunes incroyants marxistes ou jeunes chrétiens de toutes confessions et de toutes nationalités, qui se réunissent à Taizé, sont-ils différents et cherchent-ils autre chose « qu'une société où il fait bon vivre » ?

Cette jeunesse, on la dit insouciante ; mais l'est-elle véritablement ? On la voit plutôt triste au festival de l'île de Wight, sérieuse et préoccupée des pauvres ou du tiers monde à Taizé. Dans les deux cas elle nous adresse une supplique : que nous proposez-vous, les adultes, pour faire un monde meilleur ?

Ce qu'on propose à ces jeunes ? L'impératif social actuel, sous des formules qui paraissent opposées, voudrait en faire un sujet standard « l'homme masse », tel que l'a défini Ortega y Gasset.

Dans les périodes antérieures le XVI^{me} siècle créa l'humaniste, le XVII^{me} siècle l'homme de science, le XVIII^{me} l'homme d'esprit, le XIX^{me} l'homme romantique : tous ces états étaient pour les jeunes une perspective hautement plus stimulante de l'homme idéal que « l'homme masse » du XX^{me} siècle, confondu dans la foule, représentant du conformisme collectif.

Et là le jeune se rebiffe. Il veut réaliser son destin personnel qui est sa mission essentielle.

Or en dehors d'un engagement communautaire, il n'y a pas de réalisation personnelle.

Nous dirons aux jeunes que, devant l'urgence actuelle, il faut réapprendre immédiatement à vivre ensemble ; il faut rappeler sans relâche les élémentaires règles de la vie en société qui comportent certaines contraintes, mais pour sauvegarder l'intérêt de tous.

Là peut-être nous autres qui nous intéressons à l'héritage des ancêtres, nous apporterons à cet appel l'exemple, les réalisations des générations séculaires dans le creuset de cette société.

Pour cette année encore, tous nos remerciements aux collaborateurs de ce nouvel Annuaire, à ceux du groupe d'études et du comité, aux bienfaiteurs : tous se dépensèrent pour maintenir l'essor de notre Société.

Docteur Marcel KRIEG

Président de la Société d'Histoire et d'Archéologie
de DAMBACH-LA-VILLE - BARR - OBERNAI

Note sur l'ancien château d'Epfig

par ROGER LEHNI

EPFIG possédait au moyen âge une fortification que les historiens évoquent tantôt sous le nom de cimetière fortifié et tantôt sous celui de château. Pour rendre compte de cette incertitude — elle remonte aux sources anciennes où l'on trouve déjà cette double désignation — on a suggéré qu'il aurait existé un château fort épiscopal dans l'enceinte du cimetière. Cette explication n'est guère satisfaisante, elle me paraît éluder une question dont l'étude pourrait se révéler féconde. Dans la mesure où elle serait susceptible d'orienter notre attention vers certains problèmes relatifs aux origines, au rôle, à la typologie et à l'architecture des châteaux de la plaine — pour la plupart disparus — et que l'intérêt porté aux ruines des Vosges a rejeté dans l'oubli.

Je n'ai pas l'ambition, dans les pages qui suivent, d'entreprendre, pour l'ancien château d'Epfig, l'étude exhaustive qui devrait nous fournir la solide monographie d'une forteresse médiévale de la plaine ou du pied des Vosges. Je me propose seulement de rassembler quelques documents et de présenter certaines observations, pour terminer sur des interrogations.

Celui qui voudrait entreprendre l'histoire du château d'Epfig trouvera un terrain déjà déblayé, grâce aux recherches de l'abbé Nartz¹. Cet érudit décrivait la construction avec assurance, en fournissant de nombreux détails qui donnent l'impression d'être puisés dans les documents. Dans l'ensemble, les références font malheureusement défaut (peut-être en raison du caractère posthume de la publication de ce travail, pas tout à fait achevé) et la description fait parfois songer à celle de l'édifice exemplaire présenté dans les manuels. Avant la première guerre mondiale l'abbé Rottmann, curé d'Epfig, suivit la restitution proposée par l'abbé Nartz pour faire exécuter une maquette du cimetière fortifié. Elle mesure environ 100 sur 75 cm et est toujours conservée au presbytère du village. Avec son enceinte trop régulière et son ignorance du site réel, elle accroît encore l'impression de construction idéale. Un exemple illustrera l'ambiguïté de cette reconstitution : autant l'emplacement de l'ancienne église est respecté, autant ses masses sont fantai-

1. Plus qu'une étude systématique, cet article est l'addition d'un certain nombre de remarques. Aussi, pour ne pas l'alourdir excessivement, ai-je pris le parti de réunir la plupart des ouvrages ou sources consultés dans une bibliographie qui me permettra de ne donner, au fil de l'étude, que les références à des travaux plus particuliers.

sistes ; rien de comparable notamment entre le clocher avec baies romanes et toit en bâtière, que décrit Nartz et celui, aveugle en façade et couronné de créneaux, dont l'image nous est conservée par un relevé. (pl. I).



Ce relevé est l'un des documents qui sont à l'origine de la présente note. A la fin du XVIII^e siècle, l'ancienne église, vétuste et insuffisante pour les 1900 habitants d'Epfig, nécessitait d'être remplacée par une nouvelle. C'était du moins le sentiment des paroissiens qui n'était point partagé par le décimateur, l'évêque de Strasbourg. A la suite d'une expertise faite par l'inspecteur des Bâtiments publics, Vautrin de Saint-Urbain, l'intendant s'était rallié à la thèse de l'évêché qui souhaitait se contenter de réparations. C'est alors que la « communauté et les habitants de la ville d'Epfig » adressèrent une requête au roi et obtinrent, le 10 septembre 1785, un arrêt du Conseil d'Etat, qui aboutit finalement à leur donner gain de cause, car en 1790 l'édifice actuel fut mis en chantier². L'architecte Pierre Michel Dixnard, chargé de la construction, commença par dresser les plans de situation de l'ancienne église et de la nouvelle. Ce sont ces deux documents, conservés aux archives communales, qui nous renseignent en premier lieu sur l'ancien cimetière fortifié. Dans un recueil de plans manuscrits de Dixnard, récemment acquis par le Württembergisches Landesmuseum de Stuttgart, figure un relevé de situation de l'ancienne église (Inv. n° 1968/7, fol. 94) plus intéressant encore³ car outre le plan, qui est un double de celui d'Epfig, il donne l'élévation de la façade occidentale du monument (pl. II).

Les renseignements relatifs à l'église fournis par ce document sont complétés par le passage du procès-verbal de visite, dressé par Vautrin de Saint-Urbain, que cite l'arrêt du Conseil d'Etat de 1785 : « ... il faudrait réparer les murs et y placer des contreforts en plusieurs endroits où ils sont hors d'aplomb d'environ 8 à 9 pouces, réparer les voûtes et établir une nouvelle charpente en couverture ». L'architecte constatait que la nef mesurait 64 pieds de long sur 43 de large et précisait que pour en calculer la surface utile il convenait de déduire « 2 toises en longueur, sur toute la largeur, pour les deux autels et les marches de la nef au chœur, élevé de 8 pieds au-dessus de la nef ». Les autels latéraux en question étaient dédiés, l'un à la Vierge et l'autre à sainte Catherine. Quant à la surélévation du chœur elle s'expliquait par l'existence d'une crypte. La reproduction du relevé de Dixnard me dispense de décrire le parti général de l'édifice ; j'ajouterai simplement que sur le plan conservé à Epfig figure, à l'extrémité nord de la façade, un escalier en bois qui, de l'extérieur, donnait accès à la tribune et au clocher. Je voudrais faire remarquer aussi que la porte en arc brisé de cette façade n'existait probablement pas à l'origine. A l'aide des éléments que nous possédons est-il pos-

2. Sur cette reconstruction, voir mon article : L'Eglise d'Epfig, dernière œuvre de Pierre Michel Dixnard, dans *L'Information d'Histoire de l'Art*, 1970, n° 2, p. 60-67. Voir aussi, en annexe à la présente étude, des extraits de l'arrêt du Conseil d'Etat du Roi.

3. Mes remerciements vont au Dr. Hans Klaiber, Hauptkonservator du Württembergisches Landesmuseum, qui a bien voulu me faire parvenir la photographie de ce plan et en autoriser la publication.

sible d'assigner approximativement une date à l'édifice ? Une nef voûtée, présentant une alternance des supports, dépourvue de contreforts, et un chœur dont l'abside et les absidioles étaient à pans coupés, permettent de songer, avec quelque vraisemblance, à un édifice du style roman tardif, dit « de transition ». Il aurait donc pu remonter au premier tiers du XIII^e siècle, c'est-à-dire à l'époque qui a suivi l'attaque et la prise du cimetière fortifié par les soldats de Philippe de Souabe, en 1198.

Le même relevé nous apprend qu'au mur méridional de la nef était adossé un bâtiment rectangulaire qui, selon Nartz, aurait été une chapelle Saint-Michel faisant également office d'ossuaire. Au sud de l'église s'élevait la grange dimière contre laquelle était appuyé un mur en arc de cercle dont l'explication n'est pas aisée. S'agissait-il du vestige de la chapelle évoquée ci-dessus, plutôt que d'un élément de fortification, je ne saurais le dire. Au nord de l'église enfin un mur isolait la partie du cimetière fortifié occupée par les bâtiments de l'administration épiscopale. J'en viens aux éléments de défense. C'était tout d'abord, à l'est, un mur de 2 m d'épaisseur environ, percé d'une porte dont l'accès se faisait entre deux murs perpendiculaires à l'enceinte. Du côté occidental s'étendaient, séparés par un intervalle d'une dizaine de mètres, deux murs parallèles, de près d'un mètre d'épaisseur. Le premier était dans l'alignement de la façade de l'église, le second bordait un fossé, large d'une quinzaine de mètres et franchi par une passerelle en bois. A l'en-



Fig. 1 — Extrait de la *Carte topographique du Cours du Rhin depuis Bâle jusqu'à Mayence...*, par le Chevalier de Beaurain, 1782.

droit où celle-ci aboutissait devant la façade de l'église, l'intervalle de la double enceinte était « verrouillé », au nord comme au sud, par un mur transversal.

De tous les bâtiments ou éléments de défense portés sur le plan de 1790 il ne subsiste pratiquement rien, si ce ne sont des vestiges de la grange d'arrière et la partie méridionale du fossé, aménagée en jardin (fig. 5,5). Les constructions encore existantes sont celles de l'actuel presbytère, dans cette partie nord de l'ancienne enceinte qui n'avait pas été relevée par Dixnard. Le bâtiment du presbytère ne date apparemment que du XVIII^e siècle, époque à laquelle il a remplacé une construction antérieure dont subsiste la porte d'entrée gothique. Quant au mur nord, il correspond sans doute, dans sa partie inférieure — qui a près de 2 m d'épaisseur — à l'ancien rempart. Celui-ci aboutissait, vers l'angle nord-ouest du « cimetière », à une tour d'angle ronde. Il en subsiste une partie qui forme un arc de cercle d'une quinzaine de mètres de long, sur une hauteur d'environ 4 m. Le mur, de 2 à 2,20 m d'épaisseur, est appareillé en moellons de grès de 20 à 30 cm de long en moyenne, disposés par assises régulières. C'est au cours des dernières années seulement que la tour a été ramenée à ces modestes dimensions, alors qu'elle avait longtemps subsisté de façon plus complète. En 1875 elle avait été surmontée d'un belvédère octogonal auquel on accédait depuis le dernier étage du presbytère. Une série de plans, dessinés en 1907 en vue d'une modification de cet édifice — et conservés aux archives communales — permettent de nous rendre compte de sa structure (fig. 2,A). Ouverte à la gorge, la tour avait 16 mètres de diamètre et se trouvait apparemment dépourvue de meurtrières sur toute la hauteur subsistante. Cette dernière est plus difficile à estimer car les 16 m que l'on mesure sur le dessin de l'élévation (fig. 2, B) contredisent d'autres indications. Je suppose donc que ce croquis très sommaire — mais exécuté à l'échelle — donne la hauteur à partir du niveau de la place du village, et que la tour s'élevait en fait à 7 ou 8 m au-dessus de la terrasse du château.

Dans le même dossier d'archives on trouve aussi un plan d'ensemble et de situation de l'actuel presbytère avec ses dépendances, établi en 1873, lors de l'acquisition de cette propriété par la commune (fig. 2, C). On y reconnaît fort bien la disposition de l'angle nord-ouest de l'ancien cimetière fortifié, avec le fossé, le talus et la terrasse précédant la courtine contre laquelle sont élevés les bâtiments. Celui de l'ouest possédait des caves voutées dont l'intérêt avait été souligné par Nartz et Baquol. Il n'en reste rien. Durant un peu plus d'un siècle, ce château dont, à la veille de la Révolution, existaient encore des vestiges importants, a presque complètement disparu. Songeons que si nous déplorons aujourd'hui des pertes relativement récentes, Schweighaeuser constatait déjà en parlant de ce monument : « il en existait jusqu'à nos jours des restes considérables. Lors de leur démolition, des débris de colonnes, trouvés parmi les fondations, attestaient encore la magnificence de l'édifice antérieur »⁴.

Le souvenir des fortifications se retrouve à l'angle sud-ouest de l'enceinte où

4. BAQUOL et RISTELHUBER, *Dictionnaire topographique du Haut et du Bas-Rhin*, 3^e éd., Strasbourg, 1865, p. 129 ; GOLBERY et SCHWEIGHAEUSER, *Antiquités de l'Alsace*, T. 2, Mulhouse, 1828, p. 29-30.

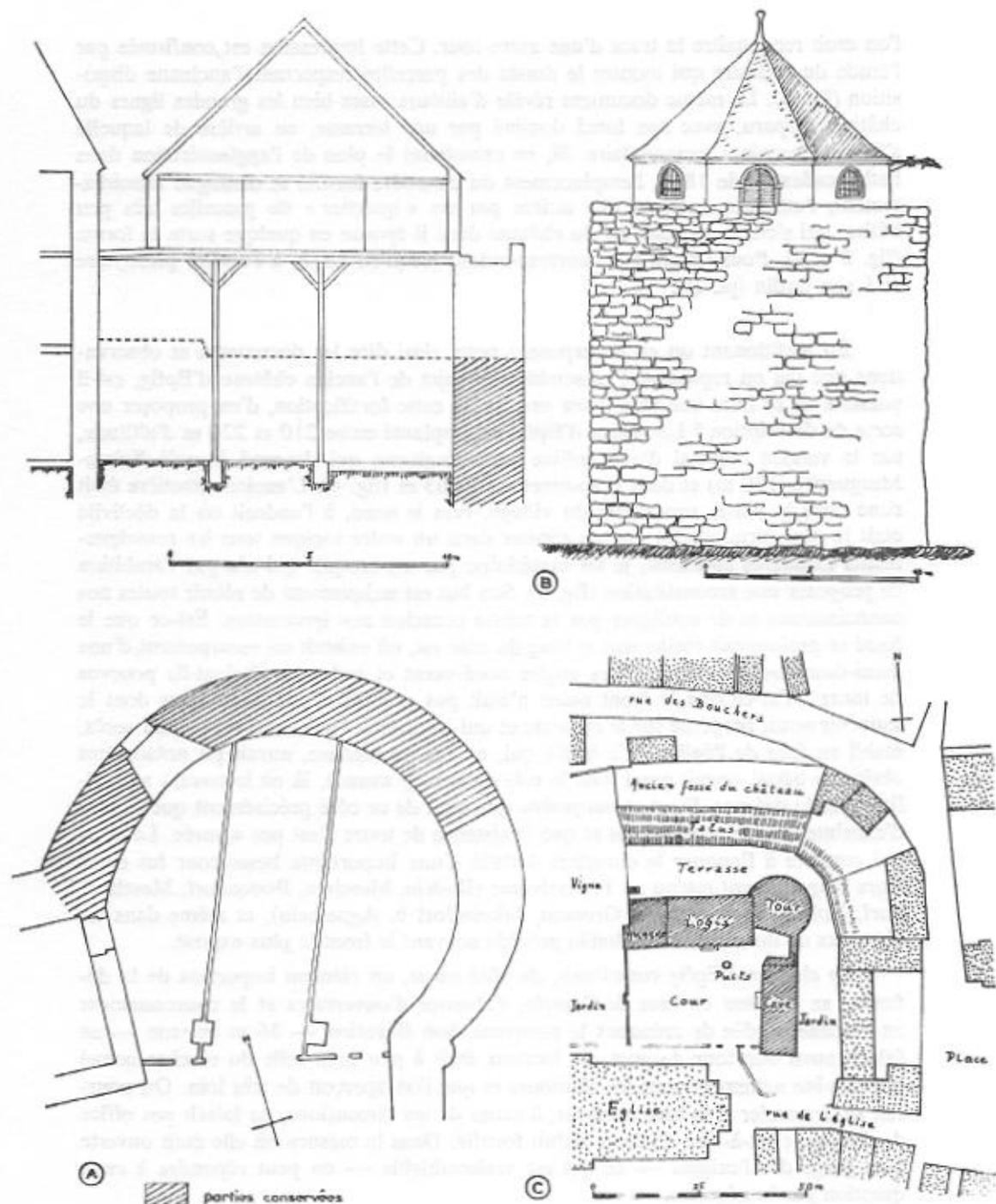


Fig. 2 — A. Plan et coupe de la tour nord-ouest, d'après un relevé de 1906. — B. Elévation de la même tour, d'après un croquis de 1907. — C. Plan de situation de l'ancien « château » épiscopal et de ses dépendances, d'après le relevé dressé en 1873, lors de son acquisition par la commune (*Documents des archives communales d'Epfig*).

On croit reconnaître la trace d'une autre tour. Cette impression est confirmée par l'étude du cadastre qui montre le dessin des parcelles respectant l'ancienne disposition (fig. 3). Le même document révèle d'ailleurs assez bien les grandes lignes du château disparu, avec son fossé dominé par une terrasse, en arrière de laquelle s'élevait l'enceinte rectangulaire. Si, en examinant le plan de l'agglomération dans l'atlas cadastral de 1835, l'emplacement du cimetière fortifié se distingue immédiatement, l'attention est très vite attirée par un « quartier » de parcelles très peu bâties, qui s'étend au nord-est du château dont il épouse en quelque sorte la forme (fig. 3 et 4). Pour l'essentiel il correspondait, jusqu'en 1873, à l'ancien presbytère et à son jardin (pl. II).

En additionnant ou en superposant pour ainsi dire les documents et observations que j'ai pu rapidement rassembler au sujet de l'ancien château d'Epfig, est-il possible de se faire une idée assez précise de cette fortification, d'en proposer une sorte de description ? Le village d'Epfig est implanté entre 210 et 220 m d'altitude, sur le versant oriental d'une colline sous-vosgienne qui descend jusqu'à Sainte-Marguerite (170 m) et dont le sommet est à 263 m (fig. 4). L'ancien cimetière était situé dans la partie supérieure du village, vers le nord, à l'endroit où la déclivité était la plus forte. Plutôt que de répéter dans un ordre logique tous les renseignements énumérés ci-dessus, je les matérialise par un croquis qui n'a pas l'ambition de proposer une reconstitution (fig. 5). Son but est uniquement de réunir toutes nos connaissances et de souligner par la même occasion nos ignorances. Est-ce que le fossé se prolongeait réellement le long du côté est, où existait un escarpement d'une demi-douzaine de mètres ? Les angles nord-ouest et sud-ouest étaient-ils pourvus de tours ? Est-ce que le front ouest n'était pas précédé d'une basse-cour dont le souvenir serait perpétué sur le cadastre et qui justifierait l'existence du second accès, établi en face de l'église ? Ce baille qui, en cas de menace, aurait pu notamment abriter le bétail, aurait aussi joué le rôle d'ouvrage avancé, là où le terrain ne facilitait pas la défense. Il est remarquable que c'est de ce côté précisément que le mur d'enceinte était le moins épais et que l'existence de tours n'est pas assurée. Le parti qui consiste à flanquer le cimetière fortifié d'une importante basse-cour fut d'ailleurs fréquemment retenu en Transylvanie (Radeln, Meschen, Bodendorf, Meschen-dorf, Rohrbach, Kirchberg, Grossau, Jakobsdorf b. Agnethehn), et même dans les châteaux de nos régions, un baille précède souvent le front le plus exposé.

Le clocher d'Epfig constituait, du côté ouest, un élément important de la défense ; sa position en face de l'entrée, l'absence d'ouvertures et le couronnement en terrasse bordée de créneaux le prouvent. Son élévation — 36 m environ — en faisait aussi une tour de guet. Sa hauteur était à peu près celle du clocher actuel qui domine nettement tous les alentours et que l'on aperçoit de très loin. On pourrait se demander si la tour nord-est, à cause de ses dimensions, ne faisait pas office de donjon, c'est-à-dire d'ultime réduit fortifié. Dans la mesure où elle était ouverte à la gorge dès l'origine — ce qui est vraisemblable — on peut répondre à cette question par la négative.

L'image de la fortification que nous avons pu nous faire est évidemment, pour l'essentiel, celle du dernier état qu'elle a présenté. Mais il est difficile de dire à

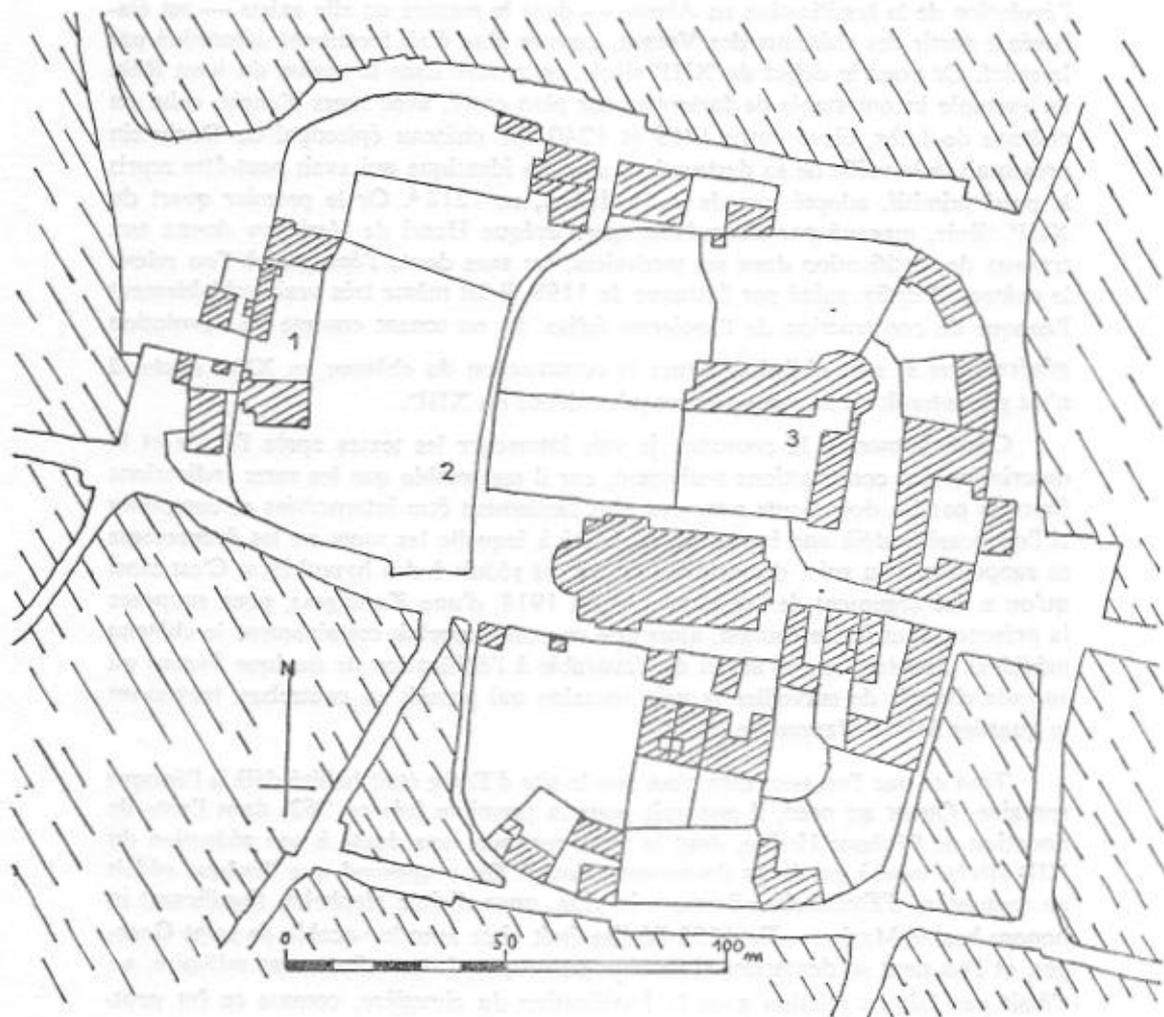


Fig. 3 — Plan de situation de l'ancien cimetière fortifié, d'après le cadastre de 1835.

quand celui-ci pouvait remonter. Les cimetières fortifiés qui ont adopté le parti d'une enceinte quadrangulaire flanquée de tours, comme celui de Fellbach en Wurtemberg ou celui de Ostheim a. Rhön⁵ ne datent généralement que du XV^e siècle. En Alsace, à l'exception près du Landsberg, les tours de flanquement n'apparaissent guère avant la seconde moitié du XIV^e siècle. Ces constatations n'excluent pas pour autant une date plus ancienne pour le cimetière d'Epfig, car notre doctrine de l'évolution de la fortification en Alsace — dans la mesure où elle existe — est élaborée à partir des châteaux des Vosges, dont le plan était fortement déterminé par le relief. Or pour le début du XIII^e siècle, on trouve dans la région du haut Rhin un exemple incontestable de forteresse sur plan carré, avec tours d'angle, celui du château de Lahr, élevé entre 1215 et 1240. Le château épiscopal de Dachstein présentait, à la veille de sa destruction, un plan identique qui avait peut-être repris le parti primitif, adopté lors de sa fondation, en 1214⁶. Or le premier quart du XIII^e siècle, marqué par l'impulsion que l'évêque Henri de Veringen donna aux travaux de fortification dans ses territoires, fut sans doute l'époque où l'on releva le château d'Epfig, ruiné par l'attaque de 1198, il fut même très vraisemblablement l'époque de construction de l'ancienne église. Si, en tenant compte de l'évolution générale, on se sent obligé de situer la construction du château au XIV^e siècle, il n'est pas interdit de la repousser jusqu'au début du XIII^e.

Contrairement à la coutume, je vais interroger les textes après l'étude et la description des constructions seulement, car il me semble que les rares indications fournies par les documents pourront plus facilement être interprétées et comprises si l'on possède déjà une image de la réalité à laquelle les mots ou les événements se rapportent. Au sujet des origines on en est réduit à des hypothèses. C'est ainsi qu'on a tiré argument de l'existence, avant 1918, d'une *Kastelgass*, pour supposer la présence d'un fortin romain, alors que ce nom rappelait certainement le château médiéval. Pourtant le site aurait été favorable à l'édification de quelque *burgus* ou *specula* chargés de surveiller la voie romaine qui passait en contrebas, traversant le quartier Sainte-Marguerite (fig. 4).

Tout ce que l'on peut dire c'est que le site d'Epfig était habité déjà à l'époque romaine. Quant au nom, il apparaît pour la première fois en 762, dans l'acte de donation de l'évêque Heddo, dont le texte remonte sans doute à une rédaction du XII^e siècle, faite à partir du document primitif. On y apprend que l'évêque cédait au monastère d'Ettenheimmünster « in villa, quae dicitur Hepheka, (basilicam) in honore beatae Mariae ». En 1330 l'église était citée avec le vocable de saint Georges, et l'on peut se demander si ce changement, en faveur d'un saint militaire, ne s'était pas fait en relation avec la fortification du cimetière, comme ce fut peut-être aussi le cas à Châtenois.

5. FRITZE, Die Kirchenburg Ostheim a. Rhön, dans *Der Burgwart*, XI, 1909/10, p. 76-79.

6. Voir LIST (Karl), die Tiefburg Lahr — ein staufisches Schloss, dans *Nachrichtenblatt der Denkmalspflege in Baden-Württemberg*, 1966, n° 3/4, p. 80-91, et JAENGER (Ferdinand), Die bischöfliche Feste Dachstein und ihre Wehranlagen, dans *Archiv für Elsassische Kirchengeschichte*, XIII, 1938, p. 385-404.

En 866 Lothaire II confirmait une donation en faveur du monastère de Lièpvre, l'acte était daté d'« Apsiac, villa regia ». Cet Apsiacum était-il identique à Epfig, comme on l'a généralement admis, ou bien se trouvait-il plutôt en Lorraine, à Essey-en-Woëvre, comme le suggère Bruckner ? Je ne trancherai pas, et jusqu'ici je retiens seulement que, très tôt, l'évêque possédait des biens à Epfig, et vraisemblablement une cour domaniale dans laquelle il avait fondé une église privée. Grandidier rapporte qu'après avoir été déposé par l'empereur en 1123, l'évêque Cunon se serait retiré à Epfig. L'affirmation n'a rien d'in vraisemblable, car c'est non loin de là qu'en 1125, ce personnage fonda l'abbaye de Baumgarten. Il existait peut-être à Epfig dès le XII^e siècle, un « palais » épiscopal, qui se trouvait sans doute fortifié. C'est vers la même époque qu'apparut la famille noble d'Epfig qui subsista jusqu'à la fin du XV^e siècle, c'était probablement une famille de *ministeriales*, à laquelle était peut-être confiée la garde du château : c'est au cours de la première moitié du XI^e siècle qu'est cité un certain Dietrich, « miles de Apiaca ». Dans la seconde moitié du siècle, vers 1167, l'auteur de la *Chronique d'Ebersmunster* rapporte que Jules César, après avoir établi un camp à Novientum, l'aurait protégé en élevant quatre fortins, dont le dernier à l'ouest : « quartum (castellum) transfiumen Illam juxta montana construxit, ipsumque ab alto situ Apicam nominavit ». Ce récit ne s'explique-t-il pas par l'existence, à Epfig, d'une fortification assez ancienne pour que la tradition pût lui attribuer une origine romaine ?

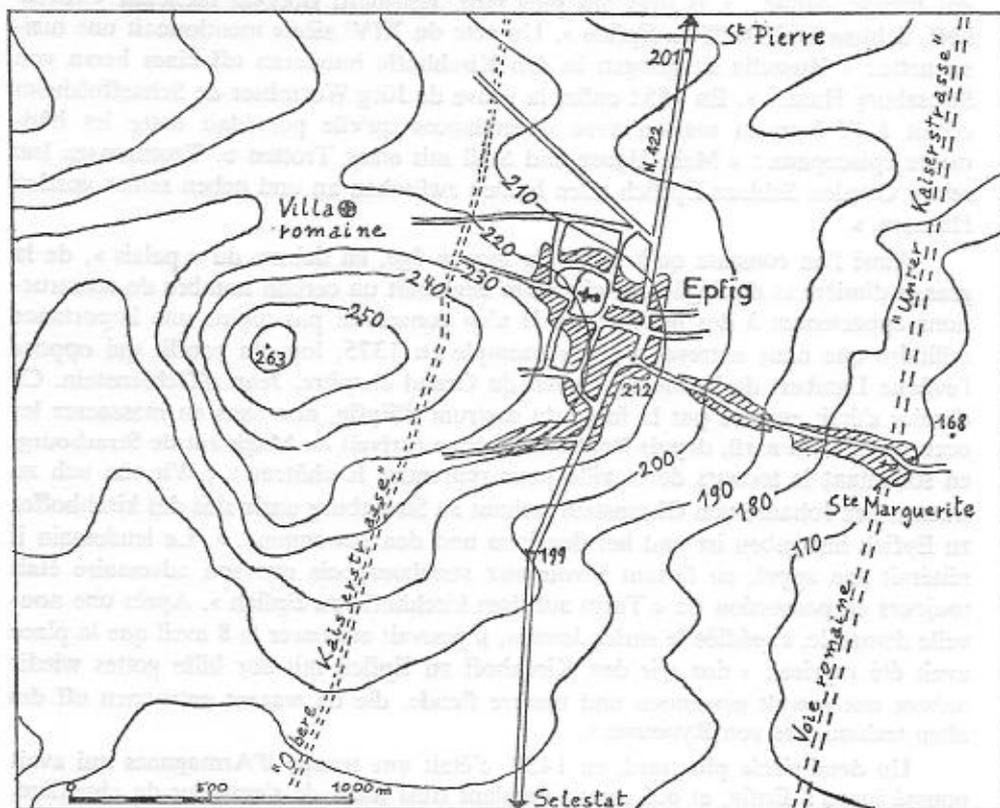


Fig. 4 — Le site du village d'Epfig avec le tracé approximatif des voies anciennes.

Quoiqu'il en soit cette fortification est attestée pour 1198, année au cours de laquelle Philippe de Souabe, en guerre contre l'évêque de Strasbourg qui soutenait son rival, envahit les terres de l'évêché, les dévasta et s'empara d'Haldembourg, Molsheim, Epfig et Rouffach, vraisemblablement parce que ces quatre noms correspondaient aux points d'appui militaires du domaine épiscopal. Les *Annales de Marbach* mentionnent la prise du *cymiterium* d'Epfig, alors que la *Chronique d'Ursberg* parle d'un *castrum*.

Pour le XIII^e siècle on connaît des fragments du règlement de la cour domaniale de l'évêché, qui précise que les plaids devaient se tenir « in palatio episcopi ». Selon Schoepflin ce palais aurait encore été mentionné dans un manuscrit du siècle suivant. Ce que le terme désignait, c'était certainement le bâtiment administratif et résidentiel de l'évêque qui était inclus dans l'enceinte fortifiée, indifféremment appelée cimetièrre ou château, comme le prouvent un dénombrement de 1384 : « Ein kirchhof ist ein burg mit allem begriffe », ou une pièce de 1425, par laquelle l'évêque cédait au chapelain « domum sitam in medio Castri seu cemyterii », une maison située au milieu du château ou cimetièrre d'Epfig. Au XV^e siècle le village et son château furent engagés par l'évêque, et si le cimetièrre est expressément cité, c'est bien parce que ce mot ne désignait pas seulement un lieu de sépulture. En 1430 l'évêque engageait à Jean d'Altorff « Den Kirchhoff und das dorf zu Eppfich, mit twinge, banne... » et trois ans plus tard, Bernhard Boeckel rachetait « Kirchhoff, Schloss und Dorff zu Epfich ». Un acte du XIV^e siècle mentionnait une maisonnette : « Huszelin ist gelegen in den Kirchhoffe hunderan uff eines herrn von Stroszburg Husz... ». En 1551 enfin, la veuve de Jörg Wormbser de Schaeffolsheim cédait à l'évêque la maison avec dépendances qu'elle possédait entre les bâtiments épiscopaux : « Mein Hausz und Stall mit einer Trotten u. Trotthawszs Inn seiner Gnaden Schlosz Epffich allen halben zwischen an und neben seiner gnaden Hüszeren. »

Ainsi l'on constate qu'à la fin du moyen âge, en dehors du « palais », de la grange dimière et de l'église, le cimetièrre englobait un certain nombre de constructions appartenant à des particuliers. Il n'en conservait pas moins une importance militaire que nous entrevoyons par exemple en 1375, lors du conflit qui opposa l'évêque Lambert de Burne au Doyen du Grand chapitre, Jean d'Ochsenstein. Ce dernier s'était emparé par la force du *castrum* d'Epfig, non sans en massacrer les occupants. Le 6 avril, depuis Benfeld, l'évêque écrivait au Magistrat de Strasbourg, en sollicitant le secours de la ville pour reprendre le château : « Wir tün uch zu wiszen, daz Johanse von Ohsenstein techant zu Straszburg unsir slos des kirchhoffes zu Epfich hienggeben ist und het den inne und den gewonnen... ». Le lendemain il réitérait son appel, en faisant savoir aux strasbourgeois que son adversaire était toujours en possession du « Turm auf dem kirchhoffe zu Epfich ». Après une nouvelle demande, expédiée le surlendemain, il pouvait annoncer le 8 avril que la place avait été reprise : « doz wir den Kirchhoff zu Epfich mit der hilfe gottes wieder habent mit gewalt gewonnen und unsirre fiende, die da warent entrunnen uff des alten techans hus von Rynouwe ».

Un demi-siècle plus tard, en 1439, c'était une troupe d'Armagnacs qui avait poussé jusqu'à Epfig, et qui essaya pendant trois jours de s'emparer du cimetièrre,

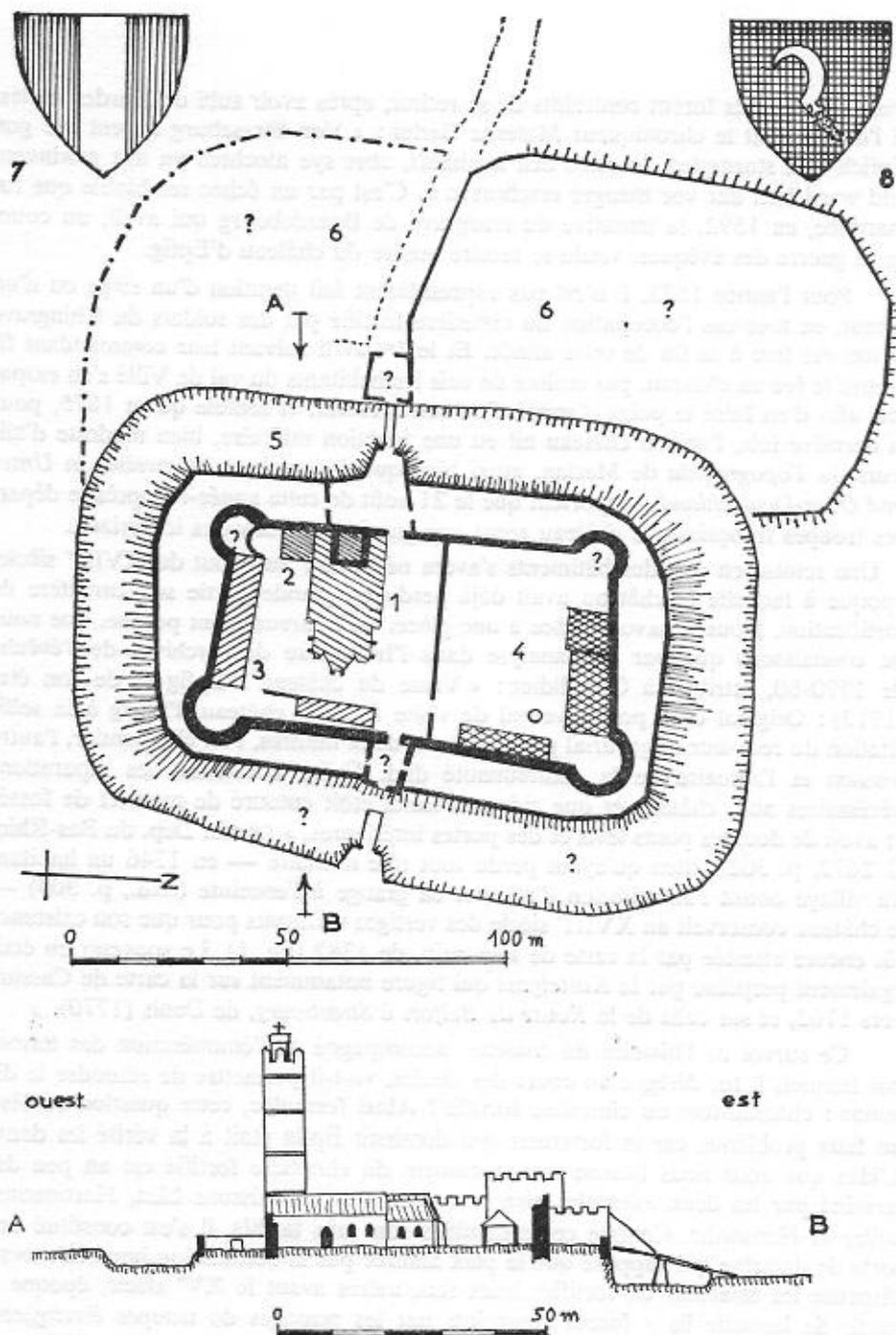


Fig. 5 — Essai de reconstitution de l'ancien château : plan et coupe transversale. Les parties marquées d'un point d'interrogation ne sont pas attestées et ne font que matérialiser une hypothèse.

Légende : 1. Eglise Saint-Georges. - 2. Ossuaire. - 3. Grange dîmière. - 4. Habitation du châtelain et plus tard du receveur. - 5. Partie subsistante du fossé. - 6. Basse-cour. - 7. Armes de la famille d'Epfig. - 8. Anciennes armes de la même famille (D'après Kindler von Knobloch, *Das Goldene Buch von Strassburg*, Wien, 1886).

mais en vain ; ils furent contraints de se retirer, après avoir subi de lourdes pertes, si l'on en croit le chroniqueur Materne Berler : « Von Straszburg zugent syc gon Epfich und sturmpen do selbs den kilchhoff, aber syc mochten yn nitt gewinnen, und ward iren dar vor manger erschossen ». C'est par un échec semblable que fut marquée, en 1592, la tentative du margrave de Brandebourg qui avait, au cours de la guerre des évêques, voulu se rendre maître du château d'Epfig.

Pour l'année 1632, il n'est pas expressément fait mention d'un siège ou d'un assaut, en tout cas l'occupation du cimetière fortifié par des soldats du Rhingrave Otton eut lieu à la fin de cette année. Et le 1^{er} avril suivant leur commandant fit mettre le feu au château, par crainte de voir les habitants du val de Villé s'en emparer, afin d'en faire le point d'appui d'un soulèvement. Il semble qu'en 1675, pour la dernière fois, l'ancien château ait eu une fonction militaire, bien modeste d'ailleurs, la *Topographia* de Merian, aussi bien que *Der sichere Wegweiser in Unter und Ober-Deutschland*, rapportent que le 21 août de cette année-là, après le départ des troupes françaises, le château reçut une garnison de dragons impériaux.

Une remise en état des bâtiments s'avéra nécessaire au début du XVIII^e siècle, époque à laquelle le château avait déjà perdu en grande partie son caractère de fortification. Nous le savons grâce à une pièce, malheureusement perdue, que nous ne connaissons que par son analyse dans l'Inventaire des archives de l'évêché de 1770-80, attribué à Grandidier : « Visite du château d'Epfig et de son état (1713) : Original d'un procès-verbal de visite faite au château d'Epfig à la sollicitation du receveur seigneurial par le Prévôt, deux maîtres, l'un charpentier, l'autre masson et l'actuaire de la communauté dud. Epfig, constatant les réparations nécessaires aud. château et que cidevant icelui étoit entouré de murs et de fossés et avoit de doubles ponts levis et des portes intérieures. » (Arch. Dép. du Bas-Rhin, G 2672, p. 302). Bien qu'ayant perdu tout rôle militaire — en 1746 un habitant du village obtint l'autorisation d'adosser sa grange à l'enceinte (ibid., p. 305) — le château conservait au XVIII^e siècle des vestiges suffisants pour que son existence fût encore attestée par la carte de Beaurain, de 1782 (fig. 1). Le souvenir en était également perpétué par la *Kastelgass* qui figure notamment sur la carte de Cassini, vers 1762, et sur celle de la *Route de Belfort à Strasbourg*, de Denis (1770).

Ce survol de l'histoire du château, accompagné de l'énumération des termes par lesquels il fut désigné au cours des siècles, va-t-il permettre de résoudre le dilemme : château-fort ou cimetière fortifié ? Ainsi formulée, cette question soulève un faux problème, car la forteresse qui dominait Epfig était à la vérité les deux. L'idée que nous nous faisons communément du cimetière fortifié est un peu déterminé par les deux exemples alsaciens que nous connaissons bien, Hartmannswiller et Hunawirh. Comme ces ensembles sont très tardifs, il s'est constitué une sorte de doctrine qui suppose que la paix assurée par la domination impériale avait dispensé les alsaciens de fortifier leurs sanctuaires avant le XV^e siècle, époque à partir de laquelle ils y furent contraints par les passages de troupes étrangères, Anglais, Ecorcheurs, Armagnacs, Bourguignons. La réalité est peut-être différente, encore que difficile à saisir. Car si l'on peut affirmer que l'Alsace a connu la paix sous les Hohenstaufen et les premiers Habsbourg, lorsqu'on considère de très haut l'histoire de ces siècles, il convient de ne pas oublier que la guerre privée était un

phénomène suffisamment « quotidien » pour créer une sorte d'insécurité permanente⁷, principalement dans les campagnes. Il ne serait donc pas étonnant que les villageois alsaciens se fussent ménagés un refuge en fortifiant leurs cimetières et leurs églises. Si l'on a pu prétendre, un peu hâtivement, que de telles fortifications n'étaient qu'exceptionnelles et tardives dans notre région, c'est surtout parce que leur recherche systématique n'a jamais été entreprise. Sur le terrain en effet la trace de ces défenses rudimentaires a le plus souvent disparu lors des agrandissements et des reconstructions, et c'est dans les documents qu'il faut la retrouver. Il semble toutefois que la disparition quasi totale de tous vestiges, nous autorise à supposer que ces cimetières fortifiés (*feste Kirchhöfe*) ne présentaient qu'un modeste système de fortification, ne pouvant guère être comparé aux véritables forteresses (*Kirchenburgen*) élevées dans certaines régions de colonisation comme la Transylvanie.

C'est la dernière des deux dénominations allemandes⁸ que l'on appliquerait le plus volontiers au cimetière fortifié d'Epfig qui, plus qu'un simple refuge, était un véritable ouvrage militaire. L'emploi du mot *castrum* et la distinction régulièrement faite entre *Dorf* et *Kirchhof*, ainsi que le rôle de cette fortification dans les guerres, me semblent le démontrer amplement, sans parler de la reconstitution que l'on peut en faire et qui révèle un ensemble très important. En définitive on serait tenté de l'assimiler à un véritable château fort, dont l'originalité serait simplement d'abriter l'église paroissiale et le cimetière dans son enceinte⁹. Le cas n'est pas unique, on le retrouvait à Châtenois, à Wasselonne, également à Barr et à Heiligenstein où l'église et le château appartenaient à un même système défensif¹⁰. En dehors de l'Alsace on pourrait multiplier les exemples semblables, tant en Autriche (Perchtoldsdorf, Inzersdorf, Gars), qu'en Franconie (Sulzfeld, Wülfershausen) ou en Wurtemberg (Fellbach, Rieden, Weissach, Merklingen). Remarquons que très fréquemment, et alors même que l'église n'était pas englobée dans le château, elle s'élevait tout près de celui-ci. Comme les documents qui révèlent une telle situation remontent à une époque où les châteaux avaient réduit leur superficie afin de faciliter la défense, on peut se demander si, à l'origine, les sanctuaires ne s'élevaient pas derrière la première enceinte de la forteresse¹¹. Cette relation qui a été cons-

7. Sur ce sujet voir notamment BRUNNER (Otto), *Land und Herrschaft*, 4^e éd. revue, Wien, 1959.

8. JAHN (Johannes), *Wörterbuch der Kunst*, 7^e éd. revue, Stuttgart, 1966, p. 741, dans l'article *Wehrkirche* propose la traduction : église - forteresse.

9. C'est ce qu'a fait, par une généralisation hâtive, O. PIPER, *op. cit.*, p. 31. En vérité, dans un certain nombre de cas, l'importance stratégique du cimetière fortifié était la même que celle d'un château. E. HERING, *op. cit.*, p. 23, cite, entre autres exemples, celui du cimetière de Flörsheim, fortifié par l'archevêque de Trèves qui en fit une véritable citadelle dirigée contre Mayence.

10. Voir KLOCK (Louis), Esquisse de l'organisation ecclésiastique (de Wasselonne) au moyen âge, dans *Cahiers de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Saverne*, 58-59, 1967, p. 11 et suiv.; RUFF (Joseph), *Geschichte von Châtenois*, Colmar, 1930, p. 11 et suiv.; GOEHNER (Charles), *Funde und Burgreste aus Heiligenstein*, dans *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire d'Alsace*, 1927, p. 82 et suiv. et p. 85 n. 2.

tatée par les archéologues au sujet des mottes, est également attestée par les textes. Pour mémoire j'évoque ici la description du château de Mercken, souvent citée, qui figure dans la *Vita Johannis episcopi Teruanensis* : « A côté du cimetière de l'église se dressait une haute tour, qu'on peut appeler château ou forteresse... »¹².

Ce lien entre l'église et la forteresse ne serait-il pas susceptible de constituer le point de départ d'une recherche sur les origines de nos châteaux, de certains tout au moins, ceux qui n'avaient pas été créés ex nihilo aux XII^e ou XIII^e siècles, mais résultaient de la transformation d'un établissement antérieur. Il serait trop long de tracer ici, même les grandes orientations d'une telle recherche. Je me contenterai de quelques remarques. La rareté des documents attestant l'existence de fortifications aux époques franque et ottonienne ne prouve pas leur absence complète¹³. La *Chronique d'Ebermunster* rapporte que le château de Hohenbourg fut construit lors des invasions hongroises, et nous savons, par le continuateur de la *Chronique de Reginon de Prüm*, qu'en 939 Otton II assiégeait Vieux-Brisach, « Brisiacam castellum munitissimum », qui finit par se rendre. A côté de ces forteresses, les cours domaniales n'étaient-elles pas pourvues de retranchements capables d'offrir un refuge en cas de menace ? N'est-ce pas dans l'enclos de la *curtis* que s'élevait l'église privée qui devait être à l'origine de la future paroisse ? Et ne constate-t-on pas que très souvent cette église occupait une hauteur ? Que l'on songe au *Selhof* d'Obernai qui semble parfaitement illustrer cette hypothèse¹⁴. Encore conviendrait-il de savoir si ces églises primitives étaient construites à l'intérieur d'une *curtis* qui occupait un emplacement facilitant la défense ; ou si, au contraire, on avait tendance à dresser l'église dans un site élevé¹⁵ où la demeure du seigneur fut transplantée plus tard — ce fut le cas, semble-t-il, à Wasselonne.

D'ailleurs les premiers travaux de fortification ont-ils toujours été l'œuvre du seigneur, et ceux-ci n'ont-ils pas installé parfois leur château sur un ancien refuge collectif, pourvu de défenses assez rudimentaires et qui ne méritait peut-être pas l'appellation de citadelle paysanne (*Bauernburg*) ? Là encore j'aborde un domaine qui, même pour les siècles de la fin du moyen âge, demeure pratiquement ignoré. A

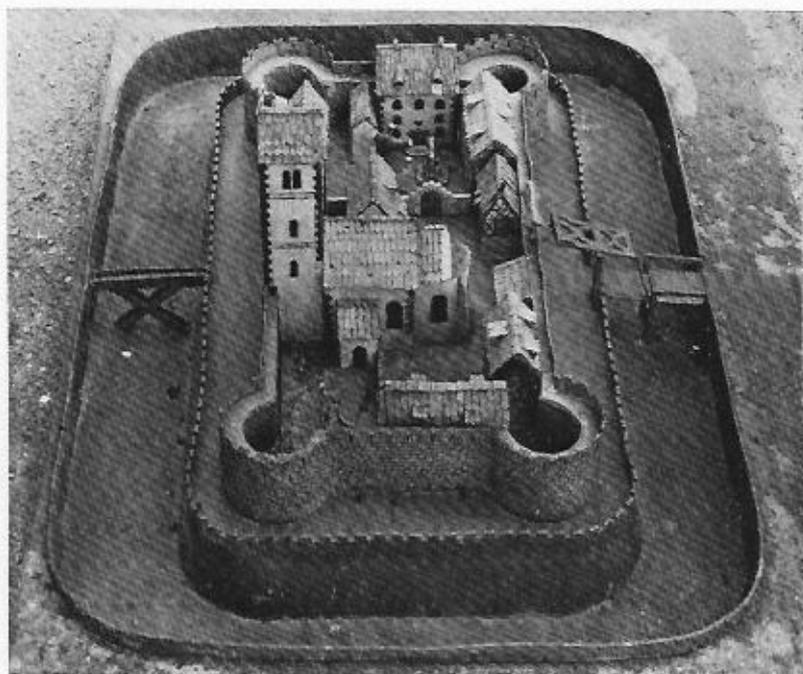
11. Ce parti était volontiers adopté dans les forteresses franques, voir FISCHER (Herbert), *Burgbezirk und Stadtgebiet des deutschen Süden*, Wien, 1956, p. 37.

12. On le trouvera notamment dans MORTET (V.) et DESCHAMPS (P.), *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture et à la condition des architectes en France au moyen-âge*, T. I, Paris, 1911, p. 313-315.

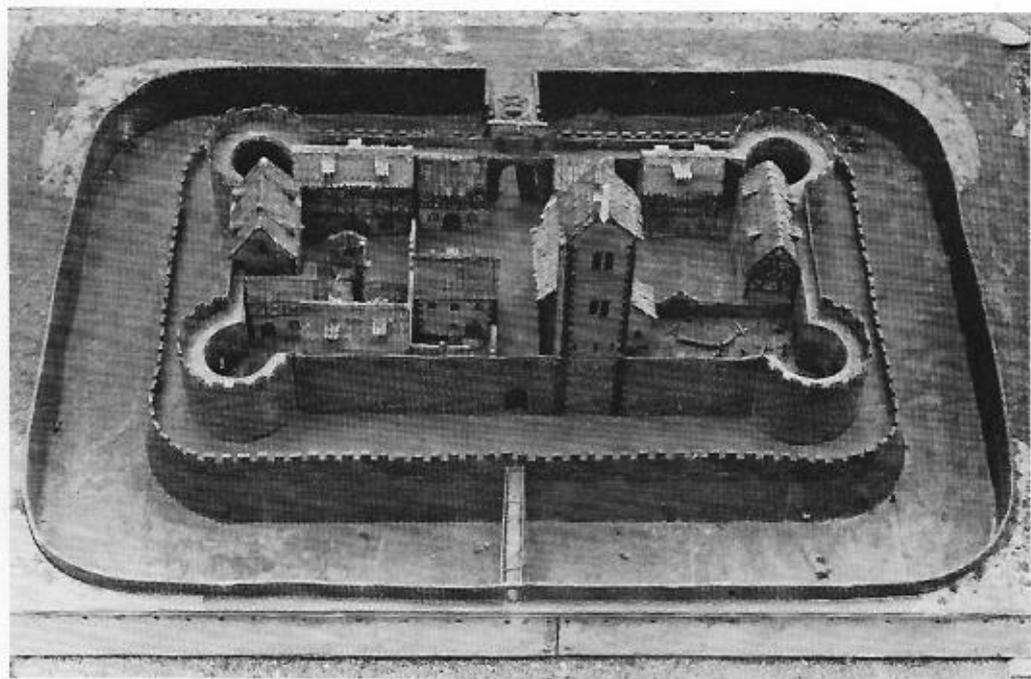
13. Leur existence est attestée pour d'autres régions, voir par exemple DELEAGE (André), *Les forteresses de la Bourgogne franque*, dans *Annales de Bourgogne*, III, 1931, p. 162-168.

14. Voir notamment GYSS (J.), *Histoire de la ville d'Obernai*, T. I, Strasbourg, 1866, p. 17 et suiv. ; BRAUN (Jean), *Aux origines d'Obernai*, dans *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Dambach — Barr — Obernai*, I, 1967, p. 29-34 ; OHRESSER (Xavier), *L'histoire de la ville d'Obernai*, dans le même *Annuaire*, 3, 1969, p. 61 et suiv.

15. W. von ERFFA, *op. cit.*, a constaté dans le Wurtemberg que sur 162 églises portant le vocable de saint Martin, 106 s'élevaient sur une hauteur, 28 sur une légère élévation et 28 seulement en terrain plat.



a.



b.

Planche II. — Maquette du cimetière fortifié d'Epfig réalisée vers le début du siècle par Frantz, postier à Epfig, d'après les indications de l'abbé Rottmann.

a) vue du côté sud — b) vue du côté ouest.

Clichés J.-Cl. Stamm.

l'exception de rares exemples, comme celui de Geispolsheim, nous ne savons pas dans quelle mesure les villages alsaciens bénéficiaient d'une protection ou d'un refuge¹⁶. Alors qu'Elisabeth Hering avait établi, à la suite d'une enquête rapide et — de son propre aveu — sommaire, une statistique pour l'Allemagne du sud-ouest qui avait révélé 1042 villages dotés de défenses qui consistaient en une enceinte pour 17 %, en un retranchement pour 20,5 % et en un refuge fortifié pour les 62,5 % autres. Le village d'Epfig possédait-il d'autres défenses que le refuge du château ? La question mérite d'être soulevée car l'on trouve au XIV^e dans le ban communal des cantons appelés « das Veld vor dem Münchtor » et « das andre Ober Veld » avec les « Wallegraben », qui pouvaient évidemment être ceux du cimetière. A toutes fins utiles rappelons aussi que dans la *Topographia Alsaciae*, Zeiller affirmait qu'Epfig avait jadis été une petite ville : « ist jetzt nur wie ein Flecken : wird aber umb Gedächtnuess willen hieher under die Staedtlein gestzt. Wurde von einem gelehrten Manne annoch Oppidum genennet... ».

Une dernière fois tournons notre attention vers le château d'Epfig. A l'origine c'était sans doute la *curtis* domaniale appartenant à l'évêque de Strasbourg, qui y fonda une église. Très tôt peut-être cette cour fut fortifiée, dans le but surtout d'offrir un refuge à la population du village. Est-ce seulement au cours de cette première époque, autour de l'an mil, qu'existait, vers l'ouest, une basse-cour destinée à rendre difficile l'approche de l'enceinte sur le front le plus exposé et qui abritait peut-être des bâtiments d'exploitation¹⁷ ? Dans un premier temps le château avait donc essentiellement une fonction agricole ; il était le siège d'une exploitation et un refuge en cas de danger.

Dès le début du XII^e siècle il abritait une demeure, un « palais » qui devait être l'habitation du *ministerialis* chargé de la garde du château. Car celui-ci a sans doute acquis une certaine importance militaire — n'était-il pas implanté dans le site qui commandait la route reliant du nord au sud (*Unter Kaiserstrass*) les possessions de l'évêque de Strasbourg ? A la fin du siècle la place était assez importante pour que l'armée du roi des Romains s'en emparât et que l'événement fut retenu par les chroniqueurs. Elle ne tarda pas à être reconstruite et reçut peut-être les importantes

16. JAENGER (F), Un exemple de village fortifié médiéval en Alsace : Geispolsheim, dans *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire d'Alsace*, 1947, p. 133-136. Parmi les rares cas connus, citons encore celui d'Ebersheim, étudié par LORBER (A.), *Chronik des Dorfes Ebersheim*, Sélestat, 1963, p. 72 et suiv.

17. L'importance que pouvait prendre la basse-cour dans les premiers châteaux de l'époque romane est fort bien illustrée par celui de Waldschlössl, près de Klingenmünster, élevé sans doute au XI^e, et abandonné dès la fin du siècle suivant. Voir *Die Kunstdenkmäler von Bayern, Pfalz IV Bezirksamt Bergzabern*, publ. par Anton ECKARDT, Munich, 1935, p. 464 et suiv. Voir aussi MERTENS (Joseph), Le Kaarlsbiurg à Clairefontaine et quelques autres fortifications anciennes du Luxembourg méridional, dans *Bulletin de l'Institut Royal du Patrimoine Artistique*, III, 1960, p. 63-89. L'auteur y étudie l'exemple d'une fortification qui, après le VIII^e siècle, se dédoubla en *curtis* et *curticula*. Pour le sens de ces termes on verra USLAR, *op. cit.*, qui présente les résultats de la recherche archéologique, tandis que DCELLING (Hildegard), *Haus und Hof in Westgermanischen Volksrechten*, Münster i. W., 1958, s'attache à l'analyse des textes.

défenses dont nous connaissons les vestiges et qui n'ont pas grand chose de commun avec celles d'un simple cimetière fortifié. C'est que le château n'avait pas perdu son rôle stratégique. Celui-ci ne décrût sans doute qu'à la suite de la fortification de Dambach, vers 1330. Car, en dépit de l'occupation du Bernstein par l'évêque, Epfig était certainement demeuré un point d'appui essentiel de la puissance épiscopale. N'est-ce pas vers le milieu du XIII^e siècle en effet, que furent construits à l'ouest et au sud-ouest du village, les châteaux de Blide et de Boemstein, dans le but d'assurer la sécurité de la route occidentale (*Obere Kaiserstrass*)¹⁸. A la fin du moyen âge et jusqu'au XVII^e siècle, le château joua surtout son vieux rôle de refuge et celui de centre administratif local, qu'il conserva jusqu'à la Révolution, en servant de résidence au receveur épiscopal.

Telle apparaît, dans ses grandes lignes, l'histoire du château d'Epfig, qui semble épouser la courbe de l'évolution sociale et politique de tout un millénaire. A la vérité elle n'est qu'une somme d'hypothèses proposées à la suite d'une série d'indications sommaires, obtenues par l'examen des lieux et de quelques documents. On pouvait proposer d'autres hypothèses, je n'ai fait que retenir celles qui me paraissaient les plus vraisemblables. Si l'on souhaitait parvenir à des conclusions plus assurées, il faudrait procéder à une exploration systématique des sources d'archives et surtout, entreprendre des fouilles, ou tout au moins procéder à des sondages. La tâche peut sembler ingrate, moins tentante que d'autres. L'intérêt que l'on porte en Alsace aux châteaux des Vosges n'est sans doute pas dépourvu de tout romantisme, il est assurément trop exclusif en mobilisant toute l'attention et en drainant tous les efforts. Dans un livre récent, ces châteaux suggéraient au Dr. Henri Ulrich des réflexions qui me paraissent significatives. Il s'étonnait de leur puissance qui ne profitait qu'au seul seigneur, aux dépens de la foule des villageois exposés à tous les dangers. Une telle vue des choses me paraît surtout trouver son fondement dans l'ignorance où nous sommes de tout ce qui ne concerne pas les châteaux des Vosges, en dépit de quelques excellentes tentatives faites pour élargir l'horizon historique.

Car il existait aussi des châteaux dans la plaine, il y avait les enceintes des villes, celles des monastères, il y avait des demeures fortifiées et des cimetières fortifiés, et puis les défenses des villages et les refuges de toute espèce. Cette seule énumération semble esquisser l'image de tout un réseau de fortifications dont il faudrait démêler les rapports internes et les transformations, les mutations que les siècles lui firent subir. C'est à ce prix-là que nous comprendrons mieux l'ancienne importance de nos ruines, que nous saisirons leur vraie place dans notre histoire. Peut-être y gagnerons-nous aussi des vues plus justes sur tout un aspect de la vie quotidienne de l'homme médiéval, de cet homme pour lequel la sécurité était sans doute une préoccupation essentielle et constante, parce que son existence était dominée par le sentiment d'une insécurité matérielle aussi bien que morale.

18. Voir BRAUN (Jean), Un château fort peu connu, le Boemstein, dans *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Dambach-Barr-Obernai*, 2, 1968, p. 29-36.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

Il n'est pas possible de proposer ici une véritable orientation bibliographique pour toutes les questions effleurées par mes observations sur l'ancien château d'Epfig. Je me limiterai à une bibliographie du château et à l'énumération d'un certain nombre de travaux qui me paraissent particulièrement intéressants pour mon propos.

L'HISTOIRE D'EPFIG ET DE SON CHATEAU

Je donnerai surtout les références des ouvrages ou des sources où l'on pourra trouver des éléments pour une histoire du village et de son château, sans prétendre énumérer toutes les sources qui contiennent quelque mention intéressante. On trouvera les renvois souhaitables dans les publications citées.

Parmi les recueils de sources il faut surtout retenir *Regesten der Bischöfe von Strassburg*, publ. par Paul Wentzcke, T. I, Innsbruck, 1908, n° 46 et 691 ; *Urkundenbuch der Stadt Strassburg*, T. I, publ. par Wilhelm Wiegand, Strasbourg, 1879, p. 214 et T. V, publ. par Hans Witte et Georg Wolfram, 1896, p. 875 et 966 ; *Code Historique et Diplomatique de la Ville de Strasbourg*, 2 vol., Strasbourg, 1843-1848, I, p. 62 et II, p. 55 ; *Regesta Alsatiæ Aevi Merovingici et Karolini. 496-918*, publ. par Albert Bruckner, I, Strasbourg-Zurich, 1949, n° 193 et 574.

Comme ouvrages historiques il convient de signaler essentiellement SCHOEPLIN (Jean-Daniel), *L'Alsace illustrée*, trad. par L. W. Ravenez, Mulhouse, 1851, T. III, p. 416 et T. IV, p. 360 ; GRANDIDIER (Ph. André), *Oeuvres Historiques Inédites*, publ. par J. Liblin, T. V, Colmar, 1867, p. 390-397 ; WOLFF (Félix), *Elsässisches Burgen-Lexikon*, Strasbourg, 1908, p. 59-60 ; NARTZ (Th.), Epfig, dans *Revue Catholique d'Alsace*, XXX, 1911, p. 547, 619 et suiv., et XXXI, 1912, p. 119, 177, 230, 287, 363, 428 et suiv. ; ROTTMANN, *Geschichte des Dorfes Epfig*, Sélestat, 1914 ; BARTH (Médard), *Handbuch der Elsässischen Kirchen im Mittelalter*, Strasbourg, 1960-1963, col. 345-348.

Pour la période romaine on se reportera à FORRER (Robert), *L'Alsace romaine*, Paris, 1935, p. 136, et surtout à BRAUN (Jean). Les voies romaines de l'arrondissement de Sélestat, dans *Revue d'Alsace*, 100, 1961, p. 11, 12, 21. On trouvera la mention des découvertes faites à Epfig dans *Bulletin de la Société pour la Conservation des Monuments Historiques d'Alsace*, XXVI, 1926, p. 12, 59, 64 ; *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire d'Alsace*, XI, 1920, p. 1156, et XIV, 1923, p. 122 ; *Cahiers Alsaciens d'Archéologie d'Art et d'Histoire*, XIII, 1969, p. 39-43.

LES CHATEAUX-FORTS

Il ne peut être question de donner ici une bibliographie générale de ce sujet. Je voudrais simplement rappeler que PIPER (Otto), *Burgenkunde*, 3^e éd. revue, Francfort-Munich, 1967, demeure un manuel très précieux, d'autant plus que Werner Meyer donne en fin de cette édition un état des questions, à la lumière des travaux récents. Il faut dire aussi l'importance, surtout pour la connaissance des premiers châteaux, des colloques dont les communications sont publiées sous le titre de *Château-Gaillard*, I *Colloque des Andelys*, Caen, 1964 ; II *Kolloquium Biederich*, Köln, 1967 ; III *Conférence at Battle*, Londres, 1969. Il faut enfin retenir un article général qui concerne également l'Alsace et qui est l'une des premières tentatives d'ordonner les châteaux au sein d'une évolution architecturale et historique : MAURER (Hans-Martin), *Bauformen der hochmittelalterlichen Adelsburg in Südwestdeutschland*, dans *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, 115, 1967, p. 61 - 116. Mentionnons encore le très beau livre de USLAR (Rafael von), *Studien zur Frühgeschichtlichen Befestigungen zwischen Nordsee und Alpen*, Köln, Graz, 1964, fondamental pour l'étude des fortifications avant l'an mil, et la tentative méritoire de HOTZ (Walter), *Kleine Kunstgeschichte der deutschen Burg*, Darmstadt, 1963, pour retracer dans les cadres d'un manuel l'histoire des châteaux allemands en mettant l'accent sur l'évolution de leurs formes et caractères.

Pour l'Alsace le livre le plus récent est celui de TRENDEL (Guy) et ULRICH (Henri), *Châteaux des Vosges et du Jura Alsacien*, Strasbourg, 1969 ; c'est un ouvrage fort bien fait qui présente une série de monographies et deux bons chapitres d'introduction. Pour retracer l'évolution générale ces derniers sont inspirés par les rares travaux qui ont entrepris l'étude du phénomène dans son ensemble : KIENER (Fritz), *Le problème historique des châteaux-forts en Alsace*, dans *Revue d'Alsace*, 88, 1948, p. 5-23 ; RAPP (Francis), *Le château-fort dans la vie médiévale. Le château-fort et la politique territoriale*, D.E.S., 1948, publ. à Strasbourg, 1968 ; WILL (Robert), *L'architecture des châteaux alsaciens du moyen âge*, dans *Revue d'Alsace*, 100, 1961, p. 110-119 ; du même, *Les châteaux des Vosges. Architecture et Histoire*, dans *Les Vosges Alsaciennes*, Strasbourg, 1966, p. 89-129.

LES CIMETIERES FORTIFIES

Les livres de RITTER (Raymond), *Châteaux, Donjons et Places fortes*, Paris, 1953 et de FINO (J.), *Forteresses de la France médiévales*, Paris, 1967, qui sont les deux meilleures études d'ensemble des fortifications en France, ne font pratiquement pas de place aux cimetières fortifiés, en dépit des enquêtes régionales qui existent pour le Midi, la Thiérache, la Lorraine, etc... En revanche l'excellent ouvrage de MEYER (Werner), *Deutsche Burgen*, Frankfurt-am-Main, 2^e éd. revue, 1969, propose une typologie historique des fortifications germaniques jusqu'à la fin du moyen âge. Ce livre qui est le fruit d'un long travail, se présente sous l'aspect d'un ouvrage de vulgarisation très intelligent, offrant l'exemple d'une réussite rare dans ce domaine. Parmi les 48 édifices exemplaires qui s'y trouvent étudiés, on compte une citadelle paysanne, une abbaye et trois églises fortifiées. Cet exemple illustre l'intérêt porté par les érudits allemands à ces fortifications « mineures », depuis l'article très général de BERGNER (Heinrich), *Befestigte Kirchen*, dans *Zeitschrift für Christliche Kunst*, XIV, 1901, col. 205-222 et 225-240.

Il s'est traduit par une série de monographies régionales : SIGERUS (E.), *Siebenbürgisch-sächsische Kirchenburgen*, Hermannstadt, 1909 ; HORWATH (Walter), *Siebenbürgisch-Sächsische Kirchenburgen*, 2^e éd., Sibiu-Hermannstadt, 1940 ; DACHLER (Anton), *Dorf und Kirchenbefestigung in Niederösterreich*, dans *Berichte und Mitteilungen des Altertums - Vereins zu Wien*, XLI, 1908, p. 55-91 ; SCHEVEN (Friedrich), *Die mittelalterliche Befestigung der Dorfkirchen im Regnitzgau*, Erlangen, 1914 ; RUEHL (Eduard), *Kulturkunde des Regnitzrales*, 2^e éd., Nürnberg, 1966, p. 45-64 ; KARLINGER (Hans), *Befestigte Friedhöfe in Franken*, dans *Der Burgwart*, XVII, 1916, p. 4-10 ; WEBER (M.), *Wehrhafte Kirchen in Thüringen*, Dresden, 1935 ; ERFFA (Wolfram von), *Die Dorfkirche als Wehrbau. Mit Beispielen aus Württemberg*, Stuttgart, 1937 ; et du même, *Wehrkirchen in Oberfranken*, Kulmbach, 1956. Citons encore GRAF (H.), *Der mittelalterliche Dorfkirchhof als Ort der Wehr und des Gerichtes* dans *Abhandlungen zur Saarländischen Landes- und Volksforschung*, I, 1937, p. 44 et suiv., avant d'attirer l'attention sur deux ouvrages qui abordent, à partir de points de vue différents, la question du système de défense villageois : HERING (Elisabeth), *Befestigte Dörfer in südwestdeutschen Landschaften und ihre Bedeutung für die Siedlungsgeographie*, Naumburg 1934, et BADER (Karl S.), *Das Mittelalterliche Dorf als Friedens- und Rechtsbereich*, 2 vol. parus, Weimar, 1957-1962, voir en particulier T. I, p. 96 et suiv.

ANNEXE: Un témoignage de « l'esprit philosophique ».

Je donne ci-après quelques extraits de l'arrêt du Conseil d'Etat du roi, du 10 septembre 1785 (Archives communales d'Epfig, II M1 Eglise, ¹), sans rapport avec le château, mais qu'il m'a paru intéressant de relever, parce qu'ils témoignent de l'esprit du siècle, rationaliste et positif. D'un esprit sensible au côté pratique de la religion, dont il néglige la vocation spirituelle, pour n'en retenir que l'utilité sociale qui en fait le soutien du pouvoir et le garant de l'ordre. Voltaire a traduit ce principe utilitaire par une formule admirable de cynisme, quand il affirmait dans son *Dictionnaire philosophique*, en parlant de la « foule de petites gens » : « Pour moi, je leur crierai dans les oreilles qu'ils seront damnés s'ils me volent ».

Cependant n'ayons garde d'oublier que les arguments développés dans le texte cité ne s'expliquent pas seulement par le mouvement des idées, mais qu'ils reposent aussi sur un état de fait, le rôle social et administratif du curé qui, au XVIII^e siècle, demeure largement un auxiliaire du pouvoir. Rappelons, à titre d'exemple, que les curés et pasteurs étaient tenus de donner lecture tous les trois mois, à la suite du sermon, de l'Ordonnance du 4 mars 1724 qui punissait de mort le vol domestique et de la peine des galères le vol dans les églises, ainsi que de l'Edit de mars 1556, rappelé par l'Ordonnance du 25 février 1708 qui assimilait les grossesses non déclarées à l'infanticide dans les cas où le nouveau-né ne survivait pas.

Précisons enfin que les extraits ci-dessous, empruntés au registre des délibérations du Conseil d'Etat, ne font que reprendre les termes de la requête présentée par les habitants d'Epfig qui ne voulaient point se contenter de réparer leur église, mais souhaitaient la reconstruire. Est-il besoin d'ajouter que ce ne sont pas eux qui s'expriment, mais l'homme de loi qu'ils avaient chargé de rédiger leur demande.

« ... Son Eglise paroissiale faite dans le temps pour contenir 300 ou 350 personnes est devenue insuffisante. Il n'y peut entrer à la fois que le cinquième ou le quart au plus des paroissiens, ce qui prive le plus grand nombre d'assister aux services divins et singulièrement d'entendre les instructions. Les jours de solennité où personne n'ose se dispenser de venir aux offices, les trois quarts et plus restent dans le dehors ce qui cause un grand scandale, et dans les mauvais temps, ceux qui ne peuvent pas se placer en dehors, ou ne viennent pas ou se retirent aussitôt ...

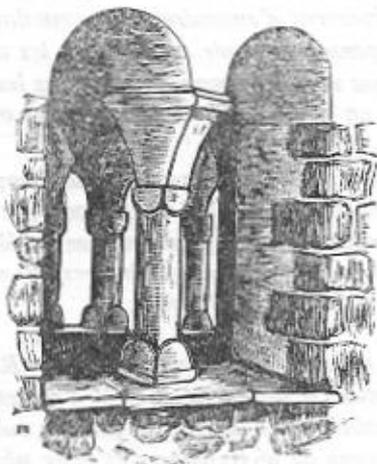
... la tribune ne fournira, suivant l'expert, que l'emplacement nécessaire pour recevoir 900 personnes et il y en a 1900. Les places de la tribune seront inutiles parce que ceux qui les occuperont ne pourront pas de là entendre les instructions qui sont le grand objet de la Religion, et qui intéressent au moins autant le Magistrat civil que les chefs et le Pasteur de l'Eglise.

... Il faut de toute nécessité dans une ville où la Religion catholique est observée et où l'administration a un grand intérêt d'entretenir le culte, il faut une Eglise dans laquelle les habitants se réunissent pour le culte divin et singulièrement pour recevoir les instructions de la Religion ; et cette nécessité se fait encore plus

sentir dans la Province d'Alsace que dans toute autre, il est inutile d'en développer ici les raisons, les Ministres du Roi la connaissent. Or c'est pour la ville d'Epfig n'avoir point d'Eglise que d'en avoir une, qui ne peut pas contenir le cinquième de ses habitants.

... Qui pourrait se plaindre de la différence des réparations avec celles des reconstructions ? Ce ne sont pas les habitants puisque non seulement ils s'y soumettent volontiers et que ce sont eux-mêmes qui précisément les demandent. Ce ne sont pas les Chefs de l'administration de la Province, ils savent trop combien la Religion leur sert à maintenir l'ordre public et jusqu'à quel point les instructions de l'Eglise et l'esprit de Religion contribuent à la conservation de la tranquillité et des mœurs. On ne peut pas espérer de voir régner la tranquillité et ses mœurs pures dans une ville où il n'y aura point de culte et il n'y aura point de culte dans un lieu où il n'y aura point d'Eglise, où le Ministre chargé du soin des âmes ne pourra pas rassembler les paroissiens et leur distribuer en commun les consolations spirituelles et les instructions de la Religion. On peut sans doute dire aux jours d'obligation plusieurs messes dans une église ; mais indépendamment de ce que pour que tous les paroissiens d'Epfig l'entendissent dans le bâtiment actuel il faudrait cinq messes et qu'il n'y a que deux prêtres, il est impossible de faire plusieurs instructions, les fruits n'en seraient pas les mêmes, et d'ailleurs c'est l'ensemble, la réunion des fidèles qui attirent ceux qui seraient les moins disposés à se joindre aux autres, il faut se prêter à la faiblesse des hommes et les attirer à la Religion par tous les moyens.

... Il est certain que le Seigneur Evêque de Strasbourg doit souhaiter et désirer en effet cette reconstruction que le Magistrat administrateur de la Province ne peuvent y apporter d'obstacle parce qu'elle est sans inconvénient pour qui que ce puisse être et nécessaire au contraire à la Religion et à l'ordre public. >



La plus ancienne mention du lieu de Barr

par CHARLES WITTMER

Le lieu le plus ancien de la seigneurie médiévale de Barr est sans conteste l'agglomération de ce nom. Une supposition de Schilter, l'éditeur de la Chronique de Koenigshoven (Strasbourg 1698), que le nom de SPECIES, figurant dans un texte du 2 avril 662, serait à chercher dans le voisinage de Barr, est erronée. D'abord le document, suivant lequel le roi Dagobert donne à l'Église de la Sainte-Vierge de Strasbourg des cours sises à Bischofsheim, à Rouffach et à Species, est un faux¹. Malgré cela Schœpflin² a cherché ce lieu en Argovie et Pertz³ s'est rangé au même avis. Grandidier⁴ voulait y voir la Spesburg, ruine près de Barr, et Weiland⁵, l'éditeur de la Chronique d'Ebersmunster, l'a suivi.

Mais c'est justement cette fameuse chronique d'Ebersheimmünster (plus correcte que la forme estropiée) qui fournit (au Chapitre XIII) la première forme toponymique de Barr⁶. J. M. B. Clauss, l'ancien bibliothécaire et archiviste de Sélestat, a fixé la rédaction du texte autour de 680, tandis que notre collègue de Bâle, Albert Bruckner, donne comme date probable les VII^{es} et VIII^{es} siècles⁷.

Or, le document en question relate les détails suivants : L'abbesse Odile de Hohenburg soumet le monastère, après la mort de son père Attich ou Ethichon, à l'Abbé Ehrhard d'Ebersheimmünster et donne à ce même couvent une cour (colonnière) à Barr pour qu'un prêtre assure un service liturgique aux religieuses dudit monastère.

Une deuxième mention de Barr apparaît dans un autre faux, rédigé vers 720 ; suivant ce texte Odile, abbesse de Hohenburg et de Niedermünster, héritière des

1. KOENIGSHOVEN, Jacob von : Die Älteste Teutsche so wol Allgemeine Als insonderheit Elsassische und Strassburgische Chronicke. Editée et annotée par Johannes Schilter, Strassburg 1698. Page 594 Schilter essaie de situer le lieu dans la région de Barr et suppose Bersch !

2. SCHÖPFLIN J.-D., Alsatia illustrata I, Colmar 1761, p. 636 oriente le chercheur sur l'Argovie : Species = Spiez.

3. Voir : Monumenta Germaniae Diplomatica I, p. 186 notes 70 et 71.

4. GRANDIDIER Ph.-A., Histoire de l'église... de Strasbourg I, Strasbourg 1776, p. 27 n. 27.

5. Édition complète de la Chronique dans : Monumenta Germaniae Historica XXIII, p. 431-453.

6. Ibidem, page 437.

7. Regesta Alsatiae aevi merovingici et Karolini 496 - 918, Strasbourg 1949, pp. 31 et 32.

possessions de son père, le duc Ethichon, donne tout son avoir à deux couvents dédiés à la Sainte Vierge et à d'autres Saints, dont les revenus de Barr 8.

Enfin c'est une chartre du 19 avril 788 qui fournit, avec l'ancienne forme Barru, des données historiques sûres. C'est un tenancier au nom de Voto qui fait une donation de ses biens en Alsace et à Strasbourg au couvent de Fulda. Dans le nombre de terres énumérées figurent des biens sis à Barr, sans indication de leur nature ou de leur dimension ou des voisins 9.

8. Albert Bruckner considère ce texte comme un faux.

9. Voir l'étude critique de M. TANGL, Das Testament Fulrads von St-Denis in: *Neues Archiv* (1907) pp. 167-217; et encore H. HIRSCH, Die Urkundenfälschungen des Klosters Ebersheim und die Entstehung des Chronicon Eberheimense in *Festschrift für H. Nabholz*, Zürich 1934, pp. 23-53.

* Il est intéressant à relever le changement d'opinion de W. WIEGAND, qui dans le premier tome du « Urkundenbuch der Stadt Strassburg, Strasbourg 1879 », écrit « Angesichts der verderbten Überlieferung wage ich keine Entscheidung ». Il revient là-dessus au tome IV, Strasbourg 1898, page 205 : « Der Ort Spiez « in comitatu Bargense » ist der Ort Spiez am Thuner See » !

E Alti Tanne

E KAHLI HALDE. UM MI HER
LYT NIT AS GRÖLL, E FELSEMEER.
ZMITTS DRINN E TANNE, RISIG GROSS,
UF KARGEM GRUND UN D NÄSCHT VOLL MOOS.
OBWOHL SI HUNDERT JOHR SCHU STOHT,
WEISS DOCH KEI MENSCH VO IHRE NOT,
WO SI IN DERE EINÖD GLITTE HET.
WENN SI VERZÄLLE KÖNNT, I WETT,
ES WÄR E LANGER, SCHLIMMER BRICHT,
DOCH AU E STOLZI HELDEGSCHICHT
VOM KAMPF UMS RECHT UF RAUM UN GRUND ;
DENN WER SCHU LEBT, DEM ISCHS AU KUND,
ASS DO SY PLATZ AM SUNNETISCH
VO URZYT HER GENEHMIGT ISCH.
DOCH KASCH DU LESE, IHRI GSCHICHT
STOHT UF DR RIND, DIE ISCH IHR GSICHT,
UN DES ISCH RUNZLIG WIE BY LYT,
WO D NOT HET GALTERT VOR DR ZYT.
ISCHS AU E BAUM, ER DUET MR LEID.
DRUM HAN I DENKT, I MACHM D FRAID,
UN STRICHLI M FRÜNDLI ÜBER D RIND,
WIE ÜBER D BACKE VOM E KIND.
EGAL OB ER DES SPÜRE DUET,
I MEIN HALT DOCH, ES MACHT M GUET.

DÉSIRÉ LUTZ
[Geb. Niedernai 1889]

Le château d'Ichtratzheim

par JEAN BRAUN

SUR la foi de renseignements erronés de F. Wolff¹, nous avons indiqué — très incidemment — dans notre article sur le château fort de Barmstein (*Annuaire de Dambach-la-Ville, Barr, Obernai*, t. 2, 1968, p. 35) que le château des Albertini à Ichtratzheim avait disparu sans laisser de traces.

Or, sur renseignement de notre collègue et ami, M. Bittendiebel, nous nous sommes rendu sur place et avons constaté qu'il restait des vestiges de cette construction du XVII^m siècle dans la ferme sise immédiatement à droite de l'église (N° 18) à savoir :

- grange dimière à grand pignon, porte de 1631 (voire figure) et fenêtres Renaissance (aujourd'hui étables),
- dans le pignon arrière de cette grange, trois canonnières rapportées, ainsi que deux consoles Renaissance,
- à la façade arrière du bâtiment d'habitation deux consoles Renaissance plus ornementées.

La maison d'habitation élevée (ou au moins très transformée) au XVIII^m siècle, possède une belle porte et des fenêtres (simples ou doubles), une cave voûtée de quatre arêtes avec gros pilier central massif, un escalier à balustres, le tout des environs de 1750, 2.

La tradition veut que cette dernière construction ait été faite avec les matériaux

1. *Elsässisches Burgen-Lexikon*, Strasbourg 1908, p. 164. L'auteur fait foi de documents conservés au « Denkmalsarchiv », aujourd'hui Service des Monuments Historiques. Or ceux-ci ne s'y trouvent pas (renseignements dûs à l'amabilité de M. DELVA).

2. Les Ichtratzheim (ou Ichtersheim), écuyers, puis barons, portaient : écartelé : aux 1^{er} et 4^{es} d'or à la demi-aigle éployée de sable, mouvante de la partition ; au 2^m d'azur à la barre d'argent, chargée d'une comète d'or et accompagnée de deux étoiles de même, au 3^m d'azur à un tertre à trois coupeaux de sinople, surmonté de trois épis d'or, l'écu timbré d'un casque de tournoi, couronné d'or et orné de lambrequins d'azur et d'or.

Cimier : un tertre à trois coupeaux de sinople surmonté de trois épis d'or.

Selon Ernest LEHR, *l'Alsace noble*, t. 2, Strasbourg 1870, p. 250. Une très belle présentation en couleurs est conservée dans la liasse E 969 bis des Archives Départementales du Bas-Rhin.

Les Walbrunn (Wurtemberg, Hesse, Autriche, Bavière, Prusse) portaient : d'azur à trois losanges d'argent. J.-B. RIETSTAP, *Armorial Général*, 2^me édition, Gouda 1887, réimpression corrigée, Berlin 1934, t. 2, p. 104. — LEHR, *ouvr. cité* t. 2, p. 251.

de démolition du château du XVII^m siècle, qui aurait été situé (?) plus au Sud-Est, vers la Scheer, dont les eaux auraient alors été dérivées dans les fossés du château.

Au n° 20 du village se trouve une belle pierre datée de 1631 portant les armes d'alliance d'Ascagne Albertini et de sa seconde épouse Anne Barbe, baronne de Wallbrunn. Elle provient certainement du château édifié en 1631.

La date de destruction de celui-ci est restée inconnue, malgré des recherches approfondies (dès le XVII^m siècle ?) 3.

Le dernier représentant mâle des Albertini d'Ichtratzheim fut Jean-François Zenobis, ancien capitaine de hussards, chevalier de St-Louis, veuf de Henriette, comtesse de Colome, décédé à 85 ans en 1808 ; sa pierre tombale est encastrée dans le mur de l'église protestante de Geudertheim.

3. Les recherches dans les liasses des séries C, E, F et G se référant au village d'Ichtratzheim et à la famille Albertini d'Ichtratzheim se sont révélées infructueuses (Archives citées).

UN RUSSE A HEILIGENSTEIN EN 1858

Léonard Nebinger, maire de Heiligenstein de 1848 à 1878, note dans sa « *Kronique* » (aux archives paroissiales) ; « Herr Baron von Heymann, Sénateur in St. Petersburg in Russland, logierte anno 1858 während 3 Monathen mit seiner Dame, 4 Kindern und einer Slavın (einem Russischen Mädchen, Anastasia genannt) allhier im Wirtshaus Zum Sternen ; derselbe kränkelte, und so war er mit seiner Familie nach Frankreich gereist um die Traubekuhr zu geniessen. Dieser Herr war bey der Russischen Armee in der Krime als OberArzt über die ganze Russische Armee angestellt. Bey demselben ward ich und Herr Schweitzer, Jugendlehrer, mehrermal in die vissitte eingeladen... Er sagte uns, dass die Slaverei in Russland sollte abgeschafft werden ; allein, da die russischen Bauern ein so unwissendes Volk sind, so kann das nicht so auf einmal geschehen, denn sonst gäben dieselben entweder Diebe oder Bettler.

Die Slavın Anastasia, die kein anderes wort dann Russisch verstand, lernte dennoch bald sich ein wenig auf deutsch zu verständigen.... » et elle se lie avec Julie Heywang à laquelle elle fait ses confidences.

M.-A. H.

Matthias Faller (1707-1791) und seine Altäre (1770) in Molsheim bezw. Obernai und Bernardvillé

von MÉDARD BARTH

IM J. 1591 wurde die *Strassburger Kartause* Marienberg durch den protestantischen Stadtrat aufgehoben und abgebrochen. Deren Insassen siedelten sich 1600 in *Molsheim* an. Die Niederlassung wurde am 26. II. 1602 vom Bischof, dem Stadtherrn, genehmigt. Ihre Kapelle wurde 1606, die grosse, 1609-1610 im Renaissancestil gebaute Kirche im Jahre 1614 konsekriert¹. Der aus der Strassburger Kartause stammende gotische Hochaltar fand darin Aufstellung. Ersetzt wurde das Prachtwerk durch einen Barockaltar im J. 1672². Wie an der Kartause in Strassburg war Maria auch Hauptpatronin von der in Molsheim. An Altären, die im Lauf des 17. Jahrhunderts im letztgenannten Kloster erstellt wurden, können noch etliche namhaft gemacht werden.

Die Weihe der neuen Kirche fand am 8. August 1614 statt; zwei Tage später, am 10. August, konsekrierte Weihbischof Adam Peetz auch zwei Altäre im Laienchor, und zwar den einen zu Ehren des hl. Johannes evang., von Petrus und Paulus, Bartholomäus und aller Apostel; den anderen zu Ehren der Märtyrer Stephanus, Laurentius, Georg, Antonius, Katharina und aller Märtyrer.

Am 24. August 1614 wurden zwei Altäre, die auf dem Lettner bezw. der Emporbühne standen (*super doxale*), geweiht, der eine zu Ehren der hl. Margareta, Barbara, 11 000 Jungfrauen, Katharina, Cäcilia, Agatha, Lucia, Agnes, Dorothea und Petronella, der andere zu Ehren der hl. Anna, M.-Magdalena, Elisabeth Landgräfin, Helena Königin, Adelheid und der anderen hl. Witwen und Büsserinnen.

Am 18. Juni 1664 konsekrierte Weihbischof Gabriel Haug den Altar der hl. 3 Könige.

Derselbe Weihbischof weihte am 20. Juni 1664 den Hugo- und Engelaltar in honorem ss. Hugonis Lincolniensis, Hugonis Gratianopolitani (Grenoble) et

1. GRANDIDIER, *Œuvres historiques inédites*, VI, Colmar 1867, 90-93; Ch. SEYFRIED, *Les Chartreuses de Strasbourg et de Molsheim*, in *Revue Catholique d'Alsace* 1896, 839-851; CLAUSS, *Hist. topogr. Wörterbuch des Elsass*, Zabern 1895 ff. und M. BARTH, *Reliquien aus elsässischen Kirchen*, in *Archiv für els. Kirchengeschichte* 10 (1935), 127.

2. BARTH, *Handbuch der els. Kirchen im Mittelalter* 1960-1963, col. 1417 ff.

Anthelmi Bellicensis (Belley) episcoporum und der Erzengel Michael, Gabriel und Raphael.

Weihe des Hochaltars am 11. Dezember 1672 durch Gabriel Haug zu Ehren der Trinitas, Maria und Johann Baptist, wie schon 1347 in der Kartause zu Strassburg.

Am 7. November 1684 fand die Weihe eines Altars in der Kapelle über dem Priorat statt in honorem ss. Trinitatis creatae Jesus, Maria et Joseph³. Für weitere Altäre fehlen die Unterlagen. Sicher ist, dass der Hochaltar im Lauf des Jahres 1672 aufgerichtet wurde, und an diesem Datum darf auf keinen Fall gerüttelt werden. Es war eine Stiftung von Dom Matthias Reis, einem Molsheimer Kind und Mitglied der dortigen Kartause⁴. Der Künstler, der ihn fertigte, war Johann Christophor Feisslein von Waldshut, einer Stadt in Baden. Auf dessen Herstellung verwandte er 16 Monate. Seine Rechnung lautete auf 2 500 Gulden. Wie Chanoine Gass berichtet, nahm dieser Hochaltar die ganze Höhe der Mauer ein. Sechs Säulen umrahmten den Retabel. Statuen, u. a. die von Petrus und Paulus, wie auch Malereien folgten einander. Das Hauptstück in der Mitte war ein grosses, in Köln hergestelltes, kunstvolles Gemälde, ein Geschenk des Strassburger Bischofs Franz Egon von Fürstenberg (1663-1682), das 1679 in Molsheim eintraf. In dessen Oberteil waren dargestellt Maria mit dem Kind, Johann Baptist und Bruno der Ordensstifter, knieend und von vielen Heiligen umgeben. Ordensleute und sonstige Besucher der Kartause hatten nur Bewunderung für das hervorragende Altarwerk⁵.

Zwanzig Jahre nach der Aufstellung des Hochaltars (1692) machte ein Konstruktionsfehler den Umbau seines Oberteiles notwendig. Da ein Einsturz des Altars zu befürchten war, fügte man oben am Baldachin neue Säulen als Stützen an, so dass sich deren Zahl, oben wie schon unten, auf 6 belief. Die Statuen von Petrus und Paulus wurden zur Entlastung des Vorderteiles gegen die Mauer geschoben, das Fenster hinter dem Altar mit einem dunkelfarbigen Vorhang verdeckt, so dass der Altar nur noch von den Seitenfenstern Licht erhielt, wodurch das Kunstwerk so recht zur Geltung kam⁶.

Der Altar, den der Kunsthistoriker Straub kannte und als römisch bezeichnete (1860), war mit einem Baldachin ausgestattet und mit 6 Säulen, zwischen denen 4 grosse Statuen auftrugen⁷.

3. BARTH, Reliquien aa0 128. Den Annalen und besonders dem Archivum sacristiae der Molsheimer Kartause sind unsere Angaben entnommen. Genau verzeichnet sind die Quellen in BARTH, Reliquien aa0 128, Anm. 1.

4. Joseph GASS, Album Molsheim, Strassburg 1911, 12 n° XIX. Als der gotische, aus der Strassburger Kartause herrührende Hochaltar einem grossen Barockaltar den Platz überliess (1672), stand wohl von den fünf gotischen Seitenaltären des früheren Klosters kein einziger mehr im neuen Kirchenraum. Siehe J. GASS, La Chartreuse de Molsheim. Ses trésors artistiques et littéraires, Strasbourg 1921, 12. Darnach waren diese Altäre geweiht: 1. dem hl. Stephanus, 2. Johannes evang., 3. St. Anna, 4. den hl. Jungfrauen, 5. dem hl. Bruno.

5. GASS, La Chartreuse de Molsheim aa0 10 und X. OHRESSER, L'ancienne église d'Obernai, in *Archives de l'Eglise d'Alsace* 8 (1957) 84.

6. GASS, La Chartreuse de Molsheim aa0 8 f. und OHRESSER aa0 86.

Die eben erwähnten grossen Umarbeiten an dem Hochaltar fallen in das Jahr 1692. Acht und siebenzig Jahre später erhielt die Klosterkirche eine neue Ausstattung mit Altären. Ihr Schöpfer war Matthias Faller (1707-1791), der berühmte Bildschnitzer von St. Peter im Schwarzwald. Wie die Quellen berichten, waren die 4 für die Kartause in Molsheim bestimmten Altäre im Jahre 1769 noch in Bearbeitung. Spätestens 1770 kam diese zum Abschluss⁸. Die Überführung der Faller'schen Altäre nach Molsheim erfolgte wohl noch im gleichen Jahr. Seitdem besass die Kartäuserkirche feine Rokokoaltäre, die den Beter zur Bewunderung und Andacht zwangen.

Kaum zwei Jahrzehnte standen die Zeugen der Rokokokunst in der Molsheimer Klosterkirche, als die Revolution von 1789 über das gesamte kirchliche Eigentum die Enteignung aussprach. Auch die Kartause fiel dem Gesetz zum Opfer. Eine Feuersbrunst, die am 23. November 1791 im Dachwerk der Kirche und sonst noch ausbrach, verursachte schon merklichen Schaden. Am 1. Mai 1792 verliessen die Kartäuser ihr Kloster. Das Direktorium in Strassburg benützte den Brand und Wegzug der Mönche, um die Veräusserung der kirchlichen Paramente, Gefässe, Glocken und Altäre rasch voranzutreiben. Die Gebäude der Kartause wurden öffentlich versteigert, die durch den Brand von 1791 beschädigte Kirche von den neuen Eigentümern niedergerissen⁹.

Die Versteigerung der Altäre fand am 21. Mai 1793 in Molsheim statt. Zu derselben hatten sich auch Beauftragte der Stadt Obernai und der Gemeinden Bernardvillé (Kt. Barr) und Bitschhofen (südlich von Reichshofen) eingefunden. Obernai erwarb den Hochaltar und 2 Seitenaltäre, Bernardvillé ebenfalls zwei Seitenaltäre wie auch Bitschhofen¹⁰.

Nur einen Augenblick verweilen wir bei letzterem Dorfe, das ältere Altäre steigerte. Wie Gass berichtet, liess Aloys Lambrecht († 1813), der erste Konkordatspfarrer von Bitschhofen (1803-1813), von Molsheim, seinem Geburtsorte, zwei Seitenaltäre in seine Pfarrkirche überführen. Deren mittlere Rückwände (Retabel) rührten von älteren Altären der Kartause her (Erlöser- und Marienaltar und der Hugo-Altar von 1664, den wir oben bereits anführten). Die Aufsätze der beiden Altäre stammten aus der ehemaligen Jesuitenkirche von Molsheim¹¹, die

7. A. STRAUB, in *Revue catholique d'Alsace* 9 (1867) 506, nach OHRESSER aa0 86.

8. Die Belege für diese Angabe siehe weiter unten.

9. SEYFRIED, Die Pfarrkirche von Molsheim, Molsheim 1899, 5. zum Brand und Wegzug der Kartäuser siehe besonders M. BARTH, Revolutionschronik von Müller, in *Archiv für els. Kirchengeschichte* 5 (1930), 240.

10. Hans HAUG, Le Musée historique de la ville d'Obernai. Guide du visiteur, Strasbourg 1930, 25. Als Vertreter des Dorfes Bernardvillé führt GASS, Album - Molsheim, aa0 12 Philipp Berthel und Sophie Sohler an.

11. GASS aa0 12. Lambrecht, geb. 7. XII. 1759, war Vikar in Rosheim, dann residierender Vikar in Rosenweiler, und seit Februar 1791 Pfarrer von Meistratzheim. Als kirchentreuer Priester wanderte er, ein Eidverweigerer, aus (September 1792), hielt sich am 24. II. 1794 wieder in Meistratzheim auf und blieb, da er die Sympathie der ganzen Pfarrei hatte, daselbst bis zum Schluss der Revolution. Siehe [FRAYHER], Histoire du clergé catholique d'Alsace avant, pendant et après la Grande Révolution, Colmar 1876, 142 und besonders J. FÖESSER, Meistratzheim, eine Lokalchronik, Strassburg 1939, 194. Bischof Saurine ernannte Lambrecht zum Pfarrer von Bitschhofen (1803). FÖESSER 291.

jedoch seit 1791 Stadtpfarrkirche war. Für den Zusammenhang Lambrechts mit dem Erwerb der 2 Altäre hat Gass es an Genauigkeit fehlen lassen. Im 2. Weltkrieg gingen die Altäre von Bitschhofen durch Feindtätigkeit zugrunde.

Von ganz anderer Bedeutung sind für uns *die Altäre, die Obernai 1793 kaufen konnte*. Es waren der Hochaltar und zwei Seitenaltäre, die alle drei mit einem Altarblatt ausgestattet waren und so schon ein einheitliches Bild zeigten.

Auffällig ist nur, dass Chanoine Straub, der die alte Kirche dieser Stadt vor ihrem Abbruch (1865) besichtigte und besonders dem Hochaltar, einem prächtigen Schnitzwerk mit Baldachin und korinthischen Säulen, sein Augenmerk schenkte, diesen dem Ende des 17. Jahrhunderts zuwies wie auch einen Seitenaltar, ebenfalls aus der Kartause herrührend¹², den Hans Haug, ein Kenner der Kunst des Elsass, in die Zeit zwischen 1750 und 1770 setzte¹³. Versehen dieser Art sind auch auf anderen Gebieten der Wissenschaft feststellbar. Auf alle Fälle hat Haug das Alter der 2 gleichförmigen Seitenaltäre richtig erkannt.

Die Nachprüfung wäre gegebenenfalls insofern leicht, als die mittleren Teile der Seitenaltäre, Rokokostil, heute noch im Städtischen Museum von Obernai verwahrt werden. Deren ursprüngliche, inhaltlich unbekannte Ölbilder wurden zu Beginn des 19. Jahrhunderts durch Gemälde der hl. Odilia und der Visitatio Mariae, die Jean-Jacques Sorg von Strassburg (1742-1821) herstellte, ersetzt. Lokalgeschichtliche Gründe waren für diese Auswechslung bestimmend. Während der Altar mit St. Odilia nur noch oben die Engelchen zeigt, beleben den Altar der Visitatio heute noch 4 pausbackige kleine Engel. Zwei davon sitzen auf den Voluten des mittleren Teils. Die Verwandtschaft dieser Seitenaltäre mit denen von Bernardvillé hat Haug eigentlich nur angedeutet.

Nun behauptet merkwürdigerweise der Kunsthistoriker Haug, «*que toutes les pièces de sculpture et de décoration provenant, selon la tradition, du maître-autel, sont de la même main, de la même époque (wie die Seitenaltäre). Ce sont notamment quatre statues de saints, plus grandes que nature, d'un beau sentiment et d'une qualité supérieure aux sculptures en pierre qui subsistent à Molsheim . . . Les statues représentent saint Jean-Baptiste (Abb. 21 - hauteur 2,22 m), saint Bruno et deux autres moines patrons des Chartreux de Molsheim. L'existence de toutes ces parties du maître-autel prouve que l'autel de 1672, cité par le Chanoine Gass, fut remplacé, après le milieu du XVIII^e siècle, par un maître-autel Louis XV, lors d'un remaniement intérieur complet de l'église des Chartreux* »¹⁴.

Gegen die Ansicht, welche Hans Haug vertritt und wonach die Molsheimer Kartause um 1770 mit einem neuen Hochaltar ausgestattet wurde, sprechen so

12. Hans Haug, Le Musée d'Obernai aa0 26 f.

13. Ebenda 28.

14. Hans Haug, aa0 28 ; mit Wiedergabe der überlebensgrossen, ausdrucksvollen Statue des hl. Johannes Baptist, 2,22 m hoch, ebenda n° 21. Wie wir oben mitteilten, war der 1672 erstellte Hochaltar der Kartäuser der Trinität, Maria und Johann Baptist geweiht. OHRESSER, L'ancienne église d'Obernai aa0/87 gibt anstatt der 2 Mönchsstatuen (Haug) mit Recht die des hl. Petrus und Paulus an, jedoch mit irrigem Hinweis auf Haug. In den Ratsprotokollen von Obernai 22. I. 1866 (OHRESSER 87, Anm. 73) ist ebenfalls die Rede von den 4 Heiligenstatuen, aber ohne nähere Angabe, desgleichen vom « grand tableau » des Hochaltars.

gewichtige Gründe, dass sie sich in keiner Form mehr halten lässt. Schon der Umstand, dass ihm die Schrift von Gass über die Molsheimer Kartause von 1921 unbekannt war, musste sich sehr nachteilig auswirken. Nun berief sich Haug, wie wir vorhin vernahmen, auf teilweise noch erhaltene Reste des 1865 abgebrochenen Hochaltars von Obernai; dabei übersah er vor allem den dazu gehörigen Tabernakel, das Kern- und Herzstück des Altars, dessen strenge nüchterne Form unstreitig auf das 17. Jahrhundert hinweist. Auch die von Haug vorgenommene Datierung der Statuen von Joh. Baptist, Bruno, Petrus und Paulus stösst bei einem markanten Vertreter der Kunstwissenschaft in Strassburg, Victor Beyer, auf Widerspruch. Nicht in die Rokokozeit um 1770, sondern in das ausgehende 17. Jahrhundert sei die Entstehung der Statuen zu setzen.

Dann darf nicht verkannt werden, dass der Säulenaltar von 1672, den Gass 1921 nach zeitgenössischen Quellen der Kartause beschrieb, oben einen Baldachin trug, der ursprünglich auf 4, seit 1692, da ein kostspieliger Umbau des schwer drückenden Altaraufsatzes ausgeführt worden war, auf 6 Säulen ruhte. Nun deckt sich die Beschreibung des 1672 errichteten Hochaltars mit der von Chanoine A. Straub, der den Altar in der Kirche von Obernai aus eigener Schau kannte.

Schliesslich sei noch erwähnt, dass nach dem Ratsprotokoll der Stadt Obernai vom 22. I. 1866 die 3 Altäre beim Abbruch der Kirche reserviert blieben, ebenso die 4 Heiligenstatuen und das grosse Gemälde, während Baldachine und Säulen dem Bauunternehmer zufielen¹⁵.

Von Straub wurde der Hochaltar als « römisch » bezeichnet, womit er andeutete, dass der Altar mit dem Baldachin dem Dekret der römischen Ritenkongregation des 17. Jahrhunderts entsprach, das verlangte, dass zur Ehrung des himmlischen Königs im Tabernakel der Hochaltar mit Baldachin auszustatten sei. Beobachtet wurde diese Vorschrift im Münster von Strassburg, wo 1685, wie Grandidier (*Essai sur la cathédrale* 1782, 299) schreibt, ein neuer Hochaltar « fait à la romaine » errichtet wurde, dessen holzgeschnitzten Baldachin vier Marmorsäulen trugen und z. T. noch in den Stiftskirchen von Lautenbach (1706) und Ebersmünster (um 1727), deren Hochaltäre jedoch nur von einer durchsichtigen Riesenkrone überragt sind. Bei Hochaltären, welche in badischen Barockkirchen des 18. Jahrhunderts erstellt wurden — in Säckingen 1721, in den Abteikirchen von St. Peter (1727) und St. Märgen (1770) im Schwarzwald (der Hochaltar und 4 Seitenaltäre der letztgenannten Kirche stammen von Matthias Faller) — liess man den Baldachin, weil aus der Mode gekommen, ganz weg. Unsere aus der Geschichte und Kunstgeschichte gehobenen Tatsachen entziehen den Aufstellungen von Hans Haug den ohnehin schon wackeligen Boden.

Da die beiden Seitenaltäre von *Bernardvillé*, die 1793 in Molsheim erworben wurden, heute noch mit der ursprünglichen Mensa gut erhalten sind, bedarf es ihrer wegen keiner grossen Ausführungen. Während der Marienaltar rechts mit der graziösen Figur immer auf das Auge wirkt, wurde am Altar zur Linken kurz vor

15. OHRRESSER 87, Anm. 73.

1804 eine Änderung in der Weise vorgenommen, dass man eine Statue des hl. Einsiedlers Antonius, des Pfarrpatrons, in die Nische der Altarmitte stellte, wodurch der Kartäuserheilige seinen Platz einbüsste. Deutet das verschlungene AM am Schild der Mensa des rechten Altars auf die Altarheilige Maria, so kehrt die gleiche Art der Altarbezeichnung auf der Mensa des linken Altars wieder. Die Initialen SA wiesen zuerst auf den hl. Anthelmus, den Prior der Grande-Chartreuse und ersten Ordensgeneral sowie Bischof von Belley (1105-1178) hin, seit dessen Ersetzung durch den hl. Antonius blieb die Inschrift, weil passend, ohne Änderung. Wohin die Statue des hl. Kartäusers kam, weiss man nicht, doch so viel ist sicher, dass man durch die Darstellung des neuen Heiligen in schwarzer Tracht mit T-Stab und Schelle sich eine Geschmacklosigkeit und Stilwidrigkeit ganz verwerflicher Art zuschulden kommen liess.

Auch daran nimmt schon der einfache Mann des Volkes Anstoss, dass man dem hl. Einsiedler Antonius, der schon das Patronat des Hochaltars innehatte, noch das eines Seitenaltars zuwies.

Während dieser links in dem Pfarrkirchlein steht, hält der Marienaltar, das Kleinod der Kirche, die rechte Seite. Ihrer geschieht ausdrücklich Erwähnung in der Enquête de l'an XII (= 1804), in der Diözesanstatistik von 1883 und im Visitationsbericht von 1893. Gerade in letzterem hat sich der kunstverständige Pfarrer von Bernardvillé, der bald nachher die Stadtpfarrei Bischweiler übernahm, mit dem Eintrag geehrt, den wir im Wortlaut wiedergeben: « Zwei schöne Nebenaltäre im Stil Louis XV, welche leider vor etwa 20 Jahren ganz unsinnig gefasst oder gemalt worden sind. — Wenn man sie kunstgerecht neufassen würde, in hellen Farben, so würden sie unter die schönsten des Landes gezählt werden » 16. Die Tatsache, dass auch Haug die Skulpturen aller aus der Molsheimer Kartause stammenden Altäre hochschätzte und sich im Elsass kaum ein Seitenstück zu den feingearbeiteten Rokokoaltären von Bernardvillé findet, wäre Grund genug vorhanden, die Inschutznahme derselben durch die staatliche Denkmalpflege zu befürworten und anzustreben. Nur durch diese Massnahme wird es möglich sein, weiteren Missgriffen vorzubeugen.

Da das Dörflein ganz abgelegen ist, wird man es weder Kraus noch Clauss noch Hotz 17 sehr verargen, dass sie von diesen Altären, besonders von dem seelisch so ansprechenden Marienaltar, irgendwie Notiz nahmen.

Hervorzuheben ist ausserdem, dass der Zeitansatz « Stil Louis XV », den der Pfarrer von Bernardvillé (1893), Gass (1921) und Haug (1930) für die Entstehung der Altäre angaben, das Richtige trifft.

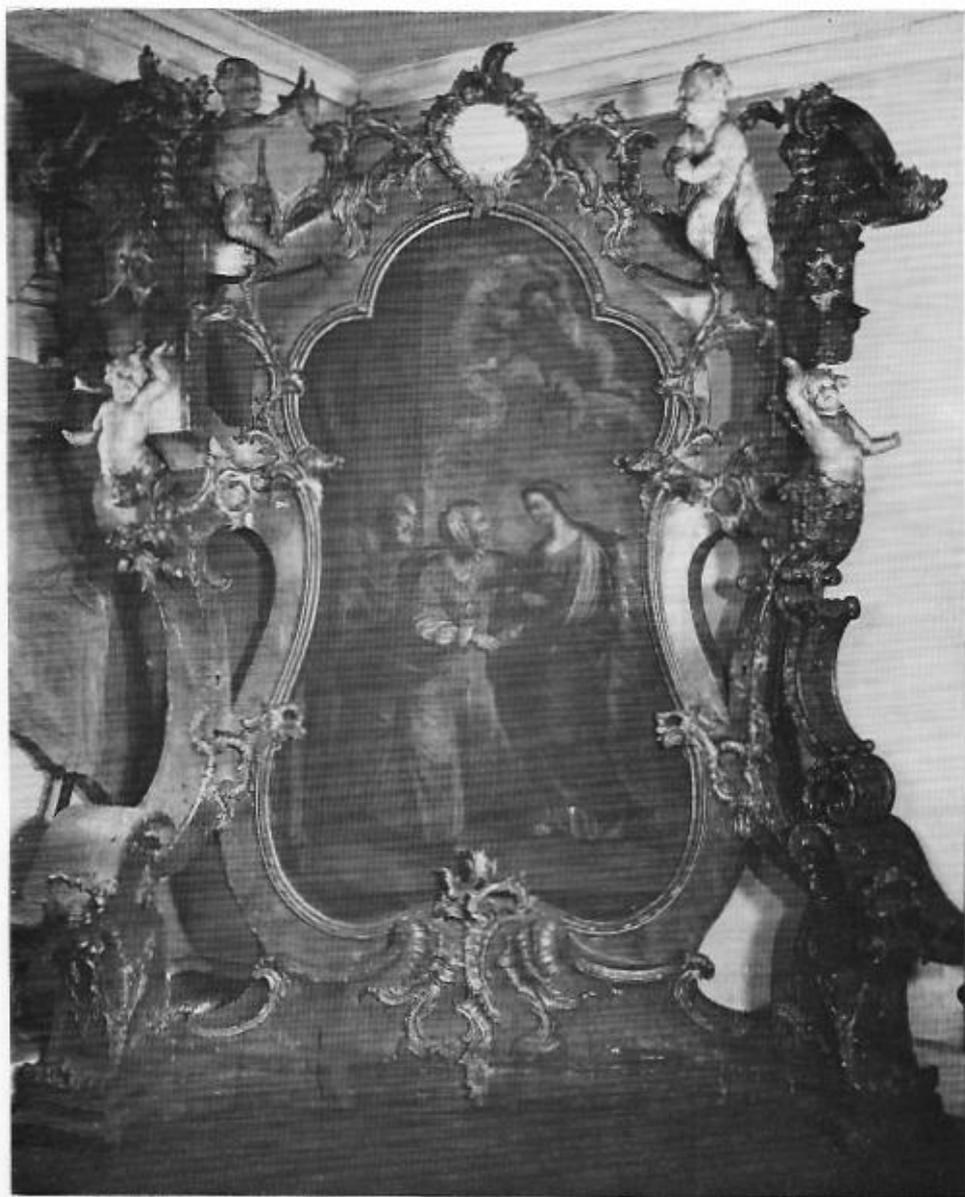
Herkunft und Werk des Meisters Fallier. Wie es scheint, konnte die Elsassfor-

16. Enquête de l'an XII, die Statistik von 1883 und der Visitationsbericht von 1893 sind im bischöfl. Ordinariatsarchiv zu Strassburg verwahrt. Die Auszüge besorgte uns H. Bistumsarchivar G. Knittel.

17. F.X. KRAUS, Kunst und Altertum in Elsass-Lothringen, I, Strassburg 1876, 26; Josef CLAUS, Histor.-topogr. Wörterbuch des Elsass, Zabern 1895 ff., 108 und Walter HOTZ, Handbuch der Kunstdenkmäler im Elsass und in Lothringen, München 1965 und 2. Aufl. 1970.



Ein Altar von Matthias Faller in der Kirche von Bernardvillé bei Barr.
Photo Michel Daussin



Ehemalige Kirche Obernai. Der Mariae-Heimsuchungsalter.
Museum Obernai.

schung keine Quelle ausfindig machen, welche die Namhaftmachung des Künstlers erlaubt hätte. Erst dem badischen Kunsthistoriker und Konservator Prälat Dr. Hermann Ginter († 1966) war es dank seiner engen Beziehungen zum Elsass in der Kriegszeit 1940 bis 1945 beschieden, der Frage nach dem Künstler mit Erfolg nachzugehen. Ihm, dem ausgezeichneten Kenner des südwestdeutschen Barock 18, fiel es nicht allzuschwer, an der Gestaltung der Altäre von Bernardvillé deren Meister zu mutmassen. Dazu bot die Bestandaufnahme der Glocken im Elsass, mit der er beauftragt war, die beste Gelegenheit. Mit dieser lief eine genaue Besichtigung der einzelnen Kirchen nebenher. Was ihm in Bernardvillé vor Augen trat, erinnerte ihn unwillkürlich an den Bildhauer von St. Peter im Schwarzwald, Matthias Faller mit Namen, der ihn auf seinen Studienfahrten nach St. Peter und St. Märgen immer wieder beeindruckte.

Wiewohl Ginter den Bildhauer Faller als Schöpfer der Bildwerke von Bernardvillé nun erkannte, liess sich die Suche nach einem geschichtlichen Zeugnis nicht umgehen. Ein solches lieferte ihm das Tagebuch des Abtes Philipp Jakob Steyrer (1749-1795) von St. Peter, worin zum 29. Juni 1769 der Eintrag steht, dass zu den Gästen, die zum Patronsfest der Abteikirche (29. VI.) erschienen, « Bildhauer Faller und Sohn wie Bildhauer von Villingen, dem Helfer an den Altären für die Kartause von Molsheim (Elsass) » zählten 19.

Ergänzungen dazu enthält das kürzlich veröffentlichte Tagebuch von Michael Fritz, Abt der südöstlich von St. Peter gelegenen Augustinerabtei St. Märgen. Es wird uns darin mitgeteilt, dass Fritz, der von 1766-1797 das Kloster leitete, am 13. Juli 1769 die Abtei St. Peter besuchte, nachdem er vorher am Wallfahrtsort Maria auf dem Lindenberg, « der ihm sehr wohl gefallen hat », sich der Gottesmutter empfohlen hatte. Zur Wallfahrtskirche vermerkte er, dass « die Kirche neij und schön licht ist, wie auch der Choraltar, welchen der Mathias Faller, Bildhauer von St. Peter, gemacht. » Dem Abt von St. Märgen war der Künstler nicht unbekannt, und so trieb es ihn, noch vor seinem Besuch der Abtei St. Peter beim Meister Faller einzukehren, um sich von dessen Kunstschaffen erneut ein Bild zu machen. Hier konnte er aus dem Munde Fallers erfahren, dass auch aus dem Elsass ein Auftrag einging. Als Beweis dafür liess er den Prälaten die vier in Arbeit befindlichen Seitenaltäre « für die Cartäuserkirchen in Molzheim im Elsass » sehen 20. Wieviele Seitenaltäre die Kartause 1769 oder 1770 erhielt, bestätigt unsere Quelle ausdrücklich.

18. Hermann GINTER, *Südwestdeutsche Kirchenmalerei des Barock*, Augsburg 1930, eine ganz vorzügliche Doktorthese.

19. Hermann GINTER, *Kloster St. Peter im Schwarzwald, ein Abriss seiner Kultur- und Kunstgeschichte*, Karlsruhe 1950, 97.

20. Vgl. Franz KERN, *Das Tagebuch des vorletzten Abtes von St. Märgen im Schwarzwald*, Michael Fritz, in *Freiburger Diözesanarchiv* 89 (1969) 140-309. Zum Hochaltar auf dem Lindenberg und zum Besuch des Abtes Fritz bei Matthias Faller in St. Peter, ebenda 185. — An Literatur über St. Märgen sei noch angeführt Wolfgang Müller, *Studien zur Geschichte des Klosters St. Märgen*, in *Freiburger Diözesan-Archiv* 89 (1969) 5-129, wo auch auf Manfred Hermann, *Die Klosterkirche St. Märgen im 18. Jahrhundert*, in: *Festschrift 1968*, 54-107 und 252 f und H. Ginter, *St. Märgen, Pfarr- und Wallfahrtskirche*, München 1951 verwiesen ist.

Bei dem grossen Ansehen, das der Bildhauer von St. Peter im ganzen Breisgau, auch in Freiburg, genoss, bedurfte es keiner besonderen Reklame, um ihn zu entdecken. Zudem hätte die Kartause von Freiburg, mit welcher die von Molsheim rege Beziehungen unterhielt, gegebenenfalls rasch aus der Not helfen können. Das Vertrauen, das die Molsheimer Kartäuser dem Meister Faller schenkten, der als « begabter Vertreter eines überaus gepflegten Rokoko anzusehen ist »²¹, hat dieser wahrlich gerechtfertigt. Das Altarwerk, das er für die Kartause schuf, musste den religiösen wie auch den künstlerisch veranlagten Besucher der Kirche die Nähe Gottes, die Heiligkeit des Raumes empfinden lassen.

Der Lebensweg unseres Bildschnitzers Matthias Faller zeigt keine grossen Kurven. Er entstammte dem Herrschaftsgebiet der Benediktinerabtei St. Peter. Geboren ist er am 23. II. 1707 im « Fallengrund », der zur Klosterpfarrei Neukirch, heute Amt Donaueschingen, gehörte. Wo und bei wem der junge Faller später in die Lehre ging, liess sich bis jetzt nicht ermitteln. Jedoch liegt Nachricht darüber vor, dass er in der Zeit zwischen 1729 und 1736 in das Augustinerkloster St. Märgen eintrat, wo ihm der Name « Bruder Floridus » gegeben wurde. Man bediente sich seiner für die Ausschmückung der Kirche. Wie es scheint, war sein Verbleib nicht lange. Den strebsamen Künstler, der sich weiterbilden wollte, trieb es in die weite Welt; bis nach Italien hinunter ging seine Wanderschaft, von wo er spätestens 1743 wieder heimkehrte als der beste Bildhauer in weitem Umkreis. Damals, am 17. IX. 1743, übergab Georg Faller seinem Sohn Matthias Faller, dem Bildhauer, eine Herberge auf seinem Hof im « Fallengrund ». Fünf Jahre später, 1748, trat Matthias diese Herberge seinem Bruder Blasin ab, da er sich inzwischen selber ein Haus gebaut hatte.

Für Josef Kaltenbach, seinen Schüler, begann die Lehrzeit am 30. IV. 1749. Darüber liegt noch der Lehrkontrakt vor. Fallers Tätigkeit in der Abtei St. Peter ist für 1750 nachweisbar. Von da an erscheint Faller Jahrzehnte hindurch als der offizielle klösterliche Bildhauer, wohl mit fester Anstellung, was seine Einladung als Tischgast des Klosters bei üblichen Anlässen nahe legt.

« Von der Schwelle der fünfziger Jahre bis an die siebziger Jahre hinein », zeigt Fallers Werk, wie Ginter bemerkt, « überall das wohl graziös und anmutig bewegte, aber immer ungemein kultivierte, duftige, feingliedrige und feinrankende Rokoko »²¹.

Um 1770 erreichte sein Kunstschaffen den Höhepunkt. Seine Statuen, es sei nur an die zu Bernardvillé im Elsass erhaltene anmutige Marienfigur erinnert, sind lebendig geschnitzt. Fallers Werke sind über den ganzen Breisgau verstreut, wovon schon etliche verschwunden sind.

Im Randgebiet seines Aktionsradius lagen Ittingen im schweizerischen Thurgau und Molsheim, dessen Altäre vornehme Zeugen seines künstlerischen Bildens und Empfindens waren, bzw. z.T. noch sind (Bernardvillé und Obernai). In der Abtei St. Märgen, wo sehr gute Rokokostatuen Fallers die Altäre zieren, starb dieser am

21. H. GINTER, Kloster St. Peter im Schwarzwald, Karlsruhe 1950, 93-96.

22. GINTER, in *Freiburger Diözesan-Archiv* 1952, 230 und 232.

3. II. 1791. Seine Bedeutung klingt deutlich in dem Eintrag des Totenbuches von St. Märgen (1791) an, worin man dem Namen des Verstorbenen den Zusatz « berühmter Schnitzer » folgen liess 22.

« Sein Œuvre stellt », um den Kunsthistoriker Ginter nochmals anzuführen, « einen bedeutenden Beitrag barocken Kunstschaffens während der 2. Hälfte des 18. Jahrhunderts im Breisgau dar » 23.

Sache Ginters, der die barocke Kunst seines Landes aus persönlicher Schau kannte und zu werten verstand, wäre es eigentlich gewesen, das Lebenswerk Fallers, soweit es noch vorhanden ist, in eine Monographie einzuspannen und kritisch zu würdigen. Ihm, dem vielbeschäftigten Konservator und Herausgeber des « Freiburger Diözesan-Archiv » fehlte es hierzu an Zeit, aber im Hinblick auf das sicher zu erwartende Lebensbild des Meisters verzeichnete er all die Stätten, wo ihm dieser begegnet war, und es sind gewiss nicht wenige.

Wie uns vor kurzem Universitätsprofessor Wolfgang Müller in Freiburg i. Br. mitteilte, hat ein Priester dieser Diözese, Pfarrverweser Manfred Hermann, in Neufra, Kr. Sigmaringen (Hohenzollern) ein Werk über Faller in Vorbereitung. Es ist dies auch eine posthume Ehrung Ginters, von der sein alter Freund im Elsass mit Freude Kenntnis nimmt.

23. Fallers Werk war, soweit es in der Überlieferung noch fassbar ist, nicht gering. Von seiner Werkstatt wurden bedient vor allem die Abtei St. Peter, dann auch die Abtei St. Märgen, ferner Gütenbach, St. Ulrich und Sölden, beide Filialen von St. Peter, wahrscheinlich auch Neukirch, Waldau und Bollschweil, Eschbach und der Lindenberg. Siehe GINTER, St. Peter 1950, 96 f. Die Kartause von Molsheim ist darin auf S. 97 erwähnt. Wie in Molsheim (Elsass), sind Arbeiten Fallers auch für Ittingen (Thurgau, Schweiz) nachweisbar. Hermann GINTER, Lehrkontrakt zwischen Mathias Faller und Josef Kaltenbach, in *Freiburger Diözesan-Archiv* 1952, 228-234. Unsere Angabe nach S. 232. Hermann GINTER, St. Märgen, Kunstführer Nr. 539, 6. Aufl. 1965, S. 6. führt für den Klosterbildhauer von St. Peter noch Orte an, die uns bis jetzt unbekannt waren. Letztere und die bereits erwähnten, mit Werken Fallers ausgestatteten Orte sollen hier wiedergegeben werden. St. Peter, St. Märgen, St. Ulrich, Sölden, Breitnau, Eschbach, Zarten, Gütenbach, Neukirch, Buchenbach, Wasenweller, Freiburg, Molsheim u.a. Auffällig ist, dass die Orte Waldau, Lindenberg und Bollschweil, die Ginter früher dem Bildhauer Faller zuschreiben wollte, 1965 nicht wiederkehren. Das Diarium des Abtes Fritz von St. Märgen bestätigt jedoch die ursprüngliche Vermutung Ginters.

Wie weit das Arbeitsgebiet von Faller in den alemannischen Raum griff, wird sich genau kaum abgrenzen lassen.

Fouilles des vestiges de la chapelle Saint-Pierre au Mont Sainte-Odile

par HANS ZUMSTEIN.

LES recherches effectuées par M. Robert Will au sujet des sanctuaires du Mont Ste-Odile ont révélé l'existence, au Moyen Age, d'une chapelle dédiée à saint Pierre¹. D'après un texte du XVIII^m siècle, cet édifice était situé à l'angle nord-est des bâtiments conventuels.

Sur la proposition de l'éminent historien d'art, nous avons effectué, à Pâques 1967, une fouille à l'emplacement présumé ; cette campagne a confirmé la localisation proposée par M. Will. Avant de donner le rapport de nos travaux, nous voudrions citer des extraits de « *History von Hohenburg* » du père Dionysius Albrecht (1751) qui ont permis la localisation.

(P. 75) « ... *St. Peters Capell, welche neben dem Eck des heutigen Closters-Gebäus stunde, alwo jetzt das Refectorium, oder Speiss-Saal der Geistlichen stehet, und 20. Schritt von der Zähren-Capell, und 24. Schritt von der St. Joannis-Capell, also gleichsam in der Mitten dieser zweyen Capellen...*

... Als man im Jahr 1663. die Schutt hinweg raumete, fande man einen Altar, und zu jeder Seit des Altars einen steinernen Sarg ohne Überschrift, welches Gelegenheit gegeben, zu glauben, dass in denenselben beygelegt worden die H. Roswinda, der H. Odilien Schwester, auff der einen Seit, und auff der andern Hugo, der H. Odilien Bruder, welcher auff dem Hohenburg noch vor des Herzogs Todt, von einem Closter-Bedienten ist erschlagen worden ; in der Mitten des Kirchleins waren zur Seiten zwey Gewölber, worinnen viele Todten-Beine auffbehalten wurden, auch zwey Gruben in den Felsen gleich zweyen Gräbern eingehauen, wohin die todtte Leiber der Stiffts-Frauen gelegt, mit Kalck überschittet, und endlichen nach verzehrtem Fleisch derenselben Gebein in die besagte Gewölber eingelegt worden ...

(P. 178) *... Bei dreyssig Schritten, ungefehr von der S. Odilien Capelle, sahe man eine andere, welche anjetzo zerstöret ist, und welche um ihrer Grösse willen, kunte für eine Kirche gehalten werden. . . Die Leiber des Graffen Hugo und der*

1. HIMLY F. et WILL R. *Les édifices religieux en Alsace à l'époque pré-romane*, dans *Revue d'Alsace* 1954, p. 56, pl. VIII.

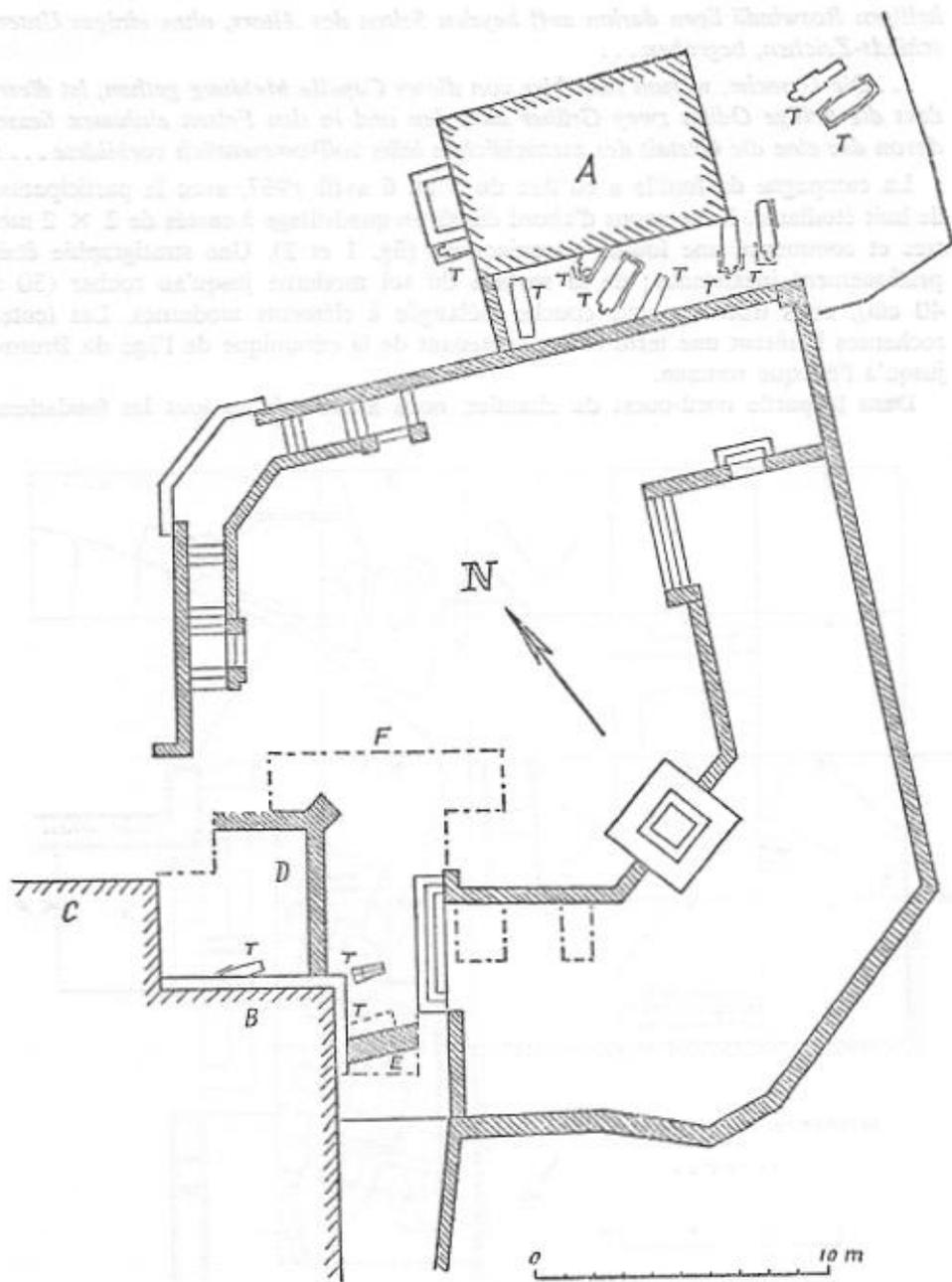


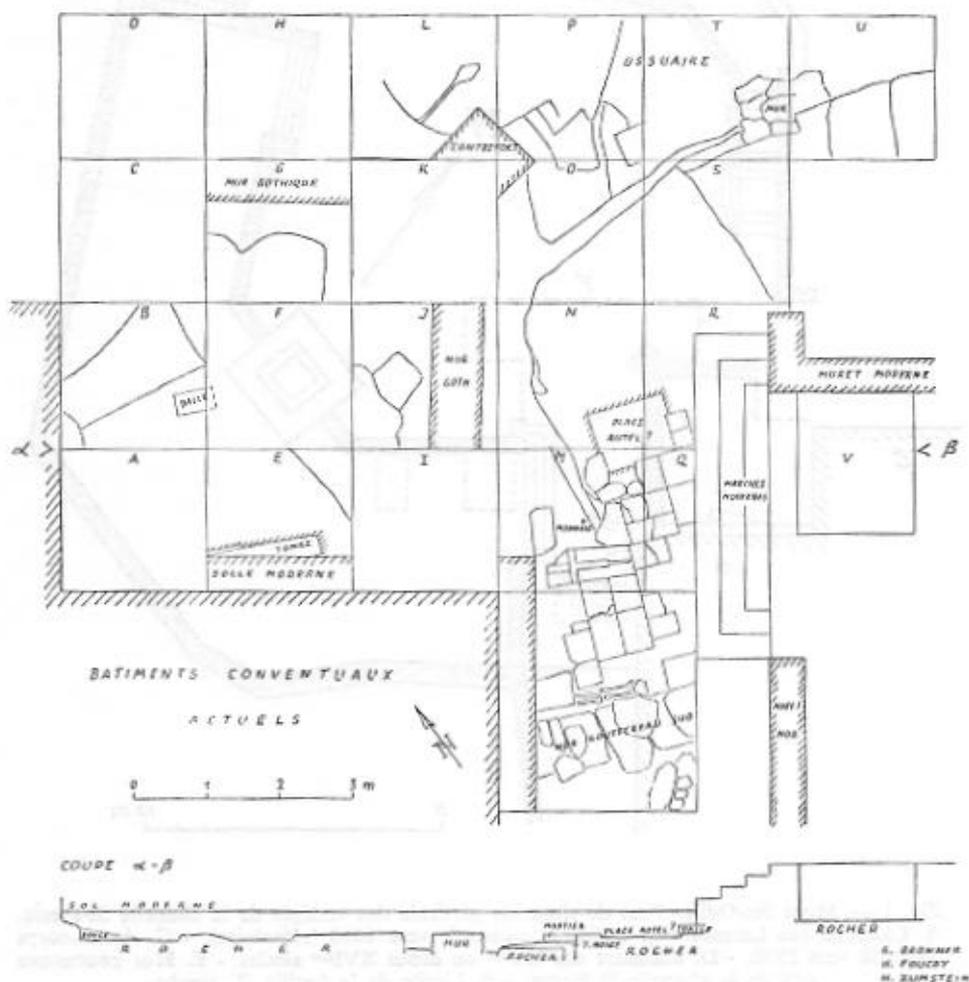
Fig. 1 — Mont Ste-Odile. Plan de situation générale des vestiges de la chapelle St-Pierre. A. Chapelle des Larmes - B. Bâtiment construit vers 1660 (réfectoire). - C. Avant-corps construit vers 1930. - D. Bâtiment des XV^me ou début XVI^me siècles. - E. Mur gouttereau sud de la chapelle St-Pierre. - F. Limite de la fouille. T, tombe.

heiligen Roswindä ligen darinn auff beyden Seiten des Altars, ohne einiges Unterschieds-Zeichen, begraben . . .

. . . Die Ursache, warum man hier von dieser Capelle Meldung gethan, ist diese, dass die heilige Odilla zwey Gräber ausholen und in den Felsen einhauen liesse, davon das eine die Gestalt des menschlichen leibs vollkommentlich vorbildete . . . »

La campagne de fouille a eu lieu du 3 au 6 avril 1967, avec la participation de huit étudiants. Nous avons d'abord établi un quadrillage à carrés de 2 × 2 mètres et commencé une fouille en quinconce (fig. 1 et 2). Une stratigraphie était pratiquement inexistante ; de la surface du sol moderne jusqu'au rocher (30 à 40 cm), nous trouvions une couche mélangée à éléments modernes. Les fentes rocheuses livrèrent une terre noire, contenant de la céramique de l'âge du Bronze jusqu'à l'époque romane.

Dans la partie nord-ouest du chantier, nous avons mis au jour les fondations



d'un bâtiment conventuel gothique avec, à l'angle Est, un contrefort oblique. Dans les tranchées de fondations, la céramique la plus récente était de type XV^m - XVI^m siècles.

Dans la partie sud du chantier, nous tombions, à 20 cm de profondeur, sur le dallage de la chapelle St-Pierre. Les dalles, plus ou moins rectangulaires, présentaient une orientation différente des bâtiments conventuels actuels et parallèle aux chapelles des Larmes et de St Jean-Baptiste, d'époque romane. Les dalles reposaient soit directement sur le rocher, soit sur un lit de mortier.

Le dallage renfermait, dans le carré M du quadrillage, une dalle funéraire longue de 1,20 m seulement, portant une croix gravée, placée sur une hampe courte, de style roman (fig. 3). C'est le seul élément de datation pour la chapelle que nous ayons trouvé.

Sous la dalle funéraire se trouvait une sépulture taillée dans le roc, sensiblement rectangulaire, contenant un mélange de terre, d'ossements humains où dominaient ceux d'un enfant, d'ossements d'animaux et un tesson roman. Seuls les tibias et péronés de l'enfant étaient restés en place. La dentition de la mandibule, non trouvée in situ, indique un âge de cinq ans. Cette sépulture avait été violée, ce que suggère également la cassure de l'angle nord-ouest du couvercle. Une monnaie du Moyen Age tardif trouvée à 50 cm au Nord de la dalle funéraire, à un niveau plus bas que cette dernière, était située dans un contexte remanié après destruction de la chapelle et n'apporte rien à la datation de cette dernière.

A un peu plus d'un mètre au nord-est de cette sépulture, le fond rocheux avait été taillé en rectangle légèrement concave de 106 × 84 cm de côté et environ 3 cm de profondeur. Les dalles s'arrêtaient net au bord de cette cavité. Il s'agit peut-être de l'emplacement de l'autel. A env. 3 m au sud du bord méridional de cette cavité, subsistent les fondations en moëllons du mur gouttereau de la chapelle (fig. 4). Nous n'avons pas trouvé les vestiges sûrs du mur gouttereau nord, ni des murs Est et Ouest. Nous avons effectué un sondage (V) au sud-est des marches modernes conduisant à la terrasse supérieure sans trouver la moindre trace de la chapelle. Vers l'ouest, une tombe taillée dans le roc et une dalle isolée de même orientation que les autres dalles, sont probablement encore situées à l'intérieur de la chapelle. Au nord-est, dans les carrés P et T, on a mis au jour un ossuaire en pleine terre.

CONCLUSION

Les vestiges découverts indiquent une chapelle romane (XI^m-XII^m siècles) ayant à peu près la même orientation que les chapelles voisines des Larmes et de St-Jean-Baptiste. Le texte du XVIII^m siècle, relatant des fouilles effectuées un siècle plus tôt, décrit la découverte d'un autel, avec, de part et d'autre, les deux sépultures du frère et de la sœur de sainte Odile, le frère Hugo ayant été tué avant la mort de son père. Les fouilleurs du XVII^m siècle avaient sans doute déjà découvert notre tombe d'enfant qu'ils identifièrent avec Hugo. Dans le texte il est question d'ossuaires et de tombes taillées dans le roc.

Si la surface rectangulaire taillée dans le rocher représente bien l'emplacement de l'autel, la chapelle aurait eu une largeur extérieure d'env. 10 m. Ses dimensions auraient donc été supérieures à celles des autres chapelle du couvent (largeur de la chapelle St-Jean-Baptiste : env. 7 m ; largeur des chapelles des Larmes et des Anges : env. 5 m).

Nous ignorons absolument la longueur du sanctuaire, la forme et l'emplacement du chevet de même que l'emplacement de la façade ouest. Le tronçon dégagé du mur gouttereau sud ne fait pas apparaître l'angle sud-ouest de la chapelle ; si l'emplacement de l'autel est établi, la façade ouest devait se situer au moins 10 m plus à l'ouest. En tout cas, la chapelle était déjà détruite, lorsqu'on a construit le bâtiment dont nous avons trouvé les murs et le contrefort d'angle. Il a été dit que le matériel archéologique contenu dans les tranchées de fondation de ce bâtiment indique, comme terminus post quem pour sa construction, les XV^m - XVI^m siècles.

La Vie de Ste-Odile rédigée par Jérôme Gebwiler en 1521 précise que la chapelle St-Pierre était en ruine à cette date : « *Dise Capell ist verfallen unnd ein Steinhauff* » 2. Quant au bâtiment conventuel gothique, les données archéologiques et historiques indiquent qu'il a été construit au cours du XV^m et détruit au cours du XVI^e siècle.

2. PFISTER Chr. Le duché mérovingien d'Alsace et la légende de Ste-Odile, 1892, pp. 124 et 125.

AGENT DE POLICE AU MONT SAINTE-ODILE

Après 1853, année de l'achat du Mont Sainte-Odile par l'Evêché, les services économiques et agricoles furent assurés par une congrégation locale de religieux-frères. En 1865 l'un d'eux qui était menuisier, dit une chronique conservée aux archives du couvent « pour prévenir tout désordre fut nommé par M. le Préfet agent de police et garde-champêtre et prêta serment. Il veillera au maintien de l'ordre et dressera procès-verbal, le cas échéant. Les jours de fête et les dimanches, il portera l'uniforme des agent de police de la ville de Strasbourg. Cette charge a été confiée au frère Fr. Joseph Reinbold, comme ayant porté les armes dans la campagne d'Italie et sachant s'exprimer dans les deux langues. »

A. St.

La communauté de l'Eglise protestante d'Obernai

par JEAN BRAUN

LA PREMIÈRE COMMUNAUTÉ, ST-JEAN D'OBERLINDEN (XVI^m - XVIII^m siècles)

LA Réforme protestante qui débute en 1517 avec Luther, eut très tôt un écho considérable en Alsace et les idées nouvelles se répandirent bientôt aussi à Obernai¹. La Ville ne publia pas l'édit de la Diète impériale de Worms qui condamnait celles-ci (1521), mais chassa en 1522 le chapelain de l'hospice Luc Hackfurt (Bathodius) qui s'était converti à la nouvelle doctrine ; il se réfugia à Strasbourg, où il se maria, créa une école latine et dirigea, comme aumônier, la fondation St-Marc. Il figura dans le groupe de pointe de la Réforme à Strasbourg. En 1522-1524 semblent s'être produites d'assez nombreuses conversions, puisque les documents parlent de sanctions sévères (amendes et peines de prison) contre ceux qui transgressent les règles du jeûne et du carême, abandonnent le culte de la Vierge et des Saints, et l'ancien culte en général. Des discussions théologiques s'ouvrent entre le clergé obernois et les pasteurs de Strasbourg (1524). En 1525 la guerre des Paysans, préparée en partie par les apôtres du « pur Evangile » est déjà, dans une certaine mesure, une guerre de religion ; l'un des chefs de cette révolte sociale, le Strasbourgeois Clément Ziegler, campe longtemps sur les prés de St-Léonard et la « Au » de Bernardswiller, c'est-à-dire sur le territoire de la ville, avant que sa bande ne fût dispersée.

La position des autorités de la ville impériale fut très fluctuante et pas toujours très claire vis-à-vis des adeptes de la nouvelle foi.

Au début les bourgeois protestants (qui se réunissaient aussi quelquefois à domicile) fréquentent librement les cultes à Benfeld, à Dorlisheim, (depuis 1524,

1. J. GYSS, Histoire d'Obernai, t. 1, Strasbourg et Paris 1866, p. 469-504 ; t. 2, p. 105-108. — J. GYSS, Les vicissitudes du protestantisme à Obernai au cours du XVI^m s., dans Revue Catholique d'Alsace, t. 3, (1861), p. 433-442 ; 503-511 ; t. 4 (1862) p. 59-68, 221-230 ; t. 5 (1863) p. 51-57, 217-223, 354-359, 467-477. — JOHANN ADAM, Evangelische Kirchengeschichte der elsässischen Territorien bis zur französischen Revolution, Strasbourg, 1928, p. 4, 6, 11 et ss, 391, 427-435. — F. A. IHME, Kleine Chronik über die Predigtorte der Kirche Augsburger Bekenntnisses in Elsass-Lothringen, Baerenthal 1899. — F. A. IHME, Ober-Ehnheim, St. Johann, Oberkirch und die lutherische Kirche, Haguenu 1878. — Historique manuscrit de la Communauté, par A. O. BRAUN (Archives de la paroisse) ; des extraits ont paru dans l'Almanach de l'Eglise Evangélique luthérienne, Strasbourg 1957, p. 74-75 - Nombreuses données fournies par M. le Pasteur J.-M. MULLER de Gertwiller.

le village appartenait à la République de Strasbourg), plus tard encore à Heiligenstein (à partir de 1560), et à Goxwiller : ces deux localités faisaient partie de la seigneurie de Barr, qui, en 1566/1567 passa également à Strasbourg. Le magistrat, et surtout le chancelier de la ville, semblent même avoir été partiellement gagnés au protestantisme, ils furent en tout cas fort tolérants. Une inscription en latin et en allemand, apposée en 1529, à une tour de l'enceinte fortifiée, donc à un bâtiment public, témoigne très nettement d'une inspiration protestante² et a probablement été rédigée par un prédicant. Malgré le ministère du célèbre théologien obernois Thomas Murner, qui finit sa vie (1533-1537 ?) comme chapelain de St-Jean d'Oberlinden, une interdiction (probablement non suivie) de fréquenter des cultes évangéliques à l'extérieur en 1535 et l'exil d'un anabaptiste de Bernardswiller (1540), une portion notable de la bourgeoisie penchait vers le protestantisme, ce qui se traduit par le dépérissement des fondations pieuses de la ville ; les prêtres ne sont pas remplacés, les revenus des prébendes disparaissent, les prêtres sont médiocres, et même « sans aveu... et sujets de scandale³ ». En 1579 un prêtre, Jean Mauritius, semble s'être converti. C'est aussi la fin des abbayes de Niedermunster (1542) et de Hohenburg (1546) ainsi que du prieuré de Truttenhausen (1555). La paix d'Augsbourg de 1555, un succès protestant, donne à chaque seigneur le droit de déterminer son appartenance religieuse, en vertu du principe : *cujus est regio, illius est religio*. La position des protestants d'Obernai, en très sensible progrès, est renforcée par l'acquisition, par Strasbourg, de la seigneurie de Barr en 1566/1568, et surtout de la haute prévôté d'Obernai. Enfin en 1570 le chevalier Wolfgang d'Oberkirch se convertit au protestantisme et ouvrit l'église St-Jean d'Oberlinden, sise sur son territoire, à la nouvelle doctrine. Le Stettmeister de Strasbourg, Hugues Sturm de Sturmeck, et le célèbre jurisconsulte Schenckbecher appuient puissamment son action.

Si on peut ajouter foi à certains documents (l'histoire de cette période apparaît comme assez obscure), le magistrat d'Obernai se déclara en 1566 pour la Confession d'Augsbourg. Ce qui est certain, c'est qu'il abrogea en 1570 tous les décrets antérieurs interdisant les changements de religion et la fréquentation des églises voisines ; de plus en 1570 il donna un véritable édit de tolérance, en interdisant de se « molester pour des raisons religieuses ». Les bourgeois protestants d'Obernai se rendaient nombreux à Oberlinden, s'y faisaient baptiser et y trouvaient leur sépulture (cependant ils se faisaient aussi enterrer au cimetière paroissial). L'école d'Oberlinden devint florissante. Un retournement se fit cependant bientôt ressentir, pour des raisons d'ailleurs fort diverses. Aussi, dès 1570, le magistrat défendit de suivre le culte évangélique à Oberkirch ; l'édit resta lettre

2. *Omnia si perdas, verbum caeleste reserva :*

Quo semel amisso, cuncta perisse puta (suit le texte allemand) : même si tu devais tout perdre, conserve la parole divine ; une fois celle-ci perdue, considère tout comme anéanti). Ce disque élégiaque (hexamètre et pentamètre) est très fidèle à la prosodie et à la stylistique classiques. Commentaires de M. Roland BUEHLER, professeur agrégé de lettres. L'inscription a disparu vers 1840.

3. J. GYSS, *Les vicissitudes...* Revue citée, t. 4, p. 68.

morte, mais il fut confirmé en 1579 et le pasteur d'Oberlinden, qui venait en ville assister malades et mourants, s'en vit interdire l'accès.

La ville entra en conflit avec les Oberkirch, soutenus par la puissante République de Strasbourg, pour des motifs de juridiction territoriale et de propriété de biens fonciers autour de la Ville (les seigneurs d'Oberkirch obtinrent d'ailleurs en 1601 de l'Empire la souveraineté territoriale de leur domaine). Il y eut ensuite des différends entre Obernai et les cinq villes de la Décapole qui étaient devenues protestantes.

C'est surtout la Contre-Réforme Catholique déclenchée depuis 1576 par l'Empereur Rodolphe II (qui dut cependant accorder en 1609 la liberté de religion à ses sujets de Bohême), par le grand-bailli de la Décapole, l'archiduc Ferdinand de Habsbourg, ainsi que par le sous-bailli, le baron Nicolas de Bollwiller, qui mit fin à l'existence de la première communauté d'Obernai.

En 1579 les membres protestants du magistrat en furent éliminés ; en 1588 on leur interdit toute fonction publique, ainsi que, pour les immigrés, le droit d'admission à la bourgeoisie et le refus de sépulture au cimetière paroissial (celui de St-Jean fut traité de « Schelmengrube »). Baptêmes et mariages protestants en dehors de la ville ne furent pas reconnus (1598). En 1590 un rescrit impérial défendait toute fréquentation d'églises et d'écoles évangéliques. Mais toutes ces décisions ne furent souvent que mollement appliquées (en 1588 l'édit de tolérance de 1576 fut même confirmé), la preuve en est qu'en 1604 on interdit à nouveau les baptêmes et mariages d'Obernois célébrés à Goxwiller ou ailleurs. La défense de se rendre à Oberlinden fut maniée avec souplesse et les amendes furent exceptionnelles.

Ce qui fut déterminant, à côté des interdictions prononcées par les autorités impériales, ce fut l'action des Jésuites établis depuis 1580 à Molsheim qui vinrent épauler le curé d'Obernai. De durs colloques (dont certains tenus devant le magistrat) eurent lieu entre le pasteur Schad, d'Oberlinden, et le curé Gaudamus, appuyé par des pères de la Compagnie de Jésus.

On peut considérer qu'à la fin du siècle, la ville, où les protestants ne furent toujours qu'en minorité (ainsi qu'au magistrat) était regagnée presque entièrement à l'ancienne foi, qui triompha définitivement des tendances novatrices. La victoire catholique dans la « guerre des évêques » (1592-1604) confirme cette tendance générale. Le nombre de bourgeois protestants, dont le chiffre, même approchant, n'est pas connu, baissa considérablement. En 1597 fut créée la Confrérie de la Visitation de la Vierge, la même année le Kapellturn reçut son magnifique couronnement, on rétablit le service religieux dans de nombreuses chapelles. La restauration catholique était presque achevée.

L'église St-Jean n'était plus guère fréquentée que par les gens du seigneur d'Oberkirch et par les domestiques et apprentis étrangers à la cité, mais le pasteur ne put ni administrer la cène, ni célébrer d'enterrement en ville (nouvel édit donné en 1604).

Après sa victoire sur l'électeur palatin Frédéric V (1621) et sur le roi Christian IV de Danemark (1629) au début de la Guerre de Trente Ans, l'empereur Fer-

dinand II et le grand-bailli de la Décapole, l'archiduc Léopold, intimèrent au magistrat d'Obernai l'ordre de déchoir du droit de bourgeoisie les protestants de la ville (ils n'étaient plus qu'une dizaine de familles) et de les expulser (1628). En 1629 les derniers fidèles quittèrent la cité pour Barr et Heiligenstein. Seul le sous-prévôt de la ville (nommé par Strasbourg) et une veuve purent y rester.

Cependant le culte continue à être célébré à Oberlinden où 24 pasteurs exercèrent leur ministère entre 1571 et 1741, dont certains furent des hommes éminents, comme Schad (1578-1590) qui termina sa carrière à Francfort, Oesinger (1696-1698), Zeysolff (1730-1732), etc... Mais le culte n'était plus suivi que par les Oberkirch et leurs gens et les familles d'Ottrott (cinq en 1705). En 1741 Jean-Wolfgang d'Oberkirch, se convertit au catholicisme et la première communauté protestante, celle de St-Jean (déjà disparue pendant la guerre de Trente Ans, mais rétablie en 1681) cessa d'exister. Il est cependant à remarquer que le fils aîné de Jean-Wolfgang, Jean-Christophe, qui, après la mort de son père, hérita d'Oberkirch, resta fidèle à la foi protestante⁴. Cependant le culte ne fut plus célébré à l'église St-Jean.

La nef de l'église d'Oberlinden date du XI^{me} siècle (datation d'après la porte latérale sud encore existante), le clocher du XIII^{me} siècle (?). Il devait y avoir un premier étage, servant de chapelle. Le chœur (rectangulaire ?) a disparu⁵. On y retrouve des pierres tombales des Oberkirch. L'église est en ruines depuis la Révolution Française ; la maison du chapelain et du sacristain qui existait encore en 1829, a dû être rasée peu après.

Les revenus et biens de l'église furent incorporés aux domaines des Oberkirch après l'abandon du culte catholique. Ces seigneurs avaient d'ailleurs de tout temps le droit de collation de la cure.

LA NOUVELLE PAROISSE ET L'ÉGLISE ACTUELLE ST-JEAN-LE-JEUNE

Ce n'est que dans les dénombrements de population du XIX^{me} siècle que nous voyons apparaître de nouveau à Obernai quelques familles protestantes ; le recensement de 1846 mentionne 35 personnes, en 1865 on en compte 50 ; ces quelques fidèles se rendaient au culte le plus proche, à Goxwiller.

Après 1870, le nombre de protestants à Obernai et dans les communes avoisinantes, Niedernai, Bernardswiller, Bischoffsheim, s'accrut très sensiblement, en particulier en raison de la venue de nombreux fonctionnaires : en 1877 il y en

⁴ Jean CHRISTOPHE était le grand-père de Siegfried, mari de la célèbre baronne d'Oberkirch, auteur des « Mémoires ». La branche aînée, protestante, des Oberkirch (devenus barons en 1773), celle d'Obernai-Quatzenheim-Fuerdenheim s'éteignit en 1867 avec le capitaine de cavalerie Frédéric Edouard, la branche cadette (catholique) de Molsheim en 1882.

⁵ D'après M. Robert WILL, (visite de la Société pour la Conservation des Monuments Historiques à Obernai, en juin 1969).

avait déjà 112, en 1878 environ 150. A partir de septembre 1877 eut lieu de nouveau un culte régulier dans la salle des audiences du Tribunal, au rez-de-chaussée de l'aile droite (ouest) de la Mairie⁶.

Après autorisation du Gouvernement en date du 12 novembre 1877, par décision du Consistoire supérieur de l'Eglise de la Confession d'Augsbourg d'Alsace-Lorraine du 20 novembre 1877, fut créée une paroisse annexe de celle de Klingenthal, fondée en 1731, en même temps que la célèbre manufacture d'armes blanches (1730 par Henri d'Anthès).

Le fondateur de cette nouvelle paroisse fut le receveur du Trésor et des Douanes Jul. H. Th. Leitzke (1835-1908) ; parmi les premiers paroissiens se trouvaient les baronnes Henriette et Isaure de Hell d'Oberkirch, le baron Rodolphe de Turckheim (de Truttenhausen), le général de Vivès (d'El Biar) et son épouse, née Salomé de Turckheim, Madame Adolphe Mohler (de la « fabrique »), les industriels Eisenlohr, Oesinger, Sartorius, etc...). Depuis 1877 — et jusqu'à nos jours — la paroisse dépend du Consistoire de Barr et, à l'échelon supérieur, de l'Inspection de St-Thomas de Strasbourg.

Très vite se fit sentir le besoin d'un lieu de culte plus vaste. Dans ce but la communauté loua (puis acheta le 24 avril 1882 pour la somme de 7 028 Marks) une ancienne manufacture de tabac au 12, rue Leclerc ; on y aménagea au premier étage, une salle longue de 15,37 m, large de 6,08 m et haute de 2,74 m. Au début le culte n'était assuré qu'une fois par mois, par contre l'instruction religieuse était donnée une fois par semaine pour les jeunes. Le premier service divin eut lieu le 26 avril 1878 (la prédication portait sur Esdras 3.11 et Matthieu 18.20).

Un cimetière, sis également rue Leclerc, fut créé en 1880 et ouvert en 1882 ; auparavant les protestants d'Obernai étaient inhumés à Goxwiller et surtout à Klingenthal, où reposent — entre autres — les dépouilles mortelles de la famille de Vivès et celles des membres protestants (féminins) des familles d'Oberkirch, de Bernard de Montbrison et de Hell⁷. Une école primaire protestante fut créée en 1888 (elle comptait 35 enfants dès la première année) par ordonnance du Bezirkspräsident (préfet du Bas-Rhin), von Stichaner ; y enseignaient en 1901 Georges Mertz et avant 1914 le célèbre compositeur Carl Reysz. L'école disparut en 1918⁸.

Le nombre des protestants s'étant accru au fil des années pour atteindre en 1893 le chiffre de plus de 200, le conseil presbytéral, présidé par le pasteur Herm. Gerst

6. Pour l'histoire de la paroisse actuelle voir, en plus des ouvrages et articles cités sous 1, le livre de M. Marie-Joseph BOPP, *Die evangelischen Gemeinden und hohen Schulen in Elsass und Lothringen von der Reformation bis zur Gegenwart*, t. 1 ; Neustadt a. d. Aisch, 1963, p. 92-93. — A. GERST, *Das Evangelium in Oberehnheim*, Strasbourg 1905 (E. L. Gustav Adolf BOTE, t. 1, N° 10).

7. Voir l'article sur les cimetières protestants d'Obernai, Klingenthal et Heiligenstein dans *l'Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Dambach-la-Ville, Barr, Obernai*, t. de 1971. Les membres de la famille de Turckheim, qui habite le domaine de Truttenhausen, sis sur la commune d'Obernai, sont inhumés à Heiligenstein.

8. Avant 1888 les enfants allaient au cours de perfectionnement de l'Ecole Normale d'Obernai.

et le conseiller Frédéric Braun, prit la décision le 7 novembre 1893, après l'abandon du projet d'agrandissement de l'oratoire, devenu trop exigü, de construire une nouvelle église. En 1896 il acquit pour la somme de 6 700 M, un terrain de 10,27 ares, rue Leclerc, au lieudit Duebhus, dans le quartier alors dit « des Millionnaires »⁹.

Le premier terrain, acheté au banquier Scheyen, fut échangé en 1901 contre un autre tout proche, d'une superficie de 9,29 ares, face à l'entrée de la rue de la Gare, situé donc dans une perspective très heureuse pour les voyageurs débarquant par le chemin de fer. Le prix de la construction, soit 42 000 Marks, fut couvert par des subventions du Gouvernement du Land Alsace-Lorraine, (12 000 M), de la Ville d'Obernai (en 1899, d'un montant de 8 000 M, grâce au Maire Gierlich), de la Société Gustave Adolphe (fondation qui a pris aujourd'hui le nom de Société pour les protestants dissiminés, S P D, et qui vient au secours des communautés de la Diaspora), par des collectes faites dans les paroisses d'Alsace (qui rapportèrent la somme de 16 222 M). Le début des travaux se place le 22 avril 1901 et le 26 mai fut posée la première pierre de l'édifice dont les plans sont dus à l'architecte Brion de Strasbourg ; l'entreprise Naegele d'Obernai s'était chargée du gros œuvre, exécuté en grès rose des Vosges.

L'œuvre est un pastiche, d'inspiration romano-gothique, où dominant, à part les grands arcs ogivaux, les formes des arcs en plein cintre et des chapiteaux de l'époque de la Transition. La flèche du clocher est surmontée d'un coq au-dessus d'une croix. A l'intérieur la pierre se mêle harmonieusement au bois dont sont faits la chaire, l'autel, les galeries, qui courent sur trois côtés et le plafond qui rappelle la voûte d'arêtes. La décoration, très sobre, est essentiellement composée de 24 vitraux en verre de couleur à fond de losanges, vitraux sortis des ateliers bien connus Ott, de Strasbourg. Les orgues de neuf registres furent exécutés (au prix de 3 300 M) par les établissements Dalstein et Haerpfher de Boulay (Moselle), qui existent toujours et qui à l'époque avaient déjà construit 150 orgues en France, en Allemagne et au Luxembourg. Les trois cloches de 179, 263 et 534 kg provenaient de la fabrique Pfeiffer, de Kaiserslautern. Le temple peut contenir 300 personnes.

L'inauguration officielle du nouveau sanctuaire eut lieu le dimanche 27 juillet 1902 ; il y eut d'abord une cérémonie d'adieu à l'oratoire, d'où la communauté se rendit en cortège à la nouvelle église, où se tint un culte solennel en présence des hautes autorités civiles et militaires ; le pasteur Gerst consacra sa prédication à Genèse, chap. 17, verset 1. A 16 h 30 une collation fut offerte aux invités à l'hôtel tenu par un paroissien, Vormwald, 17, rue Gouraud, hôtel alors le plus renommé de la ville.

Les pasteurs qui se succédèrent pendant cette première période, si féconde, furent successivement :

— Paul Fischer (de 1869 à 1880),

— par intérim C. F. Neidhart (de Goxwiller) : 1880 à 1881,

9. Ch. SPINDLER, *L'Alsace pendant la guerre*, Strasbourg, 1925 p. 353.

- G. Meyer, 1881-1885,
- Emile Wagner, 1885-1891,
- Hermann Gerst, 1892-1905,
- par intérim les pasteurs de Barr et de Mittelbergheim, 1905-1906,
- Léonard Hamm, 1906-1914,
- Frédéric Jaggi, 1914-1918.

Les conseillers presbytéraux qui, en raison du fait que la résidence du ministre se trouvait à Klingenthal et des difficultés de circulation de l'époque, jouèrent un rôle de premier plan, furent alors :

- Jul. Leitzke (1877-1886), receveur du Trésor et des Douanes,
- Georges Urban (1886-1889), ingénieur des Ponts et chaussées,
- Frédéric Braun (1889-1895), huissier de justice,
- Ernest Seyffer (1895-1907), receveur des postes,
- Georges Urban (1907-1928).

Pendant la première guerre mondiale, l'église fut dépouillée de deux des trois cloches qui appelaient à la prière. Celle qui resta (celle de 263 kg), est consacrée à l'Épître de Paul aux Ephésiens, Chap. 5, verset 9 : Marchez comme des enfants de lumière ! Car le fruit de la lumière consiste en toute sorte de bonté, de justice et de vérité. Une seconde cloche de remplacement fut moulée par Causard de Colmar en 1926 (Luc 24,36 : la paix soit avec vous) ; une troisième en 1959 (Jean, 10,27 : mes brebis entendent ma voix) ; peu avant on avait installé la sonnerie électrique (1955).

Après 1918, le nombre des paroissiens déclina par suite du départ de nombreux fonctionnaires allemands et de la stagnation démographique de la ville : on comptait cependant encore 194 paroissiens en 1929, contre plus de 220 avant le premier conflit mondial.

Au lendemain de la guerre de 1939-1945, le temple n'ayant pu, faute de fonds, être entretenu régulièrement et ayant même quelque peu souffert des opérations militaires, une réfection partielle dut être exécutée sous la direction du conseiller presbytéral A. O. Braun ; réparation de la toiture, de l'orgue (par l'organier Schwenkedel de Strasbourg-Koenigshoffen), des vitraux, acquisition de deux nouveaux calorifères, et d'un grand lustre en fer forgé, travaux de maçonnerie, de menuiserie, de peinture, etc.... A cette occasion la ville d'Obernai accorda une subvention de 140 000 F, en 1951 ; une collecte permit alors de réunir une somme de 70 000 F. Cette restauration, entreprise à partir de 1949, était achevée lors de la fête du Cinquantenaire qui eut lieu le 6 juillet 1952. Le culte solennel fut présidé par le pasteur Gerst, de St-Guillaume de Strasbourg, fils du promoteur de la construction du temple et qui, avec le pasteur Bittendiebel de Mittelbergheim, prononça le sermon du jour. Une grande vente avec tombola et un buffet eurent lieu ensuite dans les jardins de l'église et leur résultat permit d'acquérir du mobilier supplémentaire, de nouveaux objets du culte en argent (pour la Ste Cène), etc.

Par contre le projet de construction d'une salle paroissiale ne put être réalisé faute de moyens matériels. De même les tentatives de faire d'Obernai la paroisse-mère n'aboutirent pas. D'ailleurs bientôt après, la communauté de Klingenthal, dont l'importance a beaucoup décliné (mais qui a toujours le titre de paroisse) ne posséda plus de pasteur en exercice (elle est desservie par celui de Heiligenstein).

A partir de 1951 le culte à Obernai est assuré depuis Goxwiller, après 1954 depuis Gertwiller.

Cependant l'essor numérique de la communauté d'Obernai se poursuit depuis 1950, parallèlement à l'explosion démographique de la ville (qui a passé de 4 000 habitants en 1939 à 8 000 en 1971). Quelque 300 paroissiens en 1952, plus de 420 en 1970, pratiquement 500 avec les adhérents disséminés à Bernardswiller, Niedernai, Meistratzheim, St-Léonard, Bersch, Bischoffsheim, Ottrott et St-Nabor. Cependant la majorité des membres de l'Eglise habitent dorénavant les nouveaux quartiers et sont des « immigrés », les protestants de vieille souche obernoise se faisant de plus en plus rares.

Dans les dernières années, l'entretien du temple a été poursuivi activement : 1964/1965, installation du chauffage électrique, 1968/1970 travaux de peinture, crépissage, réfection de la toiture et de la clôture, mise en place d'installations sanitaires, travaux d'adduction d'eau et du tout-à-l'égout, prévus pour pouvoir être raccordés en cas de construction (éventuelle) d'un presbytère derrière l'église, si le projet voyait le jour, remplacement du plancher de la sacristie, révision des vitraux, etc.... Les travaux de vernissage des plafonds et de peinture des murs ont été effectués par une équipe de paroissiens volontaires.

Enfin, l'orgue, atteint par la limite d'âge et reconnu non réparable, a été presque totalement rénové en 1968 par l'organier Xavier Silbermann, de Thonon-les-Bains, ancien organiste de la paroisse. Celui-ci ne put réutiliser que le buffet et les tuyaux de façade. La composition du nouvel instrument est la suivante :

<i>1^{er} clavier (56 notes)</i>	<i>2^{me} clavier (546 notes)</i>	<i>Pédale (30 notes)</i>
G.O.	Pos.	Soubasse 16'
Montre 8'	Bourdon 8'	Bourdon 8'
Bourdon 8'	Flûte à cheminée 4'	Principal 4'
Prestant 4'	Quarte 2'	
Doublette 2'	Sesquialtera 2 2/3 et 1 3/5'	
Plein jeu 4rgs	Larigot 1 1/3'	

L'instrument comporte deux tirasses et un accouplement des claviers.

Il est à traction mécanique. Tirage de jeux : mécanique.

Ce nouvel orgue est d'une sonorité étonnamment riche pour un instrument de dimension assez modeste.

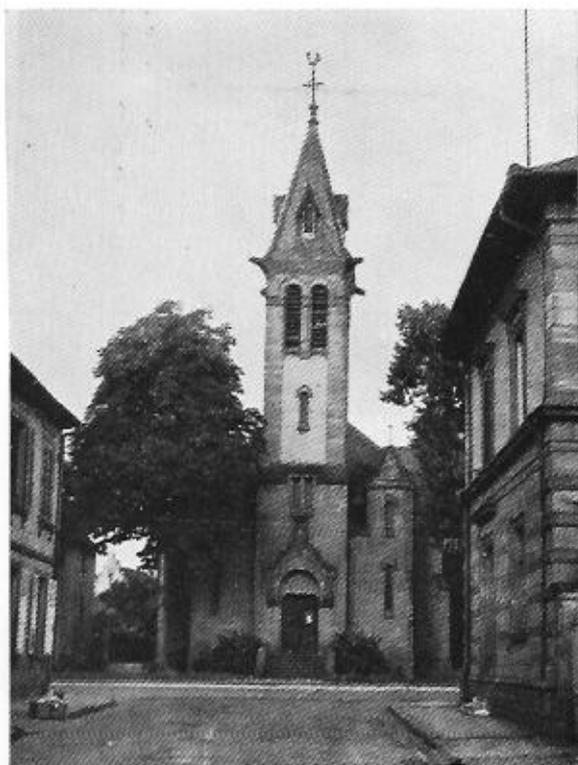
Tous ces travaux d'un montant de plus de 100 000 NF ont été couverts par des subventions de la ville, du département, de l'Union d'Entraide, de la Direction des Cultes, du « Gustav-Adolf-Verein », des dons des paroissiens, de prêts, du fruit de conférences et de concerts spirituels. Le tout était terminé en 1970 et couronné par un culte d'action de grâce célébré par l'Inspecteur ecclésiastique Metzger et un concert d'orgue donné par Jean Daniel Weber.

Ci-après la liste des pasteurs qui ont assuré leur ministère au cours du dernier demi-siècle :

- Albert Muller (1918-1924),
- Intérim de 1924 à 1927 depuis Heiligenstein, Goxwiller (G. Kuhlmann) et Mittelbergheim (Freys),



Obernai :
Ruines de l'église d'Oberlinden.



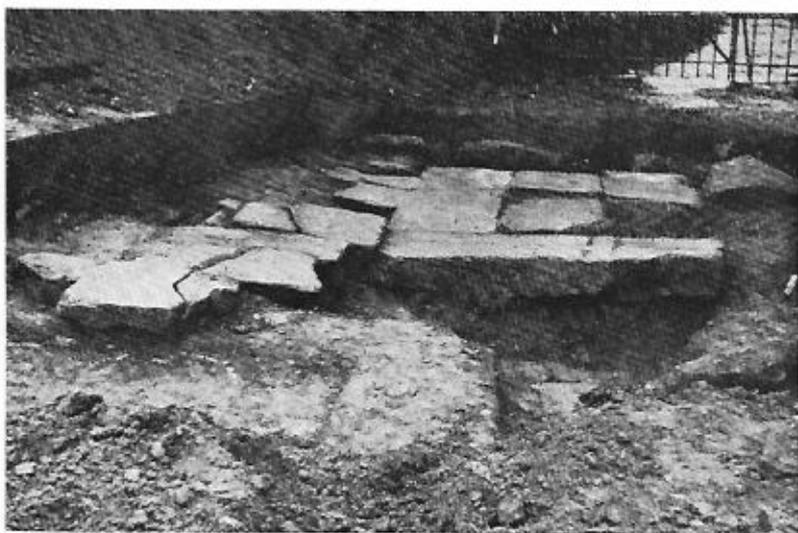
Obernai :
Eglise protestante St-Jean-le-Jeune.
Photo Hoch, Obernai.

Fouilles au Mont Sainte-Odile en 1967 (voir p. 36)



Fig. 3 — Mont Ste-Odile, chapelle St-Pierre, carré de fouille M. On voit la dalle de la sépulture d'enfant en place. Elle est gravée d'une croix de procession de style roman.

Fig. 4 — Mont Ste-Odile, chapelle St-Pierre, vers la fin de la fouille. Au premier plan à gauche, surface rectangulaire taillée dans le rocher de base, emplacement probable de l'autel. Au deuxième plan, dallage comprenant le couvercle de la tombe d'enfant. A l'arrière-plan, moellons du mur gouttereau sud.



- Ernest Dammron (1927-1936),
- Intérim de 1936 à 1937 par L. Will (Gertwiller) et Freyss,
- Frédéric Guerrier (1937-1942),
- Georges Kuhn (1943-1949) comme administrateur,
- Pierre Lienhart (1949-1951),
- Intérim par Goxwiller (Spindler, 1951-1954),
- Depuis 1954 Jean-Martin Muller (Gertwiller).

Les conseillers presbytéraux qui ont succédé à Georges Urban furent successivement :

- Seyferth, Directeur, (1928-1930),
- Henri Krauss, Inspecteur Principal (1864-1931) de 1930-1931,
- Emile Muller, Huissier de justice (1865-1957), de 1931-1949,
- A.O. Braun, de 1949 à 1961,
- Ernest Banitz, depuis 1955,
- Marcel Brun (1961-1967), délégué au Consistoire,
- Jacques Ruffenach (depuis 1967), délégué au Consistoire,
- Emile Geng (1967-1970),
- Mme Caroline Martin, receveur, depuis 1961,
- Frédéric Fastenrath, depuis 1961,
- Jacques Frei, depuis 1970.

Depuis cette dernière année, Obernai a droit à quatre conseillers presbytéraux et à un délégué au Consistoire.

Les organistes suivants ont tenu les orgues depuis la première guerre mondiale :

- Anne Braun (1914-1959)
- X. Silbermann
- M.-R. Fastenrath
- H. Muller
- Jacqueline Jund
- D. Kægler.

Avant 1914 c'étaient les maîtres de l'école protestante qui assuraient ce service, soit successivement les instituteurs Geyer, Schweyer, Mertz, Weiss, Etter et le célèbre compositeur Carl Reysz.

Des groupes de jeunes, un ouvroir de dames missionnaires, et un chœur d'église ont fonctionné à différentes époques.

Depuis 1952 (après autorisation du conseil municipal en date du 12 juin 1952 et approbation du Consistoire supérieur), le temple porte le nom de St-Jean-le-Jeune, qui rappelle celui de la paroisse de la Réformation¹⁰.

10. L'auteur de cette étude la dédie à la mémoire de son grand-père, Frédéric BRAUN (1842-1902), huissier de justice, l'un des vingt-trois fondateurs de la paroisse en 1877, conseiller presbytéral, de son père Auguste Othon BRAUN (1881-1963), greffier en chef de justice, conseiller presbytéral, délégué au Consistoire de Barr et à l'Inspection de St-Thomas, membre de l'Union d'Entraide et de Solidarité de l'Eglise de la Confession d'Augsbourg, de sa tante, Anne BRAUN (1889-1967), fonctionnaire du Trésor, organiste de la paroisse de 1914-1959.

Le Cimetière protestant d'Obernai

par JEAN BRAUN

LE cimetière protestant d'Obernai, sis rue Leclerc, n'a été ouvert qu'en 1880 ; la première inhumation y eut lieu en 1882 (la paroisse actuelle ne date, on le sait, que de 1877) 1.

Deux vases sculptés en pierre de style néo-classique (début du XIX^{ème} siècle ?) surmontent les montants du portail. Ils doivent provenir d'une maison ancienne démolie.

Le seul personnage célèbre qui y soit inhumé est l'artiste-peintre *Fernand Schultz-Wettel*, né à Mulhouse en 1876 et décédé à Obernai en 1957. Après ses études à Berlin et à Paris (1891-1897), il voyagea dans une grande partie de l'Europe et du Proche-Orient. Dessinateur, peintre (surtout portraitiste), aquafortiste et graveur, il se spécialisa avant tout dans l'illustration de livres, dont plusieurs éditions parurent aussi à l'étranger. (*Mémoires de Casanova*, 1924, *Contes des Mille et Une Nuits*, 1927). L'Hôtel de Ville d'Obernai conserve plusieurs de ses œuvres, en particulier une grande toile : *La procession de Geispolsheim* (exposée au Salon de 1922) 2.

Avant 1880, les défunts des familles protestantes d'Obernai trouvèrent leur dernier sommeil aux cimetières de Goxwiller, Klingenthal (paroisse-mère depuis 1731) et Heiligenstein.

Sur celui de *Klingenthal* nous retrouvons les tombes des personnalités suivantes :

— Marie de Vivès, née Lalmels, (1847-1936), épouse du colonel Fernand de Vivès, fils du général qui fit édifier le château d'El Biar en 1865 ;

— les membres protestants (féminins) des familles d'Oberkirch, de Montbrison et de Hell 3 ;

1. Aux XVI^{ème} et au début du XVII^{ème} siècle, les fidèles de la première communauté d'Obernai, celle de St-Jean-Baptiste d'Oberlinden, furent enterrés soit autour de cette église (où subsistent des pierres tombales des seigneurs d'Oberkirch), soit au cimetière paroissial catholique.

2. Voir sur la carrière de l'artiste : Aloyse ANDRÈS, les graveurs contemporains de l'Alsace, Colmar s. d., p. 93-96. L'artiste lui-même évoque des souvenirs personnels dans ce même volume, p. 97-102 ;

3. Issus de mariages mixtes, les membres masculins étant catholiques ; c'est ainsi que le recteur Louis de Montbrison, époux de Marie d'Oberkirch et le ministre plénipotentiaire Charles de Hell, mari d'Isabel d'Aranjo sont enterrés au cimetière catholique d'Obernai.

— La baronne Marie d'Oberkirch (1777-1828), conjointe du comte *Louis* Simon de Bernard de Montbrison, premier recteur de l'Académie de Strasbourg ; c'était la fille de la célèbre baronne Louise d'Oberkirch, auteur des « Mémoires » ;

— Aline Anne Elisabeth de Montbrison, sa fille (1809-1876), épouse de l'amiral Anne *Chrétien* Louis de Hell ;

— Izabel Eleonor d'Aranjo (1847-1872), fille du Ministre Plénipotentiaire du Brésil à Berlin, le Chevalier d'Aranjo et femme du Ministre Plénipotentiaire *Charles* Chrétien de Hell, fils de l'amiral ;

— les trois sœurs du précédent,

Joséphine Isaure de Hell (1836-1837),

Isaure Marie Charlotte de Hell (1838-1906),

Henriette Isaure Léontine de Hell (1843-1902).

La tombe collective des Oberkirch-Montbrison-Hell se trouve sur le côté droit, au pied du mur d'enceinte du cimetière.

Sur le cimetière de *Heiligenstein* on verra les tombes de la famille de Turckheim, propriétaire du domaine de Truttenhausen depuis 1800, domaine qui fait partie de la commune d'Obernai.

Y sont inhumés :

— la baronne Octavie, Elisabeth, Amélie de Turckheim, née baronne de Dietrich (1799-1854) 4,

— son fils Guillaume, *Rodolphe* de Turckheim (1827-1890),

— l'épouse du précédent, Jenny, née baronne Bohn de Babo (1830-1912),

— *Hugo* Guillaume de Turckheim (1856-1931), fils des précédents, et sa femme, née Marguerite de Bary (1867-1950),

— des enfants de Hugo et de Marguerite de Turckheim, Gilbert (1892-1915), Brice (1893-1915), tombés pendant la première guerre mondiale et Evrard, né en 1903, mort au champ d'honneur comme lieutenant de réserve en 1940 et mari de l'actuelle propriétaire du domaine.

Non loin des sépultures des Turckheim, on retrouvera contre le mur droit du cimetière, les dalles funéraires de Carlos de Vivès (1839-1864), sous-lieutenant au 19^{me} de ligne et d'Alphonse de Vivès (1849-1869) 6.

On ne peut citer de personnalité connue, enterrée au cimetière israélite d'Obernai, ouvert en 1889 7.

4. Elle avait épousé Guillaume de Turckheim (1785-1831), troisième fils du banquier Bernard Frédéric (1752-1831) et d'Anne Elisabeth (Lili) Schönmann (1751-1817), un moment fiancée à Goethe. Guillaume fut le premier à établir sa résidence à Truttenhausen.

6. Fils du général de Vivès.

7. Renseignement fourni pour M. Sylvain Klein, président de la communauté israélite par lettre du 8 mai 1968. Avant 1889 les fidèles d'Obernai étaient inhumés à Rosenwiller.

L'Evolution des cultures aux environs de Benfeld et d'Erstein au cours du XVIII^e siècle

par JEAN VOGT

Dieses Dorf Matzenheim, Benfeld und das seitwärts liegende Westhausen haben die besten Ländereien im Elsass. Man bezahlt das Arpent 1 200 Livres. (Eggers Bemerkungen auf einer Reise durch das südliche Deutschland, den Elsass... in den Jahren 1798 und 1799, Copenhague 1806).

C'est vers 1950, à une époque où historiens et géographes universitaires ne portaient aucun intérêt aux archives notariales alsaciennes, que nos premières recherches agraires, consacrées à la région de Wissembourg, nous ont fait prendre conscience de l'importance des inventaires de succession pour l'étude de l'évolution des cultures, au XVIII^e siècle surtout. A la recherche d'états d'emblaves, nous avons entrepris, depuis une dizaine d'années, de dépouiller systématiquement les anciens inventaires de succession d'une grande partie de la plaine d'Alsace. Maintes fois interrompu, mis en question à plusieurs reprises, ce travail de longue haleine nous a permis de rassembler une foule de données chiffrées, indispensables pour une étude détaillée du mécanisme de l'évolution des cultures de la plaine d'Alsace, à partir de la fin du XVIII^e siècle¹.

S'il est possible de dépouiller les inventaires de succession à un rythme satisfaisant, la mise en œuvre des abondants matériaux livrés par des milliers d'états d'emblaves est en revanche malaisée et laborieuse. Telle est la raison pour laquelle ces longues recherches n'ont encore donné lieu qu'à des publications fragmentaires. Pour l'essentiel, ces travaux portent sur la Haute Alsace. Plusieurs articles viennent d'être consacrés à l'évolution des cultures d'une douzaine de terroirs de la région

1. Nous savons gré à MM. Fuchs, Himly, Sittler et Wilsdorf, archivistes des départements et des villes, d'avoir encouragé de diverses manières notre entreprise.

de Colmar². Sans revenir sur les recherches entreprises naguère en Alsace d'Outre-Forêt, la Basse-Alsace n'a encore fait l'objet que d'aperçus sur l'une ou l'autre culture du Kochersberg³ et du Ried méridional⁴ et de deux monographies portant l'une sur Ingenheim, dans la vallée de la Zorn⁵, l'autre sur Mussig et Heidolsheim⁶.

De manière à combler quelque peu les énormes lacunes qui subsistent ainsi et à ne pas laisser en friches les notes accumulées depuis longtemps, nous présenterons les grands traits de l'évolution des cultures de quelques terroirs des environs de Benfeld et Erstein au cours du XVIII^e siècle. Cette esquisse portera sur Herbsheim, Limersheim, Matzenheim, Nordhouse, Rossfeld, Sand et Schaeffersheim, communes dont les inventaires de succession sont conservés aux Archives départementales du Bas-Rhin (Notariat de Benfeld II). A partir des premières années du XVIII^e siècle, ces inventaires livrent des états d'emblaves nombreux et précis dont le dépouillement ne pose aucun problème particulier⁷. En marge de l'étude d'ensemble de l'évolution des cultures, l'exploitation de cette source fondamentale de l'histoire et de la géographie des campagnes a donné lieu à un rapide examen de la culture du tabac en métayage, raison pour laquelle nous passerons assez rapidement sur cette importante spéculation⁸.

ESQUISSE DE LA STRUCTURE DES EXPLOITATIONS

Selon notre habitude, jetons d'abord un coup d'œil à la structure des exploitations, de manière à pouvoir apprécier en connaissance de cause l'un ou l'autre trait de l'évolution des cultures. Une fois de plus, nous utilisons à cet effet les seules emblaves d'hiver, emblaves qui représentent *grosso modo*, en ce pays d'assolement triennal, le tiers des labours.

Les six communautés sur lesquelles porte notre choix présentent à cet égard une diversité surprenante, du moins à l'échelle alsacienne.

Voici, pour commencer, un cas extrême. Considérées dans leur ensemble, Matzenheim et son annexe Heusseren se distinguent par le contraste brutal d'un groupe d'exploitations moyennes et notables, à l'échelle de la plaine d'Alsace bien entendu, et d'une foule de *microfundia* (fig. 1). Comprenant d'une cinquantaine à une centaine d'arpents de labours, les premières sont, pour l'essentiel, aux mains

2. En dernier lieu : Nouvelles recherches sur l'évolution des cultures en Haute-Alsace. *Annuaire de la Société Historique et Littéraire de Colmar*, 1969/70.

3. Notes d'histoire agraire sur le Kochersberg au XVIII^e siècle, *Bulletin de la Société d'histoire et d'Archéologie de Saverne*, 1967.

4. Culture intensive et métayage au XVIII^e siècle, *Revue d'Alsace*, 1969.

5. L'évolution des cultures à Ingenheim au cours du XVIII^e siècle, *Bulletin de la Société d'histoire et d'Archéologie de Saverne*, 1968.

6. Notes à paraître.

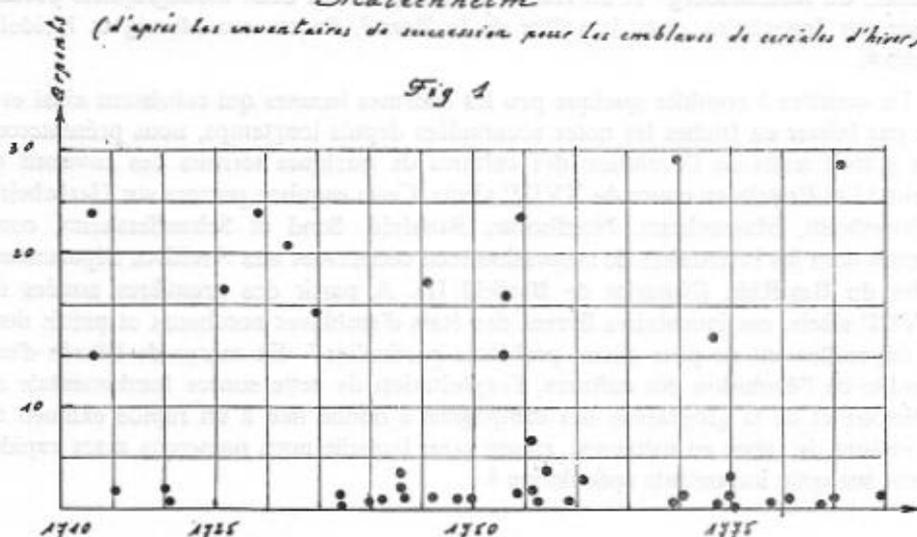
7. Pour les problèmes de méthode, qu'il nous suffise de renvoyer aux introductions des publications précédentes.

8. Note à paraître dans la *Revue d'Alsace*.

Superficie d'un échantillon d'exploitation de
Matzenheim

(d'après les inventaires de succession pour les emblaves de céréales d'hiver)

Fig 1



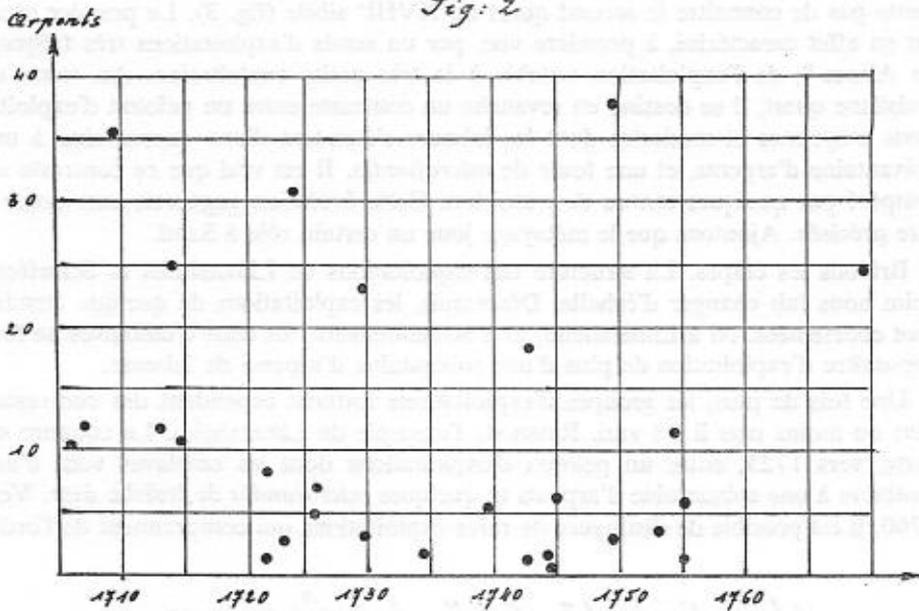
(Pour obtenir la totalité des labours $\times 3$)

des dynasties de paysans aisés de Matzenheim, parmi lesquels il convient de citer les Kauffmann. De quelques arpents de terre, les *microfundia* seraient, à première vue particulièrement nombreux à Heusseren. Les petites gens sont au service des paysans aisés non seulement comme journaliers, mais aussi comme métayers, pour la culture du tabac, très exigeante en main d'œuvre, raison pour laquelle nous nous sommes hasardés à parler de *journaliers-métayers*. Entre ces deux groupes, les transitions font totalement défaut. Et il importe de noter que ce « vide » se maintient imperturbablement tout au long du XVIII^e siècle. Toute chose égale, une telle structure des exploitations fait songer au Kochersberg et aux régions de grande culture (à l'échelle alsacienne !) de Haute-Alsace. Dans cette région de culture intensive, le métayage introduit cependant une note originale dans la structure des exploitations de Matzenheim.

La structure des exploitations de Herbsheim s'apparente à celle de Matzenheim, sans toutefois présenter un contraste aussi brutal entre des termes aussi extrêmes (fig. 2). Clairsemées, les exploitations moyennes et notables, comparables à celles de Matzenheim, s'opposent non plus à une foule de *microfundia*, mais à un solide peloton de petites exploitations, celles qui font précisément défaut à Matzenheim. Et à première vue, ce peloton connaîtrait au cours du siècle une certaine évolution. Au début du siècle, voici en effet un groupe d'exploitations dont les labours sont de l'ordre d'une trentaine d'arpents. A partir du premier quart du siècle, les petites

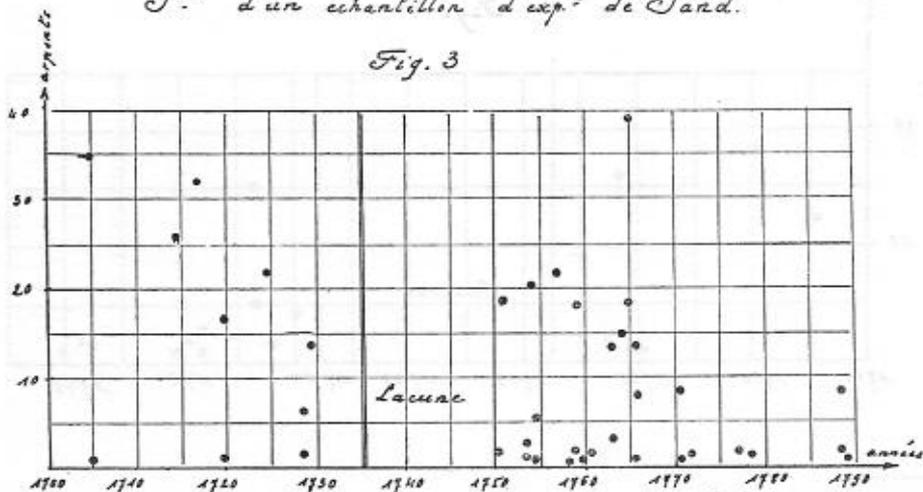
Superficie d'un échantillon d'exploitation
de Herbsheim

Fig. 2



N.° d'un échantillon d'exp. de Sand.

Fig. 3



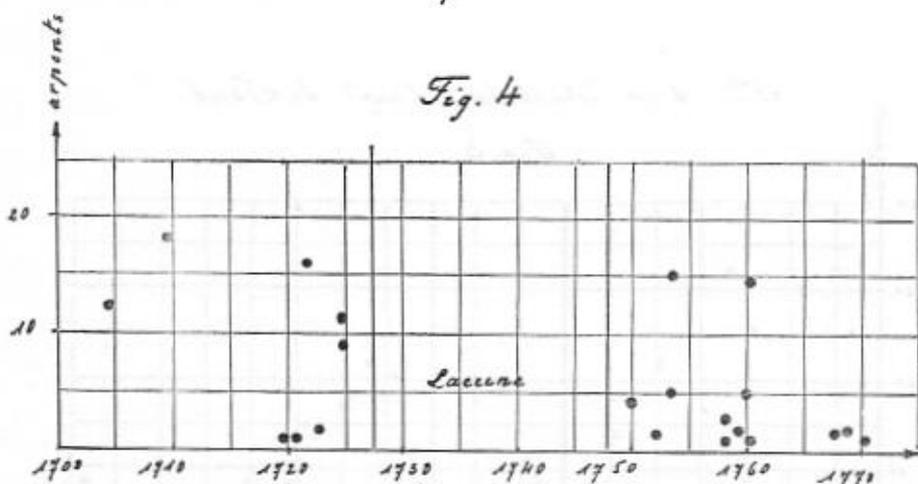
exploitations dont les labours ne sont que d'une quinzaine d'arpents donnent le ton, tandis qu'apparaissent des *microfundia*, clairsemés il est vrai. Tabac et métayage ont d'ailleurs une importance bien moindre à Herbsheim qu'à Matzenheim.

A la différence de Herbsheim et surtout de Matzenheim, la structure des exploitations de Sand connaît une certaine évolution, encore qu'une lacune ne nous permette pas de connaître le second quart du XVIII^e siècle (fig. 3). Le premier quart est en effet caractérisé, à première vue, par un semis d'exploitations très fréquent en Alsace⁹, de l'exploitation notable à la très petite exploitation. Au cours du troisième quart, il se dessine en revanche un contraste entre un peloton d'exploitations moyennes et modestes dont les labours s'étendent d'une quarantaine à une soixantaine d'arpents, et une foule de *microfundia*. Il est vrai que ce contraste est tempéré par quelques termes de transition. Cette évolution gagnerait sans doute à être précisée. Ajoutons que le métayage joue un certain rôle à Sand.

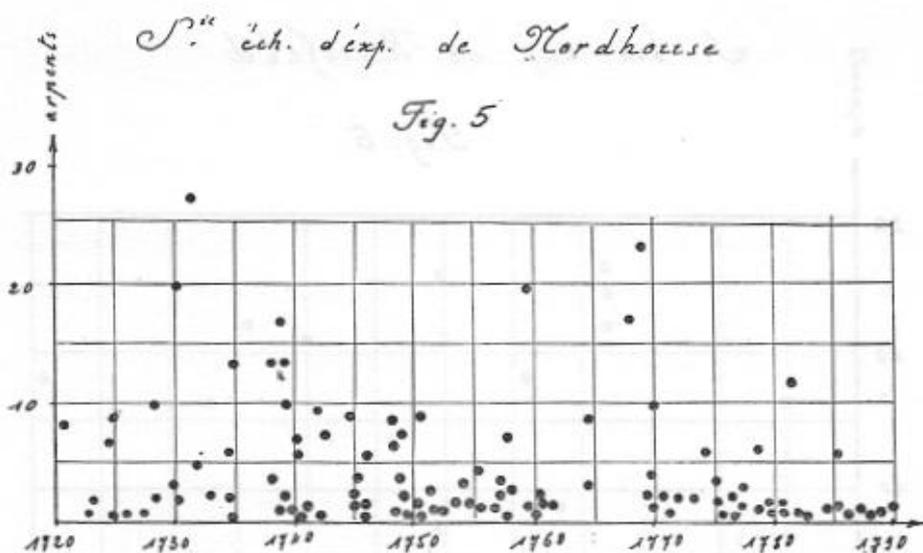
Brûlons les étapes. La structure des exploitations de Limersheim et Schæffersheim nous fait changer d'échelle. Désormais, les exploitations de quelque étendue sont clairsemées. Ni à Limersheim, ni à Schæffersheim, les états d'emblaves ne font apparaître d'exploitation de plus d'une soixantaine d'arpents de labours.

Une fois de plus, les groupes d'exploitations forment cependant des contrastes, plus ou moins nets il est vrai. Retenons l'exemple de Limersheim. La coupure est nette, vers 1725, entre un peloton d'exploitations dont les emblaves vont d'une trentaine à une soixantaine d'arpents et quelques *microfundia* de fraîche date. Vers 1760, il est possible de distinguer de rares exploitations qui comprennent de l'ordre

S.^{me} d'un état d'exp. de Limersheim



9. Voir par exemple la structure des exploitations d'Ingenheim (L'évolution, 1968, note citée).



de 45 arpents de labours, quelques-unes d'une quinzaine d'arpents de terres et enfin des *microfundia* (fig. 4).

Avec Nordhouse, nous entrons dans un monde bien différent des autres. Un semis certes, mais très différent de celui de Sand, au début du XVIII^e siècle. Pour une fois, la structure des exploitations est en quelque sorte pyramidale (fig. 5). A la base, une prodigieuse densité de *microfundia*, puis, de proche en proche, sans aucune coupure, des tranches de moins en moins fournies d'exploitations de l'ordre d'une quinzaine, d'une vingtaine, d'une trentaine d'arpents de labours, et enfin de rares exploitations de l'ordre de 35, 60 et même 75 arpents de terres. Le métayage est d'ailleurs loin d'être négligeable à Nordhouse.

L'EVOLUTION DES CULTURES

Nous examinerons successivement les céréales d'hiver, les céréales de printemps, les cultures fourragères traditionnelles, les cultures nouvelles et enfin les cultures commerciales.

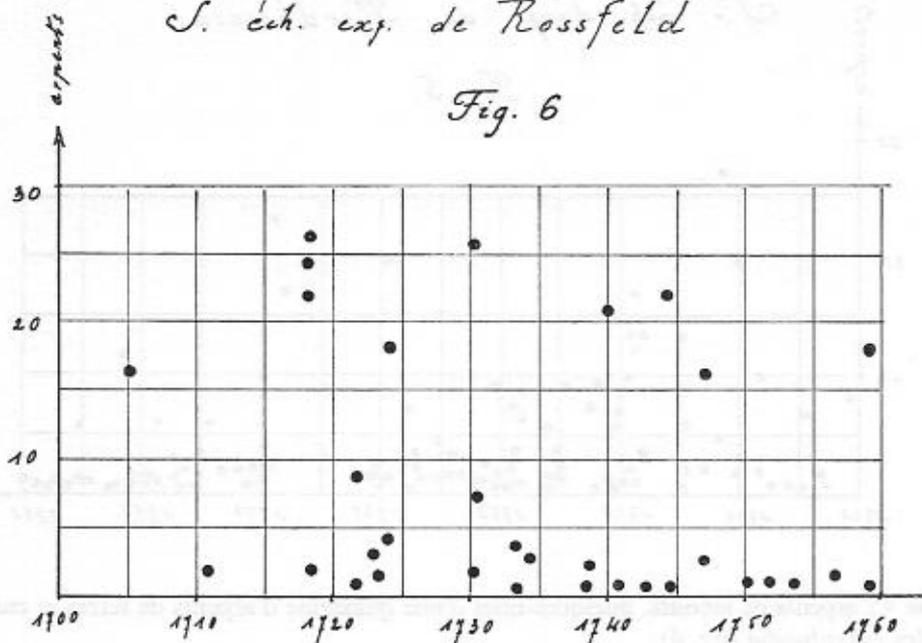
LES CEREALES D'HIVER

Est-il nécessaire de rappeler que la plupart des terroirs de la plaine d'Alsace connaissent, à des moments divers, un processus de substitution du froment au seigle ? Ce processus présente une certaine diversité d'une petite région à l'autre, d'un terroir à l'autre et parfois même d'une catégorie d'exploitations à l'autre.

Aux environs de Benfeld et d'Erstein, ce processus de substitution du froment au seigle se manifeste nettement au cours du XVI^e siècle déjà. Si la plupart des fermages sont stipulés en seigle, par exemple à Matzenheim en 1560 ou à Sand en

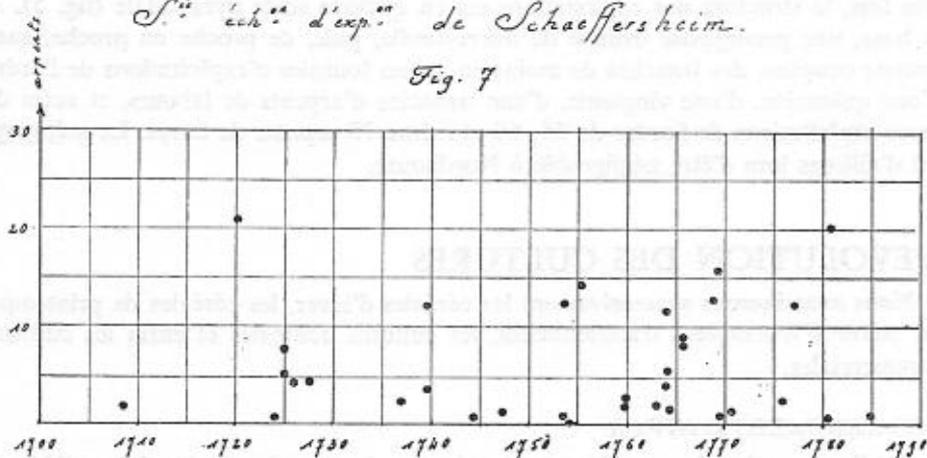
S. éch. exp. de Rossfeld

Fig. 6



S. éch. d'exp. de Schaeffersheim.

Fig. 7



1611¹⁰, voici les premiers indices d'un « changement des espèces », pour reprendre une expression du XVIII^e siècle. En 1598, le testament d'un Mieg de Boofzheim

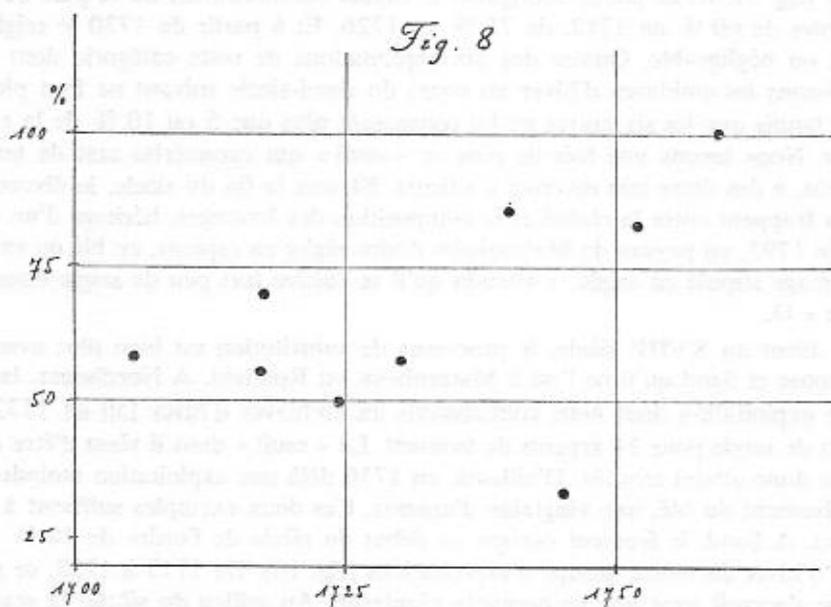
¹⁰. Arch. mun. Strasbourg, Chambre des Contrats, 1560 et 1611.

envisage, pour certains fermages, le remplacement d'une partie des sacs de seigle par des sacs de blé : *Die keinen oder wenig Weizen geben, denen mag auch etlicher Roggen in Weizen verwandt werden* 11. Il s'en faut cependant que l'évolution de la composition des fermages, aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, soit le fidèle reflet du rapport seigle/froment tel qu'il apparaît dans les terroirs et les états d'emblaves des inventaires de succession.

Quelle est l'évolution de ce rapport au cours du XVIII^e siècle, pour lequel les sources sont d'une remarquable précision ? La discussion sera facilitée par quelques figures donnant la part du froment dans les emblaves d'un échantillon d'exploitations, compte tenu du blé compris dans le méteil.

Les inventaires de Rossfeld nous offrent un cas extrême, exceptionnel, d'une évolution tardive et lente. Jusque vers 1730, les cinq exploitations de quelque étendue dont nous connaissons les emblaves d'hiver, de 15 à 25 arpents environ, consacrent au seigle de 50 à 70 %, en moyenne 60 % de la saison d'hiver (fig. 8). Ce n'est que vers le milieu du siècle que ce pourcentage s'accroît pour atteindre de l'ordre de 80 % et même, vers 1760, de 100 %. Encore l'une des exploitations de Rossfeld ne consacre-t-elle en 1740 au froment que le tiers de ses emblaves d'hiver ! Une telle évolution est voisine de celle qu'il a été possible de reconstituer à Ostheim, pour ne prendre que cet exemple 12.

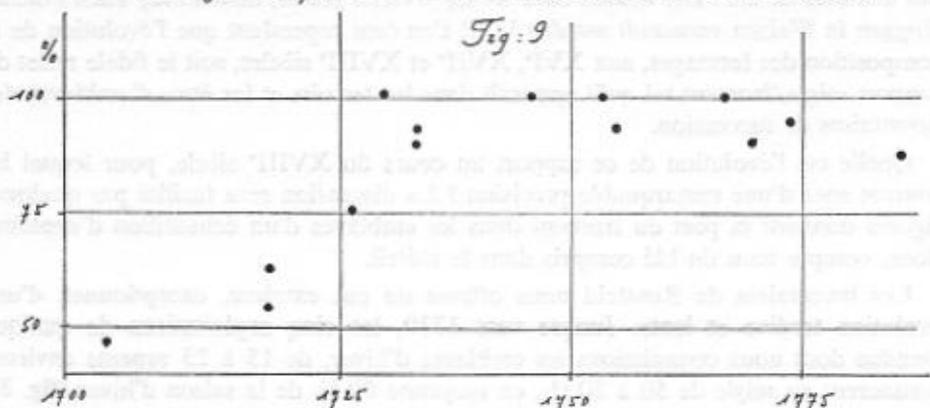
Pourcentage de froment d'un échantillon de Rossfeld.



11. Arch. mun. Strasbourg, IV/107.

12. Nouvelles recherches, 1968, art. cité.

Pourcentage de froment d'un échantillon de Matzenheim

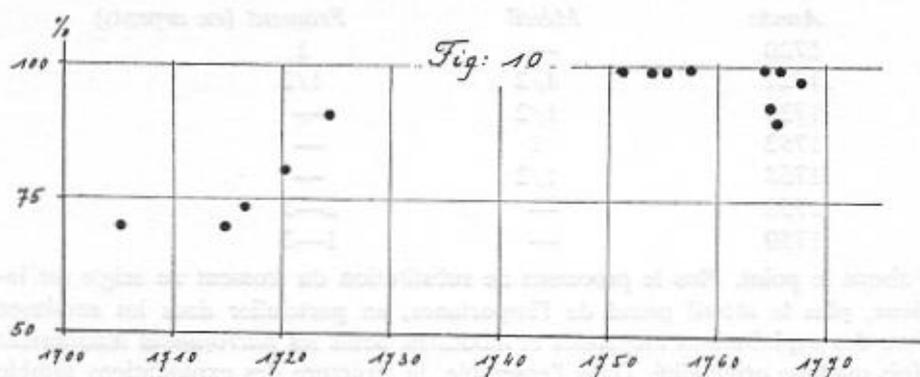


A Matzenheim, le point de départ est certes comparable. En 1694, voici un exemple d'emblaves de seigle et de froment à égalité. Mais l'évolution est bien plus rapide qu'à Rossfeld. Considérons les exploitations dont les emblaves d'hiver sont supérieures à une dizaine d'arpents, celles qui sont retenues pour l'établissement des figures (fig. 9). Deux jalons soulignent le rapide accroissement de la part du blé : de l'ordre de 60 % en 1712, de 75 % en 1726. Et à partir de 1730 le seigle est absent ou négligeable. Quatre des dix exploitations de cette catégorie dont nous connaissons les emblaves d'hiver au cours du demi-siècle suivant ne font plus de seigle, tandis que les six autres ne lui consacrent plus que 5 ou 10 % de la saison d'hiver. Nous tenons une fois de plus ce « seuil » qui caractérise tant de terroirs alsaciens, à des dates très diverses d'ailleurs. Et vers la fin du siècle, le divorce est parfois frappant entre la réalité et la composition des fermages, héritage d'un autre âge. En 1793, un paysan de Matzenheim désire régler en espèces, en blé ou en orge un fermage stipulé en seigle, « attendu qu'il se cultive fort peu de seigle dans leur canton » 13.

Au début du XVIII^e siècle, le processus de substitution est bien plus avancé à Nordhouse et Sand qu'il ne l'est à Matzenheim ou Rossfeld. A Nordhouse, la plus grande exploitation dont nous connaissons les emblaves d'hiver fait en 1732 2-3 arpents de seigle pour 24 arpents de froment. Le « seuil » dont il vient d'être question est donc atteint très tôt. D'ailleurs, en 1730 déjà une exploitation moindre fait exclusivement du blé, une vingtaine d'arpents. Ces deux exemples suffisent à faire le point. A Sand, le froment occupe au début du siècle de l'ordre de 70 % de la saison d'hiver du même groupe d'exploitations (fig. 10). De 1715 à 1725, ce pourcentage s'accroît avec une surprenante régularité. Au milieu du siècle, la majorité de ces exploitations abandonnent le seigle. A la différence de Matzenheim, le

13. Arch. dép. Bas-Rhin, Q 3823.

Pourcentage de froment à Sand.



« seuil » n'apparaît que d'une manière exceptionnelle. Cette évolution est rapidement confirmée et peut-être même, pour une fois, devancée par un bail portant non pas sur les terres de quelque grand propriétaire, mais sur des terres paysannes. Pour de telles terres, deux paysans de Nordhouse paient en 1719 un fermage formé exclusivement, pour les céréales d'hiver, de 7 sacs de froment !

Dès maintenant, il importe de souligner le rôle que joue parfois le méteil, *Moltzer*, au cours du processus de substitution du blé au seigle. L'importance prise par le méteil est particulièrement frappante à Rossfeld. Pendant la période critique, les couples seigle/froment et méteil/froment se côtoient longtemps, sans qu'apparaisse une trilogie seigle/méteil/froment. Pour illustrer cette situation, un tableau s'impose :

Année	Seigle	Méteil	Froment (en arpents)
1705	6—7	—	10
1717	11	—	10
1718	8	—	18
1724	—	9	9
1730	11	—	15
1740	—	6—7	14—15
1745	11	—	5
1752	—	15	18

Nous retrouvons une telle situation à Herbsheim :

Année	Seigle	Méteil	Froment (en arpents)
1713	—	6	5—6
1724	—	14—15	17—18
1749	1	7—8	29
1769	—	—	24

Ailleurs, le méteil n'apparaît que d'une manière épisodique et subordonnée. C'est en pareil cas que les exploitations de quelque étendue pratiquent volontiers une

Une période transitoire caractérisée par l'importance du méteil apparaît à Schæffersheim :

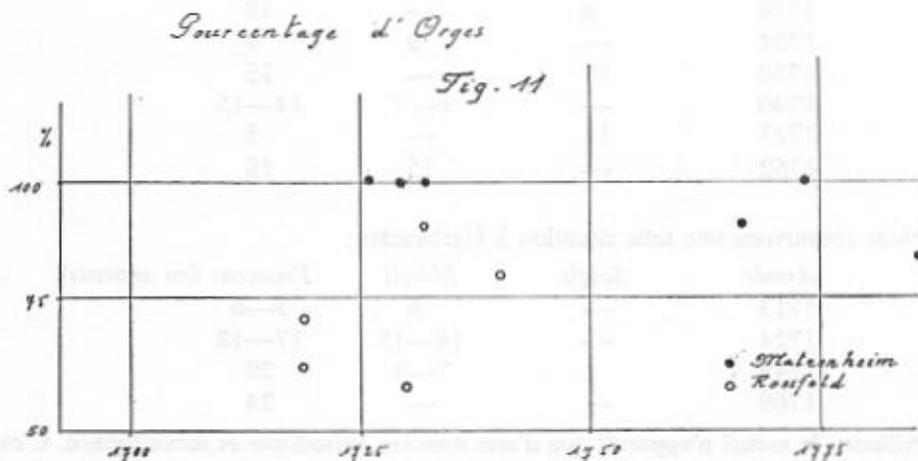
Année	Méteil	Froment (en arpents)
1720	—	1
1721	1/2	1/2
1723	1/2	—
1752	1	—
1758	1/2	—
1758	—	2—3
1759	—	1—2

Faisons le point. Plus le processus de substitution du froment au seigle est laborieux, plus le méteil prend de l'importance, en particulier dans les emblaves d'hiver des exploitations moyennes et modestes. Seuls les *microfundia* manifestent parfois quelque originalité. Dans l'ensemble, la structure des exploitations semble introduire une différenciation moindre que dans les régions de Colmar et de Neuf-Brisach.

LES CEREALES DE PRINTEMPS

La saison des marsages est elle aussi le siège d'un processus de substitution. A l'avoine succède l'orge. Une fois de plus, ce processus se fait à un rythme variable (fig. 11).

Nous retrouvons d'abord un noyau conservateur. De même que le seigle y résiste longtemps au froment, l'avoine conserve quelque temps de solides positions à Rossfeld et à Herbsheim. Vers 1720, la part de l'orge n'est encore que de 55-70 % à Rossfeld. A Herbsheim, une exploitation notable fait en 1724 7 arpents d'orge et 26 arpents d'orge. En 1739, une exploitation consacre encore deux arpents à



trilogie seigle/méteil/froment, comme le montre le tableau suivant, dressé à l'aide des états d'emblaves des inventaires de succession de Matzenheim :

<i>Année</i>	<i>Seigle</i>	<i>Méteil</i>	<i>Froment (en arpents)</i>
1693	17	—	16
1713	5—6	2	7—8
1726	2—3	5	14
1729	—	—	29
1733	2	—	24

Même discrétion du méteil à Schæffersheim :

<i>Année</i>	<i>Seigle</i>	<i>Méteil</i>	<i>Froment (en arpents)</i>
1739	1—2	3	8
1753	1	1—2	10
1755	—	—	14

Quoiqu'il en soit, le méteil n'apparaît plus que d'une manière exceptionnelle une fois le seigle réduit à la portion congrue.

Passons à d'autres groupes d'exploitations.

À l'image des exploitations moyennes et notables d'un certain nombre de communautés, les exploitations modestes de Nordhouse connaissent un processus de substitution direct du froment au seigle. Quelques jalons :

<i>Année</i>	<i>Seigle</i>	<i>Froment (en arpents)</i>
1721	3	5
1724	2	5—6
1725	1	8
1740	—	6—7

À cette échelle, le couple méteil/froment prend une fois de plus une grande importance à Herbsheim. Quelques exemples :

<i>Année</i>	<i>Méteil</i>	<i>Froment (en arpents)</i>
1722	2—3	6
1726	3	2
1731	4	2—3
1739	1/2	5
1754	5	6—7

Quant à la petite exploitation et aux *microfundia*, ils adoptent résolument le froment à Matzenheim, Nordhouse et Rossfeld.

Ailleurs, ce groupe d'exploitations hésite entre méteil et blé, comme le montrent les chiffres suivants, empruntés aux inventaires de succession de Herbsheim :

<i>Année</i>	<i>Méteil</i>	<i>Froment (en arpents)</i>
1709	2	—
1729	—	3
1743	1—2	—
1744	1/2	—
1749	—	3
1752	1	2—3
1755	—	1

l'avoine, pour huit arpents d'orge. Il faut attendre 1755 pour qu'une exploitation modeste ne fasse que de l'orge, huit arpents.

Pour les exploitations moyennes et modestes, l'évolution est bien plus rapide à Nordhouse et Matzenheim. A Nordhouse, les exploitations de ces catégories dont nous connaissons les emblaves en 1724, 1730, 1738 et 1751 ne font que de l'orge, à l'extension d'une seule qui consacre à l'avoine moins d'un arpent pour une douzaine d'arpents d'orge. A Matzenheim, les trois exploitations dont les emblaves soient connues en 1713, 1726 et 1733 font exclusivement de l'orge. A cette date, l'avoine fait cependant une rentrée d'abord discrète. De l'ordre de 10 % des emblaves de céréales de printemps, elle finit par prendre une certaine importance vers la fin du siècle. En 1786, une exploitation notable ne fait-elle pas 7 avoine d'avoine pour 30 arpents d'orge ? Les raisons de ce retour en arrière nous échappent.

En général, la petite exploitation est la première à négliger l'avoine et à ne faire que de l'orge. Tel est aussi le cas aux environs de Benfeld et Erstein, à la seule exception, inexplicable elle aussi, des petites exploitations de Nordhouse. Quelques exemples :

Année	Avoine	Orges (en arpents, sauf indication contraire)
1733	Un Viertel	2—3
1744	1	4
1757	1/2	3—4
1769	1	4—5

A la différence du Kochersberg et de certains terroirs de la région colmarienne, il ne semble pas que la substitution de l'orge à l'avoine soit accompagnée d'un rapide progrès des mélanges fourragers, orge mêlée de vesce ou orge mêlée de lentilles. Il n'a encore été relevé que deux allusions à de tels mélanges : une faible réserve de *Wickgerst* à Matzenheim en 1765, une réserve de 26 sacs de *Wickgerst* et de *Linsengerst*, à égalité, à Limersheim en 1791. Nous ignorons il est vrai dans quelle mesure les inventaires de succession confondent sous la rubrique « orge » les mélanges fourragers et l'orge proprement dite.

LES CULTURES FOURRAGERES TRADITIONNELLES

Soulignons une fois de plus l'importance que les cultures fourragères traditionnelles prennent longtemps dans la saison des marsages avant de pénétrer, dans une certaine mesure, dans la saison de repos.

Aux environs de Benfeld et d'Erstein, une trilogie pois, lentilles et fèves¹⁴ subsiste parfois au début du XVIII^e siècle. Tel est surtout le cas à Rossfeld et Herbs-

14. Il convient de distinguer soigneusement ces fèves fourragères, *Mastbohlen*, *Saubohlen*, d'une foule de variétés, *Hutschelbohlen*, *Kochbohlen*, *welsche Bohnen*, destinées, en partie au moins, à la consommation humaine, et qui n'occupent que de faibles superficies. En 1760, un inventaire de Limersheim précise qu'un stock de *Mastbohlen* est destiné à l'engraissement des porcs. A Matzenheim, notons en 1773 un stock de fèves et d'orge, *Mastbohlen und Gerst untereinander*.

heim qui se distinguent, une fois de plus, par un certain conservatisme. Quelques exemples :

Lieu	Année	Céréales d'hiver, à titre de repère			Fèves (en arpents, sauf indication contraire)
		Pois	Lentilles		
Rosfeld	1718	22	3 Viertel	1	1-2
Herbsheim	1724	30	1/2	1/2	2-3
Rosfeld	1730	26	3 Viertel	1 Viertel	3-4
Rosfeld	1744	22	1/2	—	2

Dès maintenant, il convient de souligner la prédominance des fèves sur les pois et les lentilles. Elles finissent par faire figure de seule culture héritée de l'ancien système de culture. A Herbsheim, une exploitation notable fait en 1749 4-5 arpents de fèves, sans plus. Sans doute cette évolution est-elle plus rapide dans les emblaves des petites exploitations. A Herbsheim, l'une d'elles — trois arpents de céréales d'hiver — ne fait en 1723 que des fèves. Encore convient-il de souligner que tout un arpent leur est consacré !

Ailleurs, les fèves apparaissent dès le début du XVIII^e siècle pour le moins comme la seule culture fourragère traditionnelle. C'est ainsi qu'une exploitation moyenne de Limersheim fait en 1709 1 1/2 arpents de fèves, sans plus. A Matzenheim, les fèves occupent des superficies qui représentent de 15 à 20 % des emblaves de céréales d'hiver :

Année	Céréales d'hiver, à titre de repère	Fèves (en arpents)
1713	15	2-3
1726	21	4
1729	29	5-6
1733	26	4

Nous retrouvons un tel ordre de grandeur dans les rares exploitations moyennes de Nordhouse :

Année	Céréales d'hiver, à titre de repère	Fèves (en arpents)
1705	35	4
1717	33	4-5

Malgré les progrès des cultures nouvelles, les fèves gardent parfois une certaine importance au cours du troisième quart du siècle. Tel est précisément le cas à Matzenheim :

Année	Céréales d'hiver, à titre de repère	Fèves (en arpents)
1773	18	3
1786	33	4

Passons à d'autres groupes d'exploitations.

Les exploitations modestes consacrent aux fèves et aux seules fèves des superficies notables. Voici l'exemple de Nordhouse :

Année	Céréales d'hiver, à titre de repère,	Fèves Arpents, Zweitel
1724	7	1 2
1744	8	1 2
1746	8	2
1751	8	1

Les fèves prennent une importance plus grande encore dans les emblaves des petites exploitations. Au milieu du siècle, ce rôle apparaît d'une manière particulièrement frappante à Limersheim :

Année	Céréales d'hiver, à titre de repère	Fèves (en arpents)
1750	4	1
1753	5	2 1/2
1758	2-3	1

L'analyse des destinées des fèves est cependant rendue malaisée par la difficulté de connaître la date à laquelle elles quittent la saison des marsages pour s'installer dans la saison de repos. C'est ainsi que les fèves sont signalées dans les saisons de jachère de Nordhouse et de Herbsheim en 1751, de Sand en 1765. Une discussion attentive des emblaves permettrait sans doute de situer avec précision cet important processus de transfert. Quoiqu'il en soit, les fèves font bon ménage avec les cultures nouvelles, accueillies pour l'essentiel par les saisons de jachère.

LES CULTURES NOUVELLES

La région de Benfeld et Erstein est essentiellement le domaine du maïs, sans qu'il soit encore possible de retracer en détail la pénétration de cette nouvelle culture ¹⁵. Qu'il nous suffise de la signaler à Sand en 1680, où une exploitation notable consacre au maïs trois *Viertzel*. Vers 1720, il est partout présent.

Ce n'est que d'une manière exceptionnelle que le maïs s'ajoute simplement à la trilogie des cultures fourragères traditionnelles. Tel est le cas, faut-il s'en étonner, à Rossfeld, l'un des îlots conservateurs de la région. Quelques exemples :

Année	Céréales d'hiver,	Lentilles	Pois	Fèves	Maïs (en arpents, sauf indication contraire
1718	22	1	3 <i>Viertzel</i>	1-2	3 <i>Viertzel</i>
1730	26	1	3 <i>Viertzel</i>	3-4	1
1744	22	—	1/2	2	1

Les progrès du maïs seraient plus souvent contemporains du déclin des pois et des lentilles. En revanche, il fait bon ménage avec les fèves. D'une manière frap-

15. Voir à ce sujet une mise au point à paraître dans la *Revue Géographique de l'Est* (N° 3, 1968).

pante, la plupart des exploitations lui consacrent longtemps des superficies inférieures à celles des fèves. Tel est le cas des exploitations moyennes et modestes de Matzenheim et Nordhouse :

Lieu	Année	Fèves	Maïs (en arpents)
Matzenheim	1721	4	1
Matzenheim	1729	1	1-2
Nordhouse	1730	4	1
Matzenheim	1733	4	1
Nordhouse	1738	2-3	1
Nordhouse	1746	2	1/2

A des dates diverses, le maïs finit cependant par prendre la même importance que les fèves. Voici, au hasard, quelques exemples d'exploitations moyennes de Herbsheim, Rossfeld, Sand et Schaeffersheim :

Lieu	Année	Fèves	Maïs (en arpents)
Sch.	1739	2	1-2
H.	1749	4-5	3-4
S.	1751	2	2
R.	1764	2-3	2

Le groupe des petites exploitations offre des situations très diverses. A Limersheim, les fèves l'emportent sur le maïs. Les deux cultures sont parfois à égalité, par exemple à Nordhouse en 1757. A plusieurs reprises, le maïs l'emporte sur les fèves. Voici, à Nordhouse, en 1757, 2 *Viertel* de fèves pour un arpent de maïs. A cette échelle, le maïs est souvent cultivé seul, à Matzenheim en 1720, à Rossfeld en 1738 et 1753, à Nordhouse en 1745, 1750, 1774... Et ce maïs envahissant occupe parfois des superficies supérieures à celles des céréales d'hiver : un *Viertel* de froment pour un demi arpent de maïs à Nordhouse en 1740 ! D'ailleurs, les petites gens cultivent parfois le maïs à mi-fruit, de la même manière que le tabac. En 1740, une exploitation notable de Rossfeld fait ainsi deux arpents de maïs en propre, tandis qu'un *Zweitel* est confié à un journalier-métayer, *ums halbe*, selon la formule consacrée.

Sans doute la fortune du maïs est-elle due, pour partie, à une installation précoce dans la saison de jachère. Dès 1730 il est signalé dans les terres de repos de Herbsheim, en même temps que le chanvre.

A la différence du maïs, la *pomme de terre* n'est adoptée que tardivement, comme dans la plus grande partie de la plaine d'Alsace. En 1743, un état d'emblaves de Matzenheim prend soin de préciser que la pomme de terre est bien plantée dans les champs, ce qui permet de penser qu'elle fut longtemps cantonnée dans les jardins ou les terres encloses. Quoiqu'il en soit, les inventaires de succession ne la signalent pas avant 1750 à Kerzfeld et Sand et 1752 à Nordhouse.

Longtemps négligeable, cette nouvelle culture ne peut se mesurer avec le maïs avant longtemps. En 1751, une exploitation moyenne de Sand, une soixantaine d'arpents de labours, n'en fait que 2 *Viertel*, pour 2 arpents de maïs et autant de fèves. Cette remarque vaut aussi pour la petite exploitation. A Nordhouse, l'une d'elles fait en 1757 un demi arpent de maïs, autant de fèves, mais seulement un

Viertzel de pommes de terre. Voici même, la même année, un arpent de maïs, mais seulement un *Viertzel* de pommes de terre.

Les *betteraves de jachère*, *Brachrüben* ne sont signalées que d'une manière exceptionnelle, à Herbsheim.

Quant au *trèfle*, il n'en est question qu'une seule fois à notre connaissance. En 1786, une exploitation notable de Matzenheim — une centaine d'arpents de labours — lui consacre un seul arpent.

UNE DEUXIEME CULTURE : LES NAVETS DE CHAUME

Voici d'abord un rappel historique. Au début du XVII^e siècle, au cours d'une intéressante période d'intensification de la culture des campagnes rhénanes, les paysans des environs de Benfeld commencent à semer des navets dans les champs des céréales d'hiver. Encore inhabituelle, cette *seconde culture* n'occupe certes que des superficies modestes, mais elle ne manque pas d'attirer l'attention du clergé, avide d'en percevoir la dîme¹⁶.

Dans une grande partie de la plaine d'Alsace, les navets de chaume prennent une grande importance au cours du XVIII^e siècle, vers son milieu surtout. Aux environs de Benfeld et d'Erstein, les inventaires de succession ne permettent malheureusement pas de connaître la date de reprise de cette culture. Jusqu'ici, ils n'ont livré qu'une seule allusion aux *Stupfelrüben*, dont il reste à préciser les superficies.

LES CULTURES COMMERCIALES

La simple évocation de l'agriculture intensive de la région de Benfeld-Erstein fait aussitôt songer au tabac.

En fait, le tabac est précédé par le *safran*, longtemps cultivé dans un rayon de 20-30 km autour de Strasbourg. Au cours des premières décades du XVIII^e siècle, cette culture est en rapide déclin. Les emblaves ne sont toutefois connues que d'une manière exceptionnelle. En 1705, une exploitation notable de Sand — environ 35 arpents de céréales d'hiver — fait un arpent de safran, pour 5 1/2 arpents de tabac. En 1709, une exploitation moyenne de Limersheim — 18 arpents d'emblaves d'hiver — consacre au safran un demi arpent¹⁷. D'une manière frappante, le safran joue un grand rôle dans une petite exploitation de Schaeffersheim (1708) : un arpent et deux *Viertzel* de céréales d'hiver, deux *Viertzel* de safran ! Le plus souvent, nous ne disposons que d'allusions à des stocks de safran. Les dernières mentions sont faites en 1694 et 1708 à Matzenheim, en 1715, 1725 et 1726 à Limersheim, en 1717, 1724, 1725 (à deux reprises), 1726, 1727 et 1730 à Schaeffersheim, en 1719, 1723 (deux fois), 1725 (à trois reprises) et 1734 à Nordhouse, en 1720 et 1724 à Sand. Ce n'est qu'à Rossfeld que l'une ou l'autre exploitation reste longtemps fidèle

16. Voir à ce sujet J. Vogt, Recherches agraires alsaciennes, *Revue d'Alsace*. 1965.

17. Empruntons un autre exemple aux inventaires de succession d'Erstein qui n'ont encore fait l'objet que de sondages : en 1727, une exploitation d'un quarantaine d'arpents d'emblaves d'hiver fait un arpent de safran, pour deux arpents et trois *Viertzel* de tabac.

à une culture héritée d'un autre siècle. En 1740, une exploitation d'une soixantaine d'arpents de labours n'en fait-elle pas un demi *Zweitel* ?

Le déclin du safran est contemporain de l'essor de la culture du *tabac*, spéculation par excellence de notre région. Au début du siècle, le tabac serait solidement implanté à Matzenheim, Nordhouse et Sand. C'est ainsi qu'une belle exploitation de Sand — une centaine d'arpents de labours — fait en 1705 5-6 arpents de tabac. En revanche, cette culture n'est adoptée qu'avec un certain retard dans les autres communes qui font l'objet de cette note : vers 1725, semble-t-il, à Limersheim et Schaeffersheim, vers 1730 à Herbsheim, vers 1740 seulement à Rossfeld dont l'originalité s'affirme ainsi une nouvelle fois.

Dans l'un et l'autre cas, il serait intéressant de savoir à partir de quel moment la saison de jachère s'ouvre au tabac. Sans doute son essor est-il lié dans une large mesure à la mise en culture des terres jadis laissées en jachère une année sur trois. Les inventaires de succession ne livrent cependant que des témoignages tardifs. C'est ainsi que le tabac est signalé en 1751 dans la saison de jachère de Nordhouse, *im Brach*, en bonne compagnie avec les fèves, le chanvre et le maïs. En 1765, les 13 arpents de tabac d'une belle exploitation de Sand sont cantonnés sans exception dans les anciennes jachères, de même que les fèves, le chanvre et même le colza.

Sans revenir sur les nombreux exemples donnés par une note sur la culture du tabac en métayage, nous tenterons de préciser la place du tabac dans les emblaves des différents groupes d'exploitations, compte tenu de l'ancienneté de cette spéculation.

Pour commencer, les exploitations notables consacrent au tabac des superficies appréciables, surtout dans les terroirs où son implantation est ancienne. Empruntons un exemple à Sand : en 1717, une exploitation d'une centaine d'arpents de labours fait 7 arpents de tabac.

Passons aux exploitations de l'ordre de 40-70 arpents de labours. Dans les villages familiarisés depuis longtemps avec sa culture, les superficies de tabac sont parfois stupéfiantes :

Lieu	Année	Céréales d'hiver	Tabac (en arpents)
Sand	1763	14	9
Sand	1765	13-14	8
Nordhouse	1768	23	15 (dont 9 en métayage)

En revanche, elles sont faibles dans les villages qui n'ont adopté le tabac qu'avec un certain retard. Deux exemples nous sont fournis par les inventaires de Rossfeld :

Céréales d'hiver Tabac
(en arpents)

1740	21	2 arpents
1744	22	2 arpents, 3 <i>Viertel</i>

Brûlons les étapes. Pour le premier groupe de villages, la part du tabac est étonnamment faible dans les exploitations de 20-25 arpents de labours. Elle est cependant remarquable dans la petite exploitation où les superficies de céréales d'hiver et de tabac sont parfois sensiblement à égalité : 3-4 arpents de grains d'hiver et

3 de tabac à Nordhouse en 1737, 4-5 et 4 arpents à Sand en 1754. Malgré le silence des textes, il n'est cependant pas exclu qu'une partie de ce tabac soit cultivé en mé-tayage. Descendons d'un cran. Quelques exemples nous dispensent de commen-taires :

Lieu	Année	Céréales d'hiver	Tabac
Nordhouse	1746	1 1/2 arpent	1/2 arpent
>	1748	env. 2 arpents	1 >
>	1749	2 >	1/2 >
Sand	1774	2 >	1 >
Nordhouse	1777	2 >	1 >

Dans le monde des *microfundia*, les emblaves d'hiver sont plus d'une fois infé-rieures aux superficies de tabac. Les exemples suivants sont empruntés aux inven-taires de Sand :

	Céréales d'hiver	Tabac
1758	1 1/2 Viertzel	1 arpent 3 Viertzel
1767	5 V.	2 arpents 2 V.
1771	2 V.	3 V.

Il n'est cependant pas exclu qu'une partie de ce tabac soit cultivé en mé-tayage, malgré le silence des textes.

Bien entendu, le tabac éclipse le plus souvent les *oléagineux*. Longtemps, les paysans de Matzenheim, Nordhouse et Sand négligent l'œillette et le colza pour faire porter le plus clair de leurs efforts sur le tabac. Vers la fin du siècle, le colza, *Lewat*, prend toutefois une certaine importance dans l'une ou l'autre exploitation notable de Matzenheim. En 1786, l'une d'elles (une centaine d'arpents d'emblaves d'hiver) lui consacre trois arpents. Fait intéressant, la présence du colza est signalée en 1765 dans la saison de jachère de Sand.

En revanche, les paysans de Kerzfeld et de Rossfeld, moins accaparés par le tabac, ne cessent d'accorder une certaine attention aux oléagineux :

Lieu	Année	Céréales d'hiver	Colza	œillette (en arpent)
Kerzfeld	1724	env. 30	1	1 1/2
Rossfeld	1730	26	2 Viertzel	2
Kerzfeld	1739	5-6		1
Rossfeld	1740	21		1
>	1744	22		2
>	1752	34	3	
Kerzfeld	1754	11-12	1 1/2	
Rossfeld	1759	18	1 1/2	

Le succès du tabac n'empêche pas le *chanvre* de jouer un rôle notable dans un certain nombre d'exploitations modernes et petites, surtout à Nordhouse et à Schaeffersheim. Parfois même, les superficies de chanvre se rapprochent de celles du tabac, au cœur même de la région vouée à cette dernière spéculation. A Nord-house, tel est le cas de plusieurs exploitations de l'ordre de 25 arpents de labours, en 1738, 1744 et 1746. A Schaeffersheim, une exploitation modeste — quinze arpents de labours — fait en 1764 deux arpents de chanvre.

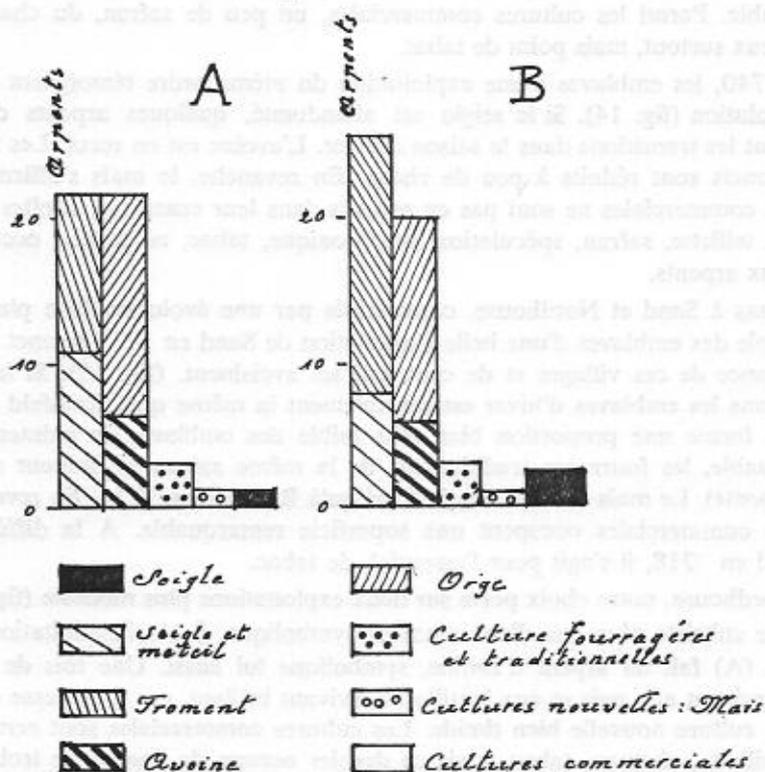
Pour terminer, voici quelques exemples de très petites exploitations :

Lieu	Année	Céréales d'hiver	Chanvre
Nordhouse	1723	env. 2 arpents	1 arpent
>	1733	2 1/2 >	1 > 1 Viertel
Schaeffersheim	1753	1 arpent, 2 Viertel	
Nordhouse	1757	1 >	1 1/2 arpent
Schaeffersheim	1777	1 > 2 Viertel	2 Viertel

TYPES D'EMBLAVES

Au terme de cette rapide analyse, il nous reste à présenter quelques types d'emblaves.

Fig 12



Exemples d'emblaves de deux exploitations moyennes à Rossfeld en 1718

Jetons d'abord un coup d'œil aux exploitations moyennes de Rossfeld, dont le style traditionnel vient d'être souligné à plusieurs reprises. En 1718, les emblaves de deux de ces exploitations présentent les mêmes caractéristiques. (fig. 12) Une proportion notable des emblaves d'hiver est consacrée au seigle, seul ou sous forme de méteil. De même, l'avoine conserve de solides positions dans la saison de printemps. Sans doute cantonnés dans la même saison, les fourrages traditionnels trilogie pois/lentilles/fèves, occupent 2-3 arpents. Culture nouvelle, le maïs se limite à des superficies de l'ordre de l'arpent. Peu étendues, les cultures dites commerciales se limitent, pour l'essentiel, aux oléagineux et au chanvre. Le tabac n'apparaît timidement que dans l'une des exploitations (B).

D'une manière surprenante, une exploitation comparable présente en 1730 des traits plus traditionnels encore (fig. 13). La part du seigle dans les emblaves d'hiver et celle de l'avoine dans les emblaves de printemps sont remarquables. Nous retrouvons la trilogie des cultures fourragères classiques, encore que les fèves représentent la majeure partie des 5 arpents qui leur sont consacrés. Le maïs ne cesse d'être négligeable. Parmi les cultures commerciales, un peu de safran, du chanvre, des oléagineux surtout, mais point de tabac.

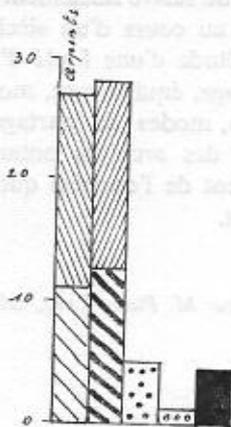
En 1740, les emblaves d'une exploitation du même ordre témoignent d'une légère évolution (fig. 14). Si le seigle est abandonné, quelques arpents de méteil ménagent les transitions dans la saison d'hiver. L'avoine est en recul. Les fourrages traditionnels sont réduits à peu de chose. En revanche, le maïs s'affirme. Si les cultures commerciales ne sont pas en progrès dans leur ensemble, si elles sont disparates, œillette, safran, spéculation anachronique, tabac, ce dernier occupe à lui seul deux arpents.

Passons à Sand et Nordhouse, caractérisés par une évolution bien plus rapide. L'exemple des emblaves d'une belle exploitation de Sand en 1717 permet de mesurer l'avance de ces villages et de ceux qui les avoisinent. (fig. 15). Si la part du seigle dans les emblaves d'hiver est sensiblement la même qu'à Rossfeld en 1718, l'avoine forme une proportion bien plus faible des emblaves de printemps. Fait remarquable, les fourrages traditionnels de la même saison se limitent aux fèves (4-5 arpents). Le maïs est tout aussi effacé qu'à Rossfeld en 1718. En revanche, les cultures commerciales occupent une superficie remarquable. A la différence de Rossfeld en 1718, il s'agit pour l'essentiel, de tabac.

A Nordhouse, notre choix porte sur deux exploitations plus modeste (fig. 16). Le seigle ne subsiste plus que d'une manière symbolique. Seule l'exploitation la plus étendue (A) fait un arpent d'avoine, symbolique lui aussi. Une fois de plus, les fèves survivent aux pois et aux lentilles. Survivant brillant, car il ne cesse d'éclipser le maïs, culture nouvelle bien timide. Les cultures commerciales sont certes disparates, œillette, chanvre, tabac, mais ce dernier occupe de l'ordre de trois arpents dans les emblaves de la plus grande des deux exploitations (A).

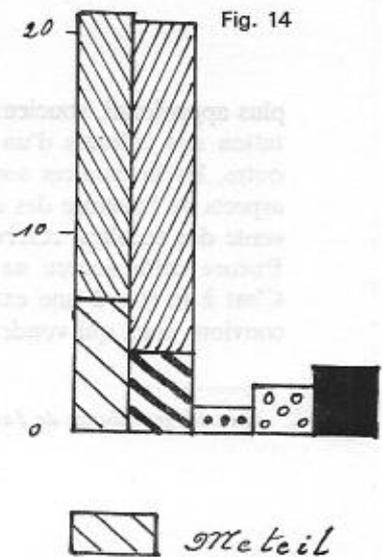
Est-il nécessaire d'ajouter que cette esquisse ne tient compte que de quelques-unes des nombreuses suggestions des inventaires de succession ? Un dépouillement

Fig. 13



Exemple d'emblaves d'une exploitation d'un type traditionnel très accusé à Rossfeld en 1730

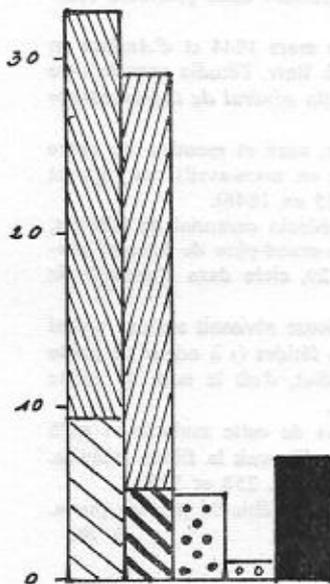
Fig. 14



 Meteil

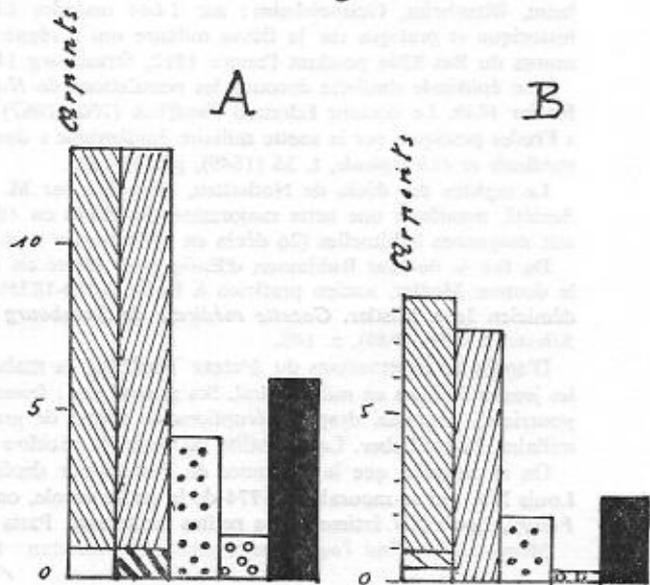
Exploitation à lente évolution à Rossfeld en 1740

Fig 15



Exploitation en rapide évolution à Sand en 1747

Fig 16



Exemples d'emblaves de deux exploitations modestes après un long processus d'évolution à Nordhouse en 1738 (A) en 1746 (B)

plus approfondi, soucieux des familles, permettrait certes de suivre fidèlement l'évolution des cultures d'un certain nombre d'exploitations au cours d'un siècle. En outre, les inventaires sont une mine inépuisable pour l'étude d'une foule d'autres aspects de l'histoire des campagnes : prix des terres, élevage, équipement, mobilier, vente des récoltes, réserves de vivres, créances et dettes, modes de partage, etc. Encore cette source ne représente-t-elle qu'une partie des archives notariales ! C'est à la fois à une extension et à un approfondissement de l'enquête que nous convions ceux qui voudraient bien poursuivre notre effort.

(Les 16 graphiques de l'article ci-dessus ont été mis au point par M. Pierre Lenz, Obernai).

SUETTE MILIAIRE A NOTHALTEN

En 1812 trente cinq personnes furent atteintes à *Rosheim* de la suette miliaire apportée par cinq détenus libérés de la prison de Sélestat. Elle sévit au moment de l'arrivée du nouveau curé J.-B. Raess, frère aîné du futur évêque. *Rév. cath. d'Alsace* VII (1865), p. 27. L'épidémie s'étendit à Bischoffsheim, Dorlisheim, Altorf, Duppigheim, Duttlenheim, Rosenwiller, Griesheim, Blaesheim, Geispolsheim : sur 1 644 malades 153 décédèrent. *Schahl-Hessert*, Précis historique et pratique sur la fièvre miliaire qui a régné épidémiquement dans plusieurs communes du Bas-Rhin pendant l'année 1812, Strasbourg 1813.

Une épidémie similaire éprouva les populations de *Nothalten* en mars 1844 et d'*Andlau* en février 1849. Le docteur Edouard Taufflieb (1809-1867) médecin à Barr, l'étudia sous le titre « Etudes pratiques sur la suette miliaire épidémique » dans le *Bulletin général de thérapeutique médicale et chirurgicale*, t. 36 (1849), p. 441-452.

Le registre des décès de Nothalten, dépouillé par M. Hollender, curé et membre de notre Société, manifeste une nette majoration des décès en 1844 (douze en mars-avril) par rapport aux moyennes habituelles (26 décès en 1844 contre 9 en 1843 et 15 en 1846).

De fait le docteur Ruhlmann d'Epfig avait alerté en 1849 le médecin cantonal de Sélestat, le docteur Mistler, ancien praticien à Epfig (1830-1835) et arrière-grand-père de l'actuel académicien Jean Mistler. *Gazette médicale de Strasbourg* 1849, p. 29, citée dans *Annuaire de Sélestat* XVIII (1968), p. 149.

D'après les observations du docteur Taufflieb, la maladie infectieuse sévissait surtout parmi les jeunes femmes en milieu rural. Ses symptômes : frissons, sueurs fétides (« à odeur de paille pourrie »), angoisse, dyspnée, éruptions en forme de grains de millet, d'où le nom de suette miliaire, Frieselfieber. La mortalité est forte, la récurrence fréquente.

On se rappelle que la marquise de Pompadour décéda en 1764 de cette maladie et qu'à Louis XV, qui se mourait en 1774 de la petite vérole, on assurait qu'il avait la fièvre miliaire. *Fleury*, Louis XV intime et les petites maîtresses, Paris 5^e éd., 1909, p. 258 et 325.

Même aujourd'hui l'agent pathogène reste inconnu ; il semble être véhiculé par les puces.

A. St.

ALTE DÄCHER

Wirrgezackte Dächerwinkel
Rötlichwarm im Abendlichte,
Und von dessen Glanz umspinnen
Wie vom Goldhauch der Geschichte.

Die mit ihrem Wohl und Wehe
In den Büchern eingeschrieben
Und vernarbt — die Zeit heilt Wunden —
Nur der Goldhauch ist geblieben.

Er verbrämt auch was sich heute
Zwängt und wundstösst im Gedränge.
O der rosiggoldne Schimmer
Ueber dunkler Gassen Enge.

Wollen Leben und das Schicksal
Sich im höhern Licht versöhnen,
Wie die wirrgezackten Dächer
Sich im Abendschein verschönen ?

Rings umher im Schmuck der Dörfer
Leuchten Reben, Land und Berge ;
Ja, Schutzgeister der Geschichte
Sind auch weiterhin am Werke !

R.B.

(Blick vom « Mairehiesel » auf Barr)



- Barr -
Rue des Jardins .

Pavillons des jardins et des vignes à Barr

par MARIE-ANNE HICKEL

LE XVIII^{me} siècle a été marqué par un renouveau du goût pour la vie champêtre que l'époque romantique continua à cultiver. Les « folies » se multiplièrent. Les grands de ce monde eurent leur Trianon et leur Bagatelle. Dans l'île de Saint-Pierre, Rousseau se reposait dans un petit édifice octogonal ouvrant de larges baies sur le lac ¹, à Ettenheim est conservé dans un jardin clos le pavillon à deux étages du Duc d'Enghien tout près de celui du Cardinal de Rohan ². L'Alsace est parsemée de ces pavillons du Sundgau ³ jusqu'à Lauterbourg ⁴. Notre région en présente une série. Le Schwendehiesel de Heiligenstein ⁵, visible de très loin et le Mairehiesel de Barr en sont les exemples les plus connus, mais on en voit aussi à Mittelbergheim et à Dambach ⁷.

Pour nous limiter à Barr, le nombre de ces cabanes était impressionnant. Pendant la Révolution, Ferdinand Apprédérés achète le jardin du château à l'emplacement de l'actuelle Caisse d'Épargne « samt dem darinn befindlichen Gartenhaeuslein » ⁸. A la place du carrefour avenue des Vosges - avenue de la Gare, se trouvait un pavillon au plan curieux en forme de losange, appelé « Pfarrer Vierlingshäuschen », démoli en 1884 ⁹; Vierling, mort en 1816, avait été pasteur à Barr à partir de 1803.

Les pavillons de jardin se trouvent inscrits en nombre sur le plan cadastral de 1835 : dix dans la rue des Jardins, deux dans le chemin du Gänsbrönnel, quatre dans les Sauermatten, un autre route de Strasbourg, un autre encore au départ du Hohmauerpfad. L'un de ceux-là étaient peut-être l'« Amtsschaffnerhäuschen » ¹⁰.

1. *Rêveries d'un promeneur solitaire*, gravure de Sigmund Wagner.

2. *Badische Heimat*, 48. Jahrgang, Heft 1/2, Juni 68.

3. Celui de Landser, par exemple : *Vie en Alsace* 1937, p. 210, reproduit aussi dans J. LEFFYZ : *Els. Volkslieder* I, p. 102.

4. Dans le jardin du presbytère cath. ; un autre dans la rue avoisinante. Voir aussi L. SITTLER, *Maisonnets et Pavillons de jardins à Colmar*, dans *Annuaire de Colmar* XVI (1966), p. 131 à 136, avec 6 ill.

5. Voir planche hors-texte.

6. Voir figure dans le texte.

7. Voir figure. Ce dessin et le précédent sont l'œuvre de M. Henri Sauter, Obernai.

8. *Arch. Dép. Strasbourg*. Dépôt de Barr II 86.

9. *Arch. Mun. Barr*.

10. Aug. DIETZ : *Benjamin Dietz : ein Barrer Handwerkerdichter*. *Annuaire D.B.O.* I (1967), p. 81.



- Mittelberghheim -
Derrière le cimetière.

Y avait-il aussi un « Bangardhiesel » comme dans d'autres localités de vignoble ? c'est possible.

Une gravure de la maison Kienlin de 1783, l'actuelle Folie Marco, représente dans le mur du jardin un pavillon à deux fenêtres sur rue, surmonté d'une espèce de dôme ¹¹. Mais Silbermann ¹² en 1781 en montrait quatre, l'un sur le mur de la Folie, les trois autres sur le mur de l'actuelle maison Willm. Ces édifices à toits à quatre pans ont un aspect militaire plutôt que de plaisance.

En règle générale les pavillons de Barr, de plan carré ont joué d'abord le rôle de cabanes à outils, puis on les a surmontés d'un étage, percé de quatre fenêtres, à usage de plaisance. Quelquefois tout but utilitaire a disparu.

Que reste-t-il de tous ces édifices de nos jours ?

La rue des Jardins en conserve deux. Le plus important ¹³ est coiffé d'un toit très gracieux à 8 pans. Rue Vandenberg, un pavillon assez lourd, à toit à 4 pans comprend à l'étage une pièce éclairée par quatre fenêtres.

De 1820 à 1833, Joachim Fischer ¹⁴, habitant rue du Collège, une propriété de surface assez réduite, cherche fraîcheur et détente à l'extérieur du « Fleckes-

11. Document conservé aux Arch. Mun. Strasbourg et reproduit dans le *Bulletin officiel municipal de Barr*, n° 4, oct. 66, p. 36.

12. *Beschreibung von Hohenburg oder dem Sankt-Odilienberg*. Ed. Strobel 1835, Prospekt des Fleckens Barr 1781.

13. Appartient à la Maison Klipfel.

14. J. Fischer (1774-1851) a légué sa maison de la Dunkelgass à la ville de Barr pour en faire une salle d'asile. Les dépendances abritent la bibliothèque municipale.

grawe ». Il acquiert une série de parcelles dans le Kirchberg « hintrem Fallthcerol und hinter den Haeusern » 15. Il en fit un jardin. C'est la partie arrière acquise plus tard par le notaire Diemer, de l'actuel parc de la maison Salem. Il y construisit plusieurs pavillons dont le « Billardsaal » et le « Belvédère » encore existants. Le premier, bas et large, contient deux pièces en plus de la grande salle de billard ouverte de plein pied sur le jardin par trois baies cintrées à l'Est et autant à l'Ouest. Les toiles peintes qui décoraient cette salle ont disparu récemment. Le Belvédère, le bien nommé 16, se dresse sur une terrasse à laquelle on accède par un perron pentagonal de quatre marches. Le rez-de-chaussée, ouvert de tous côtés, prend appui sur le mur de clôture du jardin et sur quatre piliers de briques recouverts vers l'extérieur par un lattis auquel s'accroche une vigne. Deux colonnes doriques en bois sont adossées au double perron de pierre menant à la porte percée dans le mur pour permettre la sortie vers le Kirchberg. Au-dessus de ces marches, un escalier pliant de bois mène à l'étage où une petite entrée aux toiles peintes de motifs mythologiques détruits par l'humidité, donne accès à une curieuse pièce polygonale : un hexagone aux angles coupés, percé de trois portes vitrées et de deux fenêtres, le sixième côté étant occupé par une niche. La porte-fenêtre au Sud donne accès au balcon : dalle de pierre fermée par une balustrade de fer forgé assez gracieuse. La pièce elle-même est munie jusqu'à mi-hauteur



— Dambach la Ville —

Arillon assis sur mur en face de la porte de Driffenthal.

15. Premier cadastre. Arch. Dép. Dépôt de Barr.

16. Voir planche hors-texte.

de boiseries laquées de blanc et décorées de losanges à filets verts. La troisième porte-fenêtre donne sur un petit réduit servant d'office. Celui-ci de même que l'escalier auquel il fait pendant, est muni d'une petite fenêtre donnant sur le Kirchberg. Une trappe carrée dans le plafond de la grande pièce, permet d'accéder au grenier éclairé par une lucarne. Le pavillon tout entier est habillé de bois à l'extérieur : lattes au rez-de-chaussée, volets à claire-voie sur toutes les ouvertures, bardeaux formant motif décoratif sur les murs.

Niché dans la verdure, d'un charme désuet, ce belvédère dont on jouit d'une belle vue circulaire, a été abandonné pendant des décades. En 1970 il a été l'objet d'un début de restauration grâce au Comité-Directeur de la maison de retraite Salem dans la mesure de ses moyens qui sont limités. Quoique la façade arrière de ce pavillon soit parfaitement visible, il est quasi inconnu des Barrois, sauf des garnements qui se plaisent à le dégrader.

Très connu par contre, le Mairehiesel domine à l'altitude 310 mètres la ville du haut du Kirchberg. Comme celle du Belvédère, son architecture se ressent de l'influence du style empire. Tous les deux ont une raideur et une sécheresse de lignes qui nuit à leur aspect extérieur, mais que l'on oublie dès qu'on met le pied sur le seuil. Une longue et étroite terrasse permet d'accéder à l'unique pièce du rez-de-chaussée. Trois baies en plein cintre, l'une étant la porte, les autres des fenêtres non vitrées à appui très bas, occupent les cinq mètres de la façade. Ces ouvertures sont encadrées par quatre pilastres de grès fortement endommagés par un siècle de graffiti. La pièce, presque carrée, dallée de pierre, présente dans l'angle nord-est une cheminée de grès 17 de style composite : les montants renaissance sont décorés de grotesques, mais un bel écusson de style Louis XV occupe le centre de la partie supérieure. Un joli escalier de bois tourne dans l'angle opposé. Le départ, colonne au rez-de-chaussée, pilier carré à l'étage, est surmonté d'une urne à couvercle orné d'un gland. La balustrade est formée de baguettes posées en V. Cette balustrade est l'unique décoration de la pièce de l'étage. Le charme de cette pièce réside dans l'extraordinaire vue circulaire qu'offrent les cinq fenêtres dont trois s'ouvrent vers le Sud, une vers l'Est, une autre vers l'Ouest. Lors de la réfection, on a pu constater l'existence d'une fenêtre murée vers le Nord, ce qui est conforme à l'architecture de tous les pavillons de la région, percés de fenêtres sur leur quatre côtés. La vue s'étend depuis la cathédrale de Strasbourg jusque vers le Jura et exceptionnellement jusque à l'Oberland Bernois.

Le Mairehiesel apparaît pour la première fois sur une gravure d'Emrich 18 que l'on date des années 1830-1840. Il est inscrit au cadastre de 1835. Son constructeur est l'un des maires de la dynastie Dietz : soit Jean-Jacques, maire de 1816 à 1839, soit son fils Charles qui sera maire en 1848 et le restera jusqu'en 1871. Leur demeure, l'actuelle maison Willm, rue Sultzer n° 32 était pourtant dotée d'un jardin. Fait à noter, la fontaine devant cette maison, que l'on appelle au-

17. Cette cheminée est certainement réemployée. Le montant de gauche est refait.

18. Conservée au *Cabinet des Estampes* à Strasbourg, reproduit dans le *Bulletin officiel municipal de Barr*, n° 4, oct. 66, p. 13.

jourd'hui le « Petit Gaensbrœnnel », s'est appelée longtemps « Mairebrœnnel ». Elle a été édiflée pendant la magistrature de J.-J. Dietz. Charles Dietz avait quatre enfants 19. Ses deux filles surtout semblent avoir utilisé le pavillon. C'est probablement pour elles qu'avait été monté un instrument de musique : clavecin disent les uns, piano disent les autres 20. Les vestiges du mobilier primitif, une table Louis XVI entre autres, montrent le soin mis à meubler la maisonnette. Les voies d'accès étaient bien plus réduites qu'aujourd'hui. A défaut de la route actuelle, alors inexistante, il fallait emprunter le sentier longeant le cimetière qui se prolongeait autrefois et se raccordait au sentier d'accès actuel, prenant son départ par 12 marches de pierre.

Les demoiselles Dietz se marièrent ; l'une mourut à l'âge de 25 ans, l'autre s'installa à Strasbourg, les fils firent une carrière parisienne. La famille s'éteignit à Barr. Après de longues années, le Mairehiesel devint la propriété de Mademoiselle Schuler, assistante de Sœur Lydie, la diaconesse infirmière de paroisse. Elle y réunit souvent la jeunesse paroissiale. Après sa mort, les volets verts ne s'ouvrirent plus que rarement, le vandalisme y fit rage. Mais la silhouette bizarre continuait à frapper les imaginations 21.

*Ganz allein stehts en de Rawe
nix d'rhinter, nix d'rnawe
un so stehts schon Johr un Daa
solang ass ich danke ka.*

*... Spinnt am and s'Dornräschen Fade
hinter zalle griene Lade ?
oder isch, des kennt au sinn,
e verwunschener Prinz dert drin ?*

Aujourd'hui le Mairehiesel renaît. Si le clavecin s'est tu, le transistor n'a point pris sa place. On y jouit de silence et d'espace. Le Belvédère est sauvé dans l'immédiat ainsi que les pavillons de Mittelbergheim et de Heiligenstein. Il reste à souhaiter que les autres aussi ne disparaissent pas, victimes d'une civilisation qui ne connaît que la rentabilité.

19. Marie-Louise, née en 1823, Charlotte-Eugénie, née en 1825, Charles-Frédéric en 1826, Jacques-Camille en 1832.

20. Cet instrument, en mauvais état, a été acheté par M. Gustave Schwartz. D'après Sœur Frieda Kaetzel qui a bien connu le Mairehiesel à l'époque de Mlle Schuler et aussi M. Schwartz, la table faite d'un Erard qui se trouve à la Folie Marco serait identique à cet instrument.

21. Extrait d'une poésie de Mme Marthe Meyer-Frey composée en 1957 et intitulée « S'Mairehiesel ».

Voir photo du Mairehiesel sur planche hors-texte.

PAVILLONS à BARR



Le Mairehiesel à Barr vers 1900.



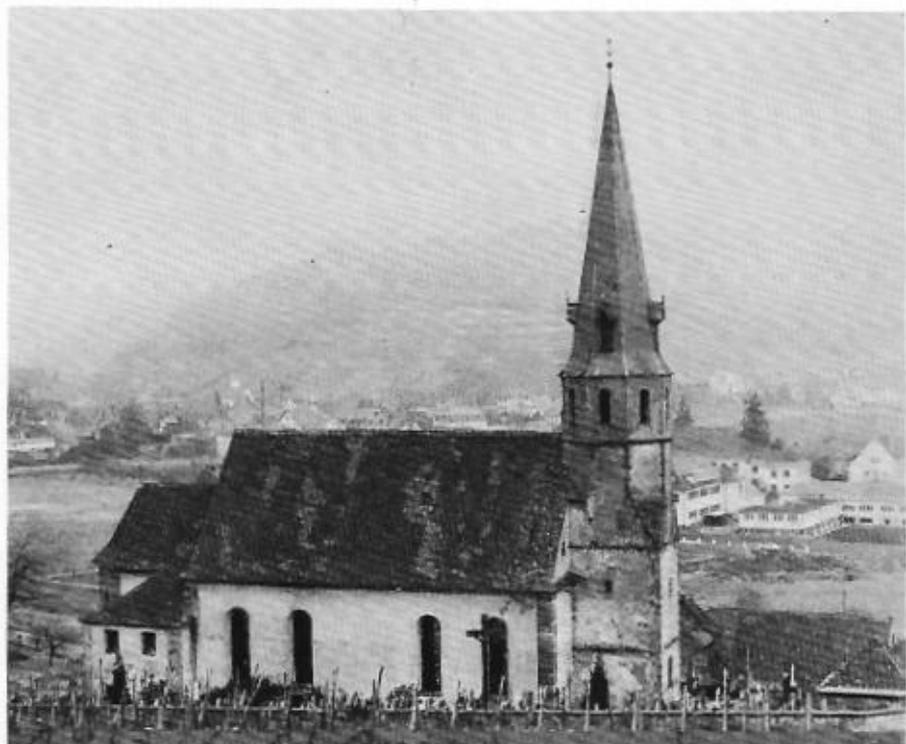
... après restauration en 1968.



Le Schwendehiesel près Heiligenstein.



Le Belvédère à Barr



L'église Saint-André
dans le cimetière
d'Andlau-au-Val.
Photo
Michel Daussin.

(voir p. 82)

Les orgues de l'église Saint-André
d'Andlau - Eichhoffen ; actuellement à
Harskirchen.
(Besançon 1768, rép. Toussaint 1780).
Photo P. Meyer-Siat



DAS CEMBALO

Der Kirchberg glutet in der Mittagsstunde,
Pan hält am Kiefernwäldchen oben Rast ;
Gespenstisch wabern im blaublauen Glast
Der Sonne Feurgeister. In der Runde

Der weite Rebenhang, mit ihm im Bunde
Das Weinberghäuschen in dem niemand Gast
Seit mir gedenkt. Wach träumend mich erfasst
Der Stadtvogtöchter sagenhafte Kunde.

Auf einmal seh ich im Gespenterreigen
Des Häusleins Fenster sperrweit offenstehn,
Und ein Spinnett ertönt — dazwischen hell und froh

Ein trällernd Lied — tut sich etwas erzeugen ?
Dann wieder ist, als hätt' ich mich versehn, —
Doch immer noch ertönt das Cembalo ! R.B.



~ Dambach la Ville -
Derrière le cimetière.

L'église Saint-André d'Andlau et d'Eichhoffen au XIX^e siècle

par P. MEYER-SIAT

JUSQU'A la construction, vers 1865, de l'église sise au village d'Eichhoffen, la paroisse (440 âmes vers 1850) s'était servie de l'église St-André sise au cimetière d'Andlau, reconstruite en 1777-1780. En l'église antérieure de ce cimetière, Besançon de Kaysersberg avait érigé, en 1768, un orgue qui fut remonté en la nouvelle église par Toussaint de Westhoffen en 1780 (F.-X. Mathias, Compte rendu, p. 36).

Il y eut des frictions entre Andlau et Eichhoffen :

- en 1793, pour le cimetière
- en 1803-1806, pour l'église
- en 1822, pour le cimetière et l'église
- en 1837, pour le cimetière
- de 1854 à 1863 : cette dernière contestation fut fertile en « suspense », puisque Eichhoffen qui semblait avoir cause gagnée en 1859, l'avait entièrement perdue en 1863.

Liste des curés d'Eichhoffen :

- du 1. 4. 1815 au 31. 12. 1831 : Obresser François Joseph
1. 1. 1832 au 22. 7. 1840 : Matzenmuller Amand
28. 7. 1840 au 20. 11. 1841 : Sigrist François Xavier
27. 11. 1841 au 20. 8. 1849 : Weltz François Joseph
8. 11. 1849 au 10. 12. 1861 : Naegel Louis
11. 3. 1862 au 20. 5. 1887 : Zopfmann Florent
2. 6. 1887 au 22. 9. 1890 : Rothan Antoine
1. 10. 1890 au 6. 2. 1894 : Stocker Joseph
7. 2. 1894 au 4. 11. 1895 : Hamm Charles
5. 11. 1895 au 17. 5. 1906 : Lessle Nicolas.

Voici, pour situer les choses, un document qui a dû être rédigé, sans date ni signature, vers octobre 1855, par un partisan d'Andlau 1 :

Origine d'Eichhoffen.

Eichhoffen était avant la Révolution, en grande partie, propriété de l'abbaye d'Altorf, qui

1. Tous les documents suivants sont tirés du dossier V 125 des Archives dép. du Bas-Rhin.

y possédait un magnifique vignoble, une maison de plaisance et des fermes nombreuses. Quelques familles nobles, les Bulach par exemple, avaient également des fermes et des vignes sur ce territoire. La population était de 200 âmes environ.

Avant la Révolution de 89, Eichhoffen faisait partie du baillage de Benfeld et appartenait au prince-évêque de Strasbourg.

Les habitants d'Eichhoffen ne formaient pas une commune et n'avaient pas d'église. Une chapelle, datant du 11^{me} siècle se trouvait dans l'enclos de la campagne de l'abbé d'Altorf. Elle n'était ouverte que pendant le séjour de ce Prélat à Eichhoffen. Pour tout ce qui concernait le culte, des habitants de ce hameau se rendaient à Andlau dans une des paroisses de cette ville.

Or Andlau, composé de la ville et de plusieurs faubourgs, avait trois églises, qui, toutes les trois, étaient administrées par l'abbaye d'Andlau. C'était la princesse abbesse qui nommait aux cures et ordonnait le culte.

L'une de ces églises, la plus grande et la plus belle, sous l'invocation de saint Pierre et saint Paul, était celle de l'abbaye même, et tenait à l'abbaye située en dehors et à l'ouest de la ville. La seconde était dans la ville, et formait sous l'invocation de saint Fabien et saint Sébastien la paroisse d'une partie, celle de l'ouest de la ville ; la troisième était en dehors de la ville, à l'est, et formait, sous l'invocation de saint André, la paroisse de l'est de la ville et de son faubourg ; elle servait de plus de paroisse au hameau d'Eichhoffen.

L'abbaye avait fait reconstruire la nef et le chœur de St-André peu de temps avant la Révolution, parce que l'ancienne église était vieille et trop petite pour la population qu'elle devait contenir. Ce n'était pour ainsi dire qu'une chapelle.

A chacune de ces églises était attaché un curé. Celui de la paroisse de l'intérieur avait le titre d'archiprêtre. Les deux curés des paroisses de la ville et des faubourgs avaient leurs presbytères en ville.

A la Révolution de 89, l'abbaye fut supprimée ; son église devint l'église principale d'Andlau ; les deux autres furent fermées.

Eichhoffen se fit déclarer commune libre, et après le rétablissement du culte, on rouvrit l'église St-André afin que les habitants d'Eichhoffen qui pour y arriver faisaient déjà une demi-lieue et étaient obligés de passer sur un monticule élevé, ne fussent pas forcés d'entrer en ville.

La commune d'Eichhoffen demanda et obtint plus tard un desservant ; enfin 1806 un arrêté du sous-préfet de Schlestadt mit entre leurs mains tous les titres des propriétés et revenus non aliénés qui formaient les revenus de la fabrique de St-André... Un arrêté préfectoral leur a donné la jouissance d'une église abandonnée... mais aucun arrêté préfectoral n'a pu leur en donner la propriété. La ville d'Andlau était tellement bien propriétaire de St-André qu'elle fit transporter la grosse cloche de St-André dans son clocher d'Andlau, alors que toutes les cloches moins une, étaient fondues, et qu'elle a aussi enlevé les bancs de l'église St-André pour les placer dans la nef de l'église abbatiale d'Andlau qui n'en avait pas, parce qu'elle ne formait pas une des paroisses de la ville ; enfin la commune d'Andlau a fait murer les portes de l'église pour la soustraire aux dévastations des révolutionnaires et des iconoclastes.

Mais St-André ne servant plus au culte puisque celui-ci était concentré pour toute la commune d'Andlau à l'église de l'ancienne abbaye, et Eichhoffen n'ayant qu'une petite chapelle qui ne peut renfermer qu'un petit nombre de fidèles, on lui céda l'église d'Andlau dite St-André, pour la célébration des cérémonies les dimanches et jours de fêtes.

Après les démêlés de 1793, où les habitants d'Eichhoffen durent enterrer leurs morts à Stotzheim, le sous-préfet de Barr, Cunier, décida, en septembre 1800, d'en finir et de régler la situation :

Barr, le 28 fructidor de l'an 8 de la République une et indivisible.

Le sous-préfet de Barr au maire d'Eichhoffen.

Je vous prévien que le préfet a décidé par arrêté du 19 de ce mois, que l'église St-André d'Andlau sera mise à la disposition des citoyens de votre commune pour l'exercice du culte ; à charge par eux de l'entretenir et d'en payer les contributions foncières et de se conformer quant à l'exercice du culte aux dispositions des lois du 11 prairial, 3 & 7 vendémiaire an 4.

Vous me rendrez compte sous dix jours de l'exécution de cet arrêté.

Salut et fraternité.

Cunier.

Mais en 1804 et 1805, il y eut des « scènes scandaleuses » qui provoquèrent une nouvelle intervention du même Cunier, sous-préfet de Sélestat, dont l'arrêté, tranchant et rigoureux, du 3. 9. 1806, avec ses mots fatidiques : « propriété exclusive », allait servir de tremplin aux démêlés, 50 ans plus tard.

En la séance du conseil de fabrique d'Andlau du 9. 1. 1822, on apprend que l'arrêté Cunier donnait à la fabrique d'Eichhoffen :

1. l'église,
2. 5 987,97 francs de capitaux et intérêts arriérés,
3. 2 421,67 francs en argent comptant,
4. 179 pots et 1 chopine d'huile,
5. 128 boisseaux de noix.

Schlestadt le 10 août 1806 — Schlestadt le 3 septembre 1806

Le sous-préfet de l'arrondissement communal de Schlestadt,

Vu la pétition des marguilliers de la fabrique de l'église St-André, appartenant aux habitants d'Eichhoffen, tendant à ce que les biens et revenus non aliénés de la fabrique de ladite église soient déclarés sa propriété exclusive ; qu'en conséquence de l'arrêté de M. le préfet, il soit ordonné que les titres, documents et papiers qui les concernent seront remis dans la huitaine aux pétitionnaires en leur susdite qualité, à quoi faire les marguilliers de l'église paroissiale d'Andlau seront contraints, leur faire défense de s'immiscer dans la gestion & perception des revenus des dits biens, et ordonner que par-devant nous ils rendront compte de ceux perçus, et dont le montant sera versé dans la caisse de celle de St-André ;

Vu le renvoi de ladite pétition, à nous faite par M. le préfet en date du 7 messidor an 13, portant que la commune d'Eichhoffen et les dehors de la ville d'Andlau étant destinés à ne former qu'une seule succursale, il nous invite à vérifier quels sont les biens et revenus qui ont été affectés par les fondations à l'église appartenant à cette succursale, à dresser l'état contradictoirement avec les marguilliers de l'église de ladite succursale, et ceux de l'église d'Andlau pour sur notre rapport être statué, quant à la mise en possession, ce qu'il appartiendra :

Vu notre arrêté du 14 messidor an 13, nommant commissaire le sieur Leibenguth d'Epfig, pour se rendre à Andlau, aux fins de renvoi ci-dessus de M. le préfet et dresser procès-verbal de son opération ;

Vu celui rédigé par le commissaire le 5 thermidor an 13 ;

Vu les observations fournies par les marguilliers de la fabrique d'Andlau, celles des marguilliers de la fabrique de St-André ; ensemble les états des fondations qui doivent être acquittées des revenus provenant de la fabrique de St-André à Andlau, & celui présentant le même objet pour la fabrique de l'église d'Andlau.

Considérant qu'il est constaté que les dehors de la commune d'Andlau & la commune d'Eichhoffen forment ensemble une succursale dont l'église est celle de St-André dont s'agit ;

Considérant que chaque succursale a sa fabrique à elle, qui se compose des biens, rentes & intérêts qui y sont attachés ;

Considérant que l'état fourni par les marguilliers de St-Fabien d'Andlau paraît comprendre tous les biens & rentes appartenant à l'église de St-André, attendu que les marguilliers de la fabrique de cette dernière église ne font aucune réclamation contre cet état ;

Considérant que les prétentions des marguilliers d'Andlau de faire partager les revenus de la fabrique de St-André entre l'église de St-Fabien et de St-André selon que les fondations provenaient ou des habitants d'Andlau ou des habitants d'Eichhoffen, ne sont fondées sur aucune loi, et sont contraires aux intentions des fondateurs, attendu que ce n'est pas au profit des communes ou des paroisses qu'ils ont fait des fondations, mais au profit de l'église, qu'en conséquence les fondations sont inséparables des églises, lorsque ces dernières ont été conservées au culte ;

Arrête en vertu de l'arrêté précité de M. le préfet :

1. Les marguilliers de St-Fabien d'Andlau sont tenus, sous peine d'y être contraints à leurs frais personnels, de remettre dans le délai d'un mois entre les mains de ceux de St-André tous les titres, documents et pièces qui constituent les capitaux, rentes et intérêts attachés à cette dernière église conformément à l'état dressé par les marguilliers de St-Fabien, et qui sera à cet effet visé par le préfet ; les marguilliers de St-André leur en donneront décharge sur un inventaire double qui sera dressé desdites pièces ;

2. La question élevée par les marguilliers de St-Fabien au sujet du cimetière, sera traitée séparément ; les maires d'Andlau et d'Eichhoffen feront assembler les conseils municipaux... pour présenter leurs vues à ce sujet.

3. Expédition du présent arrêté ...aux maires ...pour prendre copie et la remettre aux marguilliers.... Ils tiendront la main à son exécution. Cunier, s/préfet.

Chose étonnante, les comptes de la fabrique d'Eichhoffen de 1807, au poste : « Entretien de l'orgue », disent en toutes lettres : « Il n'y en a pas ». Nous pensons que ce fut un mensonge, et que l'orgue d'avant la Révolution existait bel et bien à St-André. On ne voit pas, en effet, quand, entre 1808 et 1830, le conseil de fabrique aurait pu se procurer l'orgue, à la réparation duquel, le 6. 4. 1834, le dit conseil consacra 438 francs ; les budgets 1840 et 1841 de la fabrique donnent 8 francs au souffleur.

Les séances du conseil de fabrique d'Andlau des 6. 1. 1822, 9. 1. 1822, 2. 2. 1822 et 20. 2. 1822 furent consacrées à des questions de propriété du cimetière et de l'église St-André, provoquées par des lettres de l'abbé Gaspary, de l'évêché, du 30. 11. 1821 et du 18. 1. 1822 : « L'arrêté Cunier est un acte purement administratif qui ne crée pas de titre de propriété ».

En 1827, Eichhoffen fit démolir et reconstruire la flèche (lettre du maire au préfet du 20. 12. 1827), sans soulever de protestations de la part d'Andlau.

En 1837, on refit le cadastre. Le maire d'Andlau fit inclure le cimetière St-André en ses parcelles. Le 9. 4. 1837, le conseil municipal d'Eichhoffen protesta :

... Notre commune, depuis qu'elle existe, a fait partie de l'ancienne paroisse St-André... Nos morts de tous les temps furent enterrés au cimetière St-André... Conséquemment notre commune est, et n'a jamais cessé d'être copropriétaire par indivis audit cimetière, ce que la municipalité d'Andlau semble aujourd'hui lui contester, en s'appuyant sur un titre d'acquisition faite par Andlau d'un terrain qui a servi à l'agrandissement dudit cimetière.... Andlau n'a agrandi à ses frais.... qu'en vue de supprimer le cimetière de St-Fabien qui se trouvait dans l'enceinte d'Andlau. Considérant que le maire d'Andlau a fait inscrire dans les nouvelles sections cadastrales d'Andlau la totalité du cimetière et même l'entrée.... comme propriété

d'Andlau, à l'exclusion d'Eichhoffen... Prie M. le préfet de faire inscrire dans les matrices cadastrales d'Andlau, comme propriété communale d'Eichhoffen :

1. par indivis, l'entrée du cimetière et de l'église,
2. le quart environ du cimetière...

Le conseil municipal d'Andlau réagit le 10 mai 1837, disant

1. que les prétentions d'Eichhoffen de faire inscrire un droit de copropriété dans le cadastre n'étaient pas fondées ;
2. qu'Andlau ne s'était jamais opposé au droit de passage ;
3. que la commune d'Eichhoffen pourrait enterrer ses morts au cimetière aussi longtemps qu'elle le jugera convenable, puisqu'elle avait toujours été annexe...

Annexe ou copropriétaire ? En sa séance du 10. 8. 1837, le conseil municipal d'Eichhoffen récusait la qualité d'annexe, persistait à faire valoir ses droits sur la copropriété du cimetière et demandait l'autorisation d'ester en justice.

La grande affaire, définitive, se déclencha en 1854, lorsque Eichhoffen se décida à construire une église au village, avec les matériaux de l'église du cimetière, qu'il aurait donc fallu démolir. Le conseil de fabrique, en sa séance du 2. 7. 1854, voulait consacrer à cette construction 17 380 francs, provenant de cotisations volontaires. Mais pour démolir, il faut être propriétaire, donc établir les titres de propriété ; le curé Naegel s'y essaya avec ténacité et diplomatie :

(du curé Naegel d'Eichhoffen, vers 1855) (résumé)

Analyse des titres de l'église St-André d'Eichhoffen, sise dans la banlieue d'Andlau.

1. L'arrêté du sous-préfet Cunier mettant la fabrique d'Eichhoffen en possession de l'église St-André...

2. Une inscription scellée dans le mur à l'intérieur de la chapelle qui existe à Eichhoffen, fait remonter son origine à la 2^{me} moitié du 11^{me} siècle et atteste qu'elle fut consacrée le 13 janvier 1052 par le Pape St Léon IX en personne à la mémoire de la Ste Vierge et de St Jean-Baptiste.

Cette petite église fut reconstruite en 1569 par Bernard XXXVII, abbé de l'abbaye d'Altorf... Cette chapelle a toujours été propriété particulière. Avant la Révolution, durant le temps seulement où l'abbé d'Altorf résidait dans sa maison de campagne appelé « Eichhof » (d'où cette commune a pris sa dénomination) cette chapelle était ouverte au culte.

De temps immémorial, et même avant 1052, non seulement les dimanches, mais aussi chaque jour férié, les habitants d'Eichhoffen parcouraient 2 km environ pour se rendre à leur église paroissiale de St-André...

... Depuis la nouvelle organisation, la section de la paroisse St-André et l'ancienne paroisse St-Fabien d'Andlau ont été refondues en une seule paroisse de Ste-Richarde... à laquelle le gouvernement a rendu ... l'ancienne église St-Fabien, convertie en école primaire, et l'église de l'abbaye princière, devenue l'église paroissiale d'Andlau.

Par suite de cette organisation, la commune d'Eichhoffen a conservé son titre de paroisse de St-André (succursale en 1803) à l'exclusion de la section d'Andlau qui a passé à Ste-Richarde.

Ces privilèges... ont été... confirmés et ratifiés en faveur de la paroisse St-André d'Eichhoffen par ordonnance royale du 28 mars 1820.

Le gouvernement a rendu à Eichhoffen... les bois taillis de St-André, dit « Andresen-wäldel » de 2 ha 49 ares environ...

... Depuis 50 ans aucun maire ou président de fabrique n'est entré ès-qualités à St-André... Les curés d'Andlau, à la St-Marc ou aux Rogations, ont demandé chaque année la permission d'entrer à St-André d'Eichhoffen, permission qui n'a pas toujours été accordée...

... Travaux exécutés par Eichhoffen avec l'approbation de l'administration, sans que la ville ou la fabrique d'Andlau aient osé entraver la marche de ces opérations.

... Contributions foncières, charges de guerre, etc., payées par la fabrique d'Eichhoffen...

Evidemment, en sa séance d'octobre 1855, le conseil municipal d'Andlau réfuta tous les arguments fournis par Eichhoffen, alléguant qu'Eichhoffen n'avait jamais été l'annexe d'Andlau puisqu'avant la Révolution « les deux communes appartenaient à des juridictions différentes », et concluait en disant que les documents fournis ne prouvaient autre chose que l'entrée en jouissance à partir de 1806, par arrêté préfectoral, qu'Andlau s'estimait toujours propriétaire de St-André et contestait à Eichhoffen le droit de démolir, et qu'au surplus les frais de démolition et de transport égalerait ou dépasseraient la valeur des matériaux.

En sa séance du 25. 11. 1855, la fabrique d'Eichhoffen se défendit adroitement :

- Il est clair qu'Andlau n'a bâti ni Ste-Richarde, ni St-André : ces deux églises ont été bâties par les Dames de l'Abbaye Princièrè, comme la chapelle d'Eichhoffen avait été bâtie par l'abbaye d'Altorf. .
- On conteste l'arrêté du sous-préfet : mais c'est bien la même autorité qui a donné Ste-Richarde à Andlau..
- En 1817, Andlau a demandé au gouvernement son ancienne église paroissiale de St-Fabien (qui était encore dans les mains de la nation) pour en faire une école. Sa demande a été accueillie, et Andlau estime que cette donation est juridiquement valable.
- L'église située dans la commune d'Eichhoffen ayant été vendue au profit de l'Etat, il était juste que l'Etat dédommage Eichhoffen ; et le gouvernement, en élevant Eichhoffen au titre de succursale, lui a simplement donné l'église dans laquelle les habitants d'Eichhoffen sont allés de temps immémorial, et même avant 1052. « Nous possédons St-André d'Eichhoffen ; il n'existe pas d'église St-André d'Andlau ».
- Eichhoffen a toujours été propriétaire indivis du cimetière. En enlevant les matériaux de l'église, nous abandonnons le cimetière, trop petit. On laissera la tour en souvenir.
- Quant à la démolition de la flèche, Andlau s'y serait opposé, s'ils y avaient eu le moindre droit.

Le conseil municipal d'Eichhoffen, de son côté, en sa séance du 29. 11. 1855, quoique moins passionné, demanda la même chose : il proposa de démolir l'église, de laisser la tour, et de céder tout le cimetière.

Puis l'affaire traîna trois ans. Le 17. 9. 1858, le préfet manda au curé Naegel que les fabriques ont le droit d'usage, mais que la propriété est aux communes ; qu'il fallait donc que la fabrique d'Eichhoffen s'arrange avec la commune d'Andlau. Le 6. 10. 1858, le curé répondit que l'affaire serait à l'avantage des deux : Eichhoffen aurait les matériaux, Andlau aurait tout le cimetière. Le 14. 10. 1858, le préfet demanda au sous-préfet de prendre l'avis de l'architecte sur la convenance

et les frais. Voici le résumé du rapport de l'architecte Ringeissen et l'importante lettre du sous-préfet :

Schlestadt le 1 novembre 1858. Rapport de l'architecte Ringeissen.

Eglise St-André : vers l'Occident une nef rectangulaire de 14 m 30 sur 23 m, avec chœur et sacristie, construite au 18^m siècle ; vers l'Orient, une tour terminée en octogone. Le tout en fort bon état ; murs en moellons ; pierres de taille aux baies, aux angles, aux socles et aux corniches ; charpente en sapin ; tuiles plates.

Mon avis : à abandonner à Eichhoffen pour démolition, sauf la tour. Avantage pour Eichhofen et pour Andlau. Aucun intérêt historique. Evaluation : l'église de Hessenheim, dans les mêmes proportions que St-André a été adjugée sans les tours à 35 000 fr.

L'ameublement très simple de Heidolsheim a coûté 5 000 fr.

On peut réutiliser tout : murs, pierres de taille, charpente, portes, ferrures, vitrerie, dallage, planchers, bancs, lambris, chaire, autels, etc. Transport et pose : 20 000 fr ; économie : 20 000 fr.

Schlestadt le 10 novembre 1858. Sous-préfet au préfet, transmet rapport Ringeissen

Avant la Révolution, le hameau d'Eichhoffen dépendait du baillage de Benfeld et appartenait presque entièrement à l'abbaye d'Altorf qui y possédait un magnifique vignoble. Au centre de l'enclos se trouvait une petite chapelle qui ne servait à l'exercice du culte que pendant le temps où l'abbé d'Altorff se trouvait à Eichhoffen. Dans les autres moments, les habitants de ce village pratiquaient leurs exercices religieux dans l'église St-André bâtie par l'abbaye princière d'Andlau sur la banlieue de cette dernière commune. En vertu de la loi du 2 novembre 1789, tous les biens ecclésiastiques ont été mis à la disposition de la nation, à charge par elle de pourvoir aux besoins du culte, etc. L'église St-André n'a donc pas fait exception à ce principe résultant d'une décision souveraine, et elle est en conséquence devenue propriété nationale. Plus tard intervint la loi du 11 prairial an 3 qui accorda provisoirement aux citoyens des communes le libre usage des édifices originairement destinés aux exercices du culte, avec la faculté de les consacrer aux usages du culte. La commune d'Eichhoffen ne put tout d'abord jouir du bénéfice de ces dispositions, car la chapelle qu'elle renfermait avait été précédemment aliénée, mais elle se mit sans doute en mesure de demander la concession de l'église St-André, située en rase-campagne, sur la limite de la commune d'Andlau, et où elle avait toujours eu l'habitude de se rendre pour l'accomplissement de ses devoirs religieux. Cet édifice était probablement devenu inutile à la ville d'Andlau qui possédait encore deux autres églises, car si l'on en juge par les tendances de cette époque, ainsi que par l'esprit de l'article 3 de la loi de l'an 3, il ne devait pas entrer dans l'intention du législateur de multiplier outre mesure les édifices du culte dans la même commune.

Aucune trace de cette affaire n'a été conservée dans les archives de la sous-préfecture, et la première pièce qui s'y rapporte est un document très important dont j'ai l'honneur de vous envoyer copie. C'est une lettre du 28 fructidor an 8, par laquelle le sous-préfet de Barr prévient le maire d'Eichhoffen que le préfet a décidé, par son arrêté du 19 du même mois, que l'église St-André d'Andlau sera mise à la disposition des citoyens de sa commune pour l'exercice du culte.

Sur ces entrefaites intervint le concordat et les articles organiques... L'article 75 notamment avait déjà reçu à l'avance son exécution par la décision précédente, et c'est sans doute pour en compléter l'application qu'on voit apparaître une seconde pièce également fort importante, dont je joins aussi une copie et qui consiste dans un avis brevet du sous-préfet de Schlestadt en date du 10 août 1806, vu et approuvé par le préfet le 1 septembre suivant, en vertu duquel les marguilliers de la fabrique de St-Fabien d'Andlau ont été contraints de remettre entre les mains de ceux de la fabrique de St-André tous les titres, documents, pièces qui constituent les capitaux, rentes et intérêts attachés à cette dernière église. Cette décision a été notifiée

aux communes et aux fabriques d'Andlau et d'Eichhoffen par arrêté du sous-préfet de Schlestadt en date du 3 septembre 1806, dont une copie est également jointe.

Ainsi donc, les citoyens d'Eichhoffen ont été mis en possession tant de l'église St-André que des revenus qui lui étaient propres, et il me paraît démontré que la ville d'Andlau n'a jamais été propriétaire de cette église, puisque des mains de l'abbaye, elle est passée dans celles de la nation qui l'a légalement concédée aux habitants d'Eichhoffen. La ville d'Andlau serait donc mal fondée à s'opposer à toute destination que la commune d'Eichhoffen voudrait lui donner. Cette interprétation est fondée d'ailleurs sur la jurisprudence du conseil d'Etat qui dans un arrêt du 6 avril 1854 (commune de Tocqueville - Bernarville contre la fabrique) a reconnu qu'une commune doit être considérée comme ayant reçu de l'Etat l'abandon d'une église, lorsque en exécution du concordat de l'an X, cet édifice a été mis par l'administration à sa disposition.

Après avoir établi le point de droit... il reste encore à examiner l'opportunité de la mesure réclamée par la commune d'Eichhoffen.

La démolition de l'église St-André aurait incontestablement l'avantage d'agrandir l'enceinte du cimetière d'Andlau dont l'insuffisance est reconnue depuis longtemps, et le maintien de la tour qui serait convertie en chapelle suffirait pour parer à tous les besoins du culte. D'un autre côté, la commune d'Eichhoffen, en transportant chez elle les matériaux et le mobilier y trouverait un avantage considérable que M. l'architecte évalue à environ 20 000 francs. La démolition de cet édifice ne paraît d'ailleurs soulever aucune objection au point de vue de l'architecture, car je me permettrai de vous rappeler que M. l'architecte Ringeissen est un conservateur assez fanatique de nos monuments intéressants, pour que son opinion en cette matière soit digne de toute confiance. Mais cette mesure me paraît susceptible de soulever une très grave question que l'autorité ecclésiastique est sans doute seule en mesure de résoudre, à savoir si les fondations pieuses qui se trouvent entre les mains d'une fabrique ont été affectées à la commune ou à la paroisse, ou plutôt si elles ne sont pas inséparables des églises. Cette objection n'a encore été faite par personne, mais d'un moment à l'autre elle peut se produire. Néanmoins la commune d'Eichhoffen, conformément aux dispositions de l'arrêt sus-indiqué du 6 avril 1854, me paraît fondée à se pourvoir devant le conseil d'Etat, afin de faire prononcer sur la contestation de ses droits à l'église St-André, dont elle a été mise en possession par arrêté de l'administration départementale.

Avant d'en arriver à cette extrémité, ... et si vous pensiez que l'église St-André peut être démolie sans inconvénient, on pourrait soumettre au conseil municipal d'Andlau des considérations analogues à celles que j'ai eu l'honneur de vous exposer, et il est possible que cette assemblée, reconnaissant le peu de fondement de ses prétentions, renonce à s'opposer à la translation de cet édifice.

Agréé, M. le préfet l'assurance de mon respectueux dévouement.

L'affaire semblait donc gagnée pour Eichhoffen. Hélas ! Le 22. 12. 1858 et le 9. 5. 1859, le préfet demanda son avis à l'évêché, qui répondit le 11. 5. 1859. Le 27. 6. 1859, le curé Naegel fit un dernier essai, sans conviction, tandis que Ringeissen, le 9. 8. 1859, restait sur ses positions (c'est en son rapport que réapparaît l'orgue, dont la dernière mention remonte à 1834 et 1841).

Strasbourg le 11 mai 1859. Evêque au préfet.

Si je n'ai pas répondu plus tôt à la lettre par laquelle vous m'aviez fait l'honneur de demander mon avis sur le projet de la commune d'Eichhoffen de démolir l'église St-André d'Andlau et de la reconstruire dans le village d'Eichhoffen, c'est que cette affaire, fort embarrassante, exigeait un long examen et des recherches très minutieuses.

Outre la question de convenance quant au transfèrement de cette église, il y a à examiner et à constater le droit de propriété. Depuis bien longtemps les deux communes se contestent ce droit, ainsi que cela ressort des nombreux documents dont se compose le dossier. Aux

différentes époques où l'Evêché eut à s'occuper de cette question, il était toujours d'avis que l'église de St-André était la propriété d'Andlau. Il est, en effet, certain qu'avant la Révolution cette église, construite aux frais de la ville d'Andlau seule, était une des trois paroisses qu'elle formait alors. Cette paroisse se composait d'environ 1 200 âmes, dont 800 d'Andlau et 400 d'Eichhoffen. Ces derniers n'y étaient admis que pour la raison qu'il n'y avait pas d'église dans leur village.

Menacée d'être vendue comme bien national, l'église St-André ne fut sauvée que grâce aux démarches faites par la ville d'Andlau qui réclama et obtint sa conservation comme chapelle du cimetière.

Jusqu'à-là cette église appartenait donc évidemment à la ville d'Andlau. Après cela, comment serait-elle devenue la propriété de la commune d'Eichhoffen ? Cette commune produit à l'appui de sa réclamation un arrêté préfectoral du 19 fructidor an VIII, décidant que l'église de St-André est mise à la disposition de la commune d'Eichhoffen pour l'exercice du culte, à charge par elle de l'entretenir et d'en payer la contribution foncière. Cet arrêté constitue-t-il, au profit d'Eichhoffen, un véritable droit de propriété ? Ne confère-t-il pas plutôt un simple droit de jouissance en attendant que la commune usufruitière soit en mesure de construire une église chez elle ? Cela semble ressortir naturellement des termes de l'arrêté, lequel ne met St-André à la disposition d'Eichhoffen que pour l'exercice du culte. Ce qui prouve encore mieux que tel est le sens de l'arrêté, c'est la clause qui impose à la commune la charge d'entretenir le bâtiment et d'en payer la contribution foncière, charge qu'il est superflu d'intimer à un propriétaire, lequel sait bien qu'il y est tenu en sa qualité même de propriétaire.

Au surplus, cet arrêté pouvait-il infirmer un décret émané du gouvernement qui assure à la ville d'Andlau la conservation de son église comme chapelle du cimetière ? Je ne le pense pas.

Ainsi, en admettant qu'un arrêté préfectoral ait suffi pour transmettre à une commune la jouissance d'un édifice appartenant en propre à une commune voisine, le droit de cette dernière, comme propriétaire, me paraîtra toujours incontestable. Je crois en conséquence que le transfèrement de l'église St-André ne peut se faire légitimement qu'au moyen d'une transaction entre les deux communes.

Une pareille transaction sera-t-elle réellement profitable à la commune d'Eichhoffen ? Ceci mérite d'être examiné sérieusement. Quant à moi je ne partage pas, sous ce rapport, l'avis de M. l'architecte Ringeissen. Si le transfèrement doit coûter 20 000 fr., comme il le dit dans son rapport, je ne vois pas ce qu'on y gagnerait. L'église de Nothalten, bien plus grande que celle de St-André, et ayant un beau clocher, le tout construit en matériaux neufs, n'a coûté qu'environ 25 000 fr y compris l'acquisition du terrain. Le clocher représente au moins le tiers de la dépense. Si l'on ajoute aux 20 000 fr. à payer pour les frais de démolition et de reconstruction, le prix d'un terrain et la dépense d'un clocher, on dépassera probablement de beaucoup la somme qui a été dépensée pour l'église de Nothalten.

Mon avis serait donc que la commune d'Eichhoffen, peu éloignée des carrières, fut autorisée à construire une église par voie d'économie et que ses habitants fussent invités à se cotiser, à l'exemple de ceux de Nothalten pour des prestations en nature. Il y a lieu de penser qu'avec ces prestations jointes aux 20 000 fr. qu'on propose de dépenser pour le transfèrement de St-André, on parviendra à construire une église telle qu'il la faut pour Eichhoffen. De cette manière, on éviterait aussi l'inconvénient de froisser le sentiment religieux des fidèles d'Andlau qui verraient avec peine la destruction de leur ancienne église paroissiale, autour de laquelle reposent leurs ancêtres, et où ils sont accoutumés depuis leur enfance, à prier pour eux.

Enfin, s'il devait être donné suite à la demande de la commune d'Eichhoffen il y aurait à s'occuper de la question des fondations et rentes attachées à l'église de St-André, question qui demeure réservée et sur laquelle il appartient à l'autorité diocésaine de statuer d'après les règles canoniques. Veuillez agréer.... Pour l'évêque en tournée, le vicaire général Schir.

Strasbg, le 24 mai 1859. Préfet au sous-préfet communique la lettre de l'évêque.

Veillez faire examiner par M. Ringeissen à quel chiffre s'élèverait la dépense de construction d'une église à Eichhoffen... appeler le conseil municipal d'Andlau à présenter ses observations...

Eichhoffen, le 27 juin 1859. Curé au préfet

... Il paraît très rationnel de transporter une église là où se trouvent les habitants qui ont le droit de s'en servir. Si vous pouviez résoudre la question, ou la faire vider d'une manière définitive en ce sens par une décision du conseil d'Etat...

Schlestadt, le 9 août 1859. Rapport Ringeissen.

En réponse à votre communication du 4 juin dernier... je ne puis que répéter mon avis... que ce bâtiment, sans présenter le moindre intérêt au point de vue de l'art, est une excellente construction du siècle dernier qui n'a pas d'autre défaut que d'être mal placée pour Eichhoffen, et qu'une fois abandonnée, deviendra une charge pour Andlau, et bientôt une ruine. Je ne comprendrais pas l'intérêt de cette dernière à conserver la nef qui lui est inutile ; tandis que sa démolition permettrait l'agrandissement de son cimetière qui est trop petit. La tour seule est ancienne et intéressante, elle devrait être conservée et recevrait un autel orienté, comme cela a dû exister primitivement. La démolition et le transport des matériaux serait facile et permettrait :

1. l'emploi sans retaille des socles, angles, corniches, encadrements des portes et fenêtres, marches, dallages, etc.
2. le rétablissement sans modification de la charpente et des tuiles.
3. le réemploi des serrureries, menuiseries, vitreries.
4. le rétablissement de la tribune, des bancs, des autels, des confessionnaux, orgues, horloge, cloches, armoires, baptistère, tableaux, etc.

J'estime cette mise en œuvre ... à 20 000 fr.

Au cas où tout serait fait à neuf à 40 000 fr.

Je ne pense pas qu'on puisse bâtir et meubler une église pour Eichhoffen (tel que cela se pratique en Alsace) à moins de cette somme.

Il est évident que si au lieu d'employer les matériaux de St-André, les habitants s'engagent à acheter et à transporter les moellons, le sable et les pierres de taille, comme cela s'est fait à Nothalten ... il n'y aura pas de raison d'insister sur la démolition de St-André... La manière la plus simple d'être édifié à cet égard serait d'ouvrir une souscription volontaire...

C'est sans doute là-dessus que fut rédigé l'aide-mémoire suivant par la 4^{me} Division de la Préfecture, qui résume bien le problème :

Contestation entre la fabrique d'Eichhoffen et la commune d'Andlau au sujet de la propriété de l'église de St-André d'Andlau.

L'église qui a été mise à la disposition de la fabrique d'Eichhoffen est située sur le territoire d'Andlau. A qui appartient-elle ? La question est depuis longtemps agitée et n'a pas encore reçu de solution.

En 1807, les habitants extra-muros d'Andlau composaient, avec les habitants d'Eichhoffen, la paroisse de l'église de St-André. A cette époque, la commune d'Andlau avait demandé 1° qu'il fut déclaré que l'église était la propriété de la commune d'Andlau. 2° que les marguilliers d'Andlau fussent chargés de l'administration des biens et revenus de la fabrique de St-André.

Le sous-préfet de Sélestat proposa, à la date du 20 juin 1807, de prendre un arrêté portant :

- 1° L'église de St-André d'Andlau forme une propriété de la dite ville.
- 2° Cette église aura une fabrique spéciale.
- 3° Les marguilliers en seront choisis parmi les candidats à proposer par le desservant de concert avec les maires d'Andlau et d'Eichhoffen.

Cet avis fut communiqué à l'Evêque qui y adhéra dans une lettre du 24 mars 1808, ainsi conçue :

« Rien n'empêche, je pense, que la commune d'Andlau reste propriétaire de son église ; mais rien n'empêche également de lui donner une fabrique spéciale, etc. »

Le registre d'inscription des affaires de cette époque constate que l'avis de l'évêque est la dernière pièce de l'instruction à laquelle la demande de la commune d'Andlau donna lieu. Le Préfet ne prit aucune résolution.

Je n'ai trouvé aucun titre établissant la propriété de l'église. Il faut donc pour résoudre la question, recourir aux principes généraux de la matière. Or, d'une part un décret du 11 prairial III a donné aux communes le libre usage des églises, avec faculté de s'en servir pour l'usage du culte ; d'autre part l'art. 12 du concordat dit que les églises non aliénées, nécessaires au culte, seront remises à la disposition des évêques, et l'art. 75 de la loi organique du 18 germinal X reproduit la même disposition.

La jurisprudence du Conseil d'Etat et les circulaires ministérielles admettent que les communes sont propriétaires des églises.

La Cour de Cassation est d'avis qu'il résulte des dispositions des lois précitées que la propriété absolue n'est exclusivement attribuée ni aux communes, ni aux fabriques, et que les églises consacrées au culte sont plus spécialement confiées à la surveillance des fabriques, qui ont la faculté et le devoir de les défendre contre tout envahissement.

Il faut conclure de ce qui précède, que si les communes ont des droits sur les églises comme propriétaires, les fabriques ont des droits incontestables aussi, puisqu'elles ont la libre disposition de ces édifices. Mais comme les fabriques ne sont pas propriétaires, leurs droits se bornent à l'usage de l'église, et ne vont pas jusqu'à l'abus. Elles ont le droit et le devoir de conserver et non de détruire, et elles ne peuvent démolir une église située sur le territoire d'une commune pour la transporter dans une autre localité, car ce serait violer les droits incontestables de la commune dans la banlieue de laquelle est construite l'église.

Je pense donc qu'au cas particulier, la commune d'Andlau est propriétaire de l'église de St-André, que la fabrique d'Eichhoffen en a l'usage pour les besoins du culte, mais qu'elle ne peut, sans le consentement de la commune d'Andlau, démolir cette église, pour la transférer ailleurs.

De nouveau, trois ans passèrent, au cours desquels le curé Naegel fut remplacé par le curé Zopfmann. Au printemps 1863, le maire et le curé d'Eichhoffen demandèrent au gouvernement un secours pour la construction de leur église. Mais en cette affaire également, Eichhoffen, qui avait toujours, en attendant, l'usufruit de St-André, de son mobilier, et de la forêt y afférente, n'eut pas de chance : non seulement Eichhoffen perdit tout : église du cimetière, forêt, cimetière, mobilier (sauf l'orgue), capitaux des fondations, etc., mais le maire subit une contravention des Ponts et Chaussées, le 22. 12. 1863, pour avoir fait déposer sur la route des pierres servant à la construction de l'église. Ces travaux s'exécutaient par économie, sans projet régulièrement approuvé. Or, pour toucher une subvention de l'Etat, il fallait que ce projet fut approuvé. Tout le monde se démena : chose inouïe, le préfet, qui ne voulait pas de mal à Eichhoffen, fit six (!) rappels au sous-préfet : le 8. 8. 1863, le 2. 12. 1863, le 16. 3. 1864, le 20. 4. 1864, le 31. 3. 1865 et le 24. 5. 1865. Enfin, le 27. 11. 1865, le sous-préfet consentit à répondre avec un avis favorable qui, les travaux étant faits, allait, une fois de plus, ne mener à rien :

Schlestadt le 27 novembre 1865.

Vu le devis estimatif du 12. 1. 1864 de l'architecte Jéhu de Strasbourg ;

Vu les plans de cet architecte du 30. 3. 1863 ;

Vu la délibération du conseil municipal du 22 mai 1864, acceptant le devis ;

Vu la délibération du conseil de fabrique du 3 avril 1864 ;

Vu l'arrêté du préfet du 25 octobre 1861, autorisant la commune d'Eichhoffen à s'imposer extraordinairement pendant dix ans à raison de 20 centimes additionnels pour la construction de l'église ;

Vu notre lettre du 23 novembre 1865 constatant que les charges de la commune en cette affaire s'élèvent encore à 13 587,45 francs ;

Considérant que leurs efforts ont produit un édifice estimé à 45 000 francs et appartenant à la commune aux termes des contrats d'acquisition du 11 et 14 janvier 1864...

Estime qu'il y a lieu d'approuver le devis... et d'accorder à la commune un secours de 5 000 francs sur les fonds de l'Etat...

La préfecture examina le dossier, constata que dans le total était compris le prix de l'ameublement, soit 5 925 francs, pour lequel le gouvernement n'accordait jamais de subvention ; qu'il y avait donc, non pas un déficit, mais un excédent de 967 francs, et que dans ces conditions, il était impossible de transmettre la demande à Paris (18. 1. 1866).

Eichhoffen dut boire le calice jusqu'à la lie : en 1866, on y espérait encore pouvoir retirer le mobilier au moins de St-André du cimetière, et garder les 3 238 francs de fondations. Andlau fut inflexible, consentit à céder l'orgue, parce qu'Eichhoffen l'avait réparé (peut-être en 1858 : cette date est gravée sur le buffet), mais n'accorda strictement rien d'autre.

Séance du conseil municipal d'Eichhoffen du 13 mai 1866.

... Le maire expose que la commune d'Andlau tient à ce que l'église St-André soit entretenue par nous tant qu'elle est en notre jouissance. Depuis que l'église neuve est construite, la sus-dite église n'est plus nécessaire... Le maire propose de renoncer à la jouissance de l'église St-André, sous la condition que nous ayons le droit de tirer de ladite église l'orgue tel qu'il s'y trouve, avec buffet et soufflets, etc., les confessionnaux, bancs, etc... Considérant que les revenus de la petite forêt de St-André ne pourront pas toujours suffire à l'entretien de l'église... espérant que la commune d'Andlau, en prenant possession à elle seule de 2 immeubles (forêt, cimetière avec l'église) voudra nous céder en retour le mobilier, l'orgue, etc... Est d'avis que la jouissance de l'église et de la forêt... soit cédée à la commune d'Andlau et que la fabrique d'Eichhoffen demeure propriétaire de tout ce qu'elle a, tant en argent qu'en meubles, déjà tiré de l'église abandonnée et notamment de la somme de 3 238 francs.

Eichhoffen le 30 mai 1866. Maire au sous-préfet (transmet délibération).

Nous avons cru devoir entamer cette voie pour éviter les frais de procédure et ne pas risquer de perdre le tout en le réclamant. Les titres que nous avons, ne nous assurent pas une propriété de l'église en question, quoique les soi-disant bien renseignés habitants d'Eichhoffen prétendent qu'elle est à nous. A Andlau on entend dire le contraire, et il y aurait là matière de plaider... et dépenser plus d'argent que ne vaudraient les matériaux... Que nous restait-il à faire... sinon trouver un arrangement avec la commune d'Andlau ? De cette manière nous aurons en tout pour une valeur d'environ 5 000 francs, tandis que...

Séance du conseil municipal de la ville d'Andlau du 25 mai 1866.

... Communication de la délibération du conseil municipal d'Eichhoffen.

Considérant que l'église St-André et la petite forêt y attachée n'ont jamais cessé d'être la propriété d'Andlau... qu'il importe que ladite église soit maintenue et entretenue... pour servir de chapelle, but dans lequel elle a été conservée à la commune lors de la première révolution, que la somme de 3 238 fr provient de fondations, ne peut être détournée de sa destination et en aucun cas revenir à la caisse municipale, Considérant que la commune d'Eichhoffen a fait arranger les orgues de St-André et que dès lors il est juste de les leur abandonner... accepte la renonciation... et dans le but de faciliter de bons rapports entre les deux communes, accorde à Eichhoffen le droit de retirer le jeu d'orgue avec son buffet, le surplus des meubles, tels que bancs, confessionnaux, autels et autres objets non encore retirés, devant rester...

Andlau le 30 mai 1866 maire au sous-préfet, transmet délibération.
 La commune d'Eichhoffen, désirant enlever les orgues... aimerait voir approuvé le plus tôt possible le consentement de notre conseil...

En sa séance du 1. 7. 1866, le conseil municipal céda :

... Vu la délibération du conseil municipal d'Andlau...

Considérant qu'il y a avantage pour la commune d'Eichhoffen à trouver un arrangement à l'amiable... Espérant que les conseils de fabrique s'arrangeront également à l'amiable... Renonce même aux bancs et confessionaux, autels et autres objets... et prétend n'en retirer que le jeu d'orgue avec buffet et accessoires...

Le 7. 9. 1866, le sous-préfet transmet au préfet cette « renonciation à la jouissance de l'église St-André et de ce qui en dépend, sans autre condition que celle de pouvoir en retirer et transférer dans l'église récemment construite le jeu d'orgues avec buffet et accessoires... »

Le 25. 9. 1866, le préfet transmet le dossier à l'évêché qui, le 3. 10. 1866 donna son « assentiment à une solution qui met un terme à un litige qui dure depuis de longues années ».

Terminons par l'orgue en question : c'est bien la moindre des choses. En 1894, Charles Hamm, Directeur de la revue « Cæcilia », et, par conséquent spécialiste et expert en orgues (cela suffit, en Alsace), devint curé à Eichhoffen ; il est évident que l'orgue du siècle précédent ne pouvait lui suffire ; il organisa immédiatement, par le truchement de sa revue (« Cæcilia » 1894-1895) une quête à travers toute l'Alsace pour se procurer un orgue neuf.

A cette quête s'ajoutèrent une subvention de l'Etat (Statthalter) de 4 000 marks, et une subvention de la commune de 1 000 marks. Le nouvel orgue Martin Rinckenbach, revenant à 6 500 marks, fut béni par Mgr Hilsz et inauguré par J. Erb, le dimanche 13. 9. 1896, sous le règne de son successeur, le curé Lessle. A part la montre, actuellement en zinc, cet orgue de bonne facture, à console indépendante, mécanique, avec 3 accouplements, est resté inchangé jusqu'à nos jours. Composition (d'origine et actuelle) :

GO 56 notes	Récit expressif	Pédale 27 notes
Principal 8'	Lieblich Gedackt 8'	Bourdon 16'
Prestant 4'	Traversflöte 4'	Flûte 8'
Mixtur 2 2/3	Flûte harmonique 8'	Cello 8'
Bourdon 16'	Salicional 8'	Posaune 16'
Bourdon 8'	Voix céleste 8'	
Flauto amabile 4'	Basson - Hautbois 8'	
Gamba 8'		
Dolce 8'		
Trompette 8'		

Buffet peint à 5 tourelles plates, et 4 petites plates-faces.

Pour le curé Lesslé, moins enthousiaste, il s'agissait maintenant de vendre l'ancien orgue. Le 29. 4. 1896, il l'offrit au curé Schneider, de Thal (Berg) qui avait construit une église en 1893 (au village même, car l'église du « Kirchberg » était trop éloignée) ; mais le curé Schneider s'était déjà procuré un orgue d'occa-

sion en 1894. Il conseilla à Lesslé de s'adresser à son confrère Kleinclaus, de Harskirchen, qui cherchait à se procurer un orgue pour l'église catholique reconstruite en 1857, selon projet du 13. 3. 1852, montant à 23 500 F (la question des orgues de cette église n'est pas encore élucidée : à notre avis, il y avait peut-être déjà eu un orgue d'occasion vers 1875). Le 14 mai 1896, le curé Lesslé écrit au curé Kleinclaus (Archives de l'évêché) :

J'ai appris... que vous cherchez... un orgue... Je vous offre celui d'Eichhoffen. Mon prédécesseur, M. Hamm, rédacteur de la Cécilia, a fait des quêtes pour un nouvel orgue parmi ses abonnés et amis ; il a réussi ; mais s'il n'avait pas réussi, le malheur n'aurait pas été bien grand, car l'ancien orgue avec quelques réparations vaudra le nouveau. L'orgue en question a de très beaux registres que voici :

1. Doublette
2. Flûte 4'
3. Salicional
4. Fourniture 3 rgs 1'
5. Cromhorn

Pédale :

6. Trompette
7. Flûte 8'
8. Bourdon 16'

1. Montre 4'
2. Cornet
3. Bourdon 8'
4. Nazard
5. Cromhorn
6. Place libre
7. Tremblant.

Il faut un nouveau soufflet, qui ne vous coûterait pas au-delà de 250 Mk. Si vous y mettez encore 300 à 400 Mk, vous aurez un orgue de au moins 4 à 5000 francs ou Mark. Le conseil de fabrique est disposé à le céder pour 400 Mk... L'artiste de Souffelweyersheim, Lorenz, vous l'arrangerait, je crois, à un prix assez modéré. Agrérez... N. Lesslé, curé.

En juillet 1896, Lorentz (cf. M. BARTH, p. 117) transféra l'orgue d'Eichhoffen à Harskirchen. Le 5. 8. 1896, Kleinclaus paya les 400 Mk à Lesslé. En juin-juillet 1897, l'horloger et facteur d'orgues (Uhrmacher und Orgelbauer) Aloïse Lorentz refit la soufflerie et les claviers (manuel et pédale), ajouta une gambe sur la chape vide, etc., le tout pour 1000 Mk, payés le 18. 8. 1897.

Au printemps 1904, Adrien Spamann fit quelques réparations pour 180 Mk, payés le 20 mai 1904 par le curé Kleinclaus.

En 1909, ce fut plus grave : Adolphe Gessner examina l'orgue le 9. 8. 1909, et, le déclarant inapte selon ses principes trop connus (cf. P. MEYER-SIAT, Masevaux, p. 40), en recommanda la restauration d'après les devis Kriess du 10. 8. 1909 ; par manque de fonds (heureusement), le devis Kriess ne parvint pas à complète exécution.

En 1929, nouvelle mise à jour par Eberhardt et Vondrasek, de Diemeringen (facture de 3140 fr. du 16. 5. 1929), qui placèrent la voix céleste. éliminèrent le nazard, et grossirent la fourniture.

La revue *L'Orgue* (n° 116, p. 177) attribue cet orgue à Michel Stiehr ; on ne voit pas pourquoi.

En 1934, selon F.-X. Mathias (*Compte-rendu*, page 48), l'orgue avait 11 jeux sur 1 clavier/pédale.

Situation actuelle (1967) : Joli buffet rococo, avec belles sculptures ; console en fenêtre ; 1 clavier noir, neuf, de Mayer, mécanique. Composition :

Manuel 51 notes (10 jeux ; 11 registres + tremblant)

Montre 4'	Bourdon 8'	Cornet 5 rgs	Cromorne B
Doublette 2'	Flûte à cheminée 4'	Salicional 8'	Cromorne D
Fourniture 3 rgs	Nazard	(1 octave en 4')	
Cymbale 2 rgs			

Pédale 13 notes 3 jeux

Flûte 8'	Bourdon 16'	Trompette 8' (bois)
----------	-------------	---------------------

Selon devis du 6. 4. 1965, Georges Mayer a confectionné une montre neuve (l'ancienne manquait depuis 1917), ajouté au cornet la tierce (enlevée lors d'une transformation précédente), remplacé la gambe 8' par une cymbale et la voix céleste par un nazard extrait de la grosse fourniture existante, refaite à neuf.

S'HOHWALDERS LIED (CHANT DU HOHWALD)

En 1890 un jeune pasteur acceptait de la main de son Seigneur de servir la petite paroisse du Hohwald. Il l'accepta et il l'aima. Lié à elle encore plus profondément par les liens du mariage, il s'est identifié avec ses paroissiens pour chanter avec eux leur attachement à leur Hohwald.

Le poème a eu deux mélodies. C'est la première qui a été chantée le plus couramment. Un ami de Suisse leur fit un accompagnement de piano. Un beau-frère, Emile Kuntz, est l'auteur des dessins.

Plus tard mon père harmonisa la chanson pour la faire chanter par sa chorale paroissiale.

Il est l'auteur d'autres très belles mélodies qui ont été utilisées dans le « Hohwälder Nachtrag » du cantique de l'église. Elles sont désignées par « Eisene Melodie H. ».

D.H.

Édité en 1899 sur 4 pages, 30/22 cm, page de titre en couleurs, le « Hohwälder Lied » est devenu très rare. Les jeunes générations risquent de l'ignorer. L'exemplaire catalogué à la BNU de Strasbourg semble perdu depuis quelques années. Nous devons aux soins de M. Bilger, pasteur au Hohwald, de pouvoir reproduire ci-contre texte et mélodies. Qu'il en soit remercié.



HOHWÄLDERS LIED

illüschtriert von E.K.
ëm Verschénerungs-Verein gewédmet von Ph.M.

verkauft fër d' Verschénerung vum noie Kërcheplatz.

Melodie A.

Begleitung von O. Engelhardt.

1. Wann i ebs rieme mecht Miest's mini Häimet se D'Häimat am Andläubachs mi

The first system of the musical score consists of three staves. The top staff is the vocal line, written in treble clef with a key signature of two sharps (F# and C#) and a 3/4 time signature. The lyrics are: "1. Wann i ebs rieme mecht Miest's mini Häimet se D'Häimat am Andläubachs mi". The middle and bottom staves are the piano accompaniment, with the middle staff in treble clef and the bottom staff in bass clef, both sharing the key signature and time signature. The piano part features a steady accompaniment with some melodic lines in the right hand.

Dorf em Wald. Hohwald dü Dorfem Tanne wald Dër züer Ehr mi Lied er-schallt,

The second system of the musical score consists of three staves. The top staff is the vocal line, with lyrics: "Dorf em Wald. Hohwald dü Dorfem Tanne wald Dër züer Ehr mi Lied er-schallt,". The middle and bottom staves are the piano accompaniment. This system includes triplet markings (indicated by a '3' above the notes) and dynamic markings such as '2' and '3' below the notes.

Hohwald dü Dorfem Tanne wald Dër züer Ehr mi Lied er-schallt, Hoh-wald!

The third system of the musical score consists of three staves. The top staff is the vocal line, with lyrics: "Hohwald dü Dorfem Tanne wald Dër züer Ehr mi Lied er-schallt, Hoh-wald!". The middle and bottom staves are the piano accompaniment. This system also includes triplet markings and dynamic markings.

Wänn i ebs bschaue mecht
 Miest'es dia Barje sè
 Mèt ère Wälder schwarz
 Un griene Rän.

Wänn i ebs griesse mecht
 Miest'es dia Gëpfel sè
 Hohfäld ün Ungersbärg
 Ün Lindestän



Wänn i ebs here mecht
 Miest'es dia Kiäng nür sè
 Wü me-n-ëm Hochwald hert
 Èn Wald ün Fäld.



Schall vü den Äxteschläij
 Hile vüm Schlettelwäij
 Dünre vüm Tannestürz
 Ün s'Jägers Schiess,

Freliger Vogelsang
 Orgel ün Glockeklang
 Liæder so fromm ün schen
 Ün s'Bächels Flüss.

Wänn en der Främd i wär
 Hält i süscht kai Begär
 Ass wëder heim ze geh
 Züm Dorf em Wald.



S'war mer glaüb niene rächt
 S'grieng mer erbärmli schlächt,
 Wänn i vüm Hohwald färn
 Mol starwe miest!

Hohwald, ni Häimet liab
 Machs mer jo d'Äuge triab!
 Mecht einsch begrawe sè,
 Wü d'Ändläu fließt...

Ph.H.



Melodie B.

Begleitung von O. Engelhardt.

Wann i ebs rieme necht
Müests mi- ni
Mäi - - met se,
D'Hamatam
Andläubach, mi

dolce
a tempo



Dorf em Wald.
Hohwald dü Dorf em En-
newald, Dörzüer Ehr mi Lied erschallt, Hoh-



wald, dü Dorf em Ennewald, Dörzüer Ehr mi Lied er-
sallt, Dörzüer Ehr mi Lied er-
schallt.

rit: dolce
Vivo
portamento
rit: dolce
Vivo
molto legato
allargando e molto cresc.
ff
ff
rit: dolce
ff

Ped. 



Une ancienne église filiale d'Obernai Bernardswiller

par XAVIER OHRESSER

LE village de Bernardswiller ne fait son apparition dans l'Histoire qu'à la fin du XIII^m siècle ¹. Il y figure à titre de fief impérial engagé par les empereurs d'Allemagne à différents seigneurs jusqu'à son incorporation définitive en 1349 au territoire de la ville d'Obernai ² et, dès lors, il en fera partie intégrante jusqu'à la Révolution ³.

SON ORIGINE HISTORIQUE.

Le village figure dans les titres et les chartes sous les désignations suivantes : Bernarzwilre vers 1300, Berhartzwilr 1318, 1319 et 1335, Bernarteswilre 1371, Berntzwiller 1464, Berschwyller 1342, Bertschwiller 1508 et Berentzwiller 1599 ⁴.

A en juger par l'étymologie du nom, le village devrait son origine à un seigneur du nom de Bernhard qui se serait établi avec ses colons sur la lisière de la « Haardt », couverte probablement encore de forêts et de broussailles à cette époque lointaine ⁵.

Dans la seconde moitié du XIII^m siècle, le village se trouvait engagé, à titre de fief impérial, pour la somme de cent marks d'argent au sire Conrad Wernher de Hattstatt, landvogt ou grand-bailli d'Alsace ⁶.

Les 3 des Ides de novembre de l'année 1276 — le 11 novembre — l'empereur Rodolphe de Habsbourg (1273-1293) transféra par un diplôme impérial, délivré à Neuenburg près de Vienne, d'accord avec l'engagiste Conrad Wernher de Hatt-

1. Sources et bibliographie : *Archives municipales* Obernai, GG 41, 42 et 43 (1390-1790). — GYSS J.-M., *Histoire de la Ville d'Obernai*, 195, 337 ; II, 58, 177, 268, 311. — CLAUS, *Hist. Topogr. Wörterbuch*, p. 108-109. — BARTH M., *Handbuch*, p. 131-132. — BARTH M., *Rebbau*, II, p. 27. — DUBLED H., *Recherches sur les chanoines réguliers de saint Augustin au diocèse de Strasbourg*, dans *Archives de l'Eglise d'Alsace* XVIII (1970), p. 56 et 66.

2. GYSS, loc. cit. I. 58.

3. Ibid. I. 166.

4. BARTH, *Handbuch* 131. Une certaine Greda de Urnheim (village disparu) apud Opidum Ehenheim superius fait le 13 juin 1318 à l'abbaye de Niedermunster don de ses vignes situées à « Bernhartzwilre apud Ehenheim superius ». — BARTH, *Rebbau* II, 27.

5. GYSS, loc. cit. I. 58.

6. Ibid. I. 163-164 ; 169.

statt, au gendre de celui-ci, au sire Walther de Girbaden, la « villa de Bernartswiler près d'Ehenheim avec tous les droits et revenus y attachés » 7.

SON INCORPORATION AU TERRITOIRE DE LA VILLE D'OBERNAI

Mettant à profit les bonnes dispositions de l'empereur Louis de Bavière (1314-1330), la ville d'Obernai obtint en 1330 l'autorisation de faire l'acquisition du village de Bernardswiller. Et, de fait, par lettres délivrées à Colmar la veille de l'Assomption de l'année 1330, l'empereur Louis de Bavière donna à la ville d'Obernai « plein pouvoir de racheter en son nom le village de Bernhartswiller avec tous ses revenus, droits, gens, biens, us et coutumes... jusqu'à ce qu'il plaise à lui ou à ses successeurs de rembourser la somme pour laquelle le vilage a été engagé » 8. Cependant la ville ne mit pas à profit cette faveur impériale. Ce ne fut que sous le successeur de Louis de Bavière, Charles IV de Luxembourg (1346-1378) que l'incorporation du village au domaine de la ville d'Obernai se fit d'après le diplôme impérial délivré à Cologne le mardi après la fête de sainte Agathe — le 11 février — de l'année 1349 pour la somme de 150 mares d'argent fin et pur, au poids de Strasbourg » 9.

Le village se trouvait alors entre les mains du grand bailli d'Alsace, le landvogt Jean de Fénétrange (Finstingen) (1348-1349) 10 qui, par une seconde charte, délivrée également à Cologne et datée du même jour, donna, en sa qualité d'engagiste, son consentement 11. Et, à partir de ce jour, Bernardswiller resta sous la dépendance d'Obernai jusqu'à la Révolution 12.

A cette époque, le village de Bernrdswiller formait une communauté villageoise organisée qui avait son propre finage et sa propre administration. En effet, dans les titres de 1318 et 1322, il est question de biens que les abbayes de Hohenbourg et de Niedermunster possédaient dans le finage de Bernardswiller : « bona sita in banno ville Bernhartzwilre » 13 et, dans un document de 1349 figure le « Schultheis » ou écoutez de Bernardswiller, un nommé Hans Moty 14.

SON ORGANISATION RELIGIEUSE.

Cependant, déjà avant son incorporation au domaine de la ville d'Obernai, le village de Bernardswiller possédait une chapelle dédiée à la Sainte Vierge qui renfermait un autel élevé en l'honneur de sainte Catherine 16.

Ce fut pour le service de cet autel que les habitants du village avaient fondé, peu avant leur incorporation au domaine d'Obernai, une prébende destinée à l'entretien d'un chapelain chargé de célébrer chaque jour la sainte messe 17. Ils

7. Ibid. I. 164.

8. Ibid. I. 165.

10. BECKER J., Geschichte der Reichslandvogtei im Elsass, Strassburg 1905, p. 37.

11. GYSS, loc. cit. I. 166.

12. Ibid. 166.

13. Ibid. I. 164.

16. Ibid. I. 196. — BARTH, Handbuch 131.

17. Ibid. I. 196 ; cf. BARTH, Handbuch 131.

9. Ibid. I. 165-166.

14. Ibid. I. 164.

15. Ibid. I. 195-196.

furent aidés matériellement dans cette pieuse fondation par le prévôt du couvent de Truttenhausen, Jean Rudinger, et par le frère de celui-ci, également prêtre, qui, tant en leur propre nom qu'en celui d'exécuteurs testamentaires d'un certain Conrad de Wiggersheim, chapelain de la Chapelle de la Vierge à Obernai, firent des dons importants pour la constitution de cette prébende 18.

Cette fondation fut approuvée par l'évêque de Strasbourg Bertholde II de Buheck (1328-1353) « à la prière de la communauté de Bernardswiller et du consentement du curé de la paroisse d'Obernai », Philippe Schenck (avant 1353-1388 ?). L'évêque autorisa le chapelain qui fut nommé à ce bénéfice, à s'établir dans le village, à porter, en cas de nécessité, aux malades la Sainte Eucharistie et à administrer l'Extrême Onction pour obvier « à ce que les fidèles ne mourussent sans avoir été munis des sacrements, ce qui arrivait à cause de la distance de l'église paroissiale et de la fermeture des portes de la ville pendant la nuit ».

La nomination à la prébende de cette chapelle appartenait à l'abbaye de Hohenbourg en sa qualité de collatrice de la paroisse d'Obernai 19.

Les « Bona primissarie in bernhartswilre » figurent dans une charte de 1335, conservée dans les archives de l'Hôpital civil de Strasbourg 20.

En 1355, cette prébende était occupée par un prêtre du nom de Jean, et, en 1372, par un nommé Sigfrid Babst 21.

Le chapelain de Bernardswiller — « capellanus in Berharteswilr » — figure en 1371 dans le rôle des impôts pontificaux pour une contribution de 16 pf. 22.

Au XV^{me} siècle, un nommé Frédéric Custer de Saint-Léonard était investi de cette prébende à Bernardswiller. Il eut, en 1456, pour successeur Othon Meyer qui tenait la charge, sous le titre de prémissariat, des mains de l'abbesse de Hohenbourg, Claire de Lutzelbourg 23.

De fait, d'après l'Etat Ecclésiastique du Diocèse de Strasbourg de 1454, ébauché par Ph. A. Grandidier et publié par A. M. P. Ingold en 1897, l'église de Bernardswiller, filiale d'Obernai, était pourvu d'un prémissariat 24, ce qui ressort également du rôle d'impôts du diocèse de Strasbourg de l'année 1464 25.

Pour l'année 1477, un certain Claus Wagner est attesté comme « Frühmesser » à Bernardswiller.

En 1483, les habitants de Bernardswiller fondèrent une Confrérie en l'honneur

18. Ibid. I. 196 ; voir sur le chapelain Conrad de Wiggersheim OHRESSER X., L'ancienne « Kapellkirche » dans *Annuaire D.B.O.* IV (1970), p. 85. — C. Ph.-A. GRANDIDIER, Les Prévôts de Truttenhausen, dans *Nouvelles Oeuvres inédites* IV, 29-30, n° 12.

19. Ibid. I. 196.

20. Ibid. I. 196 et 337.

22. BARTH, *Handbuch* 131 et *Quellen und Untersuchungen zur Geschichte der Pfarreien des Bistums Strassburg*, dans *Archives de l'Eglise d'Alsace* II (1947-48), p. 101 : item capellanus in Bernarteswilr.

23. GYSS, loc. cit. I. 337.

24. GRANDIDIER Ph.-A., *Etat eccl. du dioc. de Strasbourg en 1454* (tiré à part Strasbourg 1897), p. 56 ; *Primissariat à Bernardswiller*.

25. DACHEUX L., *Steuerrolle von 1464*, dans *Bull. des Mon. Hist.* XVIII (1897).

de la Sainte-Croix — « Crutzbruderschaft » — pour procurer les soins nécessaires à ceux de ses membres qui se trouvaient malades et infirmes, pour leur rendre les derniers honneurs à leur mort et contribuer à leur soulagement spirituel par l'offrande : le luminaire et la Saint-Sacrifice de la messe 26.

D'après les statuts de cette confrérie, les mêmes services furent également rendus aux malades étrangers à l'association, s'ils en faisaient la demande. Les membres versaient au moment de leur admission une certaine somme à titre de cotisation 27.

A la fin du XV^m siècle, entre 1495 et 1497, l'ancienne chapelle de Bernardswiller fut remplacée aux frais de la ville d'Obernai 28 par l'église qui a été démolie en 1865 pour céder la place à la belle église actuelle 29.

En 1511, après le décès de Jean de Brysach, la chapellenie de sainte Catherine de Bernardswiller fut conférée par l'abbesse de Hohenbourg, Véronique d'Andlau, au prêtre Sébastien Streulin 30.

En 1528, ce bénéfice de Sainte-Catherine fut confié par l'abbesse de Hohenbourg d'alors, Agnèse de Zuckmantel (1524-1542) au prêtre Jean Westermann après la résignation faite par son prédécesseur, Louis Ryttenhofer.

Après la disparition de cette prébende pendant les troubles de la Réforme, les habitants de Bernardswiller se virent obligés de se rendre aux offices paroissiaux de leur église-mère d'Obernai 31.

INSUFFISANCE DU SERVICE RELIGIEUX.

Et, de fait, en 1544, sous l'épiscopat d'Erasmus de Limbourg (1541-1568), le Magistrat d'Obernai s'adressa au Grand Chapitre qui était le collateur de la paroisse depuis la destruction des abbayes de Hohenbourg et de Niedermunster, et lui fit tenir que le curé de la ville exerçait le ministère à Obernai sans l'assistance d'un vicaire, ce qui est fort préjudiciable pour les paroissiens et tout particulièrement pour les habitants de l'église filiale de Bernardswiller, où des fidèles sont morts sans avoir été administrés 32.

Ce triste état de choses finit par peser à la longue aux habitants de Bernardswiller. Aussi adressèrent-ils en 1628, en pleine guerre de Trente Ans, pendant une période d'accalmie, au Magistrat d'Obernai une requête pour se plaindre de l'insuffisance du service religieux. Ils alléguèrent que le culte religieux de leur localité était complètement négligé et que les malades mourraient privés des sacrements. En conséquence, ils pressèrent le Magistrat de porter remède à cette situation lamentable en considération de l'importance de leur localité qui comptait pour lors deux cents bourgeois et six cents communiant 33.

26. Gyss, loc. cit. I. 340.

27. Ibid. I. 340-341.

28. Les Cahiers des Comptes Communaux 1491-1600, années 1595-1597. Cf. Gyss, loc. cit. II. 58.

29. Ibid. II. 58, n° 1.

31. Ibid. II. 58.

30. Ibid. II. 58, n° 1.

32. HAHN K., Die kath. Kirche in Strassburg unter dem Bischof Erasmus von Limburg (1541-1568), Francfort 1940, p. 309, Anm. 1.

33. Gyss, loc. cit. II. 177.

Mais la seconde partie de la Guerre de Trente Ans qui battait son plein, fut si dramatique pour la ville d'Obernai qu'elle ne put donner suite à la requête des habitants de Bernardswiller. Faute de ressources, le curé d'Obernai, Abraham Speicher, chanoine de Saint-Léonard (1630-1658) se vit même forcé de renvoyer ses deux vicaires et se vit obligé de desservir à lui seul la ville d'Obernai et le village de Bernardswiller 34.

Mais, fort heureusement pour les habitants de Bernardswiller, les capucins dont le retour à Obernai avait été interdit par l'occupant suédois, se fixèrent à Bernardswiller pour sept ans et demeurèrent dans une école transformée en maison d'habitation 35.

En 1651, au lendemain donc de la Guerre de Trente Ans, l'église de Bernardswiller était la seule église filiale qui relevait encore de la paroisse d'Obernai, mais le service religieux n'en était pas moins en souffrance. Aussi les quatre jurés et les habitants du village adressèrent-ils, cette même année, une requête au Magistrat d'Obernai et le prièrent d'intervenir auprès du curé de la ville, Abraham Speicher, pour que le service religieux fut régulièrement assuré les dimanches et jours de fête, sinon par le vicaire de la paroisse, du moins par l'un des religieux Capucins fixés dans la ville. Cependant, il ne fut pas donné suite à cette requête 36.

Et, en effet, deux ans après, en 1653, plusieurs habitants du village se cotisèrent pour fonder une Confrérie du Chapelet. La récitation publique du chapelet, assurée par les membres de cette confrérie, devait remplacer l'office divin pour ceux que l'âge ou les infirmités empêchaient d'assister au service paroissial d'Obernai, fondation qui fut confirmée l'année suivante par le vicaire général du diocèse, Georges Alban Meyer 37.

D'après le rapport de la Visite canonique de 1666, la paroisse d'Obernai n'avait plus qu'une seule église filiale, celle de Bernardswiller : « habet haec filialem unam in Bernartzweyler » 38.

Pendant la période qui s'étend de 1689 à 1747, toute une série de rentes emphytéotiques fut constituée en faveur de l'église de Bernardswiller par les habitants du village : Jean Schaeffer, Jean Sigrist, Laurent Meyer, Laurent Sidel, Joseph Fritz, André Fastinger et d'autres, fondations qui témoignent d'une foi vive et agissante en même temps que d'une aisance relative de ses habitants 39.

34. Ibid. II. 179.

35. PAULUS P., Zur Geschichte der Kapuziner im Elsass, dans *Archivalische Beilage zum Ecclesiasticum Argentinense* 1889, 404, p. 62, cf. STEFFERT A., Zur Geschichte des Kapuzinerlosters Oberehnheim, dans *Archiv f. els. Kirchengeschichte* XVI (1943), p. 280.

36. GYSS, loc. cit. II. 268.

37. Ibid. II. 269.

38. BARTH M., Visitationsberichte des Bistums Strassburg vom Jahre 1666, dans *Archiv f. els. Kirchengeschichte* XVI (1943); dans *Landkapitel Bruderberg: Oberehnheim*, p. 252, n° 115 : Habet haec filialem unam in Bernartzweyler.

39. *Archives municipales* G 42 (1689-1747).

Dans le Statut diocésain de 1693, l'église de Bernardswiller figure encore comme une filiale de la paroisse d'Obernai 40.

Au commencement du XVIII^{me} siècle, le village de Bernardswiller continuait donc à être desservi par les vicaires de la paroisse d'Obernai ; mais des plaintes sur l'insuffisance du service religieux se faisaient de nouveau entendre 41.

UN VICAIRE RESIDANT

En 1719, les habitants de Bernardswiller obtinrent enfin une sentence de l'officialité épiscopale de Strasbourg, ordonnant qu'il y eût désormais un prêtre ou un vicaire résidant dans le village. Mais il ne devait exercer d'autre droit que d'administrer les malades 42.

En 1721, un prêtre, Philippe Zech de nom, fut nommé, en qualité de vicaire résidant, à ce poste. Pourtant, les habitants n'étaient point pour autant satisfaits. Les jurés de Bernardswiller, au nom de toute la communauté, adressèrent une nouvelle requête à l'officialité diocésaine ; ils y demandèrent que le vicaire résidant pût s'acquitter de toutes les fonctions du ministère paroissial et que le village fût érigé enfin en paroisse. Ils y alléguèrent le nombre des communicants qu'ils prétendaient être de six cents et eurent soin de faire observer que la séparation ne porterait préjudice en rien aux droits de la ville d'Obernai, puisque pour le temporel, le village continuait à rester sous la dépendance de la ville 43.

En 1723, une enquête fut faite à ce sujet sous la présidence du chanoine de Neuenstein qui avait été nommé commissaire dans cette délicate affaire. Après enquête, il fut décidé qu'il y aurait désormais dans l'église de Bernardswiller des fonts baptismaux et, à la sortie du village, un cimetière pour enterrer les morts. Mais les mariages continueraient à être célébrés dans l'église-mère d'Obernai 44.

Pendant que ces questions qui touchaient au for ecclésiastique, furent débattues, un problème financier surgit : A qui incombera la charge de pourvoir à l'entretien et au logement du vicaire résidant ? 45.

Ce fut à la demande du vicaire résidant, l'abbé Philippe Zech, que cette affaire si délicate fut portée en 1721 devant le Conseil Souverain d'Alsace. Il en suivit un long procès qui opposait, d'une part, le Magistrat d'Obernai et le curé de la paroisse et, de l'autre, les quatre décimateurs du finage d'Obernai, l'évêque de Strasbourg, le Grand Chapitre, les Comtes Palatins de Veldentz et le baron de Gail. Les documents ne donnent pas de renseignements sur l'issue de ce procès. Ce qu'on sait, c'est que, par arrêté rendu en 1731, le Conseil Souverain d'Alsace condamna la communauté de Bernardswiller à solder les frais du procès envers le vicaire résidant, Philippe Zech. Quant au service religieux, il resta jusqu'à la Révolution tel qu'il avait été organisé en 1723 46.

40. SCHILLINGER Ch., *Der Status Diocesis Argentinensis vom Jahre 1693*, dans *Archives de l'Eglise d'Alsace* VI (1955), p. 161 : (fol. 235) Bernardswiller : *Filialis Ecclesiae parochiae in Oberehnheim - Est pagus domini Civitatis Obernheimensis.*

41. Gyss, loc. cit. II. 311.

42. Ibid. II. 311.

43. Ibid. II. 311.

44. Ibid. II. 311.

45. Ibid. II. 311.

46. Ibid. II. 311.

Le vicaire résidant, Philippe Zech, eut pour successeur en 1754 un nommé Graus. Un ancien père augustin, Conrad Wack, lui succéda en 1784 dans sa charge et desservait la paroisse jusqu'en 1792⁴⁷. Il s'est distingué pendant la Révolution par l'intrépidité de sa foi, car, à l'exemple du curé d'Obernai, Etienne Schultz, il refusa de prêter le serment à la constitution civile du clergé.

L'administration de rentes et des biens-fonds dont l'église de Bernardswiller était dotée, étaient jusqu'à la Révolution entre les mains du Magistrat d'Obernai.

L'ancienne église qui avait été construite entre 1495 et 1497 aux frais de la ville d'Obernai, était dédiée à la Sainte Vierge sous le vocable de l'Assomption tout comme la chapelle qu'elle avait supplantée. Elle fut, à son tour, remplacée en 1865 par l'église actuelle, exécutée en style né-gothique si en vogue à cette époque aux frais de la Commune de Bernardswiller. Il ne reste de l'ancien sanctuaire que le « Sakramental » ou « Sakramentshäuschen », le tabernacle mural, datant du XVI^e siècle (1518) et fixé de nos jours sous la voûte du clocher.

La silhouette de l'ancienne église de Bernardswiller nous est vaguement conservée sur la lithographie de François Joseph Sandmann (1805-1850) qui reproduit l'ancienne église d'Obernai, le Calvaire et le Beffroi avec, au fond, une échappée sur le village de Bernardswiller avec son ancienne église et les Vosges.

Le souvenir de cette relation filiale qui existait depuis un temps immémorial entre l'église d'Obernai et celle de Bernardswiller, s'est maintenu pendant longtemps : les jours de fêtes, une députation des habitants du village avec les autorités à leur tête, assistait aux offices paroissiaux d'Obernai, et jusqu'à la première guerre mondiale, l'usage s'est maintenu que le curé de Bernardswiller chante, le lundi des Quarante Heures, la grand-messe dans l'église paroissiale d'Obernai.

Par ces relations suivies, parfois litigieuses que, sous les auspices de la ville, l'église-mère d'Obernai entretenait avec son église filiale de Bernardswiller pour l'exercice du ministère paroissial, le Magistrat d'Obernai fut amené en 1349, pour des motifs d'ordre à la fois politique et religieux, à l'incorporation du village à son territoire pour en assurer, au mieux de son intérêt, l'administration tant politique que religieuse... : et le religieux y a précédé le politique.

47. Ibid. II. 312.

KREUZ AM WEGE

Am Strassenrand von Barr nach Villé (D 253), Rote Hecken, Gabelung Villé-Thanvillé, unterhalb des Neumattenhofs, linker Hand, steht ein gut unterhaltenes, schmiedeeisernes Kreuz, ohne Corpus. Der steinerne Untersatz trägt die Inschrift: « Hier ist verunglückt Eugène Fritsch aus Stotzheim 1892. Vorübergehende betet ein Vater Unser » Der Unfall geschah beim Aufladen von Langholz zum Scheunenbau im Unterdorf. Der Tote ar 34 Jahre alt. A. St.

Le Château Impérial d'Obernai

par JEAN BRAUN

Le château des Hohenstaufen s'élevait rempart Mgr. Caspar et (vers la rue Athic) à l'emplacement présumé de la *villa* ou *curtis regia* des ducs mérovingiens d'Alsace, lieu de naissance traditionnel de sainte Odile¹. Cette *villa regia* n'était qu'une grande ferme agricole à plusieurs bâtiments en bois, maison du maître, bâtiments d'exploitation, peut-être une tour de garde, le tout sans doute entouré d'une palissade ou d'une haie qui n'avait pas le caractère d'une enceinte probablement, mais servait simplement à arrêter les marodeurs². Bien entendu on ne peut faire que des hypothèses au sujet de l'aspect de cette résidence qui ne devait pas être une résidence ou un palais royal ; celui-ci se trouvait à Kirchheim (et non à Marlenheim). Ce n'était encore en aucun cas un château fort : celui-ci n'apparaîtra, sous sa première forme, qu'au IX^e siècle. Par ailleurs on ne sait rien d'une présence d'un roi mérovingien à Obernai, ce qui peut bien confirmer qu'il s'y trouvait la (ou une des) résidence *ducale*.

La détermination du site précis sur la route romaine Strasbourg (Argentoratum) au castellum de Ste-Odile (Altodunum plutôt que Altitona ?) rempart Mgr. Caspar est beaucoup plus sûre que la localisation à côté du Kappelturm basée sur des affirmations absolument fantaisistes³.

On sait que la ville passa aux mains des abbayes de Hohenbourg (Ste-Odile) et Niedermuenster, sans doute à la faveur de la déliquescence du pouvoir royal aux IX^e et X^e siècles (et non d'une prétendue donation à la fondatrice des monastères, donation dont l'existence n'a jamais été prouvée).

La cour (ou ce qu'il en restait) passa de nouveau — sans qu'on puisse à vrai dire parler d'usurpation — aux ducs de Souabe et d'Alsace de la famille des Hohenstaufen à la fin du XI^e ou au début du XII^e siècle, en tant que représentants de la puissance royale ou avoués du monastère, ou même en qualité de descendants (supposés, au moins par les femmes) des ducs d'Alsace de la famille d'Adalric (ou Etichonides).

Le château d'Obernai fut vraisemblablement construit à titre de château d'abord ducal (devenu impérial en 1152) par Frédéric le Borgne de Hohenstaufen

1. Jean Braun. Aux origines d'Obernai, *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Dambach-la-Ville, Barr, Obernai*, t. I (1967), p. 32-35.

2. Rafael von Urslar, *Studien zur frühgeschichtlichen Befestigungen zwischen Nordsee und Alpen*, Cologne et Graz, 1964 (Chap. V et VI). La revue *Germania*, t. 45 (1967), p. 130 donne quelques précisions sur cette question mal connue des fortifications antérieures à l'époque féodale.

3. De Jaenger : voir la discussion dans l'étude citée à la note 1 et dans notre article de la *Revue d'Alsace*, t. 97 (1957), p. 7-31 (avec carte).

vers 1114/1115 lors de sa grande campagne d'édification de places fortes protégeant les possessions de sa famille en Alsace, en même temps sans doute que Haguenau. Le duc, on le sait, « traînait partout où il passait un château à la queue de son cheval ».

Le choix du site était déterminé par la présence de l'ancienne *villa* mérovingienne, mais aussi par la proximité de la petite rivière de l'Ehn dont on pouvait facilement détourner les eaux pour alimenter les fossés. Ce château de plaine était construit non au centre de la future ville (comme à Eguisheim ou à Wangen), mais en bordure et adossé à l'enceinte du siècle suivant, comme c'est le cas pour d'autres cités médiévales (Carcassonne, en Alsace Guémar, Riquewihr (ancien château), Zellenberg, Châtenois etc.) : il en devint donc plus tard en quelque sorte la citadelle.

L'étendue ne devait pas en être considérable, vu qu'il est appelé « petit château » dans les textes⁴ ce qui est quelque peu contradictoire avec son caractère de résidence temporaire des souverains du St-Empire, Frédéric Barberousse, fils du Borgne, Henri VI, Frédéric II (?) et du fils de celui-ci, Henri VII, roi des Romains, qui devaient être accompagnés d'une cour nombreuse et y donnaient des fêtes brillantes, pendant lesquelles se produisait sans doute le troubadour (ou Minnesaenger) obernois Goesli, sire d'Ehenheim, chantre de la nature et de l'amour courtois. Peut-être la qualification de « petit château » ne se rapporte elle qu'à une importance stratégique médiocre⁵.

Le château fut incendié en 1246, comme bien d'autres, par l'évêque de Strasbourg Henri de Stahleck lors de la lutte finale entre le Sacerdoce et l'Empire qui devait mettre fin à la dynastie des Hohenstaufen. Il ne fut jamais reconstruit, malgré quelques projets dans ce sens de la part des empereurs (Rodolphe de Habsbourg vers 1280 et à la fin du XV^e siècle). Cependant les fiefs castraux (Burglehen) restèrent, avec certains revenus, aux mains des nobles ayant servi au palais en qualité de *Burgmaenner* : les Schenck, échansons, les Brempt, maréchaux de la cour (ou les Marschalk d'Ehenheim ?), les Gossmar d'Ehenheim (juges ?), les Oberkirch, etc.

L'emplacement même de l'ancien château constituait un fief qui se trouvait au XIV^e siècle aux mains des nobles de Schoenau, puis en 1384 des chevaliers de Hungerstein qui l'engagèrent en 1388 à la ville (la cession définitive eut lieu en 1466).

La « Burg », comme on continuera de l'appeler, fut reconstruite comme simple édifice municipal de caractère utilitaire en 1470 ; il reste de cette époque les murs de soubassement, des arcades ogivales encore reconnaissables dans l'actuelle

4. Selon le plan d'Obernai de 1812, le plus ancien que l'on possède (Plan parcellaire cadastral au 1/1.250^e conservé à la Direction Départementale du Cadastre à Strasbourg), le périmètre présumé (nous n'avons pas de preuves à l'appui) est de 155 m.

5. Le seul travail paru est celui du chanoine Gyss, *Le château impérial des Hohenstauffen* (sic) à Obernai, dans : *Bulletin pour la conservation des Monuments historiques*, 2^e série, t. 3, p. 152-166 (paru en 1866 pour les années 1864/65). Voir aussi son *Histoire d'Obernai*, t. 1, p. 41, 74, 83, 171.

Ecole Ménagère, malgré les transformations ultérieures, et une savoureuse inscription, un *Trinkspruch* gravé sur la doucine du socle du côté Nord (les maîtres-maçons de jadis exprimaient quelquefois ainsi leurs désirs) :

« Zu . vor . must . du . meister . wyn - han . ee . ich . mich . wolt . recht . lege . lon » (avant de me faire bien poser, maître, il vous faut goûter du vin).



La reconstruction des étages supérieurs dut avoir lieu vers la fin du XVI^e siècle, comme en témoignent les fenêtres à meneaux Renaissance. Les combles sont un bon exemple du remarquable travail des charpentiers de l'époque.

Dès 1457 l'emplacement servait de « Stadthof », de chantier de bois de construction de la ville ⁶ ; le bâtiment devint école en 1497, grenier d'abondance (1587), dépôt des grosses pièces d'artillerie (1597), dépôt de munitions au temps de l'occupation suédoise (1632-1650), chantier communal au XVIII^e siècle, magasin de tabac à partir du 1^{er} Empire, puis en partie dépôt des pompes d'incendie (jusqu'à la fin du XIX^e siècle), en partie école des filles et « salle d'asile », enfin Ecole Ménagère (jusqu'en 1970).

La prestation du serment lors du *Schwoertag* après les élections du magistrat (serment réciproque du magistrat et de la bourgeoisie en présence du sous-bailli impérial puis du délégué du grand-bailli royal) se faisait quelquefois dans la cour de la *Burg* aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles au lieu de se faire à l'hôtel de ville (au XVII^e siècle aussi au *Selhof*).

L'inscription : Maison Natale de Ste-Odile a été, on le sait, apposée en 1815 par le curé-doyen Oberlé lors de l'occupation alliée après Waterloo.

A l'angle Sud de la façade visible du bâtiment donnant sur le rempart on verra une partie de la tour d'enceinte rectangulaire dont le reste est noyé dans les murs de la maison voisine, construite plus tard. Cette tour doit faire partie de l'enceinte intérieure et dater du XV^e siècle.

6. *Gyss*, Histoire, t. 2, p. 27-50, 78, 294, 303. — M. *Schaeffer*, A travers Obernai, Strasbourg, 1887, p. 57-58.

La forme de la serpette dans les emblèmes de vigneron à Obernai

par LUCIEN MAURER

A l'instar des artisans qui ont généralement retenu un de leurs outils pour symboliser leur métier, les vignerons ont choisi la serpette comme emblème de leur profession.

Cet outil, qui figure dans les armoiries de la corporation des vignerons d'Obernai (« d'azur à une serpette d'argent, entouré d'une branche de vigne du même ») ¹ est ainsi devenu le symbole héraldique des viticulteurs.

Aussi, trouvons-nous souvent la serpette représentée sur les anciennes maisons, tantôt gravée sur le linteau des portes et des fenêtres, tantôt sculptée sur les clés d'arcade des portes cochères ou des entrées de cave ².



Fig. 1. - Emblème de vigneron ; 8, r. de Mars.

1. M. SCHAEFFER, « A travers Obernai », Strasbourg, 1889, p. 4 et 5 : légende et reproduction en couleurs des armoiries des corporations d'Obernai.

Voir également X. OHRESSER : Les sceaux et armoiries de la Ville d'Obernai dans l'Annuaire D.B.O., III, 1969, p. 79.

2. Dans ces cas il ne s'agit plus d'armes au sens héraldique du terme. En effet, comme HANSI l'a justement rappelé pour les emblèmes de métier, le choix des symboles et leur disposition dans l'écu ou le cartouche relevaient uniquement du goût et de la fantaisie du propriétaire ou du tailleur de pierre. Leur exécution n'était donc pas soumise aux règles strictes de l'héraldique. (Les armes des tribus et corporations et les emblèmes des artisans s.d. p. 108).

Le soin minutieux apporté à leur reproduction (où apparaît la marque du ferronnier) et la présence de signes lapidaire prouvent que ces emblèmes ont été exécutés par des tailleurs de pierre qualifiés. Si ces pierres gravées ou écussonnées témoignent d'une grande habileté technique et d'un art populaire très développé, elles sont en outre pour nous d'une précieuse valeur documentaire³.

En effet, la serpette qui est le symbole le plus souvent figuré dans les emblèmes de vigneron⁴ est une fidèle reproduction de l'outil de l'époque dont aucun exemplaire n'a été conservé ; (le plus ancien qui se trouve au Musée de Wissembourg date du XVIII^e siècle).

C'est donc d'après sa reproduction sur les linteaux, les consoles et clés d'arcades que nous reconnaitrons la forme de cet ustensile. Or, celui-ci nous apparaît sous deux aspects nettement distincts : tantôt sous la forme ancienne : lourde et massive, à bout carré tranchant, tantôt sous la forme actuelle qui est celle d'un croissant de lune.

Il nous a paru intéressant de procéder à l'inventaire de l'ensemble des serpettes, qu'elles soient gravées ou sculptées, qu'elles figurent seules ou entourées d'autres symboles dans les écussons de vigneron. Sur les trente et une reproductions, la serpette est représentée vingt fois sous l'aspect ancien : onze fois elle ressemble à l'outil actuellement encore en usage dans notre vignoble.

Comme la plupart de ces emblèmes portent un millésime, il nous est aisé de les situer exactement entre 1539 et 1720, donc en gros au XVI^e et au XVII^e siècle. Nous pouvons donc en déduire que la serpette à bout carré (ancienne forme) était certainement la plus répandue à cette époque, mais qu'elle existait également sous son aspect actuel, quoique moins courante.

Cette conclusion rejoint l'affirmation de Mgr. Barth : « Runde, vorn spitze Rebmesser, wie sie heute noch in Brauch sind, lassen sich für das 15., 16., 17. und 18. Jahrhundert durch Siegel und Hauszeichen belegen. » (Der Rebbau des Elsass, Strasbourg 1958, I, p. 132).⁵

Par contre, nos observations tendent à infirmer celle de M. Adolphe Riff qui,

3. Si les symboles de vigneron sont nombreux dans la vieille ville, par contre nous n'en avons pas trouvé sur les anciennes pierres tombales du XVIII^e et du XIX^e siècle, adossées au mur Nord du cimetière catholique, qui nous livrent par ailleurs de très nombreux emblèmes artisanaux.

4. Si la serpette figure le plus souvent dans les emblèmes de vigneron à Obernai, elle n'en est toutefois pas l'unique symbole. Sur les trente sept emblèmes de vigneron que nous avons relevés, la serpette figure trente et une fois, soit seule gravée dans la pierre (onze fois), soit le plus souvent sculptée (vingt fois), entourée de pampres, d'étoiles à six rais (le Winzerstern selon M. BARTH) du croissant de lune, du soleil et parfois de cet outil énigmatique pour Hansi. (Au pied de la montagne Sainte-Odile, Paris 1934, dessins p. 54 et 68) et qui selon M. RIFF serait la houe (explication fournie par M. Riff, Conservateur honoraire du Musée Alsacien, lors de la visite guidée qu'il a bien voulu réserver au Comité de notre Société en septembre 1969).

5. Nous trouvons déjà la serpette en forme de croissant dans l'« Hortus Deliciarum » (fin XII^e s.) d'Herrade de Landsberg, notamment dans la scène représentant Noé coupant un raisin et dans celle figurant le Christ dans le pressoir (voir M. BARTH, Der Rebbau, II, planches n° 92 et 115).

en se basant sur la figuration de la serpette dans les emblèmes de vigneron à travers le vignoble alsacien, a conclu que cet outil n'existait que sous le type ancien du XV^e au XVII^e siècle et qu'il n'est apparu sous forme de demi-lune qu'à la fin du XVII^e siècle. 6



*Emblème de vigneron sur
entrée de cour au fond de la ruelle du loup
à Obernai. Propriété de Mr. Vonville, rue du puits*

Fig. 2. -

10. 4. 77 *Waltz*

Devant le problème posé, nous pensons qu'il y aurait intérêt à connaître l'ensemble des reproductions de serpettes dans les villes et villages d'Alsace du XV^e au XIX^e siècle. Celles-ci sont nombreuses et existent même dans les localités où la vigne a disparu depuis longtemps.

Nous estimons en effet que grâce à un inventaire complet il sera possible de suivre exactement l'évolution de cet outil et de répondre avec certitude à la question posée : la serpette existait-elle déjà sous sa forme actuelle au XVI^e siècle ou remonte-t-elle seulement au XVIII^e siècle ?

Nous apportons bien volontiers notre contribution à cet inventaire général en reproduisant ci-dessous la liste des trente et une serpettes relevées dans les emblèmes de vigneron à Obernai, classées selon leur forme (ancienne ou actuelle) et

6. Ad. RIFF, « La serpette du vigneron en Alsace », dans « Artisans et Paysans de France » Strasbourg — Paris 1948, p. 201-204 et du même auteur, « Le vignoble alsacien — son architecture, son art populaire, ses artisans » dans « Annales d'ethnographie française » n° 1, 1950, p. 77.

Voir également sur l'ancienne forme de la serpette :

J.J. WALTZ (HANSI) qui a relevé dans « Les armes des tribus et corporations et les emblèmes des artisans » s.d.p. 112 « que la serpette la plus ancienne est à bout carré, ce n'est que plus tard qu'elle prend la forme d'un croissant ».

M. BARTH — Der Rebbau des Elsass 1958, I. p. 133 signale « Rebmesser mit etwas schräg abgeschnittener Spitze, die ein beilartiges Aussehen haben, finden sich häufig auf bildlichen Darstellungen des 15. und 16. Jahrhunderts » ibid. p. 254 note 40 « Rebmesser (alte Form) beilartig vorn abgeschnitten ».

La serpette à bout carré se trouve également sur un fer à gaufres du Musée Alsacien (voir Ad. RIFF « Un fer à gaufres décoré d'une serpe de vigneron » dans « Artisans et Paysans de France » 1948, p. 215 et 216) et dans le sceau d'un vigneron apposé à une charte de 1407 de Molsheim (M. BARTH — Der Rebbau, II, ill. n° 95).

suivant leur mode de reproduction (gravée ou sculptée) avec indication de leur date et de leur localisation respective 7 :

1. — SERPETTE DE TYPE ANCIEN

8, rue de Grendelbruch,	1583,	s. gravée dans clé d'arcade de porte cochère (photo 1)
12, rue de Grendelbruch,	1578,	s. sculptée avec pampre dans clé d'arcade
3, rue Dietrich,	1574,	s. gravée dans un linteau de porte rapportée servant de jambage gauche de porte arrière de l'immeuble donnant sur l'impasse derrière la pharmacie Sainte-Odile
17, rue Dietrich	s. d.,	s. gravée dans clé d'arcade de porte cochère
Ruelle du Bœuf,	1565,	s. sculptée dans l'écusson formant clé d'arcade de porte cochère et contenant un signe lapidaire
5, rue de Mars,	1573,	s. contournée d'une branche de chêne avec feuilles et glands, sculptées dans blason formant clé d'arcade et marquée d'un signe lapidaire
8, rue de Mars,	1573,	s. et pampre sculptés dans cartouche formant clé d'arcade ; signe lapidaire (fig. 1)
42, rue de Mars,	1561,	s. gravée sur clé d'arcade avec signe lapidaire et nom du propriétaire (photo 2)
5, rue St-Roch,	1539,	linteau de fenêtre gravé du millésime flanqué de part et d'autre d'un écu contenant l'un le marteau, l'autre la serpette (photo 3)

7. Pour compléter l'inventaire des emblèmes de vigneron, nous indiquons ci-dessous ceux qui ne contiennent pas de serpette, mais d'autres symboles de viticulteur :

— 33, rue de Sélestat, 1605, clé d'arcade de porte cochère sculptée, contenant un râteau flanqué de part et d'autre d'une grappe de raisin, Initiales H.R. Signe lapidaire.

— 1, rue des Capucins, s.d. écusson formant clé d'arcade, sculptée, avec pampre et truelle : vigneron - maçon ?

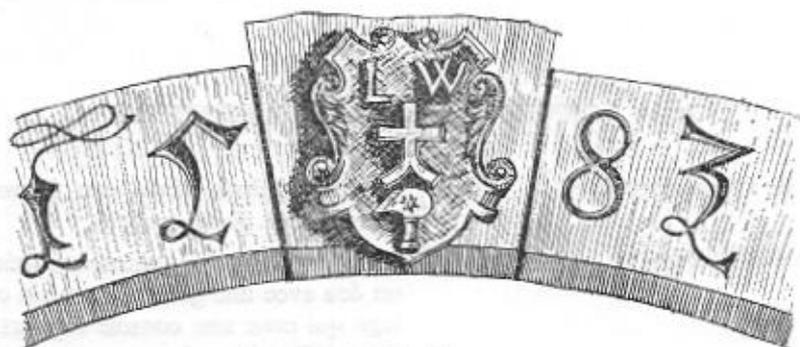
— 5, ruelle des Moulins, 1568 ?, pampre gravé sur linteau, pierre rapportée formant pied-droit d'une porte cochère.

— 2, rue Sainte-Odile (impasse) 1602, écusson ornant magnifique portail sculpté Renaissance avec grappe de raisin sculptée (écu endommagé).

— 36, rue de Sélestat, 1574 : clé d'arcade sculptée rapportée, représentant un vigneron à cheval tenant une cruche de vin. Signe lapidaire.

— mur intérieur de l'échauguette S.E. du Kappelturm contenant les armes sculptées de Sébastien Schach qui représentent une grappe de raisin.

- 5, rue St-Roch, s. d., cartouche formant clé d'arcade d'entrée de cave sculpté reproduisant un rapace tenant dans sa patte gauche une serpette
- 2, rue des Capucins, 1575, écusson sculpté formant clé d'arcade de porte cochère, contenant dans son flanc dextre la serpette, le flanc senestre étant endommagé
- 15, rue de Sélestat, 1571, console d'encorbellement sur l'angle de l'immeuble donnant sur la rue de Sélestat sur laquelle étaient sculptées deux serpettes qui ont été martelées mais dont les contours sont encore très nets. Signe lapidaire et initiales.
- 39, rue de Sélestat, s. d., serpette et houe sculptées dans l'un des deux écussons (l'autre est endommagé et indéchiffrable) formant clé d'arcade de la porte cochère.



Emblème de famille avec serpette
 Porte de cave (murée) sur cour sud de la maison
 n°6 rempart Caspar à Obernai - Prop. M. A. Gilbert

Fig. 3. -

10. 4. 1971

- Ruelle du Loup, (au fond) 1575, emblème sculpté (clé d'arcade) figurant un vigneron tenant une serpette dans la main droite et un raisin dans la main gauche, entouré de deux étoiles à six rais et deux croissants de lune, marqué d'un signe lapidaire. (fig. 2)
- 5, rue du Puits, 1578, serpette, pampre et feuillage sculptés par le même tailleur de pierre que le précédent (même signe lapidaire) dans écusson de porte cochère.

- | | | |
|-------------------------|---------------------|---|
| 1, rue du Puits, | 1595, | emblème composé formant clé d'arcade sculptée de porte cochère contenant serpette, pampre, roue et couperet (il s'agit d'un vigneron-charron) |
| 16, Place de l'Etoile, | s. d., | serpette sculptée dans écu, partiellement endommagé, formant clé d'arcade de porte cochère |
| 16, Place de l'Etoile, | 1568, | dessus de puits encastré dans le mur contenant serpette gravée à côté millésime |
| 6, Rempart Mgr. Caspar, | 1583, | signe de famille sculpté dans clé d'arcade d'entrée de cave (arrière de l'immeuble) marqué des initiales LW avec serpette contenant une marque de ferronnier (fig. 3) |
| 12, rue de la Chapelle, | XVI ^e s. | deux serpettes gravées sur partie extérieure de la marche d'un escalier en pierre donnant accès de la cour à l'immeuble. |

2. — FORME ACTUELLE DE LA SERPETTE

- | | | |
|-------------------------|--------|--|
| 6, rue de Grendelbruch, | 1580, | serpette sculptée dans écu formant clé d'arcade de porte cochère. |
| 4, rue des Pèlerins, | s. d., | serpette et houe en sautoir sculptées dans un écu avec une grappe de raisin et feuillage qui orne une console rapportée, initiales CSI (photo 4). |
| 17, rue Dietrich, | s. d., | serpette gravée dans clé d'arcade de porte cochère représentée dans une position horizontale ; la pointe à gauche et le manche à droite. |
| 1, rue de Gail, | 1597, | écusson sculpté dans linteau de porte contenant deux serpettes en sautoir surmontées d'un pied de vigne avec deux ceps garnis de feuilles et de raisins — signe lapidaire (photo 5). |
| 154, rue Gouraud, | s. d., | serpette et pampre sculptés dans un écu formant clé d'arcade de porte cochère. |
| 10, rue de Mars, | 1618, | clé d'arcade écussonnée sculptée contenant serpette et pampre |



Console rapportée ;
4, r. des Pèlerins.

Photo n° 4



Clé d'arcade gravée ;
8, r. de Grendelbruch.

Photo n° 1



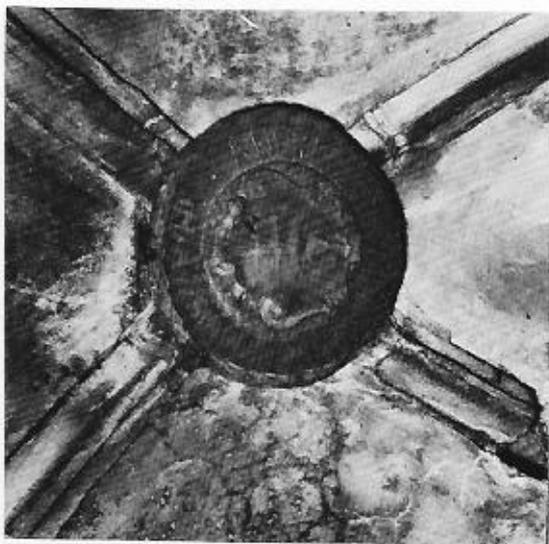
Linteau de porte sculpté.

Photo n° 5



Clé d'arcade gravée ;
42, r. de Mars.

Photo n° 2



Clé de voûte, famille André Pimbel ; Kappelturm.

Photo n° 6



Linteau de fenêtre ;
5, r. S. Roch

Photo n° 3

Serpettes à Obernai



Emplacement du château impérial d'Obernai.

(voir p. 104)



Ichtratzheim, une porte de l'ancien
château.

Photo J. Braun

(voir p. 25)



Benjamin Dietz, de Barr.

(voir p. 129)

- Kappelturm, 1597, blason sculpté sur clé de voûte de l'échauguette SE de la galerie, contenant le signe de famille avec serpette du bourgmestre André Peimbel (photo 6).
- Kappelturm, 1597, blason du bourgmestre Jean Rusz sculpté sur la clé de voûte de l'échauguette NE figurant la serpette au-dessus de trois coupeaux.
- Kappelturm, 1620 - MG serpettes gravées par des gardiens du
1631 - ML beffroi, viticulteurs, avec millésime et
1720 - IW initiales, notamment sur le piedestal de l'échauguette SE. Il ne s'agit pas d'emblèmes proprement dits, mais la forme de la serpette a néanmoins une valeur documentaire 8.

8) Nous n'avons malheureusement pas retrouvé au cours de nos recherches le magnifique écu contenant une serpette à bout carré qui orne le linteau d'une porte gothique portant le millésime 1514 et que HANSI a situé à Obernai (reproduction dans « Les armes... » p. 103, fig. 151).

Cet auteur a reproduit par ailleurs (ibid. p. 110, fig. 176) une pierre sculptée, datée de 1591 qui fait partie des collections du Musée d'Obernai. Celle-ci, de forme rectangulaire, contenait les symboles suivants : croissant de lune, soleil et la date 1591, entourant le cartouche placé au centre de la pierre sur lequel sont sculptés, un raisin, une serpette, une houe et les initiales D.G. : les contours de la serpette ne sont pas très nets, mais tout laisse supposer que sa forme ressemble à l'actuelle.

N'ayant pu vérifier l'existence de ces deux emblèmes, nous les citons pour mémoire, sans les faire figurer dans notre inventaire.

KOMET UBER HEILIGENSTEIN 1858

« In diesem Jahr war ein ausserordentlicher Cometsstern zu sehen; er stand gegen Abend und hatte seinen ausserordentlichen Schweif gegen Morgen, so dass, wenn er hinter dem Mönkalb stand, er seinen Schweif gegen Strassburg hielt. Die ältesten Leute hatten noch keinen solchen Comet Stern gesehen; anno 1811 hatten wir einen zu sehn, der einen geraden Schweif hatte; dieser aber hatte einen krummen... Man kann sich keinen begriff von etwas prachtvollerem denken als dieser Stern war; man meinte der ganze Himmel stünde in der prachtvollsten Feuerflamme; viele Leute wollten böse Kriegsahndungen, als vorbedeutungen dieses Sterns annehmen. »

Aus der «Kronique» des Leonhard Nebinger im Pfarrarchiv von Heiligenstein.

Deux rapports des Baillis de Barr au XVIII^e siècle

par ADOLPHE RIFF

A U cours de nos recherches sur l'artisanat de la ville de Barr, nous avons trouvé aux Archives de la Ville de Strasbourg deux rapports des baillis Chalerte (1716) et Marco (1756) qui représentaient à l'époque le magistrat de Strasbourg dans cette localité (série VI, 193 et 75). On sait que depuis 1566 Barr fait partie des territoires de la Ville de Strasbourg. Celle-ci y a installé une administration, un bailli et une maison du bailli, l'actuel Hôtel de ville, un pittoresque bâtiment datant de différentes époques.

Voici le rapport du bailli Chalerte :

Barr le 2 mars 1716

Hier soir au marché de la localité le nommé Johann Süffer, âgé de 40 ans, d'Artolsheim dans le Haut-Rhin, se trouvant depuis env. 15 jours avec femme et enfants dans notre ville, a pris à l'éventaire d'un quincailler bâlois du nom de Hans Jacob Märthele, HUIT CADENAS de taille moyenne, en plus il a volé à Friederich Vögelin de Strasbourg SIX PAIRES DE BOUCLES de souliers en acier poli ; les deux articles ont été restitués aux marchands. Il est depuis hier soir emprisonné au pain sec et à l'eau. J'attends de votre gracieuseté de donner ordre à son sujet et reste avec profond respect

Chalerte

Voilà bien une tranche de la vie quotidienne à Barr en 1716. Le marché semble avoir été bien fréquenté, parce que nous y rencontrons des marchands qui viennent de loin, l'un de Strasbourg, l'autre même de Bâle, et il y en avait certainement encore d'autres. Et que vendent-ils ? Assurément des articles qui ne se trouvent pas couramment à Barr : des cadenas et des boucles de souliers, des articles de la vie courante.

Des cadenas, une fabrication spéciale, on s'en sert fréquemment et les boucles de souliers sont un article important de l'habillement, au XVIII^e siècle, à tous les échelons de la société.

Elles existent en différentes matières : en acier poli (imitant l'argent), en laiton, en étain, en argent et même en or. C'est une petite industrie des fabricants de boucles, des « Schnallenmacher », comme on les appelait.

Nous sommes bien renseignés sur ceux de Strasbourg : le Musée Alsacien possède une grande enseigne (peinte sur un panneau de bois 0,95 : 3,05 m) montrant l'intérieur d'un parcel atelier ; dessous il y a l'inscription :

*Lamy Fabriquant de boucles vent en gros et
en détail à juste prix*

*Lamy Schnallen Fabriquant verkauft in Gross
und klein um billigen Preis*

Vu l'intérêt artisanal de cette enseigne, nous l'avons publiée et étudiée, en plus les différents autres fabricants de boucles à Strasbourg avant 1789 (*Artisans et Paysans de France III* (1948), p. 85-95). Il y avait en 1788 six de ces fabricants à Strasbourg et nous voyons que l'on vendait de ces boucles au marché de Barr.

Les boucles les plus ordinaires étaient en acier poli. Le Musée Alsacien possède deux paires de boucles en étain (de la fin du XVIII^{me} siècle) ; elles portent au dos une marque en relief en grandes lettres : HR RIES A STRASBOURG. Les boucles en argent ou en or étaient fabriquées par les orfèvres.

Nous avons trouvé en outre une feuille imprimée datant de la Révolution « *Etat des boucles d'argent et autres objets remis au Bureau du Comité de la Garde Nationale* », numérotés de 321 à 400. La plupart de ces dons mentionnent expressément des boucles de souliers en argent, plus rarement des « boucles de col » ou des « boucles de jarretières ».

On y trouve entre autres les dons suivants :

Le Clergé protestant de la Ville de Strasbourg : 66 pièces de boucles remises par le Commissaire du gouvernement.

MM. les Professeurs de l'Université de Strasbourg : 27 pièces de boucles, dont une paire à lame d'or.

MM. Kœnig, libraires : deux paires de boucles de souliers en argent.

M. Kuhlmann, sellier : une paire de boucles de souliers, etc., etc.

★

Le deuxième rapport est du fameux Marco, du constructeur du bel édifice de la « Folie Marco », dont la Ville de Barr peut aujourd'hui s'enorgueillir à juste titre. Il est ainsi libellé :

Barr le 29 juin. 1756

Hier vers 7 heures du soir Dieu a déchaîné un formidable orage avec grêle, de sorte que tout le ban de la seigneurie a été très endommagé et j'ai fait aujourd'hui une visite sur la demande des communes et trouvé que la moitié des vignes de Barr, Mittelbergheim et Heiligenstein a été détruite, ci et là de grands et petits noyers et d'autres arbres ont été renversés par le vent et que les vignes et les fruits des bords de Goxwiller et de Burgheim ont été ravagés et qu'en particulier à Burgheim des champs de blé à peine un quart, des champs de seigle la moitié seulement sont conservés, de sorte que les sujets pourront difficilement payer cette année leurs redevances.

Il y a aussi un noyer sur le grand pré seigneurial, que Johann Baumann a en

location, qui a été déraciné par le vent. Il attend donc l'ordre de votre gracieuseté, si le bois doit en être employé ou s'il doit en être autrement disposé.

Selon votre autorisation de hier Johann Joseph Rieffel d'ici a été nommé garde-forestier seigneurial, mais à cause du salaire, il n'a pas encore prêté serment et comment je dois me conformer dans cette affaire. J'ai l'honneur de rester votre respectueux serviteur.

Marco

★

Ces deux rapports d'époques différentes, nous prouvent que les baillis sont attentifs au moindre événement de la région. Détail curieux : ils ne prennent alors pas eux-mêmes une décision, mais en réfèrent aussitôt au magistrat de Strasbourg, duquel ils attendent des ordres.

Unterföhring:
Johann Joseph Rieffel
Marco

FAMILLE SCHURR A DAMBACH

Notre Annuaire 1969, p. 151 avait situé quelques membres de la famille Schürr, issue de Barthélémy, né en 1780.

Le frère de ce dernier, Joseph Schürr, né à Dambach en 1776 est l'ancêtre d'une autre branche dont les membres, ayant quitté Dambach, sont aussi des exemples de promotion sociale d'une famille. Il en est ainsi d'Adolphe (1854-1917), professeur agrégé à Paris ; Auguste (1866-1935), ingénieur en Argentine ; Joseph (1859-1932), docteur ès-sciences.

Ces renseignements nous sont fournis par le fils de ce dernier, M. Emile Schürr, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, ingénieur général hon. de la S.N.C.F. à Paris.

L'ancienne église paroissiale d'Obernai

par XAVIER OHRESSER

OBERNAI possédait jusqu'en 1867 une église antique et vénérable 1.

Cette église qui remontait dans ses parties les plus anciennes jusqu'au XV^{me} siècle, s'élevait comme l'église paroissiale actuelle sur le « Selhof », l'endroit le plus authentiquement historique de la ville 2.

L'ÉGLISE GOTHIQUE DU XV^{me} SIÈCLE.

Elle était, selon les exigences de la liturgie, strictement orientée : le chœur à l'Est, la nef à l'Ouest ; elle y avait remplacé un vieux sanctuaire roman du XII^{me} siècle avec une crypte.

Les quelques trop rares fragments lapidaires encore existants de l'église romane se trouvent aujourd'hui encastrés dans le mur de soutènement qui borde, derrière le chœur de l'église actuelle, le chemin de ronde. Ces sculptures figurent, l'une, le Christ bénissant, les deux autres, des claveaux d'une archivolte décorés d'un rinceau à grappes accompagnés par des animaux, sculptures attribuées à l'atelier d'Andlau qui existait vers 1140 3.

1. Sources : *Archives municipales* d'Obernai G G 8-28 (1297-1687). — MEYER J.-Ph., Ober-Ehnheim, Strasbourg 1841, Pfarrkirche, p. 35-36. — GYSS J.-M., Histoire de la Ville d'Obernai, Strasbourg 1866, 2 vol., passim. — GYSS J.-M., Obernai, Monuments et souvenirs historiques, dans *Union Alsace-Lorraine*, janvier 1881, n° 11, 13, 15, 20, 24. — GYSS J.-M., *Urkundliche Geschichte der Stadt Oberehnheim*, Strasbourg 1895, passim. — OHRESSER X., *Ablässbriefe für die Stadt Oberehnheim aus den Jahren 1297 bis 1693*, dans *Archiv f. els. Kirchengeschichte* XI (1936), p. 143-156. — OHRESSER X., L'ancienne église paroissiale d'Obernai, dans *Archives de l'Église d'Alsace* XIV (1957), p. 63-92 (Sources et bibliographie p. 63, notes).

2. Gyss, loc. cit. I. 24.

3. Voir sur la Construction de l'ancienne église paroissiale : GYSS, Histoire I. 332, 465 ; II. 73, 309, n° 1. Du même, *Urk. Geschichte* 5, 17, 168, 325 avec une lithographie de l'église pl. VII, et la description un peu sommaire qu'en a fait le chanoine STRAUB dans *Revue catholique d'Alsace* IX (1867) p. 505-507, description primitivement destinée au Dictionnaire Archéologique de France, publié par les soins du Ministère de l'Éducation publique ; elle contient quelques inexactitudes. — R. WILL, Répertoire de la Sculpture Romane d'Alsace, Strasbourg - Paris 1955, 36, n° 64.

Elevée selon le plan basilical, l'église du XV^{me} siècle comportait une nef principale, flanquée de deux bas-côtés et prolongée d'un chœur assez développé 4.

La nef, les bas-côtés et le chœur étaient primitivement recouverts de voûtes sur croisée d'ogives. A s'en tenir au millésime qu'on relevait, avant sa démolition en 1867, sur un de ses piliers, la nef avec ses collatéraux avait été construite en 1447 et leur consécration solennelle avait eu lieu la même année, le dimanche avant la fête de l'Ascension — le 14 mai —, par l'évêque suffragant Herrmann, O.P. vicaire général du diocèse (1447-1455 environ) 5.

Une vingtaine d'années plus tard, un chœur gothique assorti remplaça le chœur roman de l'ancien édifice 6. Une inscription en belles lettres gothiques minuscules, gravée sur un des contreforts du chœur et qui se trouve de nos jours apposés près de la porte du cimetière, s'ouvrant sur la rue Chanoine Gyss, donne pour la pose de la première pierre de ce chœur la date du lundi 9 juillet 1465, fête de saint Kilian 7.

Les frais de construction pour la nef et ses collatéraux avaient été presque intégralement portés par les deux abbayes sœurs de Hohenbourg et de Niedermunster qui exerçaient ensemble, depuis un temps immémorial, le droit de patronage et de collation sur la paroisse d'Obernai et y percevaient, à ce titre, pour l'entretien du culte et de ses ministres, la dîme dans sa vaste banlieue 8.

D'après les Comptes Communaux de 1467, la ville n'avait contribué qu'à la construction du chœur, mais n'y participa que pour une somme assez modique : 152 livres deniers strasbourgeois, ce qui fait 20 000 francs-or environ 9.

TRANSFORMATION DU XVII^{me} SIECLE.

Au début du XVII^{me} siècle, cette belle église du plus pur style gothique subit des modifications assez importantes et en sortit complètement transformée 10.

La nef principale et ses deux collatéraux furent prolongés et, pour des exigences d'ordre esthétique, exhaussés. A cet effet, les belles voûtes sur croisée d'ogives qui les recouvraient, furent crevées et remplacées par un plafond uni.

Par cette transformation radicale, l'architecture de l'église n'avait rien gagné. Le maître d'œuvre, Christophe Wamser, originaire de Miltenberg sur le Mein en

4. Gyss, loc. cit. I. 332.

5. Ibid. I. 332. Cf. OHRESSER, *Ablässbriefe* cités, p. 158, n° 8. — GRANDIER Ph.-A., *Nouvelles œuvres inédites : Alsatia Sacra* I. 19. — ZIMBERLIN, *Catalogus Suffraganorum Episcoporum Argentinensium*, dans *Archiv. Beilage zum Eccles. Argentinense VIII* (1889), 1-8.

6. Gyss, loc. cit. I. 332.

7. Ibid. I. 332 et STRAUB, *Obernai, ancienne église paroissiale* dans *Bull. des Mon. Historiques*, 2^{me} série, IX (1878), 97.

8. Gyss, loc. cit. I. 40 ; 70-71.

9. Ibid. II. 72, n° 1.

10. Ibid. II. 72, n° 1.

Franconie, qui avait élevé vers la même époque l'église des Jésuites à Molsheim, se vit chargé de l'exécution de ces travaux d'agrandissement 11.

Le 16 juillet 1617, l'évêque suffragant, Adam Peetz ou Betz, évêque titulaire de Tripoli, vicaire général du diocèse (1605-1626), qui résidait pour lors à Molsheim, consacra cette église si profondément modifiée, pour ne pas dire si atrocement défigurée 12.

L'église transformée comportait une nef principale de cinq travées rectangulaires, bordée, de part et d'autre, de bas-côtés comptant autant de travées. Sa longueur totale était, dans l'œuvre, de 48 mètres ; sa largeur de 21,50 dont 8 mètres pour le vaisseau principal et 6,74 m pour chacun des collatéraux, ce qui péchait contre la règle généralement adoptée qui voulait pour la largeur du vaisseau principal le double d'un collatéral.

La nef et le bas-côté Nord étaient éclairés par cinq fenêtres à meneaux de pierre, divisant la baie en deux lancettes, soutenant d'arcatures festonnées de quatre-feuilles aux lobes pointus. Le bas-côté Sud qui s'ouvrait, en son milieu, par une porte, n'en présentait que quatre.

Les deux portes qui donnaient, l'une du côté Sud, l'autre dans la façade occidentale, accès à l'intérieur de l'édifice, étaient inscrites dans un encadrement de pierre rectangulaire, orné de moulures à baguettes prismatiques entrelacées et couronnées d'un arc en anse de panier. Elles étaient protégées, à l'extérieur, contre les intempéries, par un auvent soutenu par deux colonnes à chapiteaux décorés d'oves.

A défaut de l'Evêché de Strasbourg et du Grand-Chapitre qui avaient hérité, le premier, de tous les biens et droits de l'abbaye de Hohenbourg, et, le second, de tous ceux du moultier de Niedermunster et qui engageaient tous ces revenus dans la fondation et la construction du Collège des Jésuites à Molsheim, et des décimateurs laïcs, les princes palatins de Veldentz et les barons de Gail qui ne se souciaient guère des obligations que leur imposait la nature de ces revenus, c'est la Ville d'Obernai qui dut prendre à sa charge tous les frais de ces travaux. Mais faute de précisions, les Comptes Communaux de la Ville ne permettent pas de détailler les dépenses que la ville engagea pour la transformation de l'église. Un calcul estimatif révèle la somme de 1 631 livres, douze sous et 6 deniers, ce qui fait, d'après le guide monétaire de l'abbé Charles Augustin Hanauer, 30 210 francs-or environ 13.

Le clocher qui était une construction du XVII^{me} siècle, se dressait tel un campanile devant la façade occidentale de l'église, mais il n'était pas placé dans l'axe de l'édifice ; il s'élevait du côté Nord du portail ; de forme carrée, il était renforcé aux coins par des chaînes d'angle et ajouré aux trois étages, séparés les uns des

11. Ibid. II. 72, n° 1. Cf. BARTH M., *L'église paroissiale de Molsheim*, Strasbourg 1964, avec illustrations 12-13.

12. ZIMBERLIN, *Catalogus* cité, p. 4-5 : Adam Peetz.

13. Gyss, loc. cit. II 72 « en 1616 elle — l'église — fut agrandie ». Cf. Gyss, loc. cit. I. 465 « la consécration de cette église restaurée ». — Cf. GRANDIDIER, loc. cit. 22, n° 34.

autres par de bandeaux chanfreinés, par des grandes baies rectangulaires sans remplage. Il était coiffé d'une coupole bulbeuse, surmontée d'une girouette et abritait un escalier à palier d'angle, conduisant à la tribune d'orgue et aux combles de l'église.

Au point d'intersection de la nef et du chœur se dressait une petite tour-lanterne de forme octogonale, ajourée de huit ouïes surmontées d'arcs en anses de panier ; elle se terminait par une flèche élancée octogonale, couronnée d'une belle croix en fer forgé, conservée au Musée historique de la ville. Construite en 1570, la flèche abritait l'unique cloche de l'église, coulée en 1558 par le maître-fondeur Jean Kloss de Strasbourg.

Au chevet du chœur, une petite niche qui portait le millésime de 1464, abritait sous un grillage une petite statue de la Vierge. C'était une sorte d'armorium qui paraît avoir servi primitivement de fanal de cimetière — « Totenleuchte » — lanterne des morts — d'un usage si fréquent à la fin du Moyen Age 14.

LE DECOR INTERIEUR.

A l'intérieur, l'église contenait depuis 1547 un maître-autel superbe, œuvre de Max Doiger ou Deiger (circa 1444-1470), qui remplaça un plus ancien, dédié aux patrons de l'église, saints Pierre et Paul et à saint Christophe. C'était un beau diptyque. Doré à l'intérieur, le retable de cet autel renfermait une série de statues sculptées : le Christ en croix, surmonté d'un pignon richement ciselé, flanqué d'un côté de la Vierge, de saint Pierre et saint Jean-Baptiste et, de l'autre, de saint Jean l'Évangéliste, de saint Paul et de l'Archange saint Michel. La prédelle de l'autel représentait en buste le Christ, entouré des douze Apôtres. Sur la face intérieure à fond d'or des volets étaient figurés, d'un côté, saint Étienne, saint Laurent, saint Sébastien, saint Antoine et saint Martin, et, de l'autre côté, sainte Catherine, sainte Barbe, Marie Madeleine, sainte Marguerite, sainte Dorothée, sainte Odile et sainte Lucie.

Fermés, les vantaux de l'autel présentaient, de part et d'autre, le martyr de saint Pierre et celui de saint Paul, patrons de l'église 15.

Les boiseries et les stalles du chœur qui dataient de 1714, furent l'œuvre du sculpteur André Bender de Strasbourg ; elles furent cédées, au moment de la démolition de l'église en 1867, à la paroisse de Kaltenhouse dont elles sont encore aujourd'hui le joyau.

Au milieu de l'église se dressait un autel qui était dédié aux Vierges martyres, sainte Catherine, sainte Dorothée, sainte Barbe et aux Onze Mille Vierges.

Du côté gauche du chœur s'élevait un autel dédié à la sainte Vierge et à saint Dominique et, dans l'angle de l'église, du même côté, un autel était érigé en l'honneur de saint Michel l'Archange, de la Sainte Croix et de saint Gall, patron du village incorporé d'Ingmarsheim.

14. X. OHRESSER, L'ancienne église, loc. cit. 71-75.

15. Ibid. II 73 ; du même dans Verdingzettel eines gotischen Flügelaltars dans : *Archivalische Beilage zum Ecclesiasticum Argentinsense* : 11 (1892) n° 6, p. 7.

L'autel latéral, du côté droit du chœur, était consacré à saint Jean l'Évangéliste, aux martyrs saint Fabien et saint Sébastien et aux Trois Rois Mages.

La chaire qui se trouve de nos jours au Musée Historique de la ville, est une œuvre remarquable de menuiserie et de marqueterie ; elle porte le millésime de 1616. Les sculptures qui l'ornent, sont de la main de Thomas Wild ; les travaux de marqueterie sont dus à Michel Saeckel, ébéniste, qui a été, selon le contrat, l'adjudicataire de la chaire.

Les peintures qui ornaient l'église, ont été exécutées par un certain Christmann Frey.

Les anciens autels latéraux dont il a été question, furent renouvelés en 1714 par quatre autres dont le sculpteur Félix Grauss exécuta les statues et le peintre Goetling, le décor pictoral.

L'orgue qui s'élevait, au fond de l'église, sur la tribune, était une œuvre du célèbre facteur d'orgue, André Silbermann. Elle datait de 1712. Le buffet de l'orgue qui fut cédé à la fin du dernier siècle par la Municipalité à l'église paroissiale de Niedernai, a été exécuté par le maître-menuisier André Bender de Strasbourg qui a été également l'auteur de la boiserie du chœur.

L'orgue qui fut achevé en 1713, était, dans les proportions réduites, un instrument assez complet et typiquement silbermannien 16.

Tous les autels de l'ancienne église devinrent, le 29 novembre 1793, la proie des flammes, lorsque, sur les ordres du jacobin Abraham Martin, originaire de Strasbourg et ci-devant commissaire municipal d'Obernai, le fanatisme révolutionnaire fit dresser devant l'église, à l'entrée du cimetière, le bucher où furent jetés, pêle-mêle, tous les objets du culte, les autels, les statues, les missels...

LES AUTELS BAROQUES.

À la vente aux enchères des autels de la Chartreuse de Molsheim, que la Révolution venait de supprimer, la ville d'Obernai, pour renouveler le mobilier de son église, se porta acquéreur du lot le plus important : le maître-autel et deux autels latéraux : c'étaient de vastes et imposantes constructions de style rocaille blanc et or, portant des angelots joufflus dans des attitudes emphatiques curieuses et encadrant de grands panneaux de peinture 17.

L'imposant maître-autel, don de Dom Mathias Reis, enfant de Molsheim, était une œuvre d'un certain Jean Christophe Feisslein, ébéniste à Waldshut en Bade.

De grandes colonnes corinthiennes qui supportaient le baldaquin, encadraient le retable, composé d'un grand tableau, don du prince-évêque de Strasbourg, François Egon de Furstenberg (1663-1682), représentait la Vierge Marie avec l'Enfant Jésus et saint Jean-Baptiste, le fondateur de l'ordre des Chartreux, saint Bruno, se tenant à genoux devant eux, entouré d'un grand nombre de saints.

16. X. OHRESSER, L'ancienne église, loc. cit. 81-83. — C. M. BARTH, *Elsass « das Land der Orgeln »* dans AEA XV (1965/66) p. 283-284.

dans *Archives de l'Église d'Alsace* XIV (1957), p. 84.

17. HAUG H., *Le musée historique d'Obernai*, p. 25. — OHRESSER X., L'ancienne église, p. 84-87.

Quatre statues, plus grandes que nature, qui ornaient l'autel, figurent saint Pierre, saint Paul, saint Jean-Baptiste et saint Bruno.

Un tabernacle tournant occupait la partie centrale du retable.

C'est de cet autel monumental qu'Eugène Muntz écrit : « In der Kirche von Obernai befindet sich ein bemaltes Holzschnittwerk, dessen durchgeistiger Stil mich lebhaft ansprach. » 18

Les deux autels latéraux étaient de vastes constructions de style rocaille blanc et or avec des Angelots encadrant les toiles du retable. Ces autels sont l'œuvre de Mathias Faller de Sankt-Peter près de Fribourg-en-Brisgau (1707-1791). 19

Les toiles de ces autels latéraux ont été refaites par le peintre strasbourgeois, Jean-Jacques Sorg (1743-1821). Elles représentaient, l'une sainte Odile, patronne de la ville, en costume d'abbesse, surmontée d'une banderole tenue par des Angelots avec cette inscription : « Odilia suae Decus et Praesidium Patriae » ; l'autre, la scène de la Visitation, fête principale de la Congrégation de la Vierge fondée en 1597, entourée d'un phylactère portant ces mots : « Urbem Virgo tuam serva » 20.

Au moment de la démolition de l'église, la ville s'est réservée ces autels ; des fragments s'en trouvent dans le Musée Historique de la ville. Les quatre statues du maître-autel sont aujourd'hui placées dans la salle des Apôtres à l'Hôtel de Ville. Les deux grands vases de style rocaille, conservés à l'Hôtel de Ville, proviendraient également du maître-autel de la Chartreuse de Molsheim. Le tabernacle tournant, les autels latéraux avec leurs toiles se trouvent dans le Musée Historique de la Ville 21.

LES VITRAUX.

Enfin de magnifiques vitraux du XV^me siècle qui sont attribués au peintre-verrier, Pierre Hemel, dit Pierre d'Andlau (ca. 1425-1502) ornaient les baies de l'église : ils figurent une Crucifixion, la « Passion » de saint Sébastien, des Vierges martyres, sainte Catherine d'Alexandrie, flanquée de sainte Marguerite et de sainte Barbe et sainte Agathe, entourée de sainte Cécile et de sainte Dorothée, vitraux qui, retouchés, ont trouvé place dans le Croisillon Nord de la nouvelle église 22. Des débris plus ou moins complets d'autres verrières qui proviennent de l'ancienne église, sont conservées au Musée Historique de la ville : un « Ecce Homo », la Vierge douloureuse, le buste d'une sainte, sainte Catherine d'Alexandrie peut-être, un petit vitrail, figurant la Vierge (sans tête) avec l'Enfant Jésus qui est toute grâce et beauté.

18. OHRESSER, L'ancienne église, p. 86-87.

19. Communication de Mgr BARTH, Cf. *Annuaire D.B.O.* V (1971), p.

20. OHRESSER, L'ancienne église, p. 84-85. - Voir planche ci-dessus p. 32.

21. Ibid. p. 87.

22. Ibid. p. 87-91 : les vitraux. Reproduction en couleurs dans OHRESSER X., Obernai, la cité de Sainte Odile, Lyon 1968, p. 15. — FRANKL P., Peter Hemmel, Glasmaler von Andlau, Berlin 1956, Tafel 49. Sur Hemmel et d'autres de ses œuvres : HAUCK M.-L., Die Gefangennahme Christi oder der Judaskuss, dans *Archives de l'Eglise d'Alsace* XVIII (1969), p. 243-265.

Tous ces vitraux sont d'un coloris exquis et d'une technique achevée, véritables bijoux de l'art du vitrail.

Telle nous apparaît rétrospectivement l'ancienne église paroissiale d'Obernai, vouée en 1867 à la pioche de la destruction.

De nombreux dessins, gravures et aquarelles en perpétuent le souvenir et nous font comprendre les regrets que sa démolition a fait naître tant chez les fidèles attachés à leurs souvenirs religieux que chez les archéologues, épris des beautés d'antan 23.

Cependant, réflexion faite, il faut reconnaître qu'elle fut avantageusement remplacée par l'église actuelle, présentant l'allure et les dimensions d'une véritable église.

♦♦

De l'ancienne église sont conservées :

- deux colonnes réemployées pour la construction du balcon de la fabrique « Mohler ».
- une porte, réemployée au château de Dietrich sur la « Bleich » à Léonardsau près Bœrsch.
- une autre porte, réemployée dans une maison de Sainte-Marie-aux-Mines.
- la Croix du clocheton, au Musée Historique d'Obernai.
- les boiseries et les stalles du chœur, cédées en 1867 à la paroisse de Kaltenhouse.
- le buffet de l'orgue offert à la paroisse de Niedernai.
- des parties du maître-autel et les deux autels latéraux, provenant de la chartreuse de Molsheim et conservés au Musée Historique de la ville avec des fragments de vitraux.

23. Iconographie de l'ancienne église d'Obernai dans *Archives de l'Eglise d'Alsace VIII* (1957), p. 63-64, par X. OHRESSER.



Christ bénissant de
l'ancienne église.
(act. dans le mur du cimetière).

Cent ans d'histoire de l'Hôpital de Barr

par MARCEL KRIEG

LE « Courrier du Bas-Rhin » du 23 juin 1865 décrit la cérémonie qui s'est déroulée le 18 juin à Barr lors de la pose de la première pierre du futur hospice-hôpital aux lieux dits « Amtmanns Ackern ».

« A quatre heures de l'après-midi, la sonnerie de toutes les cloches donna au cortège qui se trouvait réuni sur la place et dans la cour de l'Hôtel de Ville le signal du départ. La marche était ouverte par la brigade de gendarmerie à cheval ; derrière venaient sur quatre rangs les élèves de 13 écoles communales (au nombre de 1000) accompagnés des instituteurs, institutrices et directrices des salles d'asile. Chaque division de garçons déployait un drapeau aux couleurs nationales. Puis les ouvriers, maçons et charpentiers, travaillant à la nouvelle construction, uniformément vêtus, et portant chacun les attributs du métier. Ensuite, l'excellente musique de la ville, suivie de la municipalité, du curé, du pasteur, de l'architecte M. Henri Dietz de Strasbourg, et de tous les fonctionnaires de la localité. M. le maire de Barr avait à ses côtés M. Peloux, sous-préfet de l'arrondissement et M. Drion, président du tribunal de Schlestadt... Arrivé sur une estrade richement décorée et adossée au bâtiment en construction, M. le maire Dietz prononça un discours dans lequel il fit l'historique des moyens réunis pour l'édification du nouvel hospice et remercia les généreux donateurs et MM. les membres de la commission chargée de la direction des travaux et des collectes ». Dans son discours reproduit dans le « Courrier » du 24 juin 1865, le maire dit : « la fête que nous célébrons aujourd'hui a selon moi une haute signification, non seulement pour nous qui y assistons, mais encore pour les générations du siècle à venir ; notre ville se développe de jour en jour, et avec quelle fierté nous aimons à entrevoir déjà la future croissance et les progrès qu'une époque non éloignée semble lui ménager. Puisse cet agrandissement, s'il y a lieu, apporter à notre cher Barr bénédiction et prospérité... Quand nos successeurs verront découler de cet accroissement d'étendue le bien-être d'une population doublée ou triplée, ne croyez-vous pas qu'ils se rappelleront avec gratitude leurs devanciers qui ont édifié et leur lèguent cet asile de charité où s'abriteront un jour leurs frères pauvres et infirmes ».

Quel fut le motif de la création de cet hospice ? Il y a 100 ans, Barr était le seul chef-lieu de canton du département privé d'hospice dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps. Il y avait beaucoup de vieillards des deux sexes, pauvres infirmes, auxquels un bureau de bienfaisance aux revenus très précaires accordait

non seulement des secours à domicile en argent, en vêtements et en combustible, mais auxquels il était trop souvent obligé de payer le loyer. L'administration municipale aurait bien voulu leur procurer un abri commun, mais les moyens lui manquaient. Le 30 juillet 1854 mourut le médecin cantonal, le docteur Charles Sultzer, qui fit un legs de 24 000 francs aux pauvres de la ville avec stipulation suivante : « dès la liquidation de ma succession, les deux tiers de la somme léguée devront être annuellement capitalisés jusqu'à ce que le capital ainsi augmenté fasse la somme de 40 000 francs ; alors seulement il sera procédé à l'établissement d'un « Zufluchtshaus », une maison de refuge et un hôpital en en conservant un tiers pour les fournitures en literie, meubles, etc.... »

Un judicieux placement en rente d'Etat, en même temps qu'un certain nombre de donations ultérieures par les familles Krauss, Mœrlen, Jacob et Weisgerber, en tout une somme de 9 200 francs permit d'atteindre dès l'année 1864 la somme des 40 000 francs fixée par le Docteur Sultzer. De ce fait la municipalité acheta dans les derniers mois de la même année, les terrains nécessaires et le 6. 2. 1865 on commença à creuser les fondations. Les plans furent dressés par l'architecte de la ville de Strasbourg. La ville dépensa la somme de 12 862 francs pour l'achat du terrain. Mais le maire Dietz et ses conseillers municipaux décidèrent de ne pas toucher dès le départ à la somme de 40 000 francs qui étaient à la disposition. On fit donc appel à la générosité des Barrois. De suite 378 habitants s'engagent à fournir par des versements mensuels la somme de 29 964 francs. 36 personnes d'origine barroise, mais habitant loin de leur ville natale, envoyèrent également une somme totale de 4 981 francs. Beaucoup d'autres personnes et parmi les plus pauvres, apportèrent le concours de leurs bras, en participant aux travaux de fondation. Ceci permit une économie de 354 francs. D'autres qui avaient des voitures et des chevaux se mirent également à la disposition des constructeurs pour enlever la terre et charrier les pierres, ce qui permit une nouvelle économie de 445 francs.

Ce bel élan de charité permit d'élever dès 1865 un édifice relativement vaste et dès avant l'hiver de cette année le bâtiment principal et les deux bâtiments annexes, aujourd'hui disparus, étaient sous toit. Mais les caisses étaient vides et l'on devait 12 000 francs aux fournisseurs ; le comité de construction gardait confiance dans l'œuvre réalisée et dans la générosité jamais démentie des habitants. Ainsi dès le printemps 1866 les artisans vinrent se mettre souvent bénévolement à la disposition pour les installations intérieures, ce qui permit à nouveau une économie de fonds. Mais on dut à ce moment-là demander à disposer du legs Sultzer ; après de multiples tractations, l'administration permit d'utiliser 49 700 francs dont 34 700 provenaient du docteur Sultzer et 15 000 francs avaient été prélevés sur les fonds municipaux. On put ainsi payer le gros-œuvre. Les bâtiments étaient donc prêts, il fallait encore les meubler. Une nouvelle fois on fit appel à la population. Sur l'instigation du curé et des pasteurs, des volontaires s'en furent quêter de maison en maison de la literie, des draps, des vêtements et du mobilier en tout genre ; ainsi on put mettre à la disposition de l'hospice une quarantaine de lits en fer avec draps, édredons et couvertures. Des femmes et des jeunes filles se réunirent pendant plusieurs semaines pour confectionner des draps,

du linge de corps, des chemises, installant ainsi les salles des malades. Les jeunes filles des écoles venaient le jeudi mettre leur talent à la disposition de l'hôpital. D'autres personnes vinrent bénévolement nettoyer le bâtiment et les chambres. A partir du 27. 7. 1867 l'hospice était prêt à recevoir des malades et des infirmes. On peut à cette époque loger 23 personnes, toutes indigentes. A ce moment là on avait dépensé au total 102 216 francs.

Pour son fonctionnement l'hôpital reçut pendant longtemps de nombreux dons en nature ou en espèces : envoi de vin, de bière, de petits pains le dimanche pour les vieux, de café, de sucre, d'huile, de fromage, mais aussi de cuir, de chanvre, de lin, de charbon et même de plusieurs centaines de « Lohkaes ». De nombreux legs en argent entrent dans les caisses de l'hôpital tel celui — 16 000 Marks — de Richard Hartmann, un enfant de Barr qui avait fondé à Chemnitz la « Allgemeine Maschinenfabrik » et dont le portrait orne la salle de séances de l'hôpital, tel le don de 20 000 Marks de la famille Emile Bieckert, un autre enfant de Barr, fondateur des brasseries Bieckert de Buenos-Aires. En 1874 Madame Laquiante lègue des titres de rente en stipulant que la commission de l'hôpital devait entretenir la fontaine qui porte son nom. Vers 1882, les ouvriers de Madame Diehl n'étant pas venus travailler un lundi durent payer à l'hôpital une somme de 2,75 Marks en guise d'amende. Parmi les donateurs les plus généreux nous voyons revenir régulièrement les noms des Taufflieb et de Madame Trawitz, propriétaire de la Folie Marco. C'est cette dernière qui fit à l'hôpital don d'une horloge. Parmi les envois d'objets d'utilité courante : chemises, chaussettes, casquettes, on note aussi celui de treize douzaines de mouchoirs de la part de Madame Nessler, la belle-mère de l'écrivain Schuré.

Au cours des années l'hôpital, dont la superficie primitive couvrait 30 ares, se constitua progressivement grâce à des achats, des dons et des legs une exploitation comportant vignes, prés et champs, soit près de trois hectares et demi. En 1892 la commission achète le Schlossgut de Zellwiller d'une superficie de six hectares. Comme la location n'en fut jamais rentable, la propriété fut cédée en 1958 à la commune de Zellwiller. D'ailleurs, après la deuxième guerre mondiale la commission vendit les terres pour ne garder que le jardin. Les sommes furent affectées à la modernisation de l'hôpital.

Dès la création de l'établissement, des œuvres sociales y furent rattachées. En hiver, on y organisa des distributions gratuites de soupe aux indigents. Des personnes un peu moins pauvres pouvaient acheter des portions pour la somme de 10 Pfennig. Les gens aisés étaient invités à acquérir des tickets de soupe pour les distribuer aux nécessiteux. En 1890 on distribua ainsi gratuitement 4 507 portions.

L'hôpital avait créé la Spitalkasse dont les membres en payant une modeste contribution étaient soignés à domicile par le médecin ordinaire et pouvaient être hospitalisés gratuitement à l'établissement.

La commission administrative est présidée par le maire en fonction, le premier en date étant Charles Dietz. La direction technique était assurée par un directeur assisté d'un économiste, « Spitalvater ». Monsieur Hild qui avait surveillé la construction et effectué les collectes nécessaires à cet effet, resta en fonction jusqu'en 1871. L'économiste fut confié dès le début jusqu'en 1885 à Emile Héring. En 1868

le portier et sa femme résumant à eux seuls le service hospitalier et suffisent grâce à leur zèle à remplir à la fois les devoirs de concierge, de garde-malade, de cuisinier, etc. En 1871 le président de la commission adresse une demande au couvent de Niederbronn pour avoir deux religieuses à la disposition de l'hôpital. Elles s'occuperont surtout du service des femmes, de la lingerie et de la direction des lessives. Leur nombre passera plus tard à cinq, puis à sept. En 1895 on engage un valet qui pourra également être appelé à faire des travaux d'infirmier.

Le premier règlement médical fut fixé par la commission en 1867. Le docteur Schwebel, père, médecin cantonal, fut nommé médecin-chef ou médecin ordinaire comme on l'appelait et soignait gratuitement les indigents. Les pensionnaires payants pouvaient appeler le médecin de leur choix, les membres de la caisse de secours pouvaient faire appel aux médecins de cette caisse. Les malades étaient placés dans des salles communes de douze lits. En 1878 le *Regierungsmedicinalrat Wasserfuhr* inspecte l'hôpital et demande la construction d'un bâtiment spécial pour contagieux dans la cour. C'est le « Typhushauesel » qui disparaîtra lors des transformations effectuées en 1950. Après la mort du docteur Schwebel, le poste de médecin-chef fut occupé par son fils Alfred, puis par les docteurs Gustave et Emile Dietz, enfin par le docteur Emile Wagner auquel pourtant la commission avait fait précédemment observer qu'avant de briguer ce poste, il fallait être « gut eingebuergert ». En 1919 le docteur Gustave Wagner obtint l'installation d'une salle d'opération et d'une salle pour hospitaliser les opérés. Il fut assisté par son père, le docteur Emile Wagner et par sœur Lydie, diaconesse, plus tard par une religieuse. En 1941, le docteur Gustave Wagner, décédé, est remplacé par le docteur Krieg comme médecin-chef de l'hôpital. Ce dernier installe en 1943 un service de maternité dans la partie centrale du bâtiment. Dès le début cependant, les autres médecins de Barr ayant demandé à participer aux soins médicaux, les docteurs Bley, Schaller, Adloff et Muller exercèrent à l'hôpital. La fonction de médecin-chef est abolie avec les nouvelles réglementations hospitalières après 1950 et actuellement tous les médecins sont investis à l'hôpital d'une fonction au même titre.

L'hôpital aura beaucoup à souffrir au moment des combats de la libération de Barr en novembre 1944. Les deux nuits qui précédèrent la libération virent défiler au poste de secours édifié dans la cave de nombreux blessés allemands et américains. Vu les combats, tous les malades avaient été installés dans les caves. Au cours de la dernière nuit avant l'arrivée des Américains, l'hôpital abritait une dizaine de militaires américains, couchés côte à côte avec des militaires allemands également blessés. Cinq déserteurs autrichiens étaient cachés depuis trois jours sous le chauffage central et trois réfractaires de la Wehrmacht dissimulés parmi les malades. A deux heures du matin un Oberstabsarzt confia par acte officiel au docteur Krieg une quinzaine de blessés allemands qui, ne pouvant plus être évacués à cause de la gravité de leur état, devaient être remis aux Américains. Dans la cave on opérait avec un éclairage de fortune des blessés civils barrois. Le 28 novembre à 6 heures du matin les Américains arrivèrent, réquisitionnèrent deux pièces pour y installer un poste de secours, en une demi-heure un service de réanimation fonctionna. Parmi les blessés américains se trouvait un colonel re-

cueilli au bas de son char, par le domestique de l'hôpital, les deux jambes brisées. C'était le commandant du régiment qui venait de perdre de nombreux chars de combat dans les rues de la ville. La façade principale de l'hôpital n'était pas belle à voir, toutes les vitres étaient brisées, la façade criblée de trous provoqués par les balles des mitrailleuses lourdes envoyées par les chars qui avaient tiré sur les soldats allemands cachés derrière la murette du jardin.

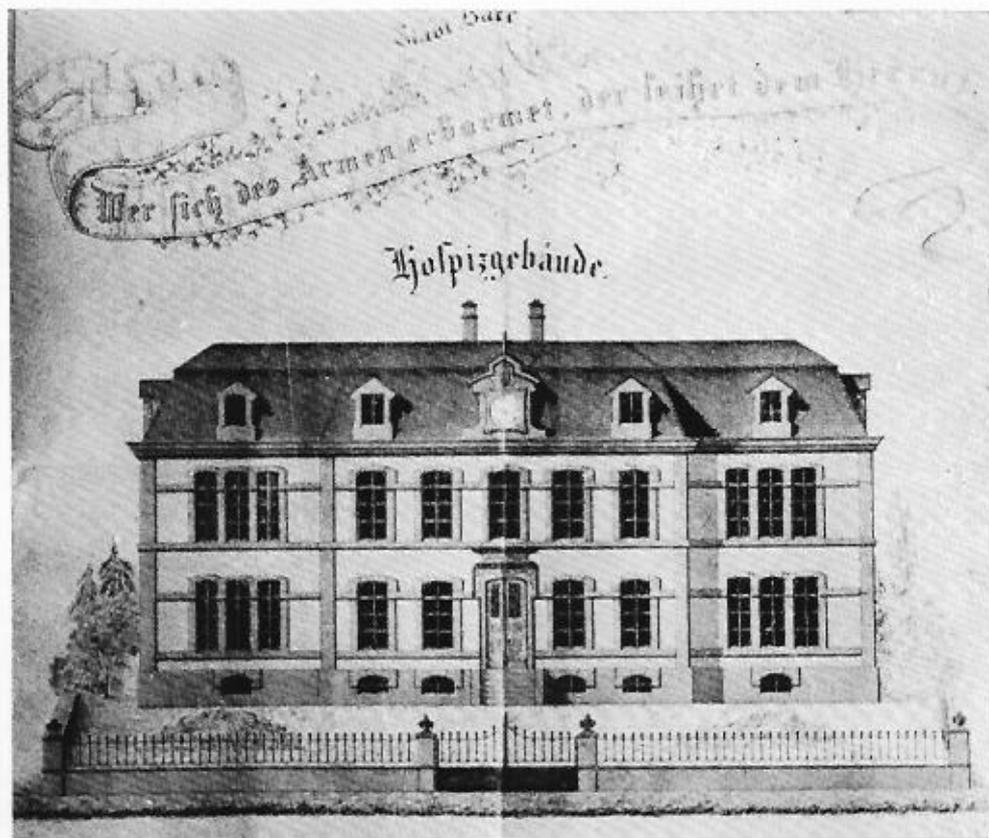
Il s'agit maintenant de réparer et de moderniser. Dès 1946 l'achat d'un appareil de radiologie est décidé. Le docteur Jean-Paul Wagner fut chargé du service de radiologie. En 1952-53 les lits et les armoires furent remplacés par un mobilier moderne. En 1954 après la nomination de Monsieur Roger Schall au poste de directeur économe, un projet d'extension et de transformation de l'hôpital est soumis à Monsieur le Préfet. Les travaux exécutés par tranche de 1957 à 1970 sont financés par la vente de l'exploitation agricole et du Schlossgut de Zellwiller, par des emprunts et des subventions. Dans un pieux hommage aux Barrois généreux des années 1865 et 1867 on ne modifie pas la façade donnant sur la rue.

L'hospice comporte 6 lits d'hospice soins et 22 lits d'hospice ordinaire répartis dans des chambres de 1^{re} classe à un lit, de 2^{me} classe à 2 lits et des chambres de 3^{me} classe à trois ou quatre lits. Une salle de séjour avec télévision a été installée en 68, le jardin aménagé en 69 et muni de nombreux bancs permettra aux malades et aux pensionnaires de profiter de l'espace vert ainsi créé. Depuis sa création l'hôpital s'est au cours de ces 100 ans régulièrement agrandi et modernisé; le dernier agrandissement a permis de le doter d'installations modernes répondant aux normes d'hygiène et de confort actuel. Le service de médecine comporte 30 lits, le service de chirurgie 15 lits, la maternité 12 lits et l'hospice 28 lits.

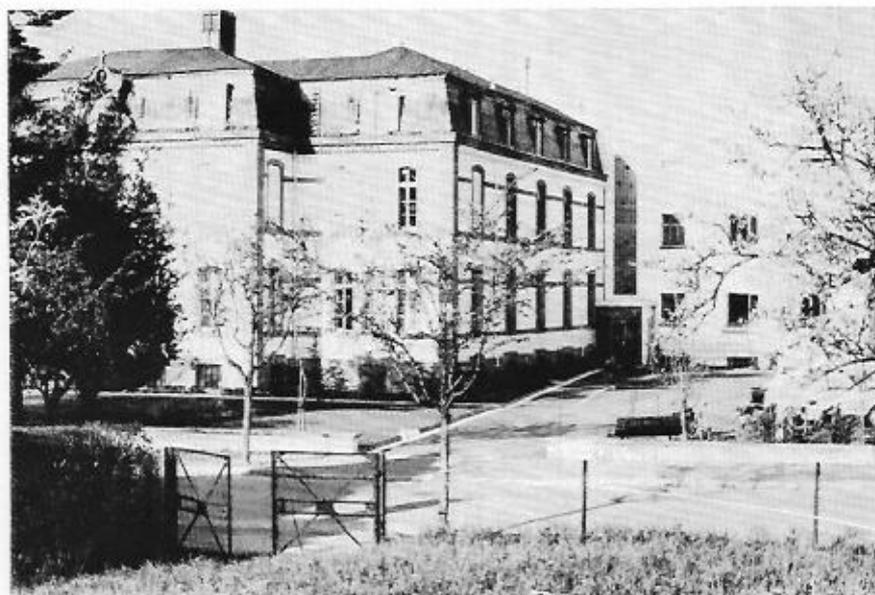
Créé grâce à la générosité des Barrois, l'hôpital a participé aux bons et aux mauvais moments de la ville. Il est le reflet de l'esprit qui anima nos concitoyens durant un siècle. Nous espérons que la vocation de « Zufluchtshaus », c'est-à-dire de refuge comme la concevait le docteur Sultzer ne se démentira pas dans la destinée future de l'établissement.

REFERENCES

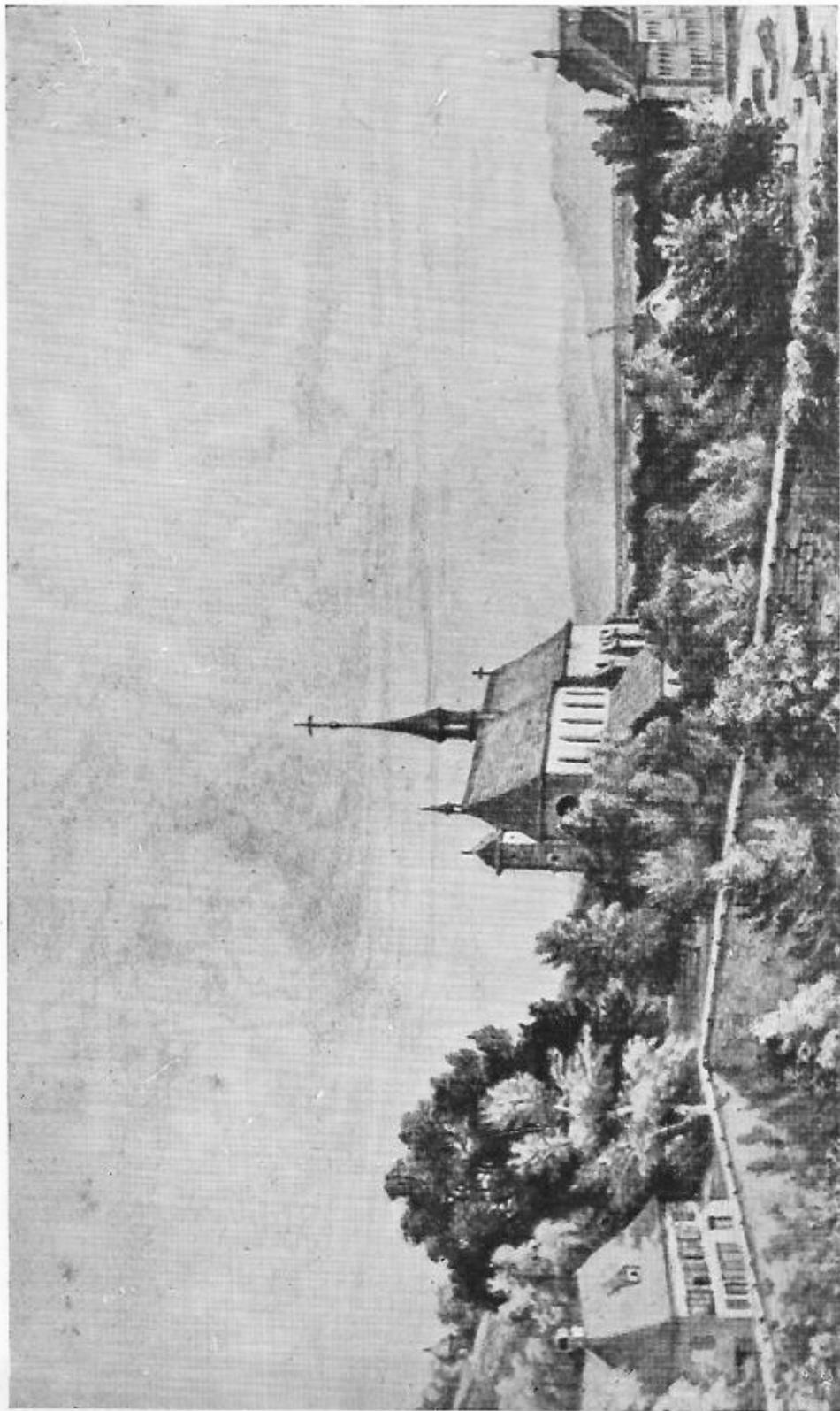
- *Archives* de l'hôpital de Barr.
- H. GACHOT, L. KLIPFEL, M. KRIEG. A l'occasion du Centenaire de la Création de l'hôpital-hospice de Barr (1868-1968), (Barr 1968).
- E. HERING. Bericht über die Gründung, Erbauung und Einrichtung des Spitals und Zufluchtshauses zu Barr 1865-1867, Sélestat (1868).



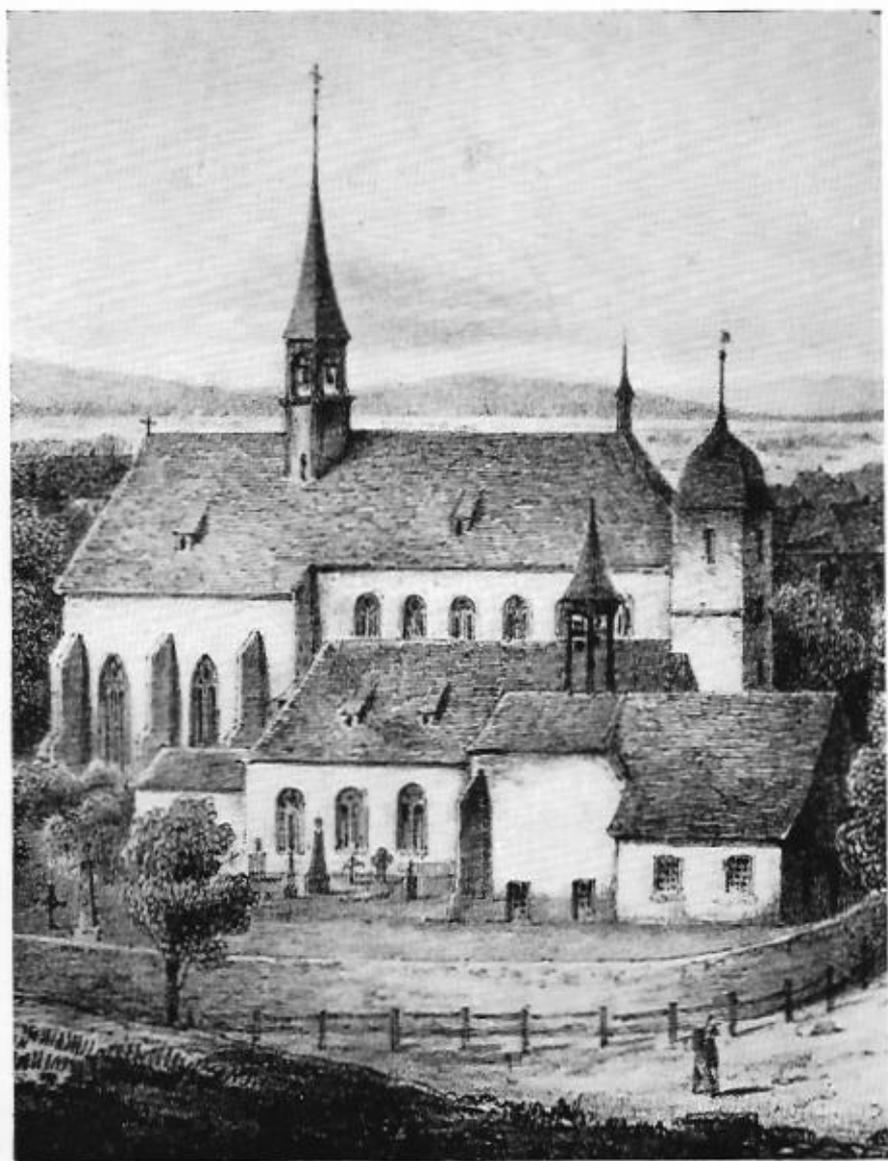
L'Hospice de Barr en 1868.



L'Hôpital de Barr en 1971.



Obernai. Ancienne église paroissiale. *Aquarelle anonyme.*



Obernai. Ancienne église paroissiale et chapelle du Calvaire.
Lithographie Sandmann de 1836.

Ancienne église d'Obernai



Statues provenant de la Chartreuse de Molsheim.
Act. Hôtel de Ville, Salle des Saints Patrons.

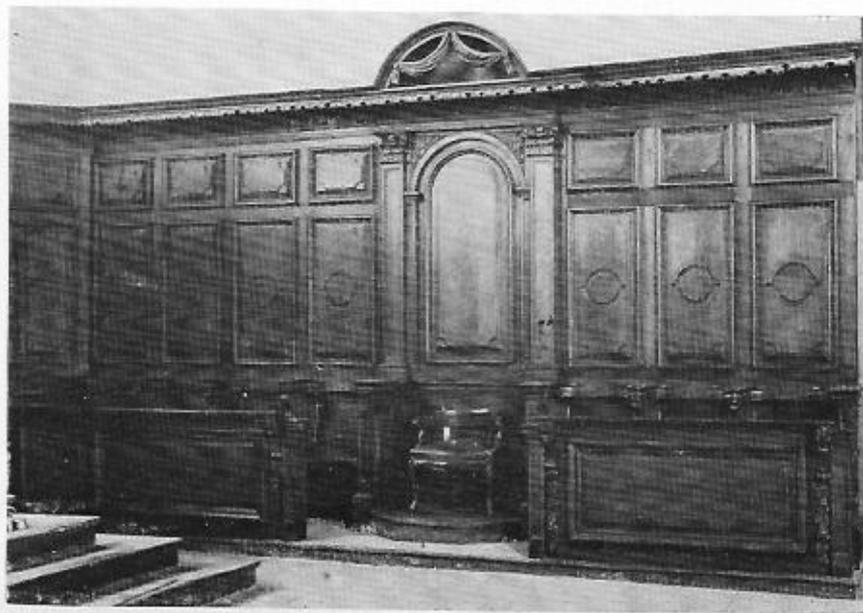
Ancienne église d'Obernai



La chaire. Musée d'Obernai.



Tabernacle tournant, provenant de la Chartreuse de Molsheim.
Musée d'Obernai.



Les stalles. Actuellement à Kaltenhouse.

Ancienne église d'Obernai



Madone, vitrail. Musée d'Obernai.



Porte. - Act. à Sainte-Marie-aux-Mines,
3, r. des Jardins



Prédelle de l'autel de 1547. Act. Hôpital civil Obernai.

Inscription de 1466.
Dans la clôture du cimetière.



Benjamin Dietz, ein Barrer Handwerkerdichter IV (*)

VON AUGUST DIETZ

MEISTER- UND MANNESJAHRE 1838-1870:

BARRER CHRONIK

Die Barrer Lokalgeschichte hat in Benjamin Dietz einen verständnisinnigen Sänger gefunden, wobei er oft, weiter ausholend, die wichtigsten Geschehnisse der Weltgeschichte überhaupt in seinen Darstellungskreis hereinzog.

Das stolze *Barrer Pompierkorps* hat er sofort nach seiner Gründung dichterisch begrüsst¹.

Der Barrer Bürgerwache die allnächtlich, vier Mann stark, die Strassen des Städtchens abzupatrouillieren hatte, gab er, in launig poetischer Form, ihre Satzungen

Mannhaft protestierte er gegen das Verhalten des Gemeinderats, dem es eines Tages einfiel, das uralte Holzrecht der Barrer Bürger zu schmälern, so dass diejenigen die einen weissen Zettel, einen sogenannten « Schimmel » zogen, überhaupt kein Holz erhielten oder es sich zu teuerem Preis ersteigern mussten. Da schrieb er an den Rat eine geharnischte Epistel, in der es zum Schluss hiess :

*Dort auf die vielen Sägemühlen
Kommt jeder etwas glatte Stamm,
Seit Jahren mussten wir dies fühlen
Und blieben stille wie ein Lamm.
Nun werden unsre Klagen laut :
Mit « Schimmeln » sind wir nicht vertraut.*

*) Die drei ersten Folgen erschienen in unsern Jahrbüchern 1967, 1968, 1969.

1. [Deren Satzungen unterschrieb der Maire *Ch. Dietz* am 20. Dez. 1850 « Règlement de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers de la Ville de Barr », hektographiert, 8 Seiten. Zwei Exemplare der Schrift in der Bücherei der « Folie Marco » in Barr].

Auf die interessanten *Conscritsitten*, wie sie vor 1870 im Elsass herrschten, wirft ein burschikoses Gedicht betitelt: «Klagelied über H. Sexauer nach erhaltenen Schlägen», ein grelles Schlaglicht. Was war das damals ein Treiben am Tag der Aushebung! Schon frühmorgens die «Reveille». Trompeter durchzogen das Städtchen und bliesen in hellen Akkorden die «Diane», um die Gestellungspflichtigen aus den Federn zu wecken. Dann der feierliche Umzug durch die Strassen. Voran der majestätische Tambour-Major, der seinen bebänderten Riesenstock unaufhörlich in die Luft warf und mit meisterhaftem Geschick wieder aufging. Dann die Trommler die unermüdlich die flottesten Märsche wirbelten. Nach ihnen die Stadtmusik, die zeitweilig mit vollen Akkorden einfiel und mit ihren melodischen Fanfaren die Trommler ablöste. Hierauf der stramme Fahnenräger und, ihm folgend, die jubelnde Schar der Conscrits, die alle flatternde, vielfarbige Bänder an Hut oder Mütze trugen. So ging es von einer Wirtschaft zur andern und um 11 Uhr auf die Mairie, wo unterm Beisein des Präfekten, die Ziehung der Nummern stattfand.

Wer sich freizog, stürmte unter Hurrahrufen auf den Rathausplatz hinunter und zeigte freudestrahlend der dort harrenden Menge seine hohe, glückbringende Zahl. Diejenigen, die durch ihre niedere Nummer zum Militärdienst designiert wurden, kamen weniger begeistert, aber dennoch stolz die Treppe herab, denn sie waren sich bewusst, eine heilige Pflicht zu erfüllen, wenn sie zur Fahne eingezogen wurden.

Um 1 Uhr fand gewöhnlich das Festessen statt. Diejenigen die sich freigezogen hatten, mussten den andern die Zeche bezahlen und kauften für sie zudem noch prächtige Sträusse, die sie ihnen an den Hut hefteten. Am Abend beschloss ein Ball die Festlichkeit. Da Barr Kantonsort war, kamen auch die gestellungspflichtigen, strammen Burschen der umliegenden Ortschaften, Gertweiler, Heiligenstein, Mittelbergheim, Andlau, Epfig, Dambach, usw. nach dem Vogesenstädtchen um ihrer patriotischen Pflicht zu genügen. Da gab es oft in manchen Wirtschaften, wenn der Alkohol in den Köpfen zu rumoren begann, tolle Schlägereien und im Lauf eines solchen Händels wurde dem Wirt «Zum schwarzen Bock» beinahe der Schädel eingeschlagen. Daran erinnert ein Gedicht, das keine poetische Perle ist, aber Benjamin Dietz als heitern Humoristen zeigt.

Als es sich darum handelte, Pfarrer *Nessler*, den Vater des Komponisten Victor Nessler, als Seelsorger nach Barr zu berufen (1849), begab sich Benjamin Dietz mit andern Bürgern nach Baldenheim, seinem damaligen Wirkungsort, um ihn predigen zu hören. Er gefiel ihnen so ungemein, dass mein Vater, kaum zurückgekehrt, zu seinen Gunsten eine Petition aufsetzte, für die er von Haus zu Haus Unterschriften sammelte. Als Nessler, unter feierlichem Geläute in Barr einzog, rief er ihm einen warmen dichterischen Gruss entgegen, den der neue Pfarrer ebenso herzlich erwiderte, in gebundener Form. Von da an datierte zwischen beiden ein schöner Freundschaftsbund, der erst mit Nesslers Tod (1883) aufhörte.

Dem prächtigen, so malerisch am Fusse des Mennelsteins gelegenen protestantischen Tempel, der in den Jahren 1850-1852 erbaut wurde, widmete Benjamin Dietz drei verschiedene Gedichte: Grundsteinlegung, Zimmerspruch und Ein-

weihung. Hier im Auszug das Poem der Grundsteinlegung, dem ein gewisser Schwung nicht abzusprechen ist² :

*Jehova, schenke deinen Segen
Zu diesem angefangenen Bau.
Du gibst uns Sonnenschein und Regen
Und tränkst die Flur mit mildem Tau —
Gib unsren schwachen Menschenhänden
Zu diesem Werk auch das Gedeih'n,
Hilf du uns selbst den Bau vollenden,
Dann wird er dir gefällig sein.
Giess deinen Geist auf uns hernieder,
Dir sei dies Heiligtum geweiht,
Bis wir einst singen Jubellieder
Im Tempel der Unsterblichkeit !³*

Seinem berühmten Freund und Barrer Sohn, dem Grossindustriellen *Richard Hartmann* in Chemnitz, hat Benjamin Dietz manches Lied gewidmet :

*Wo willst du, Adler, hin in kühnem Flug ?
Die Industrie erwarb dir neue Kronen,
Hast du der Lorbeern denn noch nicht genug,
Willst du nicht bald bei uns im Elsass wohnen ?*

rief er ihm begeistert zu, als Hartmann das Fest der Absendung der hundertsten Lokomotive feierte.

Einen anderen Barrer, den Leutnant *Mathis*, der bei dem Sturm auf Sebastopol (18. Sept. 1855) drei Wunden und das Ehrenkreuz erhielt, begrüßte er mit den feurigen Worten :

*Willkommen, tapftrer Held der Franken,
Du kämpfst vor Sebastopol,
Die Nachwelt wird euch dafür danken,
Aus diesem Sieg erblüht ihr Wohl⁴.*

2. [Alle drei Gedichte wurden jeweils vom Verfasser in der Kirche vorgetragen, meldet die handschriftliche *Chronik* des Leonhard *Nebinger*, Maire von Heiligenstein 1848-1875, im Pfarrarchiv daselbst].

3. [Dazu: *Reden und Vorträge* bei Gelegenheit der Feier der Grundsteinlegung der ev. Kirche zu Barr, Schlettstadt 1850 ; ferner: *Die Einweihung der evangelisch-christlichen Kirche* in Barr den 28. März 1852, nebst einigen historischen Notizen, Strassburg 1852. Verfasser war Pf. Nessler].

4. *Mathis* fiel als Major bei Beaumont. [In diesem Gefecht vernichteten die deutschen Einheiten die rechte Flanke der franz. « Armée de Châlons » ; dieses Ersatzheer bestand teilweise aus Truppenteilen der bei Würth am 6. 8. 1870 geschlagenen « Armée d'Alsace ». Beaumont-en-Argonne (Ardennes) unweit Sedan].

Eine Granate zerschmetterte ihm ein Bein und er verblutete auf dem Schlachtfeld. Ich erfuhr seinen, damals in Barr noch nicht bekannten, tragischen Tod, als ich im November 1870

Überaus reizend sind die zwei *Benjaminlieder*. Die zahlreichen Barrer Benjaminne hatten 1856 beschlossen, ihren Namenstag alljährlich durch ein Bankett zu feiern. Beim Nachsehen jedoch erwies es sich, das Jacobs Lieblingssohne im Silbermann'schen Kalender (« Hinkender Bote am Rhein ») überhaupt kein Tag gewidmet war. In einer Epistel an den Kalendermacher Daniel Hirtz wurde darob humoristisch Entrüstung verliehen⁵. Der « Hinkende Bote » versprach Abhilfe: er werde dem Benjamin im Almanach 1857 neben der Lea (28. Juni) ein Plätzchen einräumen. Wenn nun auch die Benjaminne lieber neben der « schönen » Rachel als neben der « wüsten » Lea gestanden wären, so konnten sie doch am 28. Juni 1857 ihr Fest begehen. Es verlief in fidelster Stimmung. Alte wie Junge, Reiche wie Arme, hatten sich brüderlich zusammengefunden um ihrem geselligen Frohsinn Ausdruck zu verleihen. Selbst einem Bettler, der Benjamin hiess, wurde in einem Gartenhäuschen der Tisch gedeckt. Der edle Mäcen, der aus Barr gebürtige Chemnitzer Grossindustrielle Richard Hartmann hatte meinem Vater eine namhafte Summe geschickt. Benjamin Dietz verherrlichte das Fest durch ein Lied, das von vornherein einen jovialen Ton anschlug⁶.

Von den fünfzehn Strophen des Gedichtes beziehen sich auch welche auf den Spender Richard Hartmann:

*Ein Sohn von Barr, der Barrer Freund,
Wohnhaft im Land der Sachsen,
Wo hübsche Mädchen, wie es scheint,
Stets an den Bäumen wachsen,*

auf dem theol. Kasino in Strassburg in der « Revue Chrétienne » einen Artikel von *Edmond de Pressensé* las, wo der bedeutende Pariser Pfarrer, der den Krieg als Feldprediger mitgemacht, erzählte, dass er nach der Schlacht bei Beaumont am 30. 8. 1870 einen protestantischen Elsässer, den Kommandanten *Mathis*, von 86. Inf. Rgt., begraben habe.

Über seine letzten Lebensumstände berichtet *Karl Bleibtreu* im Buche « Das Ende. Erinnerungen eines franz. Generalstabsoffiziers an die Armee von Châlons », S. 13: « Haut mir das verfluchte Bein ab und hebt mich aufs Pferd » schrie Major *Mathis* der mit zerrissenem Schenkel seit Beginn des Gefechts am selben Platze lag, dem Leutnant *Bribes* zu. Umsonst, er starb schon und die wilde Bitte des Sterbenden blieb unerfüllt. »

Zuerst Notariatsgehilfe hat *Mathis* von der Pike auf gedient und wäre, da er 1870 kaum 41 Jahre alt war, längst General geworden, wenn der Tod seiner glänzenden Laufbahn kein jähes Ende bereitet hätte.

[*Charles Mathis*, geboren in Barr 17. 10. 1828, war der Sohn des Webers J. Jacques *Mathis*, der in Barr 1868 starb, und der *Barbara Wohrer*, aus Lahr in Baden, die in Barr 1860 verschied. *Standesamturkunden Barr* 1828, 1860, 1868. — Seine militärische Karriere begann er 1849 als Freiwilliger im 11. Inf. Rgt., war im Krimkrieg 1855 vor Sebastopol zwei Mal verwundet, mit der Ehrenlegion ausgezeichnet und am 15. 7. 1870, sechs Wochen vor seinem Tode, zum Chef de Bataillon befördert worden. *Service historique de l'Armée*, dossier N 21717].

5. Verfasser dieser poetischen Epistel war ein anderer Barrer Volkssänger, *Benjamin Müller*. Sie steht mit der langen Antwort von Daniel Hirtz im « Hinkenden Boten am Rhein » vom Jahre 1857. *Benjamin Dietz* schlug dann in dieselbe Kerbe und wurde in eine Polemik mit dem bekannten Meistersänger und Kalendermacher verflochten, mit dem er längst in Korrespondenz stand.

6. Das Gedicht abgedruckt im « Strassburger Wochenblatt » 25. 7. 1857.

*Der sprach zu mir : « Hier, Benjamin,
Nimm dies Geschenk zum Feste hin,
Die Freude zu erhöhen.*

*Wenn je einmal der Fall geschieht,
Dass, wie beim Hochzeitsfeste
Zu Kana, euch der Wein gebricht
Und traurig sind die Gäste :
Holt Bordeaux und Champagnerwein
Und schenket wieder fröhlich ein. »
Ein solcher Freund soll leben !*

Das zweite Benjaminfest wurde am 28. Juni 1858 gefeiert. Die Lage hatte sich inzwischen verschoben. Die « wüste » Lea war aus dem Kalender verschwunden, und ferner waren von den Benjaminen mehrere in die Ewigkeit abberufen worden, darunter der eigene Vater unseres Volksdichters. Das Fest wurde diesmal nicht im Gasthaus « Zur Blume », sondern in der am Heiligensteiner Weg gelegenen « Kapelle » begangen ⁷.

Auch diesem Fest hat Benjamin Dietz ein neunstrophiges Gedicht gewidmet, und wenn auch des Vaters Tod auf seine Stimmung einen trüben Schatten warf, wusste er doch wieder seiner Laute lebensheitere Klänge zu entlocken :

*Des Todes starre Knochenhand
Wies, seit dem vor'gen Jahre,
Drei Benjaminen jenes Land :
Wir folgten ihrer Bahre
Bis an des düstern Grabes Rand ;
Jedoch es scheint, in jenem Land
Gib't keine Poststationen.*

*Denn, laut dem mündlichen Akkord,
Da sollten sie uns schreiben ;
Allein sie hielten nicht ihr Wort,
Wo mag ihr Brief wohl bleiben ?
Ist ewig wohl ihr Todesschlaf ?
Ist der elektrisch Telegraph
Jenseits noch nicht erfunden ?*

*Das wird's wohl sein — ich glaub es fest,
Denn aus dem Weltgetümmel,
Nach wohl vollbrachtem Lebensrest
Kommt jeder in den Himmel
Der hier sich nennet Benjamin ;
Drum wollen wir mit frohem Sinn
Das zweite Fest begehen.*

Ich begnüge mich mit diesen Auszügen aus den Benjaminliedern. Der hie und da anklingende, ich möchte fast sagen anakreontische Ton könnte die Vorstellung erwecken, als sei mein Vater ein wackerer Trinkheld gewesen. Nicht im geringsten, er ist sehr nüchtern gewesen und hat oft äusserst scharfe Worte gegen die Trunksucht gesprochen ⁸.

Aber er war kein Spielverderber ; er hat sich, ohne seiner sittlichen Würde etwas zu vergeben, mit den Fröhlichen zu freuen gewusst, es hierin mit dem alemanischen Dichter haltend : « Eine Freud' in Ehren, wer kann's verwehren ? »

Wie viele *Hochzeitsgedichte* hat mein Vater nicht verfasst ! Man kam von weit, bis von Mülhausen her, um ihm solche abzuverlangen. Auch Tauflieder und Göttelbriefsprüche (deren kultur-geschichtlichen Wert neuerdings Pfarrer Jakoby von Weitersweiler ins gebührende Licht rückte) sind seiner Muse in Hülle und Fülle entsprossen ^{8a}.

Desgleichen, in nicht geringer Anzahl, Sterbeelegien und *Grabinschriften*. Der verewigte Pfarrer Redslob von St. Wilhelm in Strassburg hat mir erzählt, dass er eines Tages auf dem Kirchhof von Barr eine Reihe von Grabinschriften gelesen habe, die sich nicht durch ihre Banalität oder Geschmacklosigkeit, sondern durch eine sinnig ansprechende Form auszeichneten. Ein ihn begleitender Herr habe ihm gesagt : fast alle diese Inschriften sind von einem schlichten Handwerksmanne, dem Weissgerbermeister Benjamin Dietz von Barr verfasst worden. Die meisten von ihnen sind freilich längst verschwunden, weggebannt durch die prosaisch nüchterne Mode der Neuzeit, welche auf Grabdenkmälern nur noch Vorname und Name, sowie Geburts- und Sterbedatum zulässt ⁹. Eine grosse Zahl ist aber in dem Gedichtbuch meines Vaters im Manuskript erhalten, und ich habe sie zur Zeit dem unermüdlchen Forscher Dr. Kassel in Hochfelden mitgeteilt, der eine reiche Sammlung solcher Inschriften angelegt hat.

Einen unleugbaren kulturhistorischen Wert haben auch die *Nachtwächterlieder*. Es herrschte früher in Barr die Sitte, dass die zwei Wächter mit ihren Familienangehörigen in der Sylvesternacht an gewissen Punkten des Städtchens ein stimmungsvolles Lied sangen, das auf den Ernst der Jahreswende entsprechend Bezug

7. [Das Anwesen war auch das Geburtshaus des Kunstmalers Martin Feuerstein (1856-1931). Zur Zeit Betriebslokal « La Chemise d'Alsace ».]

8. [Dem Verfasser, August Dietz, entsprach gewiss diese Bemerkung einer persönlichen Stellungnahme, da er selber unter seinen 31 gedruckten Schriften deren zwei dem Alkoholismus widmete : « Der Anteil des Geistlichen am Kampf gegen den Alkoholismus. Ein Beitrag zur praktischen Theologie », Strassburg 1898 — und « Der Alkoholismus in Elsass-Lothringen an der Wende des 19. und 20. Jahrhunderts (1880-1903). Ein Beitrag zur Sittengeschichte unserer Zeit », Strassburg 1903.]

8a. [Jacoby A., Taufbriefe, in *Monatsschrift f. Gottesdienst u. kirchl. Kunst* 1910, Heft 6, S. 202-211, mit 6 Abbildungen.]

9. [« Wie nüchtern nehmen sich alle diesen duftenden Blüten gegenüber die trockenen Eintragungen in den heutigen Pfarrbüchern aus. Wie kahl stehen die neuen Grabsteine da, trotz ihres Marmorschmuckes und ihrer Goldbuchstaben ! » Dr. Kassel in *Ev. prot. Kirchenbote* XXXV (1907), S. 392.]

nahm. Wie klang das feierlich in der majestätischen Winternacht! . . . Am Neujahrsmorgen trugen dann die Wächter das gedruckte Lied in die Häuser und heimsten dafür etliche Geldspenden ein. Auch diese Sitte ist verschwunden und hiermit wiederum ein schönes Stück Volkspoese in die Brüche gegangen 10.

Fast dreissig Jahre lang hat aber mein Vater den Nachtwächtern nach irgend einer bekannten Gesangbuchsmelodie (Wer nur den lieben Gott lässt walten — Wachtet auf, so ruft die Stimme — Wie gross ist des Allmächtigen Güte — usw.) ihr meist dreistrophiges Neujahrslied gedichtet. Flüchtigkeit des Erdenlebens, mithin Notwendigkeit es gewissenhaft auszunützen, dabei volles Vertrauen zum ewigen Gott, der, ob alles auch in stetem Wechsel kreist, derselbe bleibt, der er seit Jahrtausenden gewesen — das waren die Grundgedanken, die sich wie goldene Fäden durch diese Lieder hindurchzogen. Sie wurden durch sinnige Rückblicke auf den Spezialcharakter des entschwundenen Jahres (gute oder schlechte Ernte, Voll- oder Fehlherbst, Teuerung, Krieg, Seuchen, usw.) variiert, wobei oft selbst Reminiscenzen aus der klassischen Mythologie in die religiöse Sprache hineinspielten. So lesen wir im Neujahrswunsch 1844 :

*Wenn Bacchus gleich im alten Jahr
Mit seinem Nektartranke
An vielen Orten kärglich war
Durch manche müss'ge Ranke,
So spannte Ceres doch ihr Zelt
Mit Pracht auf unserm Aehrenfeld
Durch eine reiche Spende.*

Tiefer Ernst klingt aus dem Neujahrslied von 1853 (man fühlt die Erinnerung an den Napoleonischen Staatsstreich und manch andere Zeitkatastrophe).

Innig heist es 1854 :

*Ach, noch am Michaelistage
Die Trauben waren hart und steif,
Man hörte allgemein die Klage :
« Sie werden heuer schwerlich reif ! »
Kleingläubige, nun heget Dank,
Gott schuf noch einen edlen Trank.*

10. [Von älteren Barrer Nachtwächterliedern wurden überliefert :

- 1806, von Eichler und Fromm « Bürger, Welt- und Geistlichkeit . . . » *Elsassland IX* (1929), S. 2 und *Nouvel Alsacien* 1.1.1969 .
- 1814, von Diebold und Fromm « Neujahrs-Wunsch auf das Jahr 1814. Der Stadt Barr zu Ehren gewidmet ». Exemplar in der Strassb. Landesbibliothek, *BNU Strasbourg*.
- 1834, von Lanz und Hummel « Ein treuer Freund ist uns entschwunden . . . ». Ebenfalls *BNU Strasbourg*].

Neujahr Wunsch.

1851.

Ein Jahr mit Sorgen, Schmerz und Freuden
Reißt der Vergangenheit sich an:
Der Schöpfer wußte es zu leiten
Daß Jeder Nahrung finden kann;
In Fülle gab er uns das Brod
Und schützte uns vor Kriegesnoth.

Gib, Herr! daß die Kartoffelpeuche
Die unsre Armen sehr betrübt
Im neuen Jahre von uns weiche,
Damit die Erde wieder giebt.
Die Alltagskost gesund und frisch,
Und wohlfeil für der Armen Tisch.

Wir danken Gott — obgleich der Segen
Des Herbst's ein wenig spärlich war.
O Herr! gib Sonnenschein und Regen
Zur rechten Zeit auch dieses Jahr,
Mach fruchtbar dieses neue Jahr:
Dies wünscht, zum Schluß, das Wächterpaar

Von Bürgern der Stadt Barr gewidmet von den Nachtwächtern

Hummel und Wingerl.

Düstern Ernst atmet wieder das Neujahrslied von 1855 (es ist die Zeit des Krimkrieges) :

*Dreifach ist des Schöpfers Rute !
Wo ist der liebe Gott, der Gute,
Der uns gesegnet manches Jahr ?
Ach, er tronet noch im Himmel,
Wir nehmen in dem Weltgetümmel
Mit Schrecken nun sein Scepter wahr :
Krieg, Teu' rung, Cholera
Drei Plagen sind nun da
Heimzusuchen die Sünderwelt ;
Kein Gut, kein Geld
Beschützt uns vor des Todes Hand.*

*Handle nicht nach unsern Sünden,
Barmherz'ger lass uns Gnade finden,
Und segne uns im neuen Jahr.
Brot genug gabst du zum Leben,
Erbarme dich auch unsrer Reben,
Und reich' uns Wein in Fülle dar.
Blick auf des Winzers Not
Lass ihm sein täglich Brot
Wider finden und steure, Gott,
Der Kriegesnot,
Behüte uns vor schnellem Tod.*

Zuversichtlicher heisst es an der Schwelle des Jahres 1857 (mittlerweile war der Friede geschlossen worden) :

*Gnädig hat sich Gott gezeigt,
Der Donner der Kanonen schweigt,
Die mörderischen Waffen ruh'n.
Ueberall ist Lust und Freude,
Das blanke Schwert steckt in der Scheide,
Des Landmanns Pflugschar blinket nun.
Wohl manchem ist's geglückt
Der Lorbeern sich gepflückt
In den Schlachten ;
Jedoch der Krieg
Lässt selbst beim Sieg
Der Schmerzenswunden viel zurück.*

Und nun zum Schluss noch den ganzen Neujahrswunsch von 1859, den ein heller, frischfröhlicher Ton durchdringt :

1. *Mit frohem, dankerfülltem Herzen
Begrüssen wir das neue Jahr,
Gelindert sind der Armen Schmerzen,
Gott machte ihre Wünsche wahr!
Ganz wohlfeil ist das liebe Brot,
Verschwunden nun des Krieges Not.*
2. *Der Winzer kann nun wieder leben,
Und seinerseits recht fröhlich sein,
In Fülle gaben ihm die Reben
Zwei Jahre einen edlen Wein,
Doch Bacchusfreunde gebet acht,
Dass euch der Wein nicht trunken macht!*
3. *Und herrliche Kartoffelknollen,
Von aussen rot, inwendig weiss,
Entwanden wir den Erdschollen;
O segne, Vater, unsern Fleiss
Voll Liebe auch im neuen Jahr,
Der Wächter Wünsche mache wahr.*

Soweit die Auszüge aus den 26 Nachtwächterliedern 11. In einem Rebland wohnend, berücksichtigt der Verfasser den edlen Ertrag der Weinberge. Doch hat er in verschiedenen Neujahrsliedern der Mässigkeit das Wort geredet. Im Liede von 1861 heisst es ausdrücklich :

*Gäb's immer viel und starken Wein,
Es würde uns nur schädlich sein.*

Letzteren Vers variierte er oft mündlich :

s'Sankt Stephansstift wär' viel zu klein 12.

(Schluss im nächsten Jahrbuch)

11. [Von den 26 Dietz'schen Nachtwächterliedern erwähnt der Verfasser auszugsweise deren sechs. Drei weitere konnten ermittelt werden. Es sind dies :

- 1851, von Hummel und Wingert « Ein Jahr mit Sorgen, Schmerz und Freuden... » *Journal de Barr* 4.1.1969 und *Einblattdruck* 1851 (Abbildung vorseitig).
- 1865, von Hummel und Geiler « Bringt Preis und Dank dem guten Gott... » Exemplar in der Bibliothek der « *Folie Marco* » in Barr.
- 1869, von Geiler und Jund « Lob, Ehr und Preis dem höchsten Gut... » *Journal de Barr* 4.1.1969.

Die restlichen 17 Lieder sind scheinbar verschollen].

12. [Anspielung auf die Heilanstalt Stephansfeld bei Brumath].

[Eingeklammerte] Fussnoten stehen nicht im Manuskript und sind von der Hand des Herausgebers.

Les anciennes Synagogues d'Obernai

par JEAN BRAUN

NOUS n'avons que peu de renseignements sur les premières synagogues d'Obernai ; par contre il subsiste quelques restes de celle du milieu du XVIII^e s., sise dans la cour du n° 43 de la rue du Général Gouraud.

La première mention de Juifs à Obernai est de 1215 ; en cette année la bibliothèque et le trésor du prieuré de Truttenhausen sont engagés à deux Israélites de la ville, qui formaient peut-être déjà une société commerciale ¹, cela prouve en tout cas déjà une certaine prospérité ². Il est possible que le ghetto se trouvait à cette époque dans la venelle appelée encore ruelle des Juifs.

D'après une tradition ancienne ³, il se serait trouvé une « hôtellerie » juive dans l'arrière-maison (donnant sur la ruelle susnommée) du 12, rue Sainte-Odile. Cette partie présente encore au premier étage, une belle porte romane ; sur un immeuble contigu on voit également dans la venelle une porte gothique, un oculus, et une fenêtre romane. Serait-ce l'emplacement d'une première synagogue ? Une inscription (illisible) en hébreu semble confirmer l'hypothèse.

Bien qu'en principe les fidèles des communautés du Saint Empire se soient trouvés sous la protection de l'empereur, ils subirent d'innombrables tracasseries, mi-

1. Selon M. GINSBURGER, art. Obernai, dans *Germania Judaica*, publiée par I. Elbogen, A. Freimann et A. Tykocinski, Breslau 1934, p. 93-94. — Voir aussi J. GYSS, Histoire d'Obernai, t. 1, p. 54, 118, 120, 269-273, 370-372, 385-393 ; t. 2, p. 4, 30, 243, 300-302, 347. — L. W. (Lucien WEILL), Histoire de nos communautés (Obernai) dans Bulletin de nos communautés, organe du judaïsme d'Alsace et de Lorraine, t. 13 (1957), n° 19, p. 14-15. — Elie SCHEID, Histoire des Juifs d'Alsace, Paris 1887, p. 9, 45, 62, 70, 74, 77, 85, 108-112, 170, 211-218. — Jacqueline ROCHETTE, La condition des Juifs en Alsace jusqu'en 1791. Thèse de Droit de Paris, 1938, p. 30, 32, 46, 50, 52, 57, 88, 94, 121-122. — André NEHER, Principes et applications de la politique de Louis XIV à l'égard des Juifs d'Alsace, dans Deux Siècles d'Alsace Française (1648-1848), t. 2 des Publications de la Société Savante d'Alsace et des Régions de l'Est, Strasbourg-Paris 1948, p. 159-173. — Albert A. NEHER, Extrait de l'histoire de la communauté israélite d'Obernai, Imprimerie Gyss, Obernai 1926.

2. Les premiers documents certains de la présence de Juifs en Alsace sont du XII^e siècle, mais ils ont dû venir dans la province bien avant, peut-être dès l'époque romaine. Le fait a été prouvé par M. Bernard BLUMENKRANZ, Les Juifs en Gaule romaine, dans *Archéologia*, n° 38, janvier-février 1971, p. 62-65 (au moins pour le Midi méditerranéen et l'Aquitaine). En tout cas leur première apparition dans la cité ne semble pas due à leur expulsion de France en 1182, comme le pensait M. Ginsburger.

3. Transmise par Madame Fischer, actuelle propriétaire de l'immeuble.

sères et cruautés de la part des seigneurs et des villes, quand ils n'étaient pas impitoyablement pressurés. Obernai ne fit pas exception à la règle et la situation des Juifs subit de nombreuses avanies au cours des temps.

On sait qu'il y eut des persécutions à Obernai (et sans doute aussi des assassinats) de la part des hordes du « roi Armleder », un aubergiste de la région de Molsheim du nom de Jean Zimberlin, entre 1336 et 1339. De nouveaux massacres sont signalés en 1347 et surtout en 1349, lors de la Mort Noire (la peste) de 1349 : accusés, comme partout, d'avoir provoqué l'empoisonnement des puits pour propager l'épidémie, les Israélites d'Obernai furent torturés et « avouèrent », cinq d'entre eux furent égorgés. Il est probable que comme à Strasbourg, ils furent obligés de quitter la ville.

Cependant les documents nous apprennent qu'en 1404 le roi Robert de Bavière a accordé sa protection aux Juifs d'Obernai et qu'en 1437, après intervention impériale, trois autres Israélites furent admis « comme bourgeois au nom de l'Empire » et « sous la protection de la ville », moyennant un droit de protection ou taille (Schirmgeld) de vingt florins rhénans et d'une taxe de tolérance de six florins rhénans par an, sommes considérables pour l'époque. Les prêts sur gages sont limités aux biens mobiliers (non ecclésiastiques ni militaires) et à un taux fixe (en 1499 un denier par livre et semaine ; le denier français valait 1/240^e de livre). Cette seconde communauté semble avoir pris une certaine importance, puisqu'en 1454 on mentionne une synagogue (Judenschule)⁴. De plus on sait qu'en 1468 Moÿse d'Obernai était le chef des communautés du bailliage impérial de Haguenau, c'est-à-dire pratiquement de toute l'Alsace, avec le titre de prévôt (*advocatus Judaeorum, Parnos*). Le père du célèbre Josel, dont il sera question plus loin, Gerson, qui avait fui la ville d'Endingen (Bade), s'établit à Obernai en 1470 et s'y maria avec Reislin de Haguenau.

Nouvelle persécution en 1476 et 1477 ; les Confédérés suisses, traversant l'Alsace lors des guerres contre Charles le Téméraire, se ruèrent sur les Juifs d'Obernai, pillèrent leurs maisons et leurs biens, et les forcèrent à se réfugier dans les villages impériaux et surtout à Rosheim. Gerson quitta aussi la ville qui refusa, malgré les injonctions de l'empereur Maximilien et du grand-bailli, de recevoir à nouveau les Israélites. Cependant, après l'ordre du souverain de maintenir la « nation juive » dans « l'immunité qu'elle avait reçue de lui, » les premiers Juifs furent en 1500 à nouveau admis dans la ville ; cependant il n'y avaient qu'une situation précaire ; le magistrat les obligea à porter des signes distinctifs (anneau spécial et probablement la rouelle jaune safran portée sur la poitrine), à payer des impôts très élevés et ne les protégea guère contre les vexations du « bas peuple » et des soudards de passage. Interdiction leur fut faite aussi de quitter leurs demeures pendant la Semaine Sainte, les fêtes de Pâques et de la Pentecôte, la Fête-Dieu et l'Assomption.

Une nouvelle et complète expulsion de la ville eu lieu sur ordre cette fois de l'empereur (sur sollicitation du magistrat) en 1507, expulsion confirmée en 1520,

4. *Archives Municipales* de Strasbourg, KN 86, fol. 102, cité par M. BARTH, *Das Weinstädtchen Boersch im Mittelalter*, Sélestat 1959, p. 186, note 7a. Sa situation est restée inconnue.

malgré l'intervention du célèbre Josel (ou Joselin ou Josselmann) de Rosheim, prévôt des Juifs d'Alsace et commandant (« Befehlshaber ») des Juifs de toute l'Allemagne⁵. Il fit des rapports à l'empereur (notamment en 1522) sur des brutalités et des spoliations commises sur des coreligionnaires traversant le territoire de la ville par la Heerstrasse impériale Bischofsheim-Niedernai (Josel avait été lui-même en 1514 incarcéré pendant plusieurs semaines à Obernai pour une affaire obscure). Josel (en réalité Joseph) obtint (seulement en 1524, grâce à l'intervention du bailli Jacques de Morimont) pour les Juifs le droit de venir à Obernai les jours de marché et de foire, moyennant paiement d'un droit d'entrée de 6 deniers (Judenzoll), mais non celui d'y passer la nuit. Ils devaient aussi s'abstenir de prêts d'argent autres que mobiliers.

Même pendant la guerre de Trente Ans (1622-1623) des Juifs réfugiés dans la ville avec un rabbin, en furent à nouveau chassés.

Ce n'est qu'après l'annexion de l'Alsace à la France, qui accorda aux Israélites de la province le statut libéral de ceux de Metz, que vers 1669 on signale le retour de quelques familles⁶. En 1694 elles sont au nombre de douze, avec un rabbin, ce qui implique l'existence d'un lieu de culte. La même année elles obtinrent le droit, grâce à l'Intendant d'Alsace, de posséder en propre des maisons et des commerces, le tout contre versement de droits d'établissement, de protection et de commerce, la vente de vin Kascher étant taxée aussi à trois florins par an. L'ensemble des charges était très lourd : 787 livres par an en 1720 pour une vingtaine de familles (elles étaient au nombre de 36 en 1784, comportant en tout 196 personnes). Cependant quelques Juifs ont dû parvenir à une certaine aisance : en 1725 Salomon Bloch apparaît comme fournisseur (changeur d'or et d'argent) de la Monnaie de Strasbourg. De plus le ghetto médiéval n'existait probablement plus au XVIII^e s., ce qui est prouvé par la liberté d'acquisition des immeubles citée plus haut (un Israélite est mentionné comme habitant de la rue de la Paille).

Par contre, en 1760, on rappelle aux Juifs étrangers à la ville l'interdiction de venir la fréquenter les jours de foire et de marché.

La Révolution française, après l'abolition en 1784 du péage corporel et l'autorisation — la même année — d'exercer *tous* les métiers, marque l'émancipation des Juifs d'Alsace⁷. La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 22 août 1789 établit la tolérance religieuse et l'égalité civique, mais il faudra attendre (à cause de l'opposition de certaines personnalités comme le futur Directeur Reubell) le 16 avril 1790 pour voir les Juifs des deux départements mis sous la protection de la Loi (fig. 1). Le 28 septembre 1791, la Constituante, peu avant de

5. Sur Josel, voir Selma STEIN, *Josel von Rosheim*, Stuttgart 1959, p. 19 et ss, 48 et ss, 53, 60 et ss, 65, 96, 101, 122, 178, 191, 197, 219, 221. — W. KOZMIENSKY, *Josel von Rosheim*, dans *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Molsheim et environs*, 1970, p. 74-76.

6. F. Scheid et J. Rochette citent pour les XVII^e et XVIII^e siècles plusieurs textes des *Archives d'Obernai* inventoriés sous AA 6, 26 (n° 39), BB 9 (n° 26), BB 11, BB 12 et BB 28, qu'il ne nous a pas été possible de consulter.

7. Les Juifs d'Alsace étaient nombre de 25 000 en 1790, sur 40 000 pour l'ensemble du pays.

se séparer, vote l'émancipation politique pure et simple (sur proposition de l'abbé Grégoire).

La Communauté se développe encore au XIX^e siècle : 237 membres en 1850, ce qui justifia la construction d'une nouvelle synagogue en 1876, réalisée par le Président de la Communauté d'alors, le banquier Charles Scheyen, après l'abandon d'un premier projet d'une construction à cinq coupes. Elle fut réinaugurée en 1948.

Par suite de l'émigration vers les grands centres urbains, le chiffre des fidèles descendit à 219 en 1883, 178 en 1900, 138 en 1930, 80 en 1953, une cinquantaine aujourd'hui. Depuis 1960 environ il n'y a plus de rabbin à Obernai.

Dans la cour du 43, rue Gouraud subsistent les vestiges de la synagogue du XVIII^e siècle.

On y verra (fig. 2) une pierre sculptée portant le millésime 1696 et la date correspondante du calendrier israélite, soit 5 456, inscrite dans un écusson orné. Il est à peu près certain que la pierre provient d'une synagogue construite à cette époque, ce qui est confirmé par la présence, mentionnée plus haut, d'un rabbin en 1694. Sans doute invoquera-t-on le chiffre restreint (douze familles) de la communauté d'alors, mais on peut y ajouter les familles juives établies dans les villages environnants.

Par suite de l'augmentation du nombre et de la prospérité des fidèles, on construisit au même endroit (au premier étage du bâtiment de droite ou au fond de la cour) une « maison commune » en 1749 ou 1752. Il en subsiste le bel escalier en fer forgé qui donne accès depuis la cour à l'étage, ainsi que plusieurs pierres sculptées (dont une avec des armoiries martelées) dans le style Louis XV (fig. 3). Il doit s'agir des restes de l'*almémor* (table de lecture de la loi, improprement désignée sous le nom d'autel) et de la galerie des dames. En *aucun cas* il ne peut s'agir d'un « autel de mariage », comme on l'a cru ; rien de tel n'existe dans une synagogue (il y a simplement un dais lors de la cérémonie nuptiale).

Au premier étage subsistent des stucs formant frise dans les plafonds et deux cheminées Louis XV (fig. 5 et 6).

De plus, un tronc en provenant de la synagogue se trouve dans le jardin du 12, rue de la Montagne (fig. 7). Quant à la pierre se trouvant à l'entrée de la cour, à gauche, elle ne provient certainement pas d'un cimetière. En effet, il s'agit d'une *console* portant une inscription en hébreu : « Le distingué (ou gloire à) Shimson (Samson) Kohen », ainsi que deux mains ouvertes, symbolisant la bénédiction donnée par les Kohanim (pluriel de Kohen), descendant de la tribu d'Aaron, et qui étaient les prêtres de l'Ancien Testament. (fig. 8)

8. Plan et matrice cadastrale de 1812 (n° 1287) — Plan d'alignement de 1840 : II 9, Archives Départ. Bas-Rhin. — Les Archives de la Société d'Histoire des Israélites d'Alsace et de Lorraine, en dépôt aux Archives Départementales du Bas-Rhin, ne contiennent rien sur les anciennes synagogues d'Obernai.

L'auteur remercie MM. A. Neher et J. Schwartz, professeurs, et M. Raphael, assistant à l'Université de Strasbourg II, ainsi que M. le Grand Rabbin Warschawski de leurs conseils.



PROCLAMATION DU ROI,

*Sur un Décret de l'Assemblée Nationale concernant
les Juifs.*

VU le Décret dont la teneur suit :

DÉCRET de l'Assemblée Nationale, du 16 Avril 1790.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE met de nouveau les Juifs de l'Alsace & des autres provinces du Royaume, sous la sauvegarde de la Loi : défend à toutes personnes d'attenter à leur sûreté; ordonne aux Municipalités & aux Gardes nationales de protéger, de tout leur pouvoir, leurs personnes & leurs propriétés.

LE ROI a sanctionné & sanctionne ledit Décret; en conséquence, mande & ordonne aux Municipalités & aux Gardes nationales de s'y conformer, & de le faire exécuter & observer.

FAIT à Paris, le dix-huit avril mil sept cent quatre-vingt dix, & de notre regne le seizième.
Signé LOUIS. Et plus bas, par le Roi, DE SAINT-PRIEST.

Fig. 1. -

Après la Révolution française on installa dans l'avant dernière maison à droite (n° 9) de la rue du Puits un « hospice », et au rez-de-chaussée un bain rituel (Mikweh) ; on y établit aussi en 1832 une école primaire (d'abord privée, puis publique) juive. Après la construction de la nouvelle synagogue, en 1876, l'édifice resta la maison de la Communauté (Kahlhaus), comprenant aussi la salle de la Commission Administrative et l'oratoire d'hiver (et salle des veillées d'études).

La synagogue de la rue Gouraud, dont les dimensions étaient assez modestes (salle de 9,90 m de long, de 8,05 m de large et de 3,45 m de haut, pouvant contenir soixante dix hommes et quarante neuf femmes) apparaît dans les documents de 1812 et 1840 comme propriété de Jacques Weil, et après 1876, de la famille Ohresser, qui possède tout le complexe, y compris la maison donnant vers la rue, après 1876, date à laquelle le nouveau lieu de culte de la rue de Sélestat fut inauguré, et fut abandonnée la vénérable synagogue du XVIII^e siècle, rue Gouraud.

L'intérêt des modestes vestiges de cette dernière réside dans le fait que très rares sont en Alsace les restes d'édifices cultuels juifs antérieurs au décret d'émancipation de 1791.

PFARREI VALFF 1570

Während etwa 20 Jahren war Valff der Reformation zugewandt. Hier ein Bericht des « Fiskals » (Inspektor) an den Bischof von Strassburg aus dem Jahre 1570 :

« Der pfarherr zu Falff hat inner jars frist angefangen, uf luterisch zu kindtaufen und alle catholische kirchenordnung abgetan, und als die undertanen von Epfich verruckter Zeit, iren alten christlichen geprauch nach, ein kreuzganck dahin tun wollen, haben sey widerab hiehin müssen, unangesehen, das der ertzpriester von dem ehrwürdigen stift zu Andelaw bezoldet und underhalten wurdet . . . und der schaffener zu Itenweiler hat uft persönlich gehort, das der [luterische praedican] zu Valff in der kirchen teutsche psalmen singt. »

Archives du Bas-Rhin, G 1411

Siehe Hahn, in Zeitschrift f. d. Geschichte des Oberrheins 65 (1911), S. 506 u. 515.



Fig. 2. - Pierre d'arcade sculptée
Cliché Monuments Historiques.



Fig. 7. - Tronc de l'ancienne
synagogue.



Fig. 3. - Alménor et galerie de la tribune des dames.



Fig. 8. - Console sculptée
Cliché Monuments Historiques

Sculptures juives à Obernai



Fig. 5. -

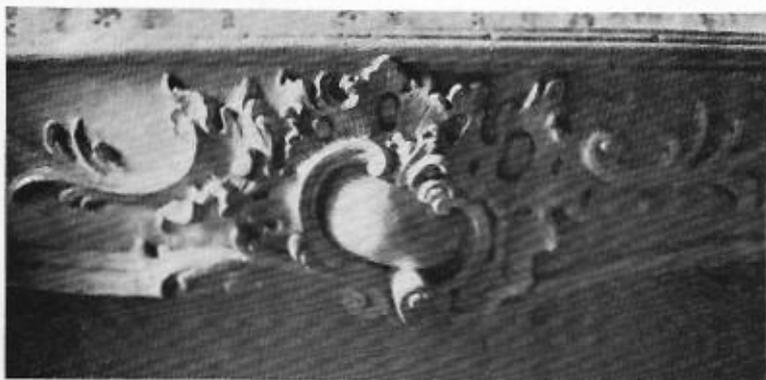


Fig. 6. -

Ancienne Synagogue
d'Obernai

Cheminée et Plafond

Photos René Stenger, Obernai



Une ancienne église filiale d'Obernai Hohenburgweiler

par XAVIER OHRESSER

SUR les pentes d'un second groupe de montagnes qui se dresse derrière le Mont Sainte-Odile et en dehors de l'enceinte du Mur païen, on aperçoit de son sommet vers l'ouest une métairie ou plutôt une maison forestière qui porte le nom de Willerhof et qui est parfois désignée sous le terme de Homburgerwillerhof.

C'est sur cet emplacement que s'élevait jadis le village ou hameau de Hohenburgweiler 1. Il empruntait son nom à l'abbaye de Hohenbourg, parce qu'il faisait partie intégrante de son domaine territorial. Mais, dans les anciens titres, il figure la plupart du temps, sous la forme abrégée de « Willer » 2.

DEBUT DE L'ÉGLISE FILIALE

Le hameau a fait vers 1191 son apparition dans l'Histoire. En effet, la célèbre abbesse de Hohenbourg, Herrade de Landsberg (1167-1195), obtint de l'évêque de Strasbourg, Conrad II de Hunebourg (1190-1202), une charte de confirmation qui garantit à son abbaye d'anciens statuts attribués au duc Adalric, père de sainte Odile et fondateur de Hohenbourg. De plus, par une autre disposition de cette même charte, elle fut autorisée à confier à l'ecclésiastique chargé du soin spirituel des habitants laïques de la Montagne Sainte le ministère paroissial dans le village de « Wilre » « en se conformant à la prière que lui a été adressée par le curé d'Ehenheim (Obernai) vu que pour le spirituel les habitants de Wilre appartiennent à la paroisse d'Ehenheim » 3.

1. GALLIA CHRISTIANA V. 490. — SCHÖPFLIN, Als. III. II. 258 et 477. — GRANDIDIER Ph. A., Œuvres inéd. VI. 48-49. — ALBRECHT D., History von Hohenburg, Sélestat 1751, p. 280. — GYSS J.-M., Histoire de la Ville d'Obernai I. 44, 160, 283, 284, 286, 403-07, 443-48 ; II. 5, 6, 55, 172, 263, 279, 280, 304. — GYSS J.-M., Der Odilienberg, Rixheim 1874, p. 145, 263-64, 340. — CLAUSS, Hist. Top. Wörterbuch, p. 484. — BRAUN J., Hohenburgweiler dans *Annuaire D.B.O.* III (1969), p. 91. — UMBRICHT Ch., Le Mont Sainte-Odile et ses promenades, p. 188-89.

2. GYSS, loc. cit. I. 54.

3. *Reg. Bisch. Str.* I. 368 n° 687 ; GRANDIDIER, Œuvres inéd. III. 260 n° 161 : « eidem quoque sacerdoti committit etiam abattissa homines de Wiler, qui deberent Ehenheimensi parochiae in spiritualibus subjecti esse ; sed rogatu eiusdem parochiam in Ehenheim definitum est, cuiusdam ut Hohenburgensis abattissa eosdem homines illi sacerdoti committeret, etc. » GALLIA CHRIST. V. 490. ALBRECHT, loc. cit. 280 - 281.
V. 490. ALBRECHT, loc. cit. (11-12).

En 1313, l'empereur Henri VII de Luxembourg (1308-1313) confirma à l'abbaye de Hohenburg la possession de prés situés près de « villa Willire retro montem Hohenburg ». 4.

En 1365, un nommé Walther, dit Schuffeler de « Wilre » derrière Hohenbourg, figure parmi les nobles étrangers qui s'étaient fait inscrire dans le livre de bourgeoisie de la ville d'Obernai et qui prêtèrent, à la ville, en qualité d'« Ussburger » ou bourgeois du dehors, le serment de fidélité. D'où il semble résulter que le village de Hohenburgweiler existait encore à cette époque (1365) 5.

FIEF IMPÉRIAL

Dans la suite, le village de Hohenburgweiler figure parmi les fiefs impériaux dont l'investiture fut donnée par les empereurs. Et, de fait, le 28 février 1434, l'empereur Sigismond (1410-1437) accorda en fief la moitié du village de Hohenburgweiler aux nobles Beger, feudataires du château voisin de Birgenfels et l'autre aux sires de Rathsamhausen d'Ehenweyer qui possédaient dans ces parages le château de Dreistein et la moitié du château de Hagelschloss 6. Dès cette époque lointaine, la ville d'Obernai se trouvait engagée dans une série de procès interminables que lui intentaient ces familles nobles sur les droits de leurs fiefs et la délimitation de leurs étendues 7.

Le village de Hohenburgweiler n'existait déjà plus, semble-t-il, à cette époque. Mais le district de cet ancien hameau comprenait alors des forêts et, chose curieuse, des vignes ; de plus, une prébende à Hohenburg était attachée à ce fief : « und Hohenburgwilre darbey und Welde und Reben die auch darzu gehören und ein Pfrunde zu Hohenburg » 8.

Cet abandon du village est dû, paraît-il, à son éloignement des centres d'habitation, à la rigueur du climat et à la pauvreté de ses terres labourables en dépit de l'existence de quelques vignes dont la charte de 1434, délivrée par l'empereur Sigismond de Bâle le dimanche Oculi — le 28 février — fait mention.

Les empereurs suivants renouvelèrent aux Beger l'investiture de ce fief, notamment Charles-Quint (1519-1558) en 1521 : « das dorff Hohenburgweyler mit seiner Zugehörung » 9.

Le domaine de Hohenburgweiler devint en 1524 un sujet de conflits entre les nobles d'Uttenheim qui le réclamaient à titre de fief épiscopal et les sires de Rathsamhausen d'Ehenweyer qui le tenaient à titre de fief impérial, conflit qui donna lieu à un long et coûteux procès et qui fut tranché en 1565 par la Chambre Impériale de Spire en faveur des Rathsamhausen d'Ehenweyer 10.

Dans la correspondance que les Rathsamhausen entretenaient avec leur procureur à Spire, ils s'expriment ainsi sur l'origine de la forêt appelée « Willerwald » qui

4. GRANDIDIER, Œuvres inéd. VI. 49 ; BRAUN, loc. cit. 91.

5. Gyss, loc. cit. I. 160 ; BRAUN, loc. cit. 91.

6. GRANDIDIER, loc. cit. VI. 49.

7. GYSS, loc. cit. I. 283, n° 1.

8. GYSS, loc. cit. I. 283-6.

9. Ibid. I. 406.

10. Ibid. I. 406.

occupait l'emplacement de l'ancien village et qui était l'objet de ce litige : « Dasz vor langen Jahren uff dem Grund und Boden wo jetzt zumall der Willerwaldt, ein dorf gestanden mit sampt seinen Ackern und Matten, und aber nach Abgang des Dorffs ein Walt erwachsen, welcher jetzt zumall genandt wird der Willerwaldt » 11.

ACQUISITION PAR OBERNAI

En 1563, le jeudi après le dimanche des Rameaux — le 8 avril — la ville d'Obernai acheta pour 4.500 florins, plus 700 florins à solder aux Uttenheimer, ensemble donc pour la somme de cinq mille deux cents florins — 81.000 francs-or — le château de Kagenfels et le village de Hohenburgweiler des mains de Luc Wisebock, dit Zoeckh, bailli de la seigneurie de Villé, qui l'avait acquis quatre ans auparavant des Uttenheim. Mais la ville dut consentir, pour éviter toute discussion ultérieure, à en recevoir l'investiture de l'Evêché et à accepter, à ses risques et périls, l'issue éventuelle du procès pendant à la Chambre Impériale de Spire 12.

De fait, l'évêque de Strasbourg, Erasme de Limbourg (1541-1568) ratifia le jeudi après la fête de Saint-Thomas 1563 — 30 décembre — cette acquisition tout en protestant contre la qualification de propriété qui avait été donnée au domaine comme aussi contre la double vente qui avait été faite à son insu 13.

Mais l'évêque de Strasbourg et le Grand Chapitre finirent par accorder le dimanche Jubilate de l'année 1564 — 23 avril — à la ville d'Obernai la lettre d'investiture après la prestation du serment d'hommage usuel par un de ses délégués 14.

La ville se vit entraîné, par cette acquisition, dans un long procès avec les Rathsamhausen d'Ehenweyer qui finirent par lui céder le 19 juin 1570 leur droit féodal sur la forêt de Hohenburgweiler pour la somme de 2.291 florins 15.

Le 6 novembre 1570, le délégué de la ville d'Obernai qui s'était rendu à la diète de Spire, obtient de l'empereur Maximilien II (1562-1576), les lettres d'investiture du fief, renouvelées le 27 février 1574 à Vienne par l'empereur Rodolphe II (1575-1612) 16.

Les difficultés que suscitait à la ville l'acquisition de la forêt de Hohenburgweiler, se résolvait finalement par la reconnaissance de la double suzeraineté de l'Empire et de l'Evêché de Strasbourg 17.

La ville obtint le 31 mars 1626 par l'empereur Ferdinand II (1619-1637) les lettres d'investiture pour les fiefs impériaux de Hohenburgweiler, d'Ingmarsheim et du Bannschatz 18, investitures qui lui furent renouvelées le 4 juillet 1651 par l'empereur Ferdinand III (1639-1657) 19.

Les lettres d'investiture épiscopale pour le fief de Hohenburgweiler furent déli-

11. Ibid. I. 406, n° 1.

12. Ibid. I. 445.

13. Ibid. I. 445.

14. Ibid. I. 446 ; II. 6.

15. Ibid. I. 446 et 447.

16. Ibid. I. 447.

17. Ibid. I. 447.

18. Ibid. II. 172 et 263.

19. Ibid. II. 263.

vrées le 9 février 1665 à la ville, après plusieurs sommations faites de la part de la régence épiscopale, par l'évêque François Egon de Furstenberg (1663-1682) 20.

La forêt de Hohenburgweiler figurera désormais parmi les quatre fiefs impériaux : le Blutban, le fief d'Ingmarshheim et le fief de Bannschatz.

Jusqu'à la Révolution française, la ville devait solliciter une double investiture, celle des Rois de France et celle des évêques de Strasbourg, pour la forêt de Hohenburgweiler et prêter le serment d'hommage usuel aux deux suzerains. Depuis la Révolution, la ville est propriétaire du domaine de Hohenburgweiler.

LES VESTIGES DU PASSE

Aux anciens parchemins près qui évoquent les péripéties de l'acquisition de Hohenburgweiler et de son domaine par la ville, il ne subsiste plus rien de cet ancien village et de son église dont le patron même est inconnu.

La maison forestière qui s'élève de nos jours sur l'emplacement qu'occupait le village dans ce site pittoresque, fut construit en 1893. Il s'y trouve la base d'une colonne qui pourrait provenir d'une ancienne église et on aperçoit les restes d'un mur de clôture qui longe un chemin creux, menant de la ferme à la forêt 21. « Etiam perire, a dit pertinemment jadis l'auteur latin Lucain, ruinae ». Même les ruines périssent.

Mais, pour la possession de la forêt de Hohenburgweiler, constatons-le, le religieux a précédé l'économique.

20. Ibid. II. 263.

21. BRAUN, loc. cit. 91.

HEILIGENSTEIN : 1848

Léonard Nebinger, maire de Heiligenstein de 1848 à 1878, raconte dans sa « *Kronique* » (aux archives paroissiales) les festivités accompagnant la proclamation de la Seconde République : le maire et le conseil assistent au culte, puis...

« *Aus der Kirch begleitete uns der Herr Pfarrer bis auf den Hauptplatz des Orts ; auf der Laub [act. la maison Kuehm] vor dem Stockbrunnen musste ich das Marcialische Gesetz [en réalité le texte de la Constitution de 48] ablesen ; es dauerte stark anderthalb Stunden, während welcher Zeit der Herr Pfarrer stets neben mir stehen musste auf der rechten Hand, zur Linken musste der Adjoint stehen. Es war schauerlich kaltes nasses nebelwetter, ich fror sehr. Die garde national musste während dieser zeit unter dem gewehr stehn, den Fahnen tricolore, - den die Republique uns unentgeltlich zugesandt hatte, bey sich haltend. Nach dieser Ceremonie wurde dann der garde national Wein zum besten gegeben samt Brod und Käss ; den Kindern wurden einige Hundert wecken ausgeheilt. »*

M.-A. H.

Où naquit Mathias Ringmann?

par ANDRÉ STEHLÉ

POUR figurer parmi les « mineurs », l'humaniste *Mathias Ringmann*, surnommé *Philesius Vogesigena*, n'en est pas moins des nôtres. Né en 1482, il est élève de Wimpfeling à Heidelberg en 1498, précepteur à Strasbourg en 1503, professeur à Colmar en 1504, imprimeur-éditeur à Saint-Dié de 1507 à 1511 et meurt cette année, probablement à Strasbourg, à l'âge de 29 ans¹. Il est certainement alsacien, mais son endroit natal précis n'est pas établi avec certitude. Notre propos est d'exposer l'état de la question.

Nous disposons de deux brefs textes autobiographiques. Publiant à Strasbourg en 1506 un ouvrage de Michel Kœchlin (Coccinius), juriste à Tübingen, Ringmann inséra sur une page disponible, sous un titre en grec, un poème de seize distiques latins « Sur la montagne de sa patrie »². Le texte complet resta longtemps ignoré. Six vers en furent d'abord insérés dans une description de l'Allemagne³. Un autre auteur du XVI^m siècle reproduisit les mêmes six vers en décrivant Truttenhausen⁴.

De ces auteurs les six vers passèrent dans l'œuvre de Dom Calmet qui les reproduit et sait que Ringmann « a composé une description de la Vosge » et ajoute « je ne sais si Philesius était de la Vosge Lorraine ou de l'Alsacienne. Son ouvrage ne se trouve point »⁵. Schœpflin aussi publia les six vers et en ignore l'auteur⁶.

1. GÖEDEL K., *Grundriss der Geschichte der deutschen Dichtung*, t. 1. Dresden 1884, p. 433-435. — RITTER F., *Histoire de l'imprimerie alsacienne aux XV^m et XVI^m siècles*, Strasbourg et Paris 1955, p. 508. — SITZMANN, t. II, p. 580.

2. Texte latin in extenso du « poème des Vosges » dans SCHMIDT Ch., *Histoire littéraire de l'Alsace à la fin du XV^m et au commencement du XVI^m siècle*, t. II, Strasbourg 1879, p. 105. Traduction en langue allemande par Vulpinus (= Th. Renaud) dans *Jahrbuch des Vogesen-Clubs* (1902), p. 127-128.

3. IRENICUS F., *Exegesis Germaniae*, Haguenau 1518, lib. VII. cap. 21, qui cite « *Philesius in carmine de ipso Vogeso* ».

4. BRÜSCH G., *Chronologia Monasteriorum Germaniae praecipuorum*, Ingolstadt 1551, fol. 153 R, (2^m éd. Sulzbach 1682, p. 555) : « dixi Truttenhusium esse ad pedem celeberrimi illius montis quem, 4 milliariibus ab Argentina dissitum, S. Odylliae jugum et Vosagi, aut ut alii dicunt, Vogesi caput vocant. Cujus meminit *Philesius* in carmine suo de Vosago in haec verba... » (suivent les six vers ou trois distiques).

5. CALMET. *Bibliothèque lorraine*, t. IV de l'« Histoire eccl. et civ. de Lorraine », Nancy 1751, p. 737.

6. « Anonymus poeta ficto sub nomine qui se vocat Philesium », *Alsacia Illustrata* I, 7. « Un poète anonyme qui se cache sous le nom de Philesius a fait sur le Mont Ste-Odile des Vosges les vers suivants », SCHÖPFLIN-RAVENEZ, *L'Alsace illustrée*, t. I, Mulhouse 1849, p. 35.

Quant à Grandidier, il écrit « on doit regretter son poème sur l'Alsace dont il ne reste que quelques fragments » 7.

Dans ce « poème des Vosges » Ringmann parle de la Scher (Schara) et d'un ruisseau qui, traversant de beaux pâturages, baigne sa maison paternelle. Il évoque aussi le Mont Sainte-Odile 8. Il se dit expressément vosgien « *Vogesus mihi patria* ». Son surnom littéraire « *Vogesigena* », le dit aussi. D'autre part, peu avant sa mort Ringmann édita à Strasbourg en 1511 un « *Traité des Muses* » composé par Lilio Giraldis de Ferrare. Au verso du titre il ajouta un poème (carmen) en distiques latins où il dit que la Vosge est sa patrie, qu'il est né dans une verte vallée près de hautes cimes 9.

A partir de ces données, maigrement explicites, on a essayé de déterminer le lieu de naissance de l'humaniste. Tour à tour on a retenu Pairis (Orbey), Sélestat, Scherwiller, Reichsfeld, finalement Eichhoffen.

En 1785 Grandidier le croit « né aux environs de l'abbaye de Pairis » dans le val d'Orbey 7. Cette localisation fit autorité durant un siècle. On la retrouve chez Rothmuller « ces vallées (de Fréland et d'Orbey) virent naître plusieurs hommes distingués... Mathias Ringmann, disciple de Wimpfeling » 10. Elle est reprise dans le dictionnaire de Bacquol « dans une cense des environs de Pairis (près d'Orbey) est né en 1482 Mathias Ringmann, humaniste » 11. L'auteur de l'étude la plus fouillée des œuvres de Ringmann défendit la thèse d'Orbey en deux publications, s'appuyant sur le témoignage de Grandidier et faisant état des relations entre Pairis et Saint-Dié, où vécut Ringmann ; « les hautes cimes » désigneraient les Hautes-Vosges et le « torrent » serait la Weiss 12. Même après que des chercheurs eurent essayé de détrôner Orbey, des auteurs retinrent cet endroit, tout en nuanciant leurs affirmations.

Ainsi « . . . ein Vogesenkind. Geboren i. J. 1482 im Weissthal, wie es scheint in

7. *Vues pittoresques de l'Alsace*, dessins de Walter, texte de Grandidier, in-folio, en livraisons à pagination indépendante, Strasbourg 1785, Notice sur Pairis, p. 16.

8. *Alsa hinc cum vico tu quoque Schara fluis,
Torrentem pratis villanum immittit amœnis
Qui radit patrias valle virente domos.*

SCHMIDT, ouvr. cité, p. 105

Hier fließt die Ill, fließt auch du mit dem Dörflein, o Scher,
Aus den Vogesen geschickt in die lachenden Matten als Dorfbach,
Der mein väterlich Haus streift in dem grünenden Tal.

VULPINUS, ouvr. cité, p. 128

9. *Sic ego qui Vogesi penes alta cacumina montis
Paganus viridi prodeco valle satius.*

Cité dans SCHMIDT, ouvr. cité, p. 87, note 3.

10. ROTHMULLER J., *Vues pittoresques des châteaux, monuments et sites remarquables de l'Alsace*, Colmar 1836-1839, 4^{me} livraison, sans pagination.

11. BACQUOL-RISTELHUBER, *Dictionnaire du Haut et du Bas-Rhin*, 3^{me} éd., Strasbourg 1865, p. 327. — D'AVEZAC, *Waltzemuller, ses ouvrages et ses collaborateurs*, Paris 1867, p. 11.

12. SCHMIDT Ch., *Mathias Ringmann, humaniste alsacien et lorrain*, Nancy 1875, p. 8. — Du même : *Hist. litt. de l'Alsace*, ouvr. cité, t. II, p. 88.

der Nähe von Urbeis » 13 — « Ringmann né peut-être dans ce joli vallon où se trouvait l'abbaye de Pairis » 14 — « in einem Vogesental lag wohl der Bauernhof seiner Eltern, die vermutlich Untertanen des Klosters Pairis waren » 15.

Seul Sitzmann est très affirmatif et lit dans les textes ce qui ne s'y trouve guère « ... à l'ombre de l'abbaye de Pairis, dans le val d'Orbey, comme il le dit lui-même »... 16. D'autres restent prudents et ne parlent pas du lieu de naissance de l'unique poète de l'entourage de Wimpfeling 17.

Aucun texte n'atteste un séjour de Ringmann à Sélestat. Il est établi qu'il suivit les cours du grand Sélestadien Wimpfeling, mais à Heidelberg en 1498. Rien ne prouve non plus que Ringmann n'était pas à Sélestat. Cela suffit à plusieurs auteurs pour en faire un écolier à Sélestat de Wimpfeling ou de Craton Hoffmann 18. Et à la fin du XVIII^m siècle le professeur J.-J. Oberlin pensait à Sélestat comme endroit natal de l'humaniste 19.

Vraisemblablement Sélestat aura été suggéré comme lieu de naissance de Ringmann par son épitaphe, muet sur son endroit natal, apposé par Beatus Rhenanus dans le cloître des Johannites de la ville 20. Mais Sélestat semble exclue, cette ville n'étant pas située dans les Vosges.

Une note posthume de Grandidier allait orienter les recherches. Corrigé une première opinion, elle énonce « on ignore la patrie de Ringmann qui paraît avoir pris naissance dans les Vosges, dans les environs de Sélestat » 21. Retenant la consonance germanique du patronyme et la familiarité de Ringmann avec la langue

13. KNOD G., Ein Vogesengruss aus dem Jahre 1506, dans *Jahrbuch des Vogesen-Clubs* I (1885), p. 65.

14. GALLOIS L., Les géographes allemands de la Renaissance, Paris 1890, p. 41.

15. NEWALD R., Els. Charakterköpfe, Colmar (1942), p. 188. Cette étude est reproduite dans le recueil posthume « Probleme und Gestalten des deutschen Humanismus », Berlin 1963, p. 326-457.

16. *Dict. des Hommes Cél.*, T. II, Rixheim 1910, p. 580. De même aussi OHL DES MARAIS dans *Bulletin de la Société philomatique vosgienne* 59 (1933), p. 28.

17. ELLINGER G., Geschichte der neulateinischen Literatur Deutschlands im sechzehnten Jahrh., I. Bd., Berlin und Leipzig 1929, S. 384. — FR. RAPP, dans *Dollinger, Histoire de l'Alsacé*, Paris 1970, p. 194.

18. KNOD, ouvr. cité. — SCHMIDT, Hist. litt. dit « peut-être ». — Récemment DE DAINVILLE, S.J., L'Alsace comme la voyaient les cartes anciennes, dans *Saisons d'Alsace, printemps* 1967, n° 22, p. 155 est très affirmatif. — D'après STROBEL, Vaterl. Gesch. des Els. III, 552 Ringmann (né en 1482) aurait été élève à Sélestat de Dringenberg (mort en 1477) !

19. Dans le *Magasin Pittoresque* de MILIN 5^m année, t. V, Paris 1799, p. 325 « paraît avoir été natif de Sélestat ». — De même Biographie universelle de MICHAUD, Paris 1824, t. 38, p. 117 « né à Schlettstadt ou dans les environs de cette ville ». — Biographie universelle de FURNE, Paris 1833, t. V, p. 2572 « né à Schlettstadt ». — Nouvelle biographie générale de DUROT, Paris 1866, t. 42, col. 302 « humaniste allemand né vers 1482 à Schlettstadt où il est mort (!) en 1511 ». — Et encore SCHWARTZ F.-X., *Populäre Kirchengeschichte des Els.*, t. I, 1877, p. 448.

20. Texte de cette inscription, aujourd'hui disparue, reproduit par SCHMIDT, Hist. litt. citée, p. 129 et par CLAUSS J., *Nekrologium 1357-1529 und Grabinschriften 1306-1781 der Stadt Schlettstadt i. Els.*, dans *Freiburger Diözesanarchiv*, N.F. 25 (1924), p. 284-285, n° 72.

21. GRANDIDIER-INGOLD, *Nouvelles œuvres inédites*, t. II, Colmar 1898, p. 435.

allemande, Mossmann dès 1877 l'avait fait naître à *Scherwiller* (Schara = la Scher) 22.

Et en 1902 Th. Vulpinus (= Renaud) publia dans l'annuaire du Club Vosgien, outre une traduction du poème de Ringmann, une habile exégèse destinée à prouver qu'il était né à *Reichsfeld*. « Schara » s'appliquerait au ruisseau de Schernetz qui dévale de l'Ungersberg (alta cacumina) à travers le village (paganus) 23. La localisation fut aussitôt adoptée par le « Wörterbuch » de Clauss, alors en cours de publication 24 « Reichsfeld ist neueren Forschungen zufolge Geburtsort des Humanisten und geschätzten lateinischen Dichters Mathias Ringmann ...den man früher in Schlettstadt oder Pairis vermutete ». Elle reste familière jusqu'à nos jours aux historiens et folkloristes « ... Söhne des Reblandes, wie Mathias Ringmann aus Reichsfeld, genannt Philesius († 1511)... besangen in lateinischen Hexametern den Elsässer Wein als des Bacchus köstlich Geschenk » 25 — « ... ist vor allem Mathias Ringmann (Philesius) 1482-1511 anzuführen, ein Sohn Reichsfelds » 26.

Cependant en 1936 le bibliophile et alsatien colmarien F. J. Heitz avait déjà avancé un autre endroit natal : *Eichhoffen* 27. En effet, Ringmann avait publié en 1509 à Saint-Dié un curieux ouvrage pédagogique : une « grammaire en figures » destinée à enseigner aux enfants la langue latine au moyen d'un jeu de cartes 28.

Les exemplaires originaux de cette grammaire sont rares. L'exemplaire de la bibliothèque de Strasbourg brûla en 1870. On en retrouva trois autres à Vienne, Prague (incomplet) et Munich 29. L'exemplaire signalé par Heitz en est un quatrième ; il se trouve maintenant à la BNU de Strasbourg 30. Une réédition en facsimile parut, par les soins de Wieser, chez Heitz à Strasbourg en 1905, dans la collection « Drucke und Holzschnitte des XV. u. XVI. Jahrh. in getreuer Nachbildung ».

22. MOSSMANN X., Un Alsacien de la Renaissance, Mathias Ringmann, surnommé Philesius, dans *L'Industriel Alsacien* 28. 3. 1877.

23. VULPINUS Th., Mathias Ringmann 1482-1511, dans *Jahrbuch des Vogesen-Clubs XVIII* (1902), p. 128.

24. CLAUSS J., Historisch-topographisches Wörterbuch des Elsass, Saverne 1895-1914, p. 883.

25. PFLÉGER A., Bacchus auf dem Fass, dans *Elsassland XVII* (1937), p. 259.

26. BARTH M., Der Rebbau des Elsass, t. I, Strasbourg 1958, p. 267. — LAUBENBERGER, dans *Freiburger Almanach* 1960, p. 151.

27. HEITZ F.-J., Quelques alsatiques anciens rapatriés en Alsace, dans *Revue d'Alsace* 87 (1936), p. 16. Voir aussi *Chez nous à Barr* n° 48, mai 1964.

28. Sur cette « Grammatica figurata » : outre les travaux cités (Oberlin, d'Avezac, Schmidt), consulter KNEPPER J., Eine els. Figurengrammatik, dans *Neue Jahrbücher für das klass. Altertum*, etc. XVI (1905), p. 236-245, et du même : Das Schul- und Unterrichtswesen im Elsass, Strasbourg 1905, p. 377-392.

29. KLEMENT K., Neue Belege für das Lebensbild des Philesius Vogesigena, dans *Jahrbuch des Vogesen-Clubs XX* (1904), p. 299.

30. Sous la cote : R 102 984. *Erasmus et l'Alsace* (catalogue de l'exposition), Strasbourg 1970, p. 63-64. C'est par erreur que l'*Annuaire de Colmar* 1966, p. 129 signale cet exemplaire comme se trouvant à la Bibliothèque Nationale de Paris. Il est mentionné dans le *Catalogue de la bibl. de feu Me F. Heitz*, Str. 1965, p. 32, n° 291.

Or, sur le feuillet final de ce « Latin sans larmes », l'auteur avait reproduit un blason : trois glands de chêne. Ce sont précisément les « armes parlantes » d'Eichhoffen : Eiche = chêne ; la colline de l'Eichelberg domine le village ³¹.

L'auteur aurait donc signé son œuvre avec les armoiries de son village natal. Mathias Ringmann, qui fut un graveur sur bois de talent, illustra lui-même la « grammaire figurée » et grava cette figure que nous reproduisons. Il est aussi l'auteur de la première carte imprimée de l'Alsace ³².

Les récentes publications qui citent Ringmann font état de cette localisation à Eichhoffen ³³. Elle est assez évidente ; le « torrent champêtre » serait donc l'Andlau.

Mais dès 1879 Schmidt admettait que la solution de la question était et sans doute resterait « indécise ».

Adhuc sub iudice lis est.



A droite : blason d'Eichhoffen

Gravure finale de la « Grammatica Figurata » de Mathias Ringmann p. 32 de l'édition originale de 1509, p. 63 de l'édition en facsimile de 1905.

Photo BNU, Strasbourg

31. Les armoiries « d'or à trois glands de sinople, leurs tiges appointées et mouvantes d'une terrasse de même » furent confirmées à la « communauté d'Aighoffe » par ordonnance du 23 juillet 1700 ; le diplôme en couleurs est conservé sous cadre aux Archives communales. Voir aussi : *Armorial de la Généralité d'Alsace* publ. p. Barthélémy, Paris 1861, p. 45, n° 36. — SCHENHAUPT L., *Armorial des Communes d'Alsace*, Strasbourg (1900), pl. 90. *Les Armoiries des Communes du Bas-Rhin*, t. III, Strasbourg 1952, n° 113.

32. Sur Ringmann graveur : *Revue d'Alsace* 76 (1929), p. 705-710. Sur Ringmann cartographe : *Revue d'Alsace* 79 (1932), p. 14-15. Ringmann est aussi l'inventeur du nom du Nouveau Monde : America. *L'Information historique* 28 (1966), p. 110.

33. RITTER, *ouvr. cité*, p. 131. - DAINVILLE, *ouvr. cité*, p. 155. — *Guide littéraire de la France* (Bibl. Guides bleus, Hachette), Paris 1964, p. 298.

Un Dambachois célèbre Le Général Gédéon Geismar (1863-1931)

par PIERRE SIEGEL

NOS concitoyens ne savent pas grand-chose du Général Geismar. Certes il existe une rue qui porte son nom. Mais si vous demandiez à nos jeunes pourquoi cette dénomination, ils ne sauraient vous répondre.

Pourtant il y a 36 ans, le 11 novembre 1934, aux cours d'une grandiose cérémonie rapportée par Joseph Muller, maire de Dambach-la-Ville de 1927 à 1945, une plaque commémorative fut scellée dans la façade de l'Hôtel de Ville : Gédéon Geismar, Général d'Artillerie, 1863-1931. La génération de l'après-guerre 1914-18 se rappelait notre illustre concitoyen et savait l'honorer.

Puisse une rapide incursion dans le passé faire revivre le souvenir d'un homme dont Dambach peut être fier et qui, à plus d'un titre, peut être cité en exemple.

Gédéon Geismar est né à Dambach-la-Ville le 10 janvier 1863. Sa maison natale, située dans la « petite rue de l'Eglise », dénommée depuis 1920 « Rue du Général Geismar », porte aujourd'hui le N° 1. Son père, Marx Geismar, marchand de tissus, appartenait à l'une de ces anciennes familles israélites, originaires de Grussenheim, Haut-Rhin, que mentionnent le rabbin Joseph Bloch et M. Salomon Picard dans leur ouvrage « Grussenheim, communauté juive disparue ». Sa mère, Jeanne Léopold, était originaire de Pfaffenhoffen, Bas-Rhin. M. Jules Ernst, dans une série d'articles parus en janvier 1969 dans l'hebdomadaire « L'Ami du Peuple », dit avoir connu la maison de la famille Geismar à l'époque où le frère du Général, Félix Geismar, y tenait un commerce de tissus, c'est-à-dire au début du siècle. Marx Geismar, le père du Général, mourut en 1896. D'après M. Ernst, fils du pharmacien de l'époque, les Geismar avaient la réputation de commerçants honnêtes et jouissaient d'une grande considération dans la localité.

La prime enfance du Général se passa donc dans un milieu familial modeste, mais heureux et ordonné. Comme les enfants de son âge il fréquentait l'école communale. A cette époque fonctionnait à Dambach une école juive (« Judenschule » — le local existe encore et porte toujours ce nom) sous la direction d'un maître nommé Bernard Lévy. Le maire Muller (né en 1866), un contemporain du Général Geismar, se rappelait ce maître extrêmement dévoué qui réussit, malgré

la surveillance jalouse et tracassière de l'autorité allemande, à faire garder à ses élèves les livres français et à leur apprendre clandestinement la langue française. Ce fut pour le jeune Gédéon Geismar une excellente initiation intellectuelle.

En effet, à 14 ans il quitta son village natal. Après de brillantes études au lycée de Belfort il obtint le baccalauréat à 17 ans avec la mention « Très bien ». Il prépara ensuite Polytechnique dans la taupe du Lycée Saint-Louis. Il y entra en 1883. Le 1^{er} octobre 1885 nous le retrouvons sous-lieutenant à l'École d'Application de l'Artillerie et du Génie. Il passa ensuite par les garnisons de Besançon et de Pontarlier pour revenir de 1888 à 1893 à l'École d'Application de l'Artillerie et du Génie en qualité de professeur d'allemand. Le 31 octobre 1895 il entre à l'École de Guerre. Brevet d'Etat-Major, il continue sa carrière à l'Etat-Major du 1^{er} Corps à Lille, puis en 1905 comme chef d'escadron au 4^{me} régiment d'artillerie à Verdun. A la déclaration de la guerre en 1914 il est lieutenant-colonel au 22^{me} régiment d'artillerie. Dans la Somme, puis en Champagne, il fit la guerre, toujours en première ligne, comme colonel commandant d'abord le 44^{me} régiment d'artillerie, puis l'artillerie du 4^{me} Corps d'Armée. Il fut blessé devant Reims en 1915.

Le 7 février 1918 il fut nommé Général de Brigade et affecté à l'Etat-Major Général de l'Armée. Connaissant parfaitement la langue allemande, il a pu interroger lui-même des prisonniers et a su que l'ennemi préparait une grande offensive. Grâce à sa stratégie qui fit autorité (il était l'auteur d'un livre « Ce qu'il faut savoir de l'Armée Allemande », édité chez Lavauzelle, qui eut un grand retentissement - 32 éditions), il fut un des artisans de la victoire finale.

En 1920 lui fut confiée la brigade d'artillerie du 21^{me} Corps d'Armée, stationnée à Epinal et à St-Dié. A cette époque il reçut dans ses unités les premiers contingents d'Alsaciens dont beaucoup avaient servi pendant quelques mois dans l'armée allemande et qui ne parlaient pas un mot de français. A leur intention il fit organiser des cours pour les initier à notre langue et nos institutions.

Le 10 janvier 1923 il passa au cadre de réserve et se retira à Paris, où il s'éteint le 28 juin 1931. Il était Commandeur de la Légion d'Honneur, décoré de la Croix de Guerre et des Palmes Académiques.

Le Général Geismar a laissé deux enfants :

— Jean-Gabriel Geismar, chevalier de la Légion d'Honneur, industriel à Paris, père de deux filles et d'un fils ;

— Yvonne Geismar, chevalier de la Légion d'Honneur, avocat à la Cour de Paris, maire-adjoint du 15^{me} Arrondissement, diplômée de l'École Libre des Sciences Politiques.

Le frère du Général, Félix Geismar, resté à Dambach, est mort en 1919. Il eut deux fils et une fille. Le fils aîné, Paul, né à Dambach le 13 décembre 1891, engagé volontaire au 69^{me} régiment d'infanterie de la Division de Fer, a été tué en 1917 à Neuville-Saint-Vaast. Il était titulaire de la Médaille Militaire, de la Croix de Guerre et de nombreuses citations qui exaltaient son courage et son sang froid. Le 2^{me} fils, Léon, né à Dambach le 15 juillet 1895, était étudiant en médecine au moment de la déclaration de la guerre en 1914. Incorporé comme infirmier dans l'armée allemande, il parvint à gagner les lignes françaises dès le mois d'août 1914.

Il s'engagea immédiatement dans l'armée française et servit comme médecin-auxiliaire dans l'armée d'Orient. Après l'armistice il poursuivit ses études à l'École Coloniale. Docteur en droit, il fit une brillante carrière coloniale en Afrique Noire comme administrateur, puis comme gouverneur des colonies. On le cite comme ayant été un des plus brillants de nos gouverneurs des colonies.

La sœur du Général, Sarah Geismar, épouse de Raphaël Hymans, eut deux fils. L'aîné, André, né à Paris en 1895, est décédé en 1968. Il était expert près la Cour d'Appel de Paris. Le second, Max, né également à Paris en 1900, centralien, docteur en droit, ingénieur des Arts et Manufactures, puis avocat à la Cour de Paris, fut élu député de l'Indre en 1927 et toujours réélu jusqu'en 1940. Il devint ministre dans le premier cabinet de Léon Blum. Résistant de la première heure, il organisa des parachutages en 1941 et émigra en Angleterre en 1942, après avoir été interné en Espagne dans la même cellule que le futur Président Vincent Auriol. Nommé secrétaire général de l'Aviation Civile, puis Président d'Air-France, il est mort en mars 1961, titulaire de nombreuses décorations : Grand Officier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, Rosette de la Résistance.

Tous les membres de la famille Geismar sont restés très attachés à Dambach, imitant en cela leur illustre père et oncle. Dans une interview accordée par le Général Geismar à Maurice Hamel, membre du Syndicat des Ecrivains et de la Société des Gens de Lettres, interview parue dans la revue « L'Alsace Française » du 24 février 1925, notre concitoyen, devenu célèbre, exalte en effet les charmes de son village natal en ces termes : « J'ai été élevé dans l'amour de ce délicieux petit pays, qui, par ses traditions, par ses mœurs, par sa beauté naturelle, peut être, avec juste raison, considéré comme un des plus représentatifs de la vieille Alsace ». « A mon cher Dambach j'ai gardé un attachement indéfectible, et chaque fois que j'ai pu en témoigner la chaleur à mes compatriotes j'en éprouvais une vive satisfaction », dit-il aussi dans sa lettre du 22 décembre 1922, adressée à Joseph Hellmuth, Maire de Dambach.

Si la petite rue qui a vu naître ce grand soldat porte le nom de « Rue du Général Geismar », ce n'est qu'un acte de respect et d'admiration pour ce Dambachois qui, grâce à son talent, à son travail inlassable et à ses hautes qualités morales, a atteint les sommets de la gloire.

BIBLIOGRAPHIE :

- *Registres d'état civil de Dambach-la-Ville.*
- « *Ami du Peuple* » (*Les Juifs à Dambach-la-Ville*). Janvier 1969.
- « *Grussenheim, communauté juive disparue* », par Bloch-Picard.
- *Notes de Me Yvonne Geismar, Paris.*
- *Service Historique de l'Armée.*
- *Revue « L'Alsace Française »*. 24. 1. 1925.

Edouard Cœurdevey (1882-1955)

par JEAN CŒURDEVEY

Né le 28 mars 1882 à Verne (Doubs), aîné des 7 enfants d'une famille pauvre de Franche-Comté, Edouard Cœurdevey conquiert en autodidacte les titres qui lui permettront d'accéder aux différents niveaux de l'enseignement public qu'il occupera au cours d'une longue carrière. Instituteur dans le Doubs, d'abord, la guerre de 1914-1918 le mobilisera. Il la fera au front, sera blessé et décoré de la médaille militaire.

C'est à l'issue de la guerre qu'il prendra contact avec l'Alsace. Il est nommé professeur de Lettres à l'Ecole Primaire Supérieure de Garçons de Mulhouse.

L'année 1924-25 est décisive pour lui car elle va orienter sa carrière et son influence personnelle en Alsace. C'est cette année, en effet qu'il fait un stage à l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud pour préparer le Certificat d'Aptitude à l'Inspection Primaire et à la Direction des Ecoles Normales. Au cours de cette année, il suit les cours de sociologie et de science de l'éducation à la Sorbonne d'une part, et tisse d'autre part des contacts personnels avec ceux qui fonderont ultérieurement la Paroisse Universitaire Catholique des Enseignants Publics et qui tenteront d'asseoir la Démocratie Chrétienne dans la France de l'entre-deux guerres.

C'est ainsi qu'après deux ans comme Inspecteur des Ecoles françaises des Mines domaniales de la Sarre, il est nommé Directeur de l'Ecole Normale d'Instituteurs catholiques du Bas-Rhin à Obernai. Il succède à M. Mendler. Il restera 19 ans à ce poste où il aura une influence considérable sur les générations d'instituteurs du Bas-Rhin.

Cette influence est d'abord morale. Il libéralise une école au régime très strict influencé par l'école allemande. Le souvenir qu'il laisse est d'avoir été un professeur de liberté teinté d'un certain paternalisme - influence de son origine paysanne.

A la même influence il faut rattacher son ardent patriotisme, particulièrement accordé à la mentalité alsacienne de l'après-guerre 1914-1918. Dans ce cadre, il faut comprendre le rôle qu'Edouard Cœurdevey aura durant la seconde guerre mondiale. L'Ecole Normale d'Obernai est repliée en 1939 en Haute-Vienne, à l'Abbaye de Solignac. En 1940, après la défaite française, les Allemands cherchent à faire revenir en Alsace les jeunes normaliens qui en sont issus. Sous son in-

fluence, la totalité des élèves de l'école d'Obernai décide de rester sur place et d'affronter l'épreuve de la coupure avec leurs familles restées en Alsace, pour la durée de la guerre. Du coup, Solignac devient sous son influence un pôle d'attraction important pour les jeunes Alsaciens (et même Lorrains) expulsés ou évadés d'Alsace ; et ils seront nombreux. Grâce à Edouard Cœurdevey, ils trouveront hors d'Alsace un « Foyer » de soutien, d'entretien, de réconfort et de patriotisme. De nombreux élèves iront de là, par la Résistance ou les filières qui conduisent à l'Afrique du Nord via l'Espagne, libérer l'Alsace avec la 2^{me} Division Blindée ou la 1^{re} Armée Française.

Enfin, son catholicisme fervent fera de lui un ouvrier extrêmement actif de l'Alsace catholique et française, en collaboration étroite avec Mgr Ruch, l'évêque de Strasbourg, qui soutient sa position et son action dès 1928. C'est grâce à cette foi qu'il s'obstine et réussit à maintenir en 1945 le régime confessionnel des Ecoles Normales en Alsace-Lorraine. Ramenant l'Ecole Normale du Bas-Rhin du Limousin en Alsace, il se heurte aux souhaits du Ministère de l'Education Nationale de supprimer ce régime, en interdisant la réouverture des locaux qui abritaient l'Ecole Normale à Obernai. Edouard Cœurdevey réussit à trouver et à obtenir des locaux à Strasbourg-Neuhof pour son Ecole. Il est mis à la retraite d'office en 1947.

Il termine sa carrière, pour faire vivre sa famille de quatre enfants encore jeunes, en occupant son activité à l'animation d'un mouvement démographique, l'Alliance Nationale contre la dépopulation et pour la vitalité française, dont il est le délégué pour l'Alsace.

Il meurt en 1955 à l'âge de 72 ans.

Les publications d'E. Cœurdevey sont peu nombreuses et moins importantes que son activité inlassable :

— sous le pseudonyme de J.-B. Heusse-Didarot, il publie un long article dans la revue *POLITIQUE*, « revue de doctrine et d'action » n° 3 du 15 mars 1929 sous le titre : « L'école accordée à la vie ».

— En 1937, il publie une brochure : « L'Alsace rurale en péril ».

Une brochure entière lui est consacrée : un numéro spécial de : « LA CIGOGNE », Bulletin trimestriel de l'Association des Anciens de l'Ecole Normale d'Instituteurs du Bas-Rhin, n° 51, 2^{me} trimestre 1956.

— Un article nécrologique dans « VITALITE FRANÇAISE », n° 427 de mai-juin 1955, organe de l'Alliance Nationale contre la dépopulation et pour la vitalité française.

Une famille barroise Les cinq frères Walter

par EMILE RIEB

*« Ces jours sont révolus ! Mais tous mes vers attestent
Qu'à Nice, au grand jamais, je n'ai pu l'oublier
Ce coin où je suis né, et que toujours il reste
De la terre de Barr, collée à mes souliers. »*

Extrait d'une des poésies de Jules Walter, avril 1969.

CERTES, nul n'est prophète dans son pays. Les cinq garçons du brave boulanger, lui-même fils de boulanger, André Walter, que bien des contemporains barrois ont encore connu puisqu'il n'est mort qu'en 1925, et de son épouse Salomé, née Sauer, issue d'une famille paysanne d'Obenheim dans le Ried, ont confirmé une fois de plus ce vieux dicton. Bien que l'un d'eux ait dû apprendre le métier de son père, en vue de la transmission traditionnelle de la boulangerie « de père en fils », il n'y tint pas. Son apprentissage terminé, il commença à l'âge de 17 ans son tour de France comme compagnon. Et ainsi s'en allèrent tous les cinq chercher fortune ailleurs et ils y réussirent tous, en laissant évidemment au terme « fortune » sa signification relative, car ce n'est pas toujours uniquement avec de l'argent qu'on fait fortune. Le métier, la carrière, la famille, bref toute la vie et la façon de vivre sont à y comprendre et à y inclure.

L'un d'eux devait écrire un jour :

« C'est à nos braves parents que nous devons tout. Notre père, né à Barr en 1843 à la boulangerie paternelle, était l'homme droit, doué d'un grand bon sens et qui savait nous diriger dans nos jeunes années ; notre mère, d'origine paysanne et née en 1849 dans le Ried, toujours souriante, savait mettre un peu de gaieté dans notre vie. La famille était toujours bien unie, et parmi les 5 frères qui, plus tard, vivaient dispersés dans le monde, tous mariés et ayant des enfants, régnait toujours une entente parfaite. Nous n'avons pas grandi dans les salons. Chacun devait mettre la main « à la pâte » et souvent porter le pain chez les « riches » ou aller jusqu'à l'Hôtel du Buhl... »

Voilà les origines de nos cinq frères Walter dont ils ne se sont jamais gênés, bien au contraire, ils en étaient tous fiers, car ils adoraient leurs parents et leur restaient reconnaissants en continuant à cultiver et à pratiquer cet esprit de famille dans leur pieux souvenir, comme s'ils étaient restés toujours en vie, parmi eux. Quel bel exemple non pas tiré d'un roman de vieux calendrier, comme le « Messager

boitant » (der hinkende Bote) assez répandu dans ces temps-ci, mais réellement vécu et qu'on voudrait que d'aucuns le comprennent encore dans nos temps actuels.

Emile WALTER (1873-1953)

Il s'est installé à Saverne comme pharmacien, il y laissa un souvenir ineffaçable par la création du « Jardin Botanique ».

M. Ph. Guinier lui consacra dans le « Bulletin de la Société des Amateurs de Jardins Alpins » l'article nécrologique suivant :

« Excellent botaniste, spécialiste reconnu des Fougères, animateur du Club Vosgien, il a beaucoup contribué à répandre le goût de l'étude et de la contemplation des plantes. Mais son souvenir doit être spécialement évoqué ici parce qu'il a été le fondateur du Jardin Botanique du Col de Saverne qui, grâce à lui et à ceux qui partagèrent son enthousiasme, est en pleine prospérité.

« Situé en haut de la côte de Saverne, à l'endroit où Louis XIV, découvrant la plaine d'Alsace, s'est extasié sur le « beau jardin » qu'il avait sous les yeux. Ce jardin bénéficiant de sols variés rassemble un grand nombre de plantes dont beaucoup d'alpines, un arboretum lui est adjacent. Dans un site pittoresque, c'est un bon champ d'études pour botanistes et amateurs.

« Il est impossible de rappeler l'œuvre d'Emile Walter sans mentionner les qualités de l'homme, son aménité, sa complaisance qui lui attiraient d'unanimes sympathies.

« Alsacien de vieille souche, fidèlement attaché à sa petite patrie, il a été de ceux, qui à travers les vicissitudes de l'histoire, sont toujours restés fidèles à la France.

« En 1908, il guidait les membres de la Société Botanique de France dans une excursion sur les flancs du Hohneck, dans les Vosges. En 1926 et en 1933, il avait la joie de les guider à nouveau dans l'Alsace recouverte. Replié durant la période de 1940-45, il a trouvé à son retour sa maison pillée ; il s'est courageusement réinstallé pour poursuivre l'œuvre à laquelle il s'était voué... »

On ne peut guère être un spécialiste des fougères sans être en même temps un fervent ami de nos forêts et montagnes vosgiennes. Il ne devrait y avoir aucun doute que ce sentiment a été éveillé en lui par son « environnement », comme on dirait aujourd'hui, dans lequel il avait le bonheur de vivre dans son jeune âge dans sa petite ville natale.

Dans le « Bulletin Officiel du Club Vosgien » de mai 1952 a paru un article de sa signature : « Souvenirs du Club Vosgien de Barr des années 1880 à 1890 ». La rédaction de ce Bulletin a fait précéder cet article par la préface suivante :

« Nous ne pouvons consacrer notre bulletin essentiellement à la Section de Barr sans penser à l'un des pionniers du Club Vosgien, originaire de la capitale du vignoble bas-rhinois : M. Emile Walter. Membre du C.V. depuis 1901, longtemps vice-président du Comité Central, ancien président de la Commission des cartes du C.V., M. E. Walter s'est dévoué pendant un demi-siècle pour notre association. Sa



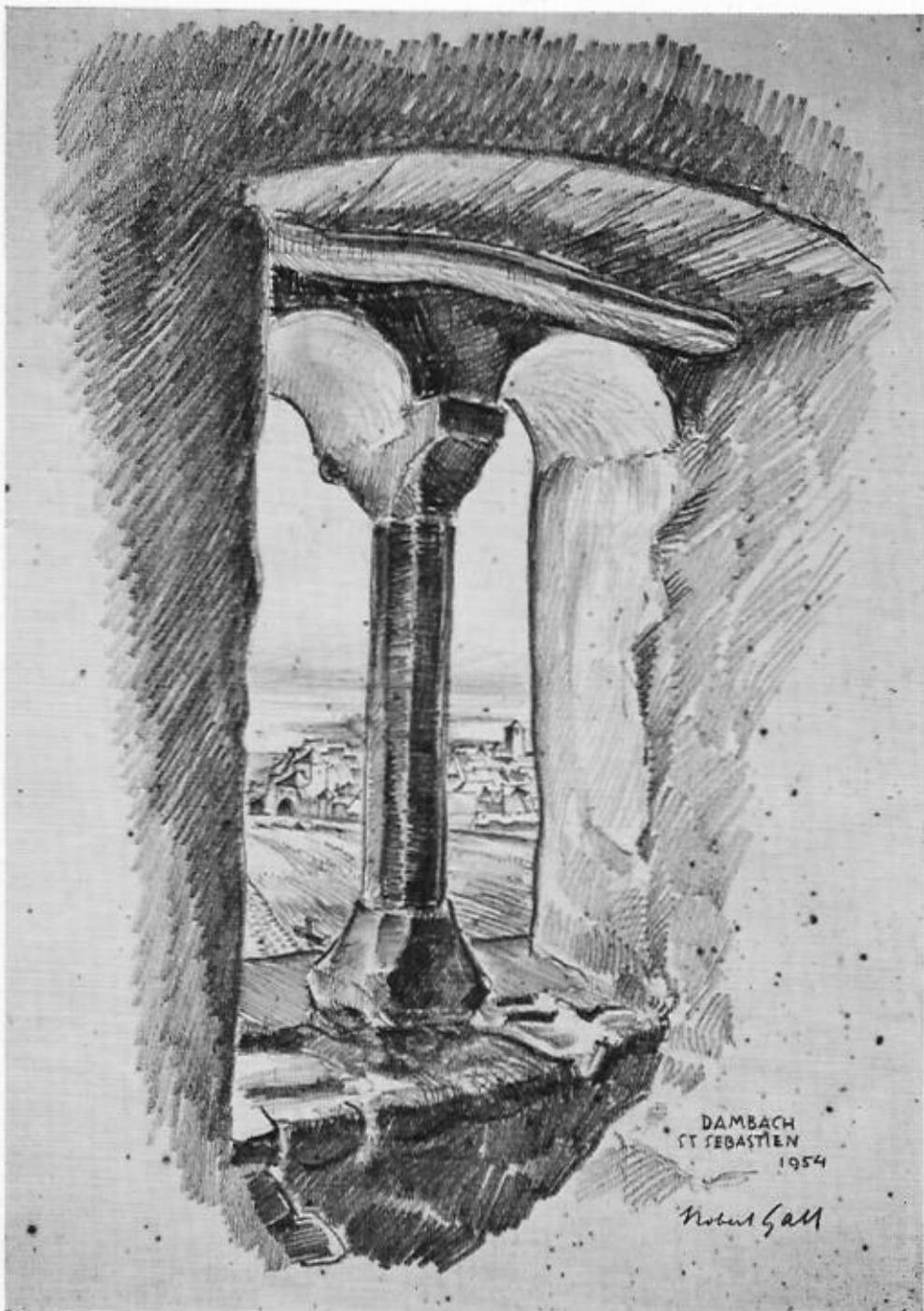
Edouard Cœurdevey
(voir page 158)



Le général Geismar.
(voir p. 154)



Les cinq frères Walter de Barr en 1900.



signature revient sans cesse dans les différentes publications du C.V., car M. E. Walter est l'un des meilleurs botanistes non seulement d'Alsace, mais de France....>

Nous relevons dans l'article dont il s'agit le passage suivant, non seulement parce que ces quelques lignes sont encore aujourd'hui d'une parfaite actualité, mais essentiellement parce qu'elles présentent pour nos générations actuelles une véritable mission dont la réalisation serait encore de nos jours d'une utilité ajoutée à une beauté certainement indéniables. Voici ce qu'il écrivit au sujet des amandiers :

« Je ne puis songer à cette époque déjà lointaine sans revoir en esprit au milieu des vignes, autour du « Mairehiesel » et ailleurs les amandiers en fleurs. Dans les premiers jours de printemps, en mars, leurs couronnes transformées en grands bouquets blancs lavés de rose se dessinaient admirablement sous un beau ciel bleu. Mon grand-père, né en 1812, nous racontait que durant sa jeunesse, chaque vigneron - et ils étaient nombreux - voulait posséder un amandier. Une culture plus rationnelle a fait disparaître lentement ces beaux arbres ainsi que les pêchers, afin que les raisins puissent mieux profiter des rayons bienfaisants du soleil. Les amandiers introduits par les Romains, en même temps que les châtaigniers parsemaient tout le vignoble alsacien depuis Thann jusqu'aux environs de Saverne, mais nulle part il n'y en avait autant qu'à Barr. Quelques rares spécimens de cette espèce existent encore dans les jardins au pied du « Kirchberg », mais il est tout-à-fait regrettable que leur nombre ne soit pas multiplié. Quel bel aspect donneraient-ils à la nouvelle route du vignoble alsacien ! Et de même que la « route des Figuiers » de Deidesheim dans le Palatinat attire les curieux, une route alsacienne des amandiers constituerait un point d'attraction pour les touristes indigènes et étrangers à la région. Saverne est la « cité des roses », Gérardmer est celle des jonquilles, pourquoi Barr ne redeviendrait-elle pas celle des amandiers ? »

Emile Walter s'est éteint le 13 décembre 1953 dans sa quatre-vingt-et-unième année. Les pouvoirs publics ont reconnu et récompensé ses éminents services par les distinctions honorifiques suivantes : Officier d'Académie en 1922, Officier de l'Instruction Publique (la rosette violette) en 1927, la croix de Chevalier de la Légion d'Honneur en 1938 et la Rosette d'Officier de la Légion d'Honneur le 1^{er} septembre 1953.

Adolphe WALTER (1874-1942)

Adolphe fut donc le second de ces cinq frères, né à Barr le 29 juin 1874. Ayant été destiné à prendre la succession de son père, il fit son apprentissage de boulangier dans l'affaire paternelle, mais à 17 ans il commença à faire son Tour de France comme compagnon, comme cela se pratiquait à l'époque.

Après son service militaire, en 1898, il rentra bien à Barr pour prendre la succession de son père, mais le grand tournant de sa vie se situa en 1902, où il se maria avec Emilie Hedrich de Gertwiller.

Comme il le devait sans doute à son nom de Walter, il fut attiré dès son jeune âge par les beautés de la nature et s'occupait déjà à Barr de viticulture, d'arboriculture et de roses. C'est donc avec joie qu'il s'engagea dans cette nouvelle voie

et il ne tarda pas à créer à Gertwiller une exploitation modèle, dont la continuation fut naturellement assurée par sa famille.

Ses activités de viticulteur ne suffirent de loin pas à son tempérament et très tôt il s'intéressa à la vie publique. Succédant en 1920 au regretté Dr. Fr. Hecker, il présida l'Association des Viticulteurs d'Alsace jusqu'en 1938, encourageant pendant ces années difficiles pour la viticulture la plantation de cépages de qualité et fut ainsi un de ces précieux précurseurs dans le Coin de Barr auxquels nous devons certainement aujourd'hui nos excellents grands crus, notamment le Gewurztraminer. Il défendit avec âpreté les intérêts de la viticulture alsacienne tout au long de son mandat important de Président des Viticulteurs. D'ailleurs ce poste devait être un apanage du Coin de Barr, puisqu'après le Dr. F. Hecker, ancien Maire de Barr, ce fut au tour d'Adolphe Walter de prendre la succession et quelques années après la Libération de 1945, M. Louis Klipfel, devenu également plus tard Maire de Barr, prit la relève et assumait ces fonctions pendant plus de 20 ans.

Ses multiples occupations, en dehors de celles déjà mentionnées, notamment en tant que Président de l'Union de Production et de Commerce des Vins d'Alsace, qu'il avait d'ailleurs créée et qui fut un des premiers échelons de notre actuel « Comité Interprofessionnel des Vins d'Alsace » (CIVA), ensuite comme Président du Syndicat de Défense des Cultures du Bas-Rhin, Vice-Président de la Chambre d'Agriculture et de la Fédération des Associations Viticoles de France, etc., etc..., ne l'empêchèrent pas de soigner ses roses et de s'adonner à la poésie et de composer de petites pièces de théâtre.

L'une de ces dernières avait un succès tout particulier et devrait être encore en bonne mémoire d'un bon nombre de nos contemporains. Il s'agissait d'un genre de revue en un acte, intitulée « En Amerikaner uf'm Winmarik » (un Américain visite la Foire aux Vins). Elle fut présentée pour la première fois le 15 mars 1930 par les membres de la Société de Gymnastique « Olympia » sous le patronage du Syndicat Viticole de Barr. La poésie avait d'ailleurs été un point commun aux frères Walter, car le cadet de la famille, Jules Walter, dont nous parlerons un peu plus loin, avait collaboré à la composition de cette pièce avec plusieurs de ses poésies, comme « L'hymne aux vins de Barr », « Die drei Räwer » (les trois bandits). On en parlait longtemps de cette admirable petite pièce et nous sommes persuadés que bien des Barrois sauront encore réciter des extraits, comme par exemple des « Drei gfetzi Berschtle vo Barr » (Trois chics types de Barr), « E Kneckes vom Barrer Tal » (Un petit voyou de la Vallée de Barr), « Die drei Bäckebersche » (Les trois mitrons), « S'Lied von de Hämliche Bangerte » (La chanson des gardes-messiers), etc.

Adolphe Walter a été nommé Chevalier du Mérite Agricole en 1921 et promu Officier en 1923 ; il a été décoré de la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur en 1935 ainsi que Chevalier de la Couronne de Chêne du Grand Duché de Luxembourg.

En 1940 il a eu la douleur de perdre son épouse et lui-même, souffrant depuis quelques années, est décédé le 10 avril 1942, sans avoir eu la joie de voir flotter à nouveau le drapeau tricolore sur l'Alsace.

Ernest WALTER (1877-1964)

Le troisième des cinq frères, Ernest, a passé son diplôme d'ingénieur à l'École Polytechnique de Zurich. A l'âge de 29 ans il partit en Amérique et y vécut à NewWark et Belleville avant de s'établir définitivement à Montclair (New Jersey) en 1918.

En 1920 il fondait la Porete Manufacturing Co. à North Arlington, introduisant alors un procédé européen qui n'avait jamais été employé aux U.S.A. — En 1958 les « Colonial Industries of South Carolina » achetaient le contrôle de cette société, ce qui, en 1960, amena la fusion avec la « Concrete Plank Co. », M. Walter restant comme Administrateur après la fusion et en y prenant une part active jusqu'à sa mort.

Excursionniste invétéré, il était membre des Woodland Trail Walkers et du Green Mountain Club. Il a organisé des courses pour beaucoup de Clubs dans l'Est, y compris le Cosmopolitan Club de Upper Montclair dont il était membre. Un sentier de la Surprise Mountain près Greenwood porte son nom, en l'honneur d'un abri le long de cette piste et qu'il avait offert en donation à son club. Pour construire cet abri, il avait amené les matériaux par hélicoptère.

En plus de son enthousiasme pour la marche à pied, M. Walter pratiquait également, jusqu'à la fin et malgré son grand âge, le ski, le patinage et le folk dancing.

Il est mort en janvier 1964 d'une crise cardiaque, à l'âge de 86 ans, pendant qu'il excursionnait dans la région du Upper Greenwood Lake.

Fritz WALTER (1879-1959)

Il est né le 30 septembre 1879, évidemment à Barr comme ses frères et fit ses études d'architecture d'abord à Karlsruhe et plus tard au Polytechnicum de Zurich.

En 1907 il entra au service de la Municipalité de Colmar, après avoir pratiqué dans une entreprise à Strasbourg. Comme inspecteur des bâtiments, il fut le collaborateur direct de M. *Spittler*, architecte. En raison de ses connaissances étendues, de son zèle, sa conscience professionnelle et surtout de son attachement au vieux Colmar historique, il fut nommé Architecte en Chef lors du décès du titulaire M. *Bertsch*. Il resta à ce poste jusqu'en 1946, date à laquelle il prit une retraite bien méritée.

Avant la guerre de 1939-45, le Ministère des Beaux-Arts lui avait confié la charge d'Architecte des Monuments Historiques.

Après sa mise à la retraite, il chercha et trouva naturellement encore un champ d'activité, s'estimant trop jeune, à l'âge de 65 ans, pour rester totalement inactif. Il continua à remplir une tâche utile dans de nombreux organismes s'occupant de constructions.

La nouvelle de sa mort surprit le tout Colmar, car il était d'une santé robuste et toujours plein d'activité même à l'âge de 80 ans. Homme serviable, de caractère modeste, il s'était acquis la sympathie de tous.

Il reste à mentionner qu'il fut le Conservateur du Musée des Unterlinden, après le décès de *Hansi*, et Président de la Société Schongauer (Musée Schongauer).

Jules WALTER (1881)

Le cadet de ces cinq frères, Jules, va fêter son 90^{me} anniversaire le 23 décembre 1971 et en est donc le dernier survivant.

Il quitta le Collège de Barr en 1896 pour terminer en Prime, l'année suivante à l'Ecole Professionnelle de Mulhouse. Après avoir séjourné à Dijon et Leipzig, il fit son apprentissage commercial à ce qu'on appelait alors les « Illkircher Mühlenwerke », berceau des Grands Moulins de Strasbourg, qu'il quitta pour entrer dans l'industrie textile à Nantes, puis à Mulhouse.

Mais la meneurie devait le reprendre. On l'appela en 1908 aux Grands Moulins de Corbeil, où il devint fondé de pouvoirs à 32 ans.

La première guerre mondiale le conduisit successivement à Lyon dans un moulin militaire, ensuite au 1^{er} Zouaves en Algérie et dans l'extrême Sud-Tunisien. De là, on le chargea, à la fin de la guerre, de la mise sur pied de 3 moulins modernes à Casablanca, Meknès et Safi (Société des Moulins du Maghreb) dont il resta le directeur général jusqu'en 1923. Chargé de mission pendant 3 mois en Orient aux Grands Moulins de Bulgarie à Bourgas, il se rendit ensuite à Constantinople et Athènes pour l'étude des possibilités meunières dans ces deux capitales.

Enfin, en 1924, il se vit confier la direction du moulin de la Cie Agricole de Minoterie à Nice, poste qu'il assura pendant 29 ans pour se retirer dans cette ville en 1953.

Les loisirs de la retraite lui ont permis de se consacrer davantage à son « hobby » : la poésie. La plupart de ses vers ont été publiés au journal local et ce depuis 1899. Ils furent d'abord exclusivement en dialecte et plus tard le plus souvent en français. Il en offrit d'ailleurs quelques-unes à M. Thieberger, professeur de littérature allemande et directeur du laboratoire de langues à la Faculté des Lettres de Nice, notamment des traductions en vers français de quelques vers en allemand de Schiller et de Goethe ainsi que du Lied « Am Brunnen vor dem Tore » ainsi que des poésies en français (Sur un sommet niçois et Au Soir d'une Vie). Il reçut de M. Thieberger (d'ailleurs lauréat du prix « Strasbourg », créé en 1963 par la Fondation Freiherr vom Stein), le mot charmant suivant :

« Permettez-moi de vous féliciter à mon tour des excellentes réussites dont vous avez bien voulu me faire connaître quelques échantillons. J'apprécie pleinement cet admirable effort de la part d'un homme que ses activités professionnelles devaient normalement éloigner de la poésie et de l'art... »

Et dans toutes ses poésies la nostalgie de son inoubliable coin de Barr se fit sentir comme un filet rouge ne devant jamais se rompre. Dans sa toute dernière « Au soir d'une vie » ne dit-il pas :

*« Quand loin du coin de Barr, on a roulé sa bosse,
Quand on a bourlingué et pris des cheveux blancs,
On pense bien souvent au temps où, comme gosse,
On jouait au « kinné » ou bien au cerf-volant.
..... »*

*Gutleutrain et Mænkalb qui dominant la ville,
Étaient pour nos ébats un pur enchantement ;
On jouait aux Indiens, pleins d'ardeur juvénile ;
Le bon papa Hering nous souriait en passant... »*

Voilà en toute brièveté l'évolution de cinq garçons d'un boulanger barrois, dont les origines remontent d'après des indications des archives municipales jusqu'à Gregorius Walter, tonnelier, né à Barr en 1653. Les descendants de ce dernier étaient tonneliers, viticulteurs, cloutiers (Nagelschmied) et après 1842 boulangers, dans la rue des Boulangers.

N'est-il pas extraordinaire de constater que chacun des cinq est devenu « quelqu'un » : pharmacien, grand viticulteur, ingénieur, architecte et directeur de moulin. Ils avaient tous des points communs dans leurs traits de caractère : studieux dans leur jeune âge, zélé dans leur application constante de bien faire, une aspiration ambitieuse de toujours mieux faire, un amour indomptable des beautés de la nature, mêlé d'une poussée indescriptible à la décrire par la poésie, et sans oublier leur origine simple de parents travailleurs et foncièrement honnêtes qui devaient certainement éprouver de la peine à plus d'un moment de laisser étudier cinq garçons à une époque où le terme « bourse d'études » ne figurait dans aucun dictionnaire. C'est d'ailleurs pour cela que tous les cinq sont devenus grands dans leur simplicité, dans leur esprit d'entraide chaque fois que l'occasion se présentait et non en dernier lieu de braves enfants issus d'aussi braves parents. Et ils gardaient à travers tout ce qu'ils ont vu et vécu cet esprit de famille, envers leurs parents et entre eux. C'est de cette façon qu'ils ont formé ensemble cette belle famille qui mérite d'être retenue dans les annales de leur chère petite ville de Barr.

Un membre de notre Société, M. Edmond Risch, Ebersheim, s'est aussi livré à des recherches sur le sculpteur Faller dont traite le présent Annuaire. Nous les signalerons quand elles auront paru dans un périodique régional.

La vie de la Société

Pendant l'année écoulée les séances de travail du comité ont été essentiellement consacrées aux annuaires. L'annuaire 1970 a été distribué fin novembre. Il a été commenté par M. C. Schneider dans une émission de Radio-Strasbourg du 6. 1. 71 et par M. Allheilig le 14. 6. 71 et recensé par les *Dernières Nouvelles d'Alsace* (Strasbourg), le *Nouvel Alsacien* (Strasbourg), *l'Alsace* (Mulhouse), le *Courrier des Vosges* (Obernai), le *Journal de Barr*, le *Bulletin paroissial de Stotzheim*, les *Vosges* (Strasbourg). Les annuaires 67 et 68 sont présentés aussi dans la *Revue d'Histoire de l'église de France* 55 (1969) et l'annuaire 69 est mentionné dans *Vieilles Maisons Françaises* (juillet 1970).

La Société est intervenue deux fois en faveur de la *sauvegarde de monuments* : en l'occurrence un pan du mur païen dans le secteur de la Bloss et la voie romaine d'Ottrott, menacés par le débardage du bois. D'autre part, un sondage archéologique ayant été autorisé, M. Bormann et M. Magron ont repéré dans la forêt du Lattenrain près de Hohwarth les restes d'un établissement monastique signalé dans une chronique manuscrite conservée à Saint-Pierre-Bois.

Si l'effort de cette année a surtout porté sur le pré-inventaire, le *dictionnaire Sitzmann* n'en a pas été négligé pour autant. Le dossier comprend 452 fiches préparatoires, 20 notices étant définitivement rédigées : 7 de la lettre A, 13 de la lettre B, concernant notre région.

Comme le veut une tradition maintenant bien établie, les *conférences* ont attiré un large public. La première a eu lieu à l'Hôtel de ville de Barr le 19 novembre 1970. M. R. Gall, artiste-peintre et professeur à l'École Normale de Colmar a traité de l'histoire du Mont Sainte-Odile, thème qu'il a exposé avec beaucoup de cœur et illustré avec des photos et des diapositives de dessins à la plume ou au fusain.

Dans le cadre des Journées de Chant choral, nous avons assisté le 9 mai en la chapelle Saint-Sébastien de Dambach à une soirée du chœur madrigal de l'Université de Strasbourg, dirigé par M. Jean-Paul von Eller. Motets de la Renaissance et Lieder romantiques ont charmé un nombreux auditoire.

Le 15 mai, un divertissement musical et littéraire : « A l'ombre du Kappel-turm » a été enregistré par Radio-Strasbourg à l'Hôtel de Ville d'Obernai. Cette soirée d'exceptionnelle qualité était réalisée par M. Allheilig. Des textes concernant Obernai et sa région furent présentés par Félice Haeuser, J.-P. Gunsett et M. Specht et encadrés par l'ensemble de musique ancienne de Radio-Strasbourg.

Le 12 juin, Obernai a été le but de la traditionnelle *visite guidée*. M. Braun et M. le chanoine Ohresser ont montré avec la compétence que l'on sait à plus de

150 personnes une partie des richesses de la ville : remparts et tours, maison romane, Kappelturm, Hôtel de Ville, Halle aux Blés.

C'est dans la salle des Saints Patrons qu'a eu lieu l'*Assemblée générale*. M. l'abbé Stehlé a pu présenter les félicitations de la Société au Dr Krieg, promu chevalier dans l'ordre des Arts et des Lettres et élu maire de Barr, à Monsieur Gramling, maire de Dambach-la-Ville et à M. Maurer, adjoint au maire d'Obernai. De l'augmentation des membres dont le chiffre atteint 945 et de l'intérêt constant porté au travail de la Société, le Dr Krieg put tirer des conclusions optimistes pour l'avenir.

M.-A. H.

Le pré-inventaire 1970-71

ATTIRE par le souvenir de la baronne de Turckheim, née Lili Schœnemann, la fiancée de Goethe, le groupe de travail se rendit à *Krautergersheim* début novembre. Monsieur le baron Bernard de Turckheim ouvrit la chapelle funéraire où repose son aïeule, chapelle qui avait aussi servi de sépulture temporaire au préfet Lezay Marnésia. De la charmante maison de campagne et du jardin dont la littérature a conservé le souvenir, il ne reste rien. Une exploitation agricole moderne et imposante, mais combien prosaïque, en occupe l'emplacement. En plus de quelques vestiges rappelant la famille des Berckheim, *Krautergersheim* possède une très belle « Laube » du XVI^e siècle qui mériterait restauration.

L'inventaire de décembre fut consacré aux villages de *Reichsfeld* et de *Bernardvillé*, nichés dans deux vallées à l'ombre de l'Ungersberg. *Bernardvillé* est une fondation de l'abbaye de Baumgarten dont les vestiges, le réfectoire des moines entre autres, subsistent à l'entrée de la vallée. L'église de *Bernardvillé* à la tour porche massive renferme deux remarquables autels du XVIII^e siècle, originaires de la chartreuse de Molsheim. Le presbytère, grande bâtisse ayant servi de grange et de cave dimière, recèle plusieurs trésors dont un magnifique coffre médiéval à ferrures. Le joli village de *Reichsfeld* présente un grand nombre de portes ornées d'écussons et conserve trois charmants oratoires dans les vignes.

Le relevé de *Heiligenstein* fut fait en janvier. Cette localité cache sous un aspect peu monumental nombre de vestiges du passé : tour romane de l'église, dalle funéraire gothique, restes du château, ancienne « Laube », sans compter la fontaine de l'ours et la placette qui l'encadre. Les archives paroissiales sont riches ainsi que certaines collections privées, telle celle qui comprend le cahier illustré relatant le voyage aux Indes du charpentier Jean Michel Meckert en 1749.

Les séances de février et de mars concernèrent *Bærsch* et son annexe *Saint-Léonard*. Ville fortifiée, dont les remparts de grès, très bien conservés à l'ouest, présentent encore trois portes, *Bærsch* verrouillait la route menant au Guirbaden. Ville épiscopale fière de ses monuments médiévaux et renaissance : Hôtel de ville, Bürgerstube à colombage, Fronhof aux colonnes gothiques, Commanderie datée 1499, Chartreuse au puits monumental, sans oublier le puits à six seaux, œuvre

de Jakob Zumsteg, Boersch garde de nombreux trésors archéologiques, menacés cependant par une modernisation qui n'est pas toujours heureuse.

Saint Léonard où habitaient Anselme Laugel et Charles Spindler a joué un rôle important dans l'histoire littéraire et artistique de l'Alsace. Son très beau site couvert à l'origine par un bois de chêne abritait selon la tradition un lieu de cule druidique. L'abbaye bénédictine fondée en 1109 fut transformée en prieuré de chanoines séculiers. Les bâtiments, vendus à la Révolution, ont été rachetés par des particuliers et très fortement remaniés. Le mur d'enceinte englobe plusieurs propriétés. Seuls les murs des rez-de-chaussées et le porche sont anciens. Partout gisent des pierres sculptées, mais elles sont de provenance très diverse, il est impossible aujourd'hui de déterminer celles qui proviennent de Saint-Léonard même. D'ailleurs le souvenir de l'emplacement de l'église et du cloître, démolis en 1839 et 1856 s'est perdu. Une étude systématique des lieux permettrait peut-être des découvertes intéressantes. Mais retrouverait-on aussi les statues d'argent des douze apôtres qu'une légende tenace dit enfouies sous terre depuis la Révolution ?

M.-A. H.

HOHWARTH - SONDAGE ARCHÉOLOGIQUE

Les services compétents autorisèrent notre Société en 1970 à faire un sondage dans la forêt du Lattrain près Hohwarth. Un établissement monastique y a existé avant le XVI^e siècle. Vers 1840 le curé Kramer, dans une chronique paroissiale de Saint-Pierre-Bois, esquissa le plan des ruines. Nous avons

- délimité l'aire et l'enceinte des ruines ;
- dégagé l'angle SE des fondations et l'emplacement présumé des granges-écuries ;
- trouvé des tuiles romaines et de la terre noircie ;
- repéré l'endroit désigné comme chapelle.

Le sondage devra être continué.

L. MAGRON

Publications récentes

RÉGION

- BARTH M. — Die Verehrung des heiligen Josef im Elsass, Haguenau 1970, 298 p. et 61 pl. (concerne région, Index p. 285-298).
- BARTH M. — Zahnradbahn Ottrott-Odilienberg, Eisenbahn Grendelbruch-Klingenthal 1909, bezw. 1910 geplant, dans *Annuaire D.B.O.* IV (1970), p. 57-58.
- BURRUS DE DANGEREAU A.M.P. — Recherches faites en Italie et en Alsace sur les Burrus, Châteauroux s.d., 54 p., ronéo. (concerne familles Burrus, Borès de Dambach, Eichhoffen, Bernardvillé). Hors commerce, un ex. dans nos archives.
- DOLLINGER Ph. et autres. — Histoire de l'Alsace, Paris 1970, 526 p. ill. (nombreuses mentions de localités de toute la région).
- DUBLED H. — Recherches sur les chanoines réguliers de St-Augustin du diocèse de Strasbourg, dans *Archives de l'Eglise d'Alsace* XVIII (1970), p. 55-116 (concerne le Temporel de Hohenburg, Niedermunster, Saint-Gorgon, Truttenhausen, Ittenwiller).
- GALLAY M. — Die Besiedlung der südlichen Oberrheinebene in Neolitikum und Frühbronzezeit, *Badische Fundberichte, Sonderheft* 12, 1970, 199 p. et cartes (mention de trouvailles à Barr, Epfig, Krautergersheim, Niedernai, Meistratzheim, Obernai).
- HICKEL M.A. — Les pierres-bornes de la forêt barroise, dans *Annuaire D.B.O.* IV (1970), p. 37-44.
- HIMLY F. — Atlas des Villes Médiévales d'Alsace. Publ. de la Féd. des Soc. d'Hist. et d'Arch. d'Alsace, t. VI, [Strasbourg 1970] (concerne Andlau, Boersch, Dambach, Niedernai, Obernai).
- KAUFFMANN P. — L'Alsace traditionnelle, Colmar 1970, 240 p. et 84 pl. dont 30 aquarelles (concerne Dambach, Obernai, Ottrott, Mont Sainte-Odile, Meistratzheim, Niedernai, Krautergersheim).
- KOZMIENSKY W. — Josel von Rosheim, dans *Annuaire de Molsheim et env.* 1970, p. 71-79 (Josel vécut à Mittelbergheim 1497-1514 et à Obernai).
- KUBLER M. et autres. — Vitalité de Sélestat et de sa région, Sélestat 1970, 26 7p. ill. (Barr sous-préfecture 1800-1806, p. 16-17).
- LANG M. — Bibliographie alsacienne 1965-1966, Strasbourg 1970, 206 p. ronéo (dépouillement complet de toute la région par auteurs et localités ; 1858 n°).
- MULLER R. — Anthologie des compositeurs de musique d'Alsace. Publ. de la Féd. des Soc. cath. de Chant et de Musique d'Alsace, s.l., 1970, 191 p. ill. (concerne musiciens d'Andlau, Obernai, Barr) ronéo.
- RAPP F. — Recherches sur les châteaux forts alsaciens I. Le château fort dans la vie médiévale. Le château fort et la politique territoriale, Strasbourg 1968, VI et 113 p. ill. ronéo (concerne tous les châteaux de la région).
- ROHMER F. — L'Ex Libris. Personnalisation d'une bibliothèque, dans *Annuaire D.B.O.* IV (1970), p. 165-167.
- [Veyre M.] — Pèlerinage aux lieux du souvenir de la Basse Alsace, Strasbourg 1970, 80 p. ill. (sites, monuments, souvenirs des guerres 1914 et 1940 dans la région).
- WEBER J. — Histoire de nos ancêtres alsaciens. 3^e partie : les Zaepffel et leurs alliances. Album photocopié ill. 44 p. Chez l'auteur : 24, rue St-Michel, Nancy (concerne fam. Zaepffel de Dambach et Schwend de Blienschwiller).
- N. — Chantiers d'études médiévales, n° 7, juin 1970 (concerne fouilles Ortenburg, Niedermunster, Ottrott).
- N. — Guide touristique Baden — Württemberg — Elsass — Vogesen — Bühl (Bade) 1970, 272 p. ill. et trilingue (concerne notre région p. 261-263 et 271).
- N. — Foire aux vins de Barr, [Barr] 1970. Catalogue 36 p.
- N. — Grande exposition d'aviculture [à Barr janv. 1971], catalogue [6 p.].

ANDLAU

- BURG A.M. — A propos du culte de saint Lazare à Andlau, dans *Annuaire D.B.O.* IV (1970), p. 17-20.

- GENOUX A. — Le général Pelletier et la famille Dangelzer, à Andlau, dans *Annuaire D.B.O.* IV (1970), p. 139-144.
- STAAT-MARTINY. — Livre d'or de la commanderie Andlau, 2^e fascicule, Andlau 1970, 45 p. ronéo.
- SIGRIST J. — A la ville d'Andlau (Die Abteikirche, Edifices de la Cité, Baustruktur von Andlau), [Andlau 1970], 41 p. ronéo.
- SIGRIST J. — Aus der Vergangenheit von Andlau, dans *Annuaire D.B.O.* IV (1970), p. 161-164.

BARR

- DEGERMANN G. — Souvenirs d'un tanneur, dans *Annuaire D.B.O.* IV (1970), p. 156-159.
- DEGERMANN G. — Histoire du Foyer protestant de Barr, dans *Lettre Paroissiale* n° 1, mars 1971, p. 2.
- GACHOT H. — Les premières années du Collège de Barr 1872-1876, dans *Annuaire D.B.O.* IV (1970), p. 114-118.
- KNITTEL G. — Dr. Emil Clemens Scherer [anc. vic. Barr], dans *Le Nouvel Alsacien* 17. 1. 1971.
- E. R[iebl]. — Faisons un peu de politique communale [internat du Lycée], dans *Journal de Barr* 28. 11. 1970.
- RIFF A. — Un inventaire du mobilier du bailli de Barr au XVIII^e siècle, dans *Annuaire D.B.O.* IV (1970), p. 45-50.
- ROTH B. — In memoriam R.P. Fleischmann O.S.B., 1891-1966. Tiré à part de *Festschrift Franz Loidl*, I. Band, Wien 1970, p. 301-324 (bio-bibliographie d'un Barrois).
- STEHLÉ A. — Clément Faller S.J., de Barr 1814-1897, dans *Annuaire D.B.O.* IV (1970), p. 145-151.
- WOLFF C. — Le sort de la cloche de l'église de Barr au XVII^e siècle, dans *Annuaire D.B.O.* IV (1970), p. 21-22.
- N. — M.J.C. Barr, juin 1970, cahier ronéo, 21 p.
- N. — L'armée au secours des chefs d'œuvre en péril (Landsberg), dans *Le Nouvel Alsacien* 24. 4. 1970.
- N. — La cérémonie du centenaire de l'hôpital, dans *Journal de Barr* 26. 9. 1970.
- AMMANN G. — Martin Feuerstein (discours inaugurant une plaque commémorative en nov. 1969 à Au, Autriche), dans *Annuaire de la Soc. d'Hist. Sundgovienne* 1970, p. 50-55 (reproduit de la revue « Montfort » 1970, n° 1).

BERNARDSWILLER

- A. St[ehlé]. — Musiker und Pädagoge [Urban Stehlé], dans *Annuaire D.B.O.* IV (1970), p. 155.

DAMBACH-LA-VILLE

- GALL J.-M. — Le Bernstein. Etude d'un site, dans *Annuaire D.B.O.* IV (1970), p. 23-32.
- A. St[ehlé]. — Le fondateur des « Galeries Lafayette » [Théophile Bader], dans *Annuaire D.B.O.* IV (1970), p. 138.

DIEFFENTHAL

- G. T[rendel]. — Vor 500 Jahren kapitulierte die Burg Ortenburg, dans *Le Nouvel Alsacien* 21. 11. 1970.

EPFIG

- BITTENDIEBEL R. — In der Margarethenkapelle zu Epfig an einem Allerseelestage [Dichtung], dans *Annuaire D.B.O.* IV (1970), p. 107-113.

GERTWILLER

- N. — Grand concours de cliques de sapeurs-pompiers, [Barr] 1970, 36 p. ill. avec historique.

HEILIGENSTEIN

G. A. — Ein verlorenes Juwel : Truttenhausen, dans *Le Nouvel Alsacien* 27. 2. 1971.

HOHWALD

Dr. KRIEG. — Le Président de la République au Struthof 28. 6. 1970, dans *Résistance-France*, V^e année, n° 3, p. 30

STEHLÉ A. — Les « Grands Sapins » du Hohwald, dans *Les Vosges* 1970, n° 3, p. 19.

ITTERSWILLER

LEHNI R. — Le jugement dernier de l'église d'Itterswiller et la peinture du XIV^e siècle en Alsace, dans *Annuaire D.B.O. IV* (1970), p. 3-16.

KLINGENTHAL

BARTH M. — Klingenthal und sein Name, dans *Annuaire D.B.O. IV* (1970), p. 137.

KRAUTERGERSCHEIM

MULLER A. — Erlebnisse junger Nazis in Krautergersheim (1940), dans *Courrier des Vosges* 21. 11. 1970.

MEISTRATZHEIM

J. E. SCH. — En marge d'un centenaire 1870-1970 (concerne Xavier Uhlmann), dans *Courrier des Vosges* 2. 5. 1970.

MITTELBERGHEIM

KRIEG. M. — La tour romane de l'église de Mittelbergheim, dans *Annuaire D.B.O. IV* (1970), p. 33-35.

SALET F. — La pierre tombale de Mittelbergheim, dans *Bulletin Monumental*, t. 128, n° 2 (1970), p. 148-149 (recension de l'étude de R. Lehni dans *Annuaire D.B.O. III* 1969).

MONT SAINTE-ODILE

BRAUN J. — Les fortifications anciennes de la vallée de la Bruche, dans *Annuaire de Molsheim et env.* 1970, p. 40-53.

CHRISTEN A. — 1970, ein Jubiläumsjahr, dans *Odilienkalender* 1970, p. 29-36.

STEHLÉ A. — Lacordaire au Mont Sainte-Odile, dans *Les Vosges* 1970, n° 4, p. 19.

BISCHOFF C. — Le manuscrit de l'« Hortus Deliciarum », dans *Le Monde*, 26. 8. 1970.

G. T[rendel]. — Kopien des « Hortus Deliciarum » (gefunden), dans *Le Nouvel Alsacien* 10. 10. 1970.

N. — Neue Entdeckung einer Pforte der Heidenmauer, dans *Le Nouvel Alsacien* 22. 10. 1970.

N. — Reproduktion de deux pages de miniatures de « Hortus Deliciarum », en couleurs, dans *Rhin et Moselle Actualités* N.S. n° 28, sept. 1970, p. 47-48.

NIEDERNAI

ANDRES A. — Ein sonderbarer Silvesterabend. Aus den Lebenserinnerungen des Malers L. Schnug, dans *Der Grosse Strassburger Hinkende Bote* 1971, p. 59-66.

KIEFFER F. — Niedernai, Cité médiévale, des origines à la Révolution, Niedernai 1971, 82 p. ill. ronéo.

OBERNAI

BRAUN J. — Les poëles des Corporations d'Obernai, dans *Courrier des Vosges* 23. 1. 1971.

BRAUN J. — Souvenir de l'amiral de Hell dans l'Océan Indien, dans *Courrier des Vosges* 27. 2. 1971.

GRAU J. — La forêt syndicale d'Obernai-Bernardswiller, dans *Obernai-Informations* n° 22 (1971), p. 5-8.

- BRAUN J. — Une illustre « Obernoise », la baronne d'Oberkirch, dans *Courrier des Vosges* 4. 7. 1970.
- BRAUN J. — L'ingénieur général Jean Ottenheimer 1892-1969, dans *Courrier des Vosges* 3. 10. 1970.
- BRAUN J. — Les fortification d'Obernai, dans *Annuaire D.B.O. IV* (1970), p. 59-82.
- BÜCHLER F. — Die Bedeutung René Schickelé's, dans *Courrier des Vosges* 9 et 16. 1. 1971.
- HARTER V. — Choucroute au sang, Paris 1970 (roman policier ; lieu : Obernai).
- KOLB A. — Zum 83. Wiegenfest von H. Joseph Lefftz, dans *Courrier des Vosges* 10. 4. 1971.
- LEFFTZ J. — Verklungene Neujahrssprüche alter Nachtwächter, dans *Courrier des Vosges* 3. 1. 1970.
- LUTZ D. — Die Belagerung von Obernai und Rosheim im dreissigjährigen Krieg, dans *Courrier des Vosges* sept.-oct. 1970 (reproduit du *Courrier des Vosges* nov.-déc. 1953).
- [Maurer L.] — Zwei Oberehnheimer Kunstwerke in der Karlsruher Ausstellung « Spätgotik am Oberrhein », dans *Courrier des Vosges* 12. 9. 1970.
- [Maurer L.] — Ruine du puits à six seaux le 2. 11. (avec photos, et textes de Lefftz) dans *Courrier des Vosges* 7. 11. 1970. Voir aussi : *Dernières Nouvelles d'Alsace* 3. 11. 1970. — *Le Nouvel Alsacien* 3. 11. 1970. — *Obernai-Informations* n° 20.
- MAURER L. — Zum 70. Geburtstag des H. Chanoine Xavier Ohresser, dans *Courrier des Vosges* 28. 11. 1970.
- MAURER L. — Un historien obernois : le chanoine Xavier Ohresser. Bio-Bibliographie, dans *Annuaire D.B.O. IV* (1970), p. 129-136.
- OBERKIRCH Baronne d'. — Mémoires, éd. présentée et annotée par Suzanne Burkard, Paris 1970, 556 p. [Collection « Le temps retrouvé » XXI].
- OHRESSER X. — L'ancienne « Kapellkirche » et son clocher le « Kapellturm », à Obernai, dans *Annuaire D.B.O. IV*, 1970, p. 83-106.
- R. S[chmid et J. Arfeux] — Le château de Hell-Oberkirch dans *Obernai-Informations* n° 17 — 1970 (reproduit de *Dernières Nouvelles* 29. 9. 1968).
- R. S[chmid]. — La famille de Gail, dans *Obernai-Informations* n° 22 (1971), p. 3-4.
- [Schneider et Woytt]. — René Schickelé (souvenirs, portrait, textes), dans *Obernai-Informations* n° 18 (1970).
- A. St[ehlé]. — Des fêtes et des saints dans *Annuaire D.B.O. IV* (1970), p. 36.
- N. — Die Baugeschichte der ältesten primitiven Kirche Obernai's, dans *Courrier des Vosges* 31. 10. 1970.
- N. — Le portraitiste Jean Guérin, dans *Courrier des Vosges* 5. 9. 1970.
- N. — Un Obernois célèbre : le général Jean de Gail, dans *Courrier des Vosges* 13. 6. 1970.
- N. — Spätgotik am Oberrhein 1450-1530. Exp. Badisches Landesmuseum à Karlsruhe 1970. Catalogue (Obernai : p. 124, 195, pl. 54).
- N. — 25 ans au service de la Ville. Photos, dans *Obernai-Informations* n° 19 (1970).
- N. — Waffenstillstands- und Jahrhundertfeier in Obernai : Anno 1933, dans *Courrier des Vosges* 14. 11. 1970 (reproduit du *Courrier d'Obernai* 22. 11. 1933).
- N. — Legenden und Sagen im alten Obernai, dans *Courrier des Vosges* 22. 8. 1970.
- N. — Die Stadtverwaltung im Mittelalter, dans *Courrier des Vosges* 31. 1. 1971.

OTTROTT

- SCHAEFER M. — L'orgue Silbermann de l'église Sts-Simon-et-Jude d'Ottrott, dans *Annuaire D.B.O. IV* (1970), p. 51-56.

SAINT-PIERRE

- METZ A. — Les établissements LASPA à Saint-Pierre, dans *Annuaire D.B.O. IV* (1970), p. 152-155.

STOTZHEIM

- ANDLAU-HOMBOURG Ctesse Ch. d'. — La guerre de 1970 vue de Stotzheim, dans *Annuaire D.B.O. IV* (1970), p. 119-128.

Ont collaboré à cet annuaire 1971

Médard BARTH dr. hon. causa, dr. en théol., dr. ès-lettres, Bœrsch (67)

Robert BITTENDIEBEL, pasteur, Mittelbergheim (67)

Jean BRAUN, agrégé de l'Université, Strasbourg (67)

Jean COEURDEVEY, professeur d'École Normale, Couchey (21)

Auguste DIETZ, pasteur, Mundolsheim (67) †

Dorette HAUTVAL, professeur e. r., Montbéliard (25)

Marie-Anne HICKEL, licenciée en histoire, d.e.s., Barr (67)

Marcel KRIEG, docteur en médecine, Barr (67)

Roger LEHNI, secrétaire de l'Inventaire d'Alsace, Strasbourg (67)

Désiré LUTZ, Mittelschulrektor a. D., Freiburg Br. (D)

Louis MAGRON, licencié en théologie, Saint-Pierre-Bois (67)

Lucien MAURER, dipl. sc. pol., licencié en droit, Obernai (67)

Pie MEYER-SIAT, agrégé et docteur de l'Université, Schiltigheim (67)

Xavier OHRESSER, licencié en théol., en philos. et en histoire, Obernai (67)

Emile RIEB, secrétaire général e. r., Barr (67)

Adolphe RIFF, conservateur hon. des musées, Strasbourg (67)

Pierre SIEGEL, secrétaire général, Dambach-la-Ville (67)

André STEHLÉ, licencié en théologie et ès-lettres, Barr (67)

Jean VOGT, ingénieur-géologue, Orléans (45)

Charles WITTMER, dr. ès-lettres, archiviste e. r., Strasbourg (67)

Hans ZUMSTEIN, dipl. de l'École du Louvre, Strasbourg (67)

Illustrations par

Bibliothèque Nationale et Universitaire, Strasbourg — Michel Daussin, Strasbourg — Robert Gall, Colmar — Photo Hoch, Obernai — Inventaire d'Alsace, Strasbourg — Emile Kuntz, Le Hohwald † — Pierre Lenz, Obernai — Monuments historiques, Strasbourg — Collections chanoine Ohresser, Obernai — Henri Sauter, Obernai — René Stenger, Obernai.

Clichés exécutés par *Clicherie de l'Est, Strasbourg.*

Exemplaire No

472

Table des Matières

Editorial par le Président Dr M. Krieg

Du passé des choses....

<i>Page</i>		<i>Auteurs</i>
3	Note sur l'ancien château d'Epfig	R. Lehni
23	La plus ancienne mention de Barr	Ch. Wittmer
25	Le château d'Ichtratzheim	J. Braun
27	Matthias Faller (1707-1791) u. seine Altäre (1770) in Molsheim bezw. Obernai und Bernardvillé ..	M. Barth
36	Fouilles des vestiges de la chapelle Saint-Pierre au Mont Sainte-Odile	H. Zumstein
41	La communauté de l'Eglise protestante d'Obernai	J. Braun
50	Le cimetière protestant d'Obernai	J. Braun
52	L'évolution des cultures aux environs de Benfeld et d'Erstein au cours du XVIII ^{me} siècle	J. Vogt
76	Pavillons des jardins et des vignes à Barr	M.-A. Hickel
82	L'église Saint-André d'Andlau et d'Eichhoffen au XIX ^{me} siècle	P. Meyer-Siat
97	Une ancienne église filiale d'Obernai : Bernardswiller .	X. Ohresser
104	Le château impérial d'Obernai	J. Braun
107	La forme de la serpette dans les emblèmes de vigneron à Obernai	L. Maurer

...aux hommes d'autrefois

114	Deux rapports des Baillis de Barr au XVIII ^{me} siècle ..	A. Riff
117	L'ancienne église paroissiale d'Obernai	X. Ohresser
124	Cent ans d'histoire de l'hôpital de Barr	M. Krieg
129	Benjamin Dietz, ein Barrer Handwerkerdichter (IV) ..	A. Dietz

<i>Page</i>		<i>Auteurs</i>
139	Les anciennes synagogues d'Obernai	J. Braun
145	Une ancienne église filiale d'Obernai: Hohenburgweiler	X. Ohresser
149	Où naquit Mathias Ringmann ?	A. Stehlé
154	Le général Gédéon Geismar (de Dambach)	P. Siegel
157	Edouard Cœurdevey (1882-1955)	J. Cœurdevey
159	Les cinq frères Walter de Barr	E. Rieb

Poèmes

- E Alti Tanne par D. Lutz (p. 24)
 Alte Dächer par R. B. (p. 75)
 Das Cembalo par R.B. (p. 81)
 s'Hohwälders Lied par Ph. H. (p. 96) avec mélodies.

Mélanges

- Un Russe à *Heiligenstein*, par M.-A. H. (p. 26) —
 Agent de Police au *Mont Sainte-Odile*, par A. St.
 (p. 40) — Suette miliaire à *Nothalten*, par A. St. (p.
 74) — Le chant du *Hohwald*, par D. H. (p. 96) —
 — Kreuz am Wege, von A. St. (p. 103) — Komet
 über *Heiligenstein*, von L. N. (p. 113) — Famille
 Schürr de *Dambach* (p. 116) — Pfarrei *Valff* i. J.
 1570 (p. 144) — *Heiligenstein* 1848, par M.-A. H.
 (p. 148) — Sondage à *Hohwarth*, par L. M. (p. 168)
 — *Barr in alter Sicht* (p. 176).

Divers

- La vie de la Société, par M.-A. H. (p. 166)
 Le pré-inventaire 1970-71, par M.-A. H. (p. 167)
 Publications récentes (p. 169) *
 Liste des collaborateurs (p. 173)
 Table des Matières (p. 174)

Barr in alter Sicht

- 1592 — *Das Stättlin Barr mit seinen zugehörigen Dörffern ist ein besondere Herrschaft darvon sich die Herren von Barr geschrieben. Anno 1295 hat der böse Feind das Schloss, so die Wespermann daselbst gehabt, eingeworffen.*

Bernhard HERTZOG, *Edelsasser-Cronick. III, Buch, S. 23*



- 1663 — *Barr, ein wolverwahrter und der Stadt Strassburg gehöriger Marcktflecken; etwas unter Andlau gelegen, ein wohlverwahrter Ort so von theils ein Städtlein genannt wird.*

Mathäus MERIAN, *Topographia Alsatie, p. 2*



- 1671 — *Barr ein wohlverwahrter der Stadt Strassburg zugehöriger Marcktflecken etwas unter Andlau, eine Meile von Ober-Ehenheim gelegen, ist ein hübscher wohlangebauter Ort so von theils ein Städtlein genannt wird.*

Paul Conrad Balthasar HAN, *Das Seel-zagende Elsass, S. 9*



- 1679 — *Barr ist ohnweit von Andlau, eine Meile von Ober-Ehenheim entlegen, war ein schön- und wolerbauter Flecken biss ihn die Frantzosen zu ende des letzten Kriegs Anno 1678 gantz eingäschert und nichts stehen lassen als die Kirche und etliche wenige Häuser so sich ins Thal hinein beziehen.*

Johann Baptist MELETIUS, *Elsass und Breyssgau, S. 108.*



- 1710 — *Barr ist ein schöner, reicher nahrhafter in ein gebürg liegender Marktflecken und macht mit mehreren Dörffern eine Herrschaft; gehört der Stadt Strassburg.*

Frantz Ruprecht von ICHTERSHEIM, *Gantz neue elsassische Topographia, S. 42.*



Dans cet Annuaire V - 1971 est encarté un fascicule portant liste nominative des Bienfaiteurs et Subventionnaires en 1971 ainsi que la liste des Membres .

Adresse pour toute correspondance concernant la Société et l'Annuaire : M. le docteur Krieg, président, avenue des Vosges à 67 Barr.

★

Nos membres voudront bien verser dès réception de cet Annuaire 1971 leur cotisation pour 1972 (15 F ou plus. A partir du triple de la cotisation on sera « membre bienfaiteur »).

★

Cotisations et tous versements au nom de : C.M.D.P. Obernai, C.C.P. Strasbourg 1499-10 « pour Soc. d'Histoire » (laquelle n'a pas de C.C.P. à son propre nom).

★

Merci de signaler tout changement d'adresse. Merci encore de rédiger dans toute correspondance l'adresse complète avec prénom personnel, rue et n°, et de préciser toujours la destination des versements sur le talon du chèque ou mandat.

★

L'Annuaire est remis gratuitement à tout membre en règle avec la cotisation pour l'année courante. On devient membre en versant la cotisation, sans autre obligation. L'Annuaire paraît en automne.

★

Encore disponibles : Annuaires II - 1968, III - 1969 et IV - 1970, ainsi que « Obernai. Guide artistique et archéologique » par Jean Braun.

★

Il n'est pas délivré de carte de membre. L'Annuaire sert de récépissé de la cotisation.

★

Plusieurs fois par an chaque membre est avisé par circulaire des manifestations de la Société (conférences, soirées culturelles, promenade archéologique guidée), auxquelles il participe à volonté.

★

Les manuscrits pour l'Annuaire VI - 1972 sont reçus à l'adresse ci-dessus, si possible avant Pâques.

★

Le présent Annuaire V - 1971 a été tiré à mille deux cents exemplaires numérotés de 1 à 1 200.

★

Tous droits réservés

★

*Réalisé sur les presses des « Editions d'Alsace »
14a, route de Neuf-Brisach à Colmar*

